34642/B

MACINTOSH, William

Digitized by the Internet Archive
in 2016 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/b28772003_0002

VOYAGES

EN EUROPE,

EN ASIE ET EN AFRIQUE,

CONTENANT

La description des Mœurs, Coutumes, Loix, Productions, Manufactures de ces Contrées, & l'Etat actuel des Possessions Angloises dans l'Inde;

Commencés en 1777, & finis en 1781,

Par M. MAKINTOSH;

Suivis des Voyages du Colonel CAPPER dans les Indes, au travers de l'Egypte & du grand Désert, par Suez & par Bassora, en 1779.

Traduits de l'Anglois, & accompagnés de Notes sur l'Original, & de Cartes Géographiques.

Par J. P. BRISSOT,

Député à la seconde Législature.

TOME SECOND.

ÉCOLE CHRÉTIENNE DE CAUDEBEC.

A PARIS,

Chez REGNAULT, Libraire, rue Saint Jacques, vis à-vis celle du Plâtre. N°. 241.

1792.

On trouve chez le même Libraire.

Les Lettres Philoſophiques & Politiques ſur l'hiſtoire de l'Angleterre depuis ſon origine juſqu'à nos jours. Traduites de l'Anglois du Lord Lytletton, & enrichies de notes ſur l'original, par J. P. Brissot, Député à la ſeconde Légiſlature, deux vol. *in*-8°. d'environ 400 pages chacun, broch. 7 liv. 4 ſ.

TABLE

DES LETTRES

Contenues dans le ſecond Tome.

LETTRE XLIV. *Sur la néceſſité de traiter les Indiens avec humanité & juſtice.* Page 1

LETT. XLV. *Différentes inſtitutions propoſées pour améliorer le ſort des Indiens, & le régime des établiſſemens Anglois dans l'Inde.* 10

LETT. XLVI. *Déſordres cauſés par les Banquiers & Agens de change de l'Inde.* 18

LETT. XLVII. *Abus dans la perception des revenus du Bengale, dans les différens Conſeils qui le gouvernent, dans les Contrats du Gouvernement, &c.* 21

LETT. XLVIII. *Portraits des différens Chefs du Gouvernement Anglois.* 27

LETT. XLIX. *Obſervations ſur le Commerce de l'Inde, dans les Golfes Perſique & Arabique.* 32

LETT. L. *Hiſtoire de divers Etrangers, employés par les Anglois aux Indes; priſe de Chanderna-*

gor, de Pondichery; ſes ſuites, &c. Page 40
LETT. LI. *Dépopulation du Carnate. — Eſquiſſe de la conduite affreuſe, tenue envers le Nabab, par la Compagnie & ſes Serviteurs.* 62
LETT. LII. *Etat de la Police de Calcutta. Ses abus, moyens de les reformer.* 71
LETT. LIII. *Obſervation ſur la Cour ſuprême de Judicature du Bengale. — Hiſtoire ſingulière de Nundcomar, condamné injuſtement par cette Cour.* 86
LETT. LIV. *Abus, déprédations du Gouvernement du Bengale. Contrats iniques, vexations commiſes envers le Nabab d'Aoude. Lettre énergique de ce Nabab.* 100
LETT. LV. *Manière de vivre des Anglois dans l'Inde.* 109
LETT. LVI. *Portraits de MM. Haſtings, Francis & Coote.* 115
LETT. LVII. *Hiſtoire de la guerre atroce contre les Rohillas.* 119
LETT. LVIII. *Deſcription du Pays, du Gouvernement, des Mœurs, des Revenus, des forces des Marattes. Origine & progrès des dernières guerres avec les Marattes.* 142
LETT. LIX. *Guerre de 1775, avec les Marattes.* 154
LETT. LX. *Paix honteuſe des Anglois.* 165

VOYAGES

EN EUROPE,

EN ASIE ET EN AFRIQUE,

TRADUITS DE L'ANGLOIS.

LETTRE XLIV.

A. J.— M.—Esqr. à Londres.

Calcutta, ce 18 Novembre 1779.

SI la Grande-Bretagne vouloit tirer tous les avantages que peut fournir le sol de l'Indostan, & l'industrie des habitans, il faudroit qu'elle traitât les

Indous, non pas comme des eſclaves ou des êtres inférieurs, mais comme des hommes qui ont droit à ſa protection, à la liberté & à la juſtice; elles ſeules créent cette habitude d'induſtrie qui eſt l'ame du commerce. Il viendra un temps où la misère & la déſolation qu'ont occaſionnées la tyrannie & l'injuſtice, ouvriront enfin les yeux aux oppreſſeurs, & leur dévoileront la folie & l'énormité de leurs crimes; mais il n'eſt pas moins honteux pour les Anglois, que malheureux pour les Indous, que la juſtice, ſi jamais elle ſe montre, vienne trop tard; & que la liberté ne ſoit pas accordée comme un don de généroſité, mais comme un tribut payé à l'intérêt perſonnel, qui apprend enfin à ſes dépens, combien l'oppreſſion a de pernicieuſes conſéquences, même pour les oppreſſeurs.

Un peuple qui jouit, comme les Anglois, du bonheur de la liberté, devroit être le dernier à réduire les autres en eſclavage. Mais nous voyons dans

l'Hiſtoire que les Gouvernemens les plus libres ont traité leurs ſujets avec la plus grande ſévérité ; tant a peu d'influence ſur la conduite publique, cette maxime vraie en morale : » Fais à autrui ce qu'en » ſa place tu trouverois juſte qu'on fît «. Mais comme dans la vie civile, l'expérience démontre que la vertu conduit au bonheur, & le vice à la misère ; de même il faut eſpérer, que les ſuites dangereuſes de la tyrannie inſpireront aux Gouverneurs des Royaumes, le goût de la juſtice politique. J'eſpère que bientôt les habitans de l'Inde, qui ont ſi long-temps langui dans l'eſclavage, ſecoueront enfin ce joug inſupportable, ſi les Anglois ne l'adouciſſent.

Le point le plus important que la Grande-Bretagne aura à traiter dans l'Indoſtan, lorſqu'elle y fera de nouveaux règlemens, ſera celui des propriétés territoriales. Permettez-moi, Monſieur, d'expoſer ſous vos yeux, & ſous ceux

de nos amis qui ſont intéreſſés dans les affaires de l'Inde, les réflexions ſuivantes ſur ce ſujet.

Toutes les Nations qui reconnoiſſent un Souverain, ſoit par droit de conquête ou par traités, lui accordent la propriété virtuelle de tout le ſol du pays, afin que cette inveſtiture imaginaire puiſſe ſoumettre le poſſeſſeur actuel aux loix établies de la communauté, & que ſa propriété ſoit féodale, & ſuſceptible des taxes équitablement réparties; mais dans tout autre point, la propriété réelle du ſol appartient au poſſeſſeur, ſelon les conditions ſous leſquelles les terres furent originairement cédées aux individus de la communauté, ou ſpécifiées dans les traités formels, faits entre l'Etat & ſes Sujets.

On ne devroit ſouffrir, ſous aucun prétexte, que les loix fondamentales de la conſtitution fuſſent directement ou indirectement changées, à moins que ſa

conſervation n'oblige à faire quelqu'altération dans ſes loix. Je dis, *directement* ou *indirectement*, parce que les novations auxquelles on conſent, deviennent bientôt des préjugés, & ces préjugés ſont changés en loix. On eſt obligé d'employer la violence pour remédier aux maux qui en proviennent, & la reſtauration du bon ordre doit être néceſſairement précédée de l'anarchie & de guerres ſanglantes ; car le Souverain s'arroge tous les jours des droits qui ne lui appartenoient pas dans l'origine, & ſes uſurpations & ſon influence augmentant en proportion, la tyrannie s'empare bientôt des rênes du Gouvernement, & conduit l'état avec une verge de fer, juſqu'à ce que la Nation réduite à la plus grande extrémité, eſt forcée, pour ſa propre défenſe, de reprendre ſes droits naturels & conſtitutionnels, ce qui n'eſt jamais effectué que par la mort du tyran.

La conſtitution de l'Indoſtan, fondée

ſur la meilleure politique (1), n'eſſuya aucun changement, même après la conquête du Mogol, ni ſous les formes ſucceſſives que prit le Gouvernement de l'Indoſtan. Mais l'Empire du Mogol fut mis en pièces par l'ambition des Princes vaſſaux, qui refusèrent tout-à-la-fois, de rendre hommage à l'Empereur de Delhi, & exercèrent ſur leurs ſujets les cruautés les plus horribles, cruautés qui coûtèrent la vie au plus grand nombre.

Des ſuccès prodigieux que la Compagnie des Indes obtint par ſes armes, & la reconnoiſſance de l'Empereur, lui procurèrent l'empire d'une grande étendue de territoire, & d'environ le double d'habitans que contient la Grande-Bretagne, & la prérogative ſingulière d'être

(1) L'Auteur ſe trompe, & c'eſt ce que ſentira tout homme au fait de l'Hiſtoire de l'Inde. Jamais elle n'a eu de conſtitution, & encore moins de vraie conſtitution : l'Inde a toujours été en proie à des tyrans. *Note de l'Editeur.*

l'arbitre de tout l'Indoſtan. Mais ces avantages ne lui ont été que pernicieux ; car enivrée d'une proſpérité qu'elle ne méritoit pas, ni qu'elle n'étoit pas en état de ſoutenir, elle ſe laiſſa gouverner par ſes paſſions ; elle bouleverſa la conſtitution primitive du pays, & la ſurchargea de loix & de formes, auſſi étrangères à la conſtitution Angloiſe, qu'à celle où elle les introduiſit par violence.»

L'effet ſoudain que produiſit cette erreur fatale, fut la dépopulation des contrées floriſſantes dont elle tiroit toutes ſes richeſſes. Des pays fertiles devinrent déſerts ; l'agriculture, les manufactures, & tous les arts furent gênés par des entraves ; non-ſeulement l'oppreſſion ſous toutes ſes formes fut tolérée, mais encouragée par des actes ſucceſſifs d'injuſtice, & des outrages commis ſecrètement, qu'on laiſſa impunis. Toutes les Puiſſances de l'Inde ſe liguèrent contre la Grande-Bretagne, pour punir ſes

uſurpations, ſes perfidies ; elles ont enſeigné aux habitans l'art de la guerre & l'uſage des armes; on conſtruit actuellement au cœur de l'Indoſtan même, des armes qui ne ſont point inférieures à celles de l'Europe.

J'ai remarqué, dans une Lettre précédente, que différentes claſſes des Indous, preſque tous deſcendus des Maures, & le grand nombre d'émigrans de la Perſe & des pays voiſins, ſont braves & de ſang froid dans les combats. Se ſervant des mêmes armes, & étant ſous la même diſcipline, ils peuvent sûrement être en état de combattre avec leurs compatriotes, qui ſervent dans l'armée de la Compagnie. On peut remplacer les ſecours des Européens par le nombre de troupes, peut-être par un eſprit de liberté & de vrai patriotiſme. Ce ſont des ſujets graves qui méritent la conſidération de la Compagnie.

Un des Officiers ſupérieurs de la Com-

pagnie (1), diſtingué par ſes connoiſſances, a conſacré autant de temps que ſes occupations le lui permettoient, à une recherche exacte des objets du régime de l'Inde, des loix ſur la propriété & la poſſeſſion des terres de l'Indoſtan, & s'eſt occupé des moyens les plus efficaces pour rendre à ce pays, autrefois heureux, ſa première ſplendeur. Il communiqua à la Cour des Directeurs le réſultat de ſes travaux, avec cette éloquence aiſée & perſuaſive qui caractériſe ſes écrits & ſes diſcours. On m'a dit qu'il reçut à cette occaſion la plus grande approbation : il condamnoit en termes généraux les meſures adoptées juſqu'à préſent, dont quelques-unes étoient ſpécialement déſignées ; on ajoute que ſon plan eſt fondé ſur des

(1) M. Francis, dont il ſera beaucoup queſtion par la ſuite, & qui effectivement a publié un plan de réforme ſur l'Inde. Malgré ſon mérite reconnu, on a reproché à M. M. de l'avoir trop loué. *N. de l'Edit.*

principes de juſtice & de bienfaiſance envers les habitans, & qu'il y a concilié leurs droits & leur conſtitution politique, avec des règlemens qui même en protégeant la liberté & la propriété, procurent à la Grande-Bretagne un revenu fixe, & un commerce lucratif à la Compagnie.

LETTRE XLV.

A. J. — M. — Eſqr. à Londres.

Calcutta, ce 21 Novembre 1779.

M. HASTINGS lui-même, lorſque ſon jugement étoit encore dirigé par ſes ſentimens naturels, & avant que la paſſion du bien qui l'enflammoit fût étouffée par des principes moins honorables; M. Haſtings, dis-je, favoriſa dans des termes les plus forts, l'idée d'accorder

aux habitans de l'Indoſtan leur conſtitution primitive; il regardoit ce projet comme eſſentiel à la sûreté & à la proſpérité des poſſeſſions & du commerce de la Compagnie. Il l'appuyoit par des raiſonnemens les plus convaincans, dans une lettre adreſſée à la Cour des Directeurs, & datée du 24 Mars 1774, qui accompagnoit la traduction des deux premières ſections des loix des Gentous (1).

---

(1) *Extrait de la Lettre de M. Haſtings.*

» On ne doit pas attendre un bon ſyſtême » de Juriſprudence, d'un peuple quelqu'intel- » ligent qu'il ſoit, dont les études ſont bornées » par la religion, & dont les règlemens ſont » fondés ſur ſes ſuperſtitions, qui, dans la » recherche de la vérité, n'a point ces lumières » que donne le libre exercice de l'entendement, » & la contrariété.

» Cependant, ſi ce ſyſtéme de Juriſprudence

Il faudroit réduire tous les règlemens faits concernant le revenu des terres,

---

» ne contient aucune loi qui puiſſe nuire à l'au-
» torité du Gouvernement, ou à l'intérêt de
» la ſociété, & qu'il ſoit convenable aux mœurs,
» aux opinions & aux inclinations du peuple
» pour lequel il fut formé, je crois que réuniſ-
» ſant tous ces avantages, il eſt préférable à
» un autre, même dicté par une ſageſſe ſupé-
» rieure.

» Convaincu de ce fait, & craignant les
» effets que pouvoit occaſionner une opinion
» contraire à la mienne, je me ſuis empreſſé de
» vous faire parvenir cette lettre; elle prouvera
» ſi on adopte ce ſyſtême ſage & moderé, au
» moins *que le peuple de ce pays n'a pas beſoin*
» *de votre ſecours pour ſe former un plan de con-*
» *duite, ou une règle pour la conſervation de ſa*
» *propriété.*

» Je me ſuis étendu longuement ſur un ſujet
» qui paroît peut-être vous avoir été mal repré-
» ſenté, parce qu'on a long-temps répandu le
» bruit, & qu'on nous a communiqué par la
» voie de l'autorité particulière, l'intention
» d'ériger de nouvelles Cours & de changer les

en un ſeul ſyſtême, afin que l'homme le plus ignorant pût être en état de

---

» formes de judicature. Quelque fondement que » puiſſent avoir réellement ces bruits, ou quelle » que ſoit l'étendue ou les principes de la Juriſ- » diction qu'on croit exiſter ici, *je ne puis que* » *témoigner mon deſir, qu'on ne faſſe aucun* » *changement*, juſqu'à ce que les membres de » votre adminiſtration ſoient à portée de com- » muniquer les idées que leur expérience peut » leur faire naître; & je crois qu'il eſt de mon » devoir de vous faire connoître mon opinion, » prévoyant les mauvais effets que pourroit » produire un ſyſtême irréfléchi ſur la tran- » quillité du peuple, & la sûreté de vos » revenus «.

Les ſections de loix inſtituées pour les Gentous, que M. Haſtings a citées, renferment quelques paſſages qui rendent juſtice aux ſentimens & aux opinions qu'il a avancés & recommandés. Dans la III. Sect. qui a pour titre : *Sûreté pour les dettes*, on trouve des loix conformes à la loi commune d'Angleterre. Celles qu'expoſent la 123 & 24 Part., & les 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 13 & 14, ne reſſemblent en

le comprendre. Il faudroit également bannir l'obſcurité qui règne dans les

---

aucun point à la conſtitution Angloiſe, mais elles ſont dictées par la juſtice & l'équité ; la quinzième partie montre l'eſprit ſage de leur inſtitution ; voici ce qu'elle renferme.

» Il eſt défendu d'accepter, pour caution, une » perſonne tout-à-fait inconnue, ſon maître, » ſon ennemi, un priſonnier, un vieillard, un » aſſocié avec qui l'on vit, un ami ou un » pupille (1) «.

IV. Sect. *Sur les paiemens des dettes dans la* 21 *Part. elle dit :*

» Le fils d'un homme qui meurt après avoir » contracté des dettes par le jeu ou en buvant » des liqueurs ſpiritueuſes, n'eſt point obligé » d'acquitter les dettes de ſon père. Cette loi » eſt inſtituée en faveur des perſonnes pour

---

(1) Quand on lit cette loi ſublime, combien on eſt tenté de regarder les Indiens comme ſupérieurs à ces Européens qui foulent aux pieds tous ces titres ſi ſacrés de maîtres, d'aſſociés, de vieillards. = Nos loix n'ont rien fait d'égal pour les rendre reſpectables. *N. de l'Edit.*

affaires de la Compagnie, & les ranger dans les différentes classes qui divisent les revenus de chaque district. — La manière dont on forme les comptes, qui n'est intelligible qu'aux habitans, pourroit être plus éclairée & plus simple. Il résulte beaucoup d'embarras dans l'Indostan, de la méthode de compter d'après deux eres, & dont aucune ne

---

» lesquelles on ne regarde, ni les jeux ni l'usage » des liqueurs spiritueuses comme une offense » morale «.

Cette courte explication prouve qu'il est des peines plus sévères infligées sur ceux de la religion des Gentous qui se livrent au jeu & à la boisson.

V. Sect. *Sur les personnes qui ne peuvent point hériter.*

Toute cette section expose des principes semblables en beaucoup de points à ceux de la Grande-Bretagne, & sont d'une si bonne morale, qu'ils méritent la plus grande approbation, & devroient être imités dans toutes les sociétes civiles.

peut être conciliée avec l'ere Chrétienne. Il faudroit fixer une ère commune, & avoir ſur ce ſujet de l'indulgence pour les préjugés des naturels ; mais il eſt néceſſaire que les époques & les dénominations dont on ſe ſerviroit, fuſſent entièrement connues, & en conſéquence naturaliſées dans la langue Angloiſe. Tous les termes techniques dans le langage du pays, qu'on conſerve avec ſoin, devroient être traduits dans tous les écrits Anglois par des mots de la même valeur, au moins autant qu'il ſeroit poſſible. La diviſion compliquée des terres, & le mode embarraſſé de perception, combiné ſeulement pour faire naître le déſordre, devroient être abolis, & l'on établiroit une meſure fixe ſous une dénomination convenableàla qualité des productions, & à la redevance de chaque diſtrict.

On devroit détruire en général tous les règlemens qui tendent à accabler les tenanciers & le peuple, ou à tromper le

le Gouvernement, les propriétaires de terres, ou zemindars.

Auſſi-tôt qu'on auroit adopté un bon ſyſtême pour nos établiſſemens dans l'Indoſtan, les naturels ſeroient convaincus que le Gouvernement Européen regarde enfin leur proſpérité & leur tranquillité comme eſſentiellement unies à la ſienne. La meilleure preuve qu'on pourroit leur en donner, ſeroit d'accorder aux individus une propriété en terres, moyennant des redevances ou l'hommage au Gouvernement, & il faudroit l'accompagner de conditions ſi favorables aux vaſſaux, qu'elles puſſent les encourager à améliorer leurs terres, ſans craindre d'en être dépouillés, &c. (1)

(1) Je ne ſuis pas M. M. dans le plan de réforme qu'il donne ici, pour l'adminiſtration des poſſeſſions Angloiſes dans l'Inde. Très-intéreſſant pour les Anglois, il le ſeroit peu pour mes Lecteurs François. *N. du Trad.*

LETTRE XLVI.

PARMI les nombreux abus qui règnent dans l'Inde, on doit compter la multiplicité prodigieuse de ces Banquiers, de ces Agens de Change, Courtiers, qui sous le nom de Gomastahs, Circars, de Pycars, de Dallols, s'enrichissent immensément en appauvrissant la terre, les manufactures & le commerce. Toujours interposés entre le cultivateur, le manufacturier & le commerçant, ils achètent à bas prix des uns, pour vendre très-cher aux autres. Indépendamment de cet esprit du métier, ils emploient la fraude pour tromper leurs commettants, fraude qu'ils se croyent permise. Ces sang-sues du commerce ont, comme en Europe, pour favoriser leur cupidité, inventé un langage qu'eux seuls entendent, & dont le peuple est toujours dupe.

Frappé de rencontrer par-tout ce jargon myſtérieux des changes, & de la facilité de le ſimplifier, je demandois un jour à un Négociant pourquoi on ne s'empreſſoit pas à rendre intelligible cette langue de commerce; il me répondit : Eh! que deviendrions nous, nous autres Banquiers, ſi le peuple étoit ſi éclairé ? Il feroit lui-même ſes affaires, & les nôtres ſe feroient mal. En entendant cette réponſe, je vis avec douleur que le peuple étoit né par-tout pour être victime de l'oppreſſion du plus fort, & dupe du plus habile que lui.

Les Banquiers de ce pays ont imaginé un autre moyen de ſe rendre néceſſaires, c'eſt de perpétuer la diverſité immenſe des monnoies, & de s'oppoſer conſtamment à leur réduction à un ſeul titre. Cette partie des métaux monnoyés eſt tellement compliquée dans cette contrée, qu'il eſt impoſſible de la poſſéder, ſans l'avoir long-temps étudiée, & ſans une très-grande habitude. De-là vient que

le Cultivateur, le Manufacturier, le Commerçant s'en rapportent à ces Shroffs & Circars, qui les trompent fort adroitement. Ainſi, la néceſſité les introduit dans preſque toutes les maiſons, & l'ignorance des maîtres les fait conſerver. Ils parviennent même à obtenir la plus grande faveur. On a vu Cantoubabou, Banquier de M. Haſtings, poſſéder des baux de ſeigneuries qui montoient chaque année à treize lacs & demi, & il avoit en même-temps des contrats du Gouvernement qui lui rapportoient davantage. Un Gouvernement, un pays, eſt perdu, lorſque les Financiers y donnent des loix, & y ſont les plus conſidérés. Un grand politique l'a dit, & l'état de l'Inde confirme cette vérité.

Je ſuis, &c.

LETTRE XLVII.

A. J. — M. Esqr, à Londres.

Calcutta, ce 20 Novembre 1779.

C'EST un fait notoire, que pour chaque roupie payée au tréſor général de la Compagnie, ſes Receveurs qui ne ſont point ſurveillés, & le grand nombre de Commis & de Harpies qu'elle entretient, qui ſe ſervent de ſon autorité & de ſon nom, pour commettre des extorſions, en reçoivent au moins cinq. En apportant à ce mal un remède efficace, on rendroit la liberté au commerce, on augmenteroit le revenu public, & on mettroit le corps de la Nation à l'abri de la rapacité la plus funeſte.

On devroit faire une réforme générale dans tous les départemens publics,

réforme qui s'étendît non-seulement sur les appointemens & le nombre, mais aussi sur le devoir & l'emploi du pouvoir. Les Conseils subordonnés aux différentes résidences, sont des établissemens très-funestes ; car ils n'ont d'autre objet en vue que celui d'imaginer d'abord les moyens les plus efficaces pour tromper leurs commettans & opprimer la Nation, pour s'enrichir à leur tour, & ensuite de fabriquer quelques mémoires ou lettres spécieuses propres à justifier, ou du moins à jetter un voile sur les actions qui ne peuvent supporter la lumière.

Les Chefs du revenu, & les Collecteurs des districts & provinces, sont encore plus nuisibles, & on peut aisément s'en passer, en établissant une monnoie générale, dont la valeur courante seroit fixée, en rendant la liberté au commerce intérieur, en accordant des terres sous une mouvance à perpétuité, & en fixant la durée & la nature de ces mouvances.

Les fourniſſeurs par contrats ſont une autre eſpèce de voleurs protégés & autoriſés, parce que généralement ils partagent les dépouilles du peuple avec les Chefs de l'adminiſtration. Les ordres ſages & déſintéreſſés de la Cour des Directeurs, à leur égard, ſont ſecrètement éludés, ou même ouvertement mépriſés. On les regarde comme des uſurpations d'hommes qui s'arrogent un pouvoir qui ne leur appartient pas. Les Serviteurs de la Compagnie ſe croyent revêtus, ſinon de la plus juſte & plus légale autorité, du moins d'une autorité très-naturelle. Ils s'en ſervent comme d'un inſtrument pour couvrir tous leurs crimes, & pour arriver à des poſtes élevés. Ils deviennent ainſi des exemples pour les autres, qui, marchant dans le même ſentier corrompu, ſont empreſſés, comme eux, à ſe procurer quelques amis puiſſans, qui tolèrent & protégent leurs fraudes.

Ces maux ſont augmentés par le grand

nombre de jeunes gens qu'on envoie chaque année en qualité d'écrivains ; il n'en faudroit pas la troiſième partie pour exécuter les affaires auxquelles on les emploie ; ſi on les empêchoit d'embraſſer ce genre de vie, avant que leur éducation fût entièrement finie (1), & qu'ils euſſent acquis quelques idées exactes ſur les affaires, & une connoiſſance du monde ; s'ils étoient dirigés par des principes de juſtice, d'intégrité & d'honneur, & que leurs jugemens fuſſent mûris par l'expérience ; la Compagnie & la Nation retireroient quelque avantage de leurs talens & de leurs vertus, tandis qu'eux-mêmes parviendroient plutôt qu'à préſent, à des poſtes élevés dans le ſervice, & feroient plus de pro-

(1) Pour conſerver le rang & l'ancienneté, on admet les Ecrivains à l'âge de ſeize ans ; mais il ſe donnent ordinairement un an au-deſſus de leur âge, & entrent dans cet emploi entre quinze & ſeize ans. *Note de l'Aut.*

grès dans ce grand art d'accumuler des richeſſes, en conſervant une réputation ſans tache, & une conſcience pure. Si on adoptoit cette idée, il faudroit que les appointemens des Ecrivains de la Compagnie fuſſent conformes à leur ſituation & à leurs vues, & aſſez conſidérables pour les empêcher de commettre des actions baſſes & deshonorantes, ou d'être dupes des Agens ſubalternes, des Banyans & des Circars uſuriers. Il eſt évident que les dépenſes de la Compagnie ne ſeroient pas plus conſidérables, ſi on diſtribuoit la ſomme qu'elle emploie à cet effet entre un plus petit nombre de perſonnes, tandis que ſes affaires ſeroient terminées plus promptement, & avec plus d'exactitude & de jugement.

Ce nouveau règlement en entraîneroit probablement bientôt un autre qui ſeroit à tous égards fort utile pour la Compagnie ; je veux dire, de tenir les regiſtres, livres de compte & autres,

dans la langue Angloiſe (1), au lieu de celle du pays, comme on le fait depuis long-temps, même chez les familles particulières. Les ſeuls écrits qui ſoient en Anglois, ſont quelques courts extraits, & quelques traductions des langues du pays.

Ainſi, la Compagnie & les individus ſont à la merci des ſerviteurs naturels, qui ſont ſeuls chargés d'informer de temps en temps leurs Commettans, de l'état de leurs finances, des baux, biens, & de toute eſpèce de propriété; pouvoir que l'Indou, dont la tête eſt froide & profondément réfléchie, s'efforcera de conſerver.

---

(1) Il eſt étonnant que depuis ſi long-temps que les Anglois commercent dans le Bengale, & qu'ils en ſont depuis ſeize ans les Souverains indépendans, il n'y ait dans aucune famille Angloiſe, aucun Serviteur qui entende l'Anglois; & telle eſt la police de cette province, que tous les ſujets de la Grande-Bretagne dépendent indirectement de leur Banyan & de leur Circar, & qu'ils ſont eſclaves de la plus baſſe

LETTRE XLVIII.

ON penſera peut-être que j'ai porté quelques jugemens ſévères ſur les ſerviteurs de la Compagnie. A la vérité, la manière dont la plupart ſe conduiſent, ne permet pas d'en faire l'éloge. Cependant on devroit les excuſer plus facilement à cauſe des fortes tentations qui les ſollicitent de courir après la fortune,

---

claſſe de leurs ſerviteurs. Il en eſt autrement à Madras & à Bombay. *N. de l'Auteur.*

Il eſt à remarquer que pour contredire ce fait, M. Price obſerve que la plupart des Anglois ſavent le Bengali ou l'Indou. Ces deux Auteurs ne ſont pas exacts. Beaucoup de Banyans, de Circars, &c. ſavent aſſez d'Anglois pour s'entendre avec les Anglois; on a même inſtitué des écoles pour faire apprendre l'Anglois aux gens du pays. Mais le nombre des Anglois ſachant le Bengali, n'eſt pas ſi conſidérable. *Note de l'Editeur.*

aux dépens de l'intégrité ; les mêmes circonſtances qui juſtifient en quelques points les foibleſſes & les vices des Serviteurs de la Compagnie, augmentent le mérite de ceux qui conſervent leur vertu toujours pure au milieu d'une corruption générale. La vraie gloire conſiſte à être toujours ferme dans le ſentier de la vertu, malgré les attraits du vice. Sans doute pluſieurs Serviteurs de la Compagnie méritent cet éloge. J'en connois pluſieurs, & je les nomme ici, ſans aucun deſſein de faire naître une idée déſavantageuſe des autres.

M. Brodie de Madras, quoique jeune, & depuis peu d'années au ſervice de la Compagnie, ſemble s'être attiré, par un air aiſé & naturel, un jugement ſain, une grande fermeté, un ſoin infatigable, par ſa probité & par des ſentimens généreux, toute la confiance & l'eſtime des perſonnes de tout rang. Ces talens & ces vertus, jointes à une fermeté hardie, le rendent, à mon avis, propre, au

moyen de *Mooda-Kiſtna*, qui lui ſerviroit d'interprète, à être nommé Ambaſſadeur auprès d'Haïder-Aly, pour le ramener à des ſentimens pacifiques.

J'ai eu l'occaſion de connoître particulièrement les principes honorables qui animent & dirigent M. George Bogle, M. John Shore, M. G. Ducarell, M. Claude Alexander, & M. David Anderſon, de Calcutta. On peut joindre à ces noms ceux de M. Herbert Harris, Samuël Touchell, & John Mackenzie.

M. Bogle s'eſt fait honneur dans ſon ambaſſade vers le Lama du Thibet; la lettre de réſignation qu'il écrivit lorſqu'il ſe trouva incapable de remplir les fonctions de ſon emploi de Commiſſaire des procès de la Compagnie à la Cour ſupérieure, à cauſe des procédés illégaux de la part des Juges; & la connoiſſance exacte qu'il avoit des revenus, des loix & des douanes des poſſeſſions de la Compagnie dans le Bengale, doivent le faire regarder comme

un de ſes plus habiles Serviteurs ; mais ſes liaiſons avec M. Haſtings, l'ont affermi dans l'idée qu'un pur deſpotiſme entre les mains d'un individu dont le pouvoir ſeroit illimité, eſt la ſeule manière par laquelle on peut gouverner l'Inde.

M. Shore, M. Ducarell, & M. Anderſon ont acquis une connoiſſance ſi exacte des revenus des Provinces de l'Indoſtan, & du caractère, des coutumes, des mœurs des habitans, que quelque changement qu'eſſuie l'adminiſtration, la politique ſaine & le bon ſens doivent les faire conſerver. M. Alexander, qui par ſon intégrité inébranlable & une connoiſſance exacte des comptes, eſt parvenu à l'emploi important qu'il occupe actuellement, de Commiſſaire général des comptes de l'armée, eſt digne, d'une confiance illimitée, & capable de rendre de grands ſervices, ſur-tout dans des ſujets qui exigent des vérifications & une connoiſſance exacte des comptes. Ce ſeroit commettre une injuſtice, que de

paſſer ſous ſilence les talens diſtingués & l'intégrité inébranlable de M. Charles Grant, premier Secrétaire du département du commerce. Si ce particulier a quelque tort, c'eſt dans la ſévérité de ſa vertu & ſa délicateſſe ſcrupuleuſe ſur le droit & l'injuſtice. Tout le bien qu'a fait ce département a été involontaire de la part de ſes membres, & ne fait honneur qu'au Secrétaire.

Je ſuis, &c.

LETTRE XLIX.

A J.—M.—Esqr. à Londres.

Calcutta, ce 3 Décembre 1779.

LA Compagnie des Indes Orientales avoit de fausses idées touchant le commerce que ses établissemens de l'Orient font sur la mer Rouge & le Golfe Persique, lorsqu'elle engagea le Gouvernement & le Ministre de la Porte Ottomane de fermer le commerce avec la mer Rouge, & autant qu'il seroit possible, celui que Bassora & Bagdad faisoient à Alep & à Smyrne. Sans doute elle croyoit que ce commerce seroit nuisible à ses ventes en Europe, & au commerce de la Compagnie du Levant; mais aucune appréhension ne fut jamais plus mal fondée. Qu'on examine

les

les ventes de la Compagnie & les enregiſtremens à la Douane de Londres, pour fixer la quantité & la qualité des marchandiſes de l'Inde exportées au Levant & à la côte de l'Afrique, ſituée ſur la Méditerranée; & enſuite qu'on les compare avec la quantité & la qualité des marchandiſes que l'Inde envoie dans le Golfe & la mer Rouge. Cette comparaiſon prouvera clairement que la Compagnie s'eſt trompée, & ſans doute elle la fera revenir de ſon erreur. La France & le Danemarck, maîtres de preſque tout le commerce de l'Afrique qui ſe fait par le détroit de Gibraltar, peuvent au moyen du voiſinage de l'une, du commerce ſoutenu de l'autre, & de la liberté d'importation de toutes les deux puiſſances, peuvent, dis je, vendre à plus bas prix que la Compagnie du Levant, toutes les marchandiſes de l'Inde. C'eſt pourquoi, à moins que cette dernière ne puiſſe monopoliſer actuellement toutes les lettres-de-change qui ſe négo-

cient à Marſeille, Ville-Franche, Gènes, Livourne, Veniſe, & autres Etats méridionaux, ſur les Royaumes ſeptentrionaux, & toutes les Villes commerçantes de l'Europe, idée qui choque l'inſtitution de cette ſociété, il n'eſt point probable que la branche de commerce qui ſe fait directement de l'Inde à Moka, Jedda, Suez & Baſſora, puiſſe nuire viſiblement aux profits de cette Compagnie. Les objets avec leſquels les remiſes ſont faites à l'Angleterre pour les denrées exportées de l'Inde dans la mer Rouge & le Golfe Perſique, ſont des lettres-de-change, de l'or de Veniſe, & des écus Eſpagnols & Allemands : & on ne dit pas que les retours aux Indes ſoient nuiſibles en quelque point. C'eſt donc une queſtion politique à examiner, ſi par la ſuite il ſera avantageux pour la Grande-Bretagne que la Compagnie du Levant jouiſſe de nouveaux priviléges excluſifs, leſquels, ſans rapporter le moindre profit à la Nation Angloiſe,

gênent le commerce de l'Inde, & tendent directement à en détruire une branche.

Juſqu'à ces derniers temps, l'Inde a envoyé conſtamment chaque année de ſes productions dans la mer Rouge & le Golfe Perſique, pour la valeur d'environ 350,000 liv. ſterl. qu'elle échange pour de l'argent, & autres objets qui n'ont aucun rapport eſſentiel avec le commerce de la Compagnie, ou les manufactures de l'Angleterre (1). Les autres retours ſont des remiſes des acquiſitions des individus à la Grande-Bretagne, & conſéquemment procurent un avantage réel à la Nation. Il eſt évident que l'importation des métaux précieux dans l'Inde eſt eſſentielle à ſa proſpérité. Les objets deſtinés à la con-

(1) On peut compter ſur la vérité des calculs & des faits contenus dans cette lettre. Car M. Price nous apprend dans ſa brochure, qu'il en a fourni les matériaux à l'Auteur. Cet Anglois a fait pendant trente ans ce commerce. *Note de l'Editeur.*

ſommation, ou néceſſaires pour les manufactures, & qu'on auroit été obligé d'acheter des étrangers, en les payant en eſpèces, doivent être regardés par la Nation, comme ſi les retours étoient faits uniquement en métaux précieux; il en faut excepter ce qui eſt pour l'Angleterre.

Outre les avantages que tous les Etats commerçans retirent de la navigation, & le profit que leur procurent les échanges, par un calcul modéré, on peut compter que les ventes faites ſur les Golfes, rapportent depuis vingt juſqu'à vingt-cinq pour cent, profit net, ſi les denrées de l'Inde ſont judicieuſement vendues. De cette manière, on établiroit un marché annuel pour la ſomme de cinq cents mille livres ſterling; & on obtiendroit en faveur de la Compagnie Angloiſe, une balance réelle dans des places où l'autorité publique avoit défendu & arrêté le commerce. — Il eſt important pour la Compagnie desIndes Orientales,

& digne du gouvernement, de rétablir ces branches de commerce d'après un ſyſtême nouveau & plus étendu. Après beaucoup de perquiſitions & de réflexions, on a formé ce ſyſtême idéalement ; & on peut aſſurer qu'on pourroit aiſément le réduire en pratique, qu'il ſeroit avantageux pour la Compagnie, enrichiroit les individus, & augmenteroit en tout point la proſpérité des poſſeſſions de l'Angleterre dans l'Inde.

Comme le commerce entre l'Inde & les contrées ſituées à l'Orient du Cap de Bonne-Eſpérance, eſt auſſi libre aux individus qu'à la Compagnie, depuis très-long-temps ſes ſerviteurs l'ont fait, ſoit pour eux, & par eux-mêmes, ou par d'autres individus, qui s'appellent Négociants libres, & Navigateurs libres. Les variations & l'incertitude d'un commerce reſtreint par le pouvoir arbitraire d'une Compagnie excluſive, & d'un gouvernement deſpotique, ſont trop ſenſibles, pour ne pas ralentir l'ardeur même des

plus hardis ſpéculateurs en commerce; cependant, des Négociants libres ayant à combattre une foule d'inconvéniens, ont haſardé leurs fonds dans ce commerce périlleux; & ils ſeroient parvenus à leur but en dépit de tous les obſtacles, s'ils n'avoient pas été arrêtés par l'injuſtice du pays même qui devoit recueillir le fruit de leurs travaux & de leur induſtrie.

On devroit donner à tous les ſujets de la Grande-Bretagne qui font un commerce à l'Orient du Cap de Bonne-Eſpérance, tous les encouragemens qui ſont d'accord avec la ſaine politique. Cependant on devroit établir des limites pour les Négociants libres, dans quelques branches de priviléges & de commerce intérieur, comme dans la manière d'acheter les marchandiſes du pays. Ce ſyſtême eſt néceſſaire, pour prévenir les abus dont on s'eſt ſi juſtement & ſi généralement plaint, tels que la dégradation dans les qualités, ſuivie de l'augmentation des prix des marchandiſes. On ne devroit

point ſe plaindre de cette reſtreinte, en conſidérant que les Commerçans libres ſont exempts des taxes ordinaires, & que jouiſſant du profit du gouvernement civil & militaire, ils n'ont aucune part aux paiemens de leurs charges. Il faudroit ſur-tout établir des règlemens ſtricts pour leur navigation. On ne devroit jamais leur permettre de commercer ſans paſſe-port, au-delà des limites des états de la Compagnie.

LETTRE L.

A J. — M. — Esqr. à Londres.

Calcutta, ce 6 Décembre 1779.

C'EST agir également contre la juſtice & la politique, d'accorder aux étrangers des priviléges plus conſidérable qu'aux naturels du pays (1); cependant on laiſſe aux François la liberté la plus illimitée de commercer, & d'amaſſer de grandes fortunes dans les territoires de la Compagnie (2) dans l'Inde, tandis

(1) Voilà des maximes affreuſes en politique, que les bons Ecrivains ne doivent point ſe laſſer de réfuter, de détruire; parce qu'elles tendent à reſſuſciter la guerre, à créer des haines éternelles dans la famille du genre humain. *N. de l'Edit.*

(2) Les François s'enrichiſſent dans l'Inde ſur leur territoire, & non ſur celui des Anglois, Chandernagor leur appartient au même titre que Calcutta aux Anglois. *Note de l'Edit.*

même que leur Nation eſt en guerre avec la Grande-Bretagne, & tandis qu'ils ſacrifient à l'inimitié de leur patrie, l'alliance momentanée due à un Gouvernement par lequel ils ſont favoriſés d'une manière ſi ſingulière. On offre de ſi grands avantages dans le commerce, aux Suiſſes, aux Allemands, aux Portugais, Arméniens & autres peuples, qu'ils acquièrent bien vîte des richeſſes, qu'ils vont dépoſer enſuite dans leur patrie; ſi les Anglois étoient également favoriſés, ils amaſſeroient dans bien peu de temps de grandes fortunes, & en enrichiroient la Grande-Bretagne (1).

---

(1) Je trouve dans M. Price un paragraphe ſur cet article, qui fera ſans doute plaiſir aux Lecteurs. — Il y a cinq factoreries Européennes dans l'eſpace de vingt milles ſur les bords du Gange, Hougly ou Bandell, appartenant au Portugais, Chinſurah aux Hollandois, Chandernagor aux François, Strampore aux Danois, & Calcutta aux Anglois. Toutes ces Nations tiennent leur droit de firmans

Il eſt clairement avantageux pour un pays, que les étrangers & les habitans qui y ſont fixés vivent dans l'abondance

---

du grand Mogol. Les villes Hollandoiſe, Françoiſe & Angloiſe ſont vaſtes & peuplées. En temps de paix, leurs habitans Européens ſe mêlent enſemble, & ſemblent ne faire qu'une grande famille, comme ſous les Patriarches. Leurs comédies, leurs maſcarades, leurs clubs, leurs bals publics, ſont ouverts aux habitans des trois établiſſemens. Quand un vaiſſeau y arrive de l'Europe, chacun eſt libre d'y acheter ce qui lui plaît, & par-tout vous pouvez être régalé d'un pot de bière, d'une bouteille de vin François, d'une tranche de fromage Anglois. Au nom de Dieu, pourquoi en ſeroit-il autrement ? Les habitans de ces trois Nations ne ſe fréquentent-ils pas en Europe, lorſqu'ils ſont en paix. Cette fréquentation même produit de bons effets. Les jeunes gens danſant & folâtrant enſemble, s'aiment inſenſiblement les uns & les autres. Les François défendent à leurs domeſtiques d'épouſer des proteſtantes, les Anglois empêchent les leurs d'épouſer des catholiques. Mais l'amour franchit toutes les barrières. Les amans ſe donnent rendez-vous à Chinſura. Ils y ſont mariés par le Miniſtre Hollandois. Qu'y a-t-il à faire après ? Faut-il que les Compagnies renvoyent ces jeunes gens, parce qu'ils ont obéi à la nature ? qu'elles les réduiſent à la misère & à la mendicité ? Pendant trente ans de ſéjour dans l'Inde, je n'ai entendu parler que de ſept à huit mariages de contrebande, & les malheureux

& d'une manière libérale ; parce qu'ainſi, au moyen d'une circulation libre de la monnoie, on encourage le manufacturier & le laboureur.

Les Anglois ſont diſtingués pour leur libéralité & la profuſion qu'ils mettent dans leur manière de vivre (1) dans leur patrie, ainſi que dans les pays étrangers ; tandis que les étrangers ſont généralement remarqués pour leur avarice & leur parcimonie, qui va juſqu'à la baſſeſſe ; en ſorte que la Nation chez laquelle ils amaſſent leurs fortunes, recueille bien

---

furent congédiés. Abominable tyrannie ! Middelbourg en Zélande, Oſtende en Flandres, Dunkerque en France, ſont exactement dans les mêmes cas. N'eſt-il pas affreux de vouloir s'oppoſer à de pareils moyens, qui peuvent éteindre inſenſiblement l'antipathie des Nations. — Prices obſerv.— pag. 63. *Note de l'Edit.*

(1) On le ſait, & c'eſt une folie des Anglois, de vouloir dépenſer tout ce qu'ils gagnent ; mais cette folie eſt-elle une raiſon pour enchaîner les François plus ſages. *Note de l'Edit.*

peu d'avantages d'avoir fourni à leurs beſoins modiques, &, à la fin, a la douleur de les voir emporter de grandes ſommes d'argent, qu'ils vont dépenſer dans leur patrie.

La trahiſon & l'ingratitude des étrangers qui jouiſſent de priviléges extraordinaires ſous la conſtitution de la Compagnie des Indes Orientales, ſont généralement connues : & la conduite de MM. Bolts, Chevalier, Somro, Pollier, Moneron, &c. (1) en a donné des preuves ſi frappantes, qu'on ne doit pas s'étonner de ce que les réſolutions

(1) M. Price lui-même juſtifie ainſi ces étrangers : Ni Sumro, ni MM. Chevalier & Monneron, ne doivent aucune foi à la Compagnie, excepté celle de priſonniers de guerre. Le Major Pollier étoit un Suiſſe au ſervice de la Compagnie, que l'on a forcé de quitter le ſervice : la Compagnie ne feroit qu'un acte de juſtice en le rétabliſſant. Elle l'a réadmis au ſervice en 1782, & créé Lieutenant-Colonel. Quant à M. Bolts, une branche de la légiſlation l'a juſtifié, & même ſuivant les loix de ce pays, la Compagnie l'a outragé injuſtement. *N. de l'Edit.*

les plus ſecrètes priſes à Calcutta & à Madras, avant la priſe de Chandernagor, & le ſiége de Pondichery, parvinſſent à la connoiſſance des deux Gouverneurs François, en auſſi peu de temps que ſi quelque diligent Harcarah avoit été chargé de la commiſſion. L'abus eſt encouragé par la violation méditée d'un ordre de la Compagnie, qui défend à ſes ſerviteurs de l'Inde d'épouſer des femmes d'un pays étranger, ou de la religion Romaine. Deux Membres du Conſeil de Madras, ont épouſé deux Françoiſes, proches parentes du Gouverneur Law, & catholiques très-ſtrictes.

Un Membre du même Conſeil dernièrement ſuſpendu, eſt marié avec une dame de la même famille; & pluſieurs autres particuliers attachés à cette préſidence, ont contracté de pareilles liaiſons; le Gouverneur général, M. Haſtings, a donné dans le Bengale un exemple du même genre; & pour ren-

dre cette coutume générale, il a fait épouſer des étrangères à deux de ſes parens.

On peut affirmer que tous les maux occaſionnés par l'adminiſtration de M. Haſtings dans le Bengale, doivent être attribués à ces liaiſons ; que l'avis donné à M. Chevalier, la veille de la priſe de Chandernagor (1) ; la permiſſion dangereuſe accordée à ce même Gouverneur, après avoir été fait priſonnier à

(1) On a avec adreſſe fait courir le bruit, que M. Chevalier étoit dans ſa maiſon de Ghyrotty, lorſque le Colonel Dow y entra, & que Madame Chevalier trouva le moyen de l'en faire ſortir. — Rien n'eſt plus faux. Deux ſerviteurs de la Compagnie, qui jouiſſoient de ſa confiance, & qui étoient favoris particuliers de M. Haſtings, conférèrent avec lui ce même jour ſur quelque affaire ſecrète juſqu'à deux heures du matin ; & lorſque le Colonel Dow entouroit la maiſon de Ghyrotty, M. Chevalier étoit caché chez un domeſtique fidèle, dans Chandernagor, à trois milles de diſtance, & avoit avec lui des papiers, leſquels, s'ils euſſent été découverts par le Colonel Dow, auroient probablement mis au jour les preuves d'une conſpiration fatale. *Note de l'Aut.*

Catack (1), de s'embarquer pour la France, par la route la plus courte en paſſant par la mer Rouge (2) & pluſieurs procédés mal entendus, eurent la même origine.

La conduite ouverte de la maiſon Portugaiſe de MM. de Caſtro, Pelling & Detrie, comme Agent de M. Bolts, pour fournir à ſon comptoir de Niccabar, & autres établiſſemens, malgré les ordres poſitifs de la Compagnie, ainſi que la part qu'ils ont eue aux manœuvres imaginées pour jetter le Nabab

---

(1) M. Haſtings, loin d'être blâmé de ſa conduite douce & humaine envers les François, doit être loué. Il ne lui étoit pas difficile de ſe ſaiſir de Chandernagor. Mais une fois maître de cette place, il devoit avoir pour les François les égards qu'inſpire l'humanité, jointe à d'anciennes liaiſons. Pendant la paix, M. Haſtings voyoit M. Chevalier, & n'en défendoit pas moins les intérêts de ſa Compagnie. MM. veut-il donc nous replonger dans la barbarie des Sarmates ? *N. de l'Edit.*

(2) Nous ſommes autoriſés par M. Bolts à aſſurer que ces faits ſont faux. *N. de l'Edit.*

du Carnate dans l'embarras, prouvent encore la mauvaiſe politique d'accorder des priviléges plus étendus aux étrangers qu'aux ſujets de la Grande-Bretagne (1). Le nom proſtitué de M. de Souza, dont on s'eſt ſervi pour tromper le Gouvernement Anglois, dans des affaires qui avoient rapport aux eſcadres du Roi dans l'Inde; le plan que concertèrent MM. Belſecombe,

(1) M. Elliot, quoique juſtement favoriſé de M. Haſtings & de tous ceux qui connoiſſoient ſes talents & ſes qualités admirables, avoit trop d'honneur pour ſavoir le ſecret de la manière dont s'échappa M. Chevalier; autrement il n'auroit pas haſardé ſi imprudemment ſa propre ſûreté, ni ſacrifié ſa vie, pour l'empriſonnement de M. Chevalier. — Il l'envoya à Calcutta, comme une acquiſition de la plus grande importance, pour la paix & la ſûreté des poſſeſſions de la Compagnie Angloiſe dans l'Inde. Mais les mêmes motifs qui firent ſauver M. Chevalier de Ghyrotty, & les ſentimens d'affection d'une dame pour une autre dame, lui procurèrent le moyen de paſſer promptement en France par la mer Rouge, dans un vaiſſeau François, ſous pavillon Danois, chargé d'argent & de marchandiſes à ſon propre compte, & à celui de M. Moneron. *N. de l'Aut.*

Moracin,

Moracin & M. de Larche, au cas de la réduction de Pondichery, pour faire paſſer les nouvelles de l'Inde; la facilité qu'offrit la maiſon de M. Guinett, Chirurgien François, fixé à Madras, pour faire ſavoir à Pondichery ce qui ſe paſſoit au Fort Saint-George; la protection & la faveur imprudente accordée à M. Salabert, Officier François, à qui M. de la Brillane de l'Iſle de France, procura des lettres de recommandation, de la part de Mad. F. — par ſes amis de Madras, au moyen deſquelles, & de l'accès facile qu'il avoit dans les familles des Membres du Conſeil, qui étoient mariés avec des Françoiſes, il eut la permiſſion de voir les fortifications, & il ſe procura des lettres, avec le même deſſein, pour Anzengo, Tellichery & Bombay (1); telles ſont les

(1) Ses deſſeins furent déconcertés dans cette ville, par la pénétration du bruſque M. Homby, qui lui ordonna de ſe retirer bien promptement. *N. de l'Auteur.*

circonſtances les plus frappantes de l'imprudente indulgence qu'on a eue pour les étrangers dans les Provinces de l'Indoſtan ſous la domination de l'Angleterre. M. Salabert retourna à Mahé, pour joindre M. Saint-Lubin & Haïder-Aly. Enſuite il ſe déguiſa, & accompagna le Capitaine Rozell juſqu'à Négapatnam & Tranquebar ; il arriva à Pondichery dans le temps que cette ville étoit aſſiégée, d'où il s'embarqua dans la *Pourvoyeuſe*, pour ſe rendre à l'Iſle de France.

C'eſt ici le lieu de donner l'hiſtoire de M. Moneron, & le tableau de ſa conduite. J'ai déja dit qu'il avoit accompagné M. Chevalier ſur la mer Rouge. Il eut moins de difficulté à ſe procurer un paſſage, par le moyen d'un réfugié, ayant une maiſon de commerce à Londres, que n'en auroit eu un ſujet loyal de la Grande-Bretagne, ſur un vaiſſeau de la Compagnie. Cette maiſon lui fournit de l'argent, des marchandiſes, un crédit, de quoi elle ſe repent sûrement à préſent.

Poſſédant de grands talens & de l'adreſſe, il devint bientot favori de M. Chevalier & ſon confident : ces mêmes qualités, jointes à une connoiſſance de la langue Angloiſe, & à d'autres connoiſſances utiles, lui procurèrent à Calcutta une réception avantageuſe. Son frère fut choiſi pour être envoyé dans le vaiſſeau du Duc de la Vrillière, comme député néceſſaire, ſous le nom de Subrécargue, à Pondichery & à l'Iſle de France. On lui permit, en faveur de M. Chevalier, de l'accompagner ſur ſa parole par la mer Rouge en France, à condition qu'ils paſſeroient enſuite comme priſonniers de guerre en Angleterre. Il équipa un grand ſenau, ſous des paſſeports & des pavillons Danois, quoiqu'il lui appartînt réellement ; il le chargea d'argent & de marchandiſes convenables pour les marchés de Suez, de Jedda & de Moka ; & ils s'embarquèrent enſemble, avec des paſſe-ports & des lettres de ſauf-conduit, qu'ils tenoient

du Gouverneur général (1) Il eſt plus que probable qu'ils touchèrent à Mangalore ou Choul, ſur la côte de Malabar, pour conférer avec Haïder-Aly & les Marattes, ainſi qu'avec M. Saint-Lubin (1); ce qui empêcha ſans doute le vaiſſeau de monter au-delà de Jedda, dans la mer Rouge, avant que la mouçon ſoufflât du côté du Nord. Ce fut dans cette ville que ſe ſéparèrent les deux amis; M. Chevalier, dans le deſſein d'aller à Verſailles pour faire part de ſes projets ſur l'Inde; & M. Moneron, pour retourner aux Indes, plutôt pour faire de nouvelles découvertes, & pour les communiquer, que pour y

(1) MM. Francis & Wheeler s'opposèrent fortement à cette démarche dans le Conſeil. *Note de l'Auteur.*

(2) Ce fait eſt faux, & on doit voir en général une grande partialité dans tout ce récit; d'après les paroles même de l'Auteur, le Juge le plus ſcrupuleux ne trouvera rien de condamnable, ni dans ces François, ni dans M. Haſtings. *N. de l'Edit.*

établir ſa famille, ou vendre ſes marchandiſes. Il eſt vrai qu'il avoit liquidé la plupart de ſes poſſeſſions dans l'Inde, avant de quitter ce pays.

Il chargea ſon ſenau en retour, toucha à Négapatnam & à Ceylân, où il fit quelques achats, entra dans l'Houghley, & débarqua ſa cargaiſon, qu'il vendit ouvertement à un Négociant de Calcutta. Pour mettre ſa vie à l'abri de tout danger, en cas qu'il fût découvert, après avoir fait un ſerment d'allégeance, il paſſa pluſieurs fois librement dans les établiſſemens Anglois, Hollandois & Danois du Bengale, ſans demander aucune protection, ni ſe qualifier priſonnier de guerre. Pendant cet intervalle, il fut à portée de connoître les diſpoſitions hoſtiles de toutes les provinces de l'Indoſtan envers les Anglois, l'état déplorable de leurs finances; & conclut que c'étoit-là le moment pour que la France mît en exécution ſon projet de joindre les troupes qui étoient

en garniſon à l'Iſle de France, à celles d'Haïder-Aly & des Marattes, pour regnagner dans l'Inde un pouvoir plus étendu que ne l'avoit jamais eſpéré M. Dupleix. Un Anglois qui n'avoit aucune liaiſon avec la Compagnie, apprit qu'un vaiſſeau acheté au nom d'un Négociant Portugais de Calcutta, alors en chargement de riz & d'autres proviſions, pour aller à Tranquebar, ſur la côte de Coromandel, dans lequel devoient s'embarquer, comme paſſagers, M. Moneron & ſa famille, apprit dis-je, que ce vaiſſeau appartenoit à ce même M. Moneron, auſſi-bien que la cargaiſon, & qu'il devoit aller directement à l'Iſle de France. Il en parla pluſieurs fois aux amis de M. Haſtings, & à quelques autres Membres du Conſeil ſupérieur. Lorſque le vaiſſeau fut deſcendu dans la rivière en deça de Calcutta, M. Moneron fut enfermé dans ſa maiſon à Chandernagor : mais quoique le vaiſſeau nommé le *Swallow*,

de ſeize canons, compoſé de cent hommes d'équipage, fût en rade à Cudgerry, prêt à s'emparer du ſenau, au premier ſignal, on le laiſſa paſſer & aller juſqu'à l'Iſle de France. Car on a ſu qu'il n'avoit point touché à Tranquebar, ni à aucune partie de la côte.

Les Etats qui ſont en guerre devroient toujours traiter les priſonniers non-ſeulement avec humanité & honnêteté, mais auſſi avec toute l'indulgence qui peut ſe concilier avec la prudence & la politique. Cette loi d'humanité a cependant été violée dans l'Inde. Les Serviteurs de la Compagnie ſe ſont écartés du caractère naturel des Anglois, en ſe conduiſant dans quelques occaſions avec avarice & malhonnêteté, tandis que dans d'autres cas ils ont accordé les faveurs les plus importantes aux ennemis de leur Nation. La manière polie avec laquelle le Gouverneur Chevalier fut traité, & envoyé dans ſa patrie par la route la plus sûre, ſans doute pour con-

certer en France, la manière de reprendre poſſeſſion de l'Inde, tandis que Madame Chevalier voulut bien braver tous les dangers & les fatigues d'un long voyage, dans un vaiſſeau Danois, en doublant le Cap de Bonne-Eſpérance (1),

(1) M. Chevalier acquit des richeſſes, & ce qui eſt encore plus important, la connoiſſance de la politique, des mœurs, du caractère & des langues des différents peuples de l'Indoſtan, dans l'emploi d'agent qu'il remplit, avec une indulgence extraordinaire de la part des Anglois, Membres du Conſeil de Calcutta. Il n'avoit pas été au ſervice de la Compagnie Françoiſe, ou de la Couronne, depuis la priſe de Chandernagor, par l'Amiral Watſon & Lord Clive; mais le Gouverneur Law découvrit bientôt ſes talens & ſes connoiſſances, & avec un vrai zèle patriotique, il réſolut de les employer, prévoyant bien tous les avantages qu'en pouvoit tirer la France: M. Chevalier, profitant de ſes richeſſes, en employa ſagement une partie pour appuyer la recommandation du Gouverneur Law; en ſorte qu'il entra bien vîte au ſervice du Roi, & fut élevé auſſi vîte au ſecond poſte dans l'Inde. Un génie entreprenant, une ame ambitieuſe, & le déſir ardent de remplir les eſpérances qu'il avoit conçues, concoururent à exciter ſon activité, & à ſoutenir ſa perſévérance. La priſe imprévue de Chandernagor, & une pareille tentative ſur ſa maiſon de Ghyrotty, ne le privèrent pas des matériaux qu'il avoit amaſſés. Il fut fidèlement aidé pour les

& la permiſſion qui fut accordée à M. Moneron; les penſions doublées avec oſtentation des penſionnaires François de Chandernagor ; ce qui fit qu'en moins de ſix mois, ces penſionnaires doublèrent les loyers de leurs maiſons, pour des Anglois qui deſiroient profiter de la ſalubrité d'un air & d'une ſituation ſi ſupérieurs à ceux de Calcutta ; la liberté illimitée accordée aux François, d'aller & venir dans tous les endroits quelconques, & conſéquemment de communiquer l'état des affaires gé-

---

mettre en ſûreté, ainſi que ſa perſonne; & un homme remarqué généralement par ſon air peu prévenant, & par la gaucherie répandue dans toute ſa perſonne, dans ſon attitude & ſa converſation, lorſqu'il étoit en compagnie, acquit comme par inſtinct, à cette occaſion, au grand étonnement de l'Inde, le ton & la politeſſe d'un François.

M. Haſtings ſe mit à la torture pour obliger M. Chevalier, & favoriſer ſes vues, ainſi que celles de la France, malgré les avis de ſes Collègues ; & malheureuſement comme chef, il poſſédoit l'influence & deux voix. *Note de l'Auteur.*

nérales & particulières de l'Inde par le canal des Danois, Hollandois & Portugais, aux Marattes, Haïder-Aly, à l'Iſle de France & à la France, communication dangereuſe par ſes ſuites; la malhonnêteté inutile & groſſière montrée au Général Bellecombe, lorſqu'il étoit priſonnier à Madras; la ſuſpenſion des alimens ſtipulés par la capitulation en faveur des Officiers civils & penſionnaires de Pondichery, alimens qui ne leur ſuffiſoient même pas pour s'entretenir eux-mêmes, à plus forte raiſon, leurs femmes, leurs enfans, leurs mères, ſœurs, alors à bord du ſenau le *Laconia*, & qu'ils ne vouloient pas laiſſer dans la misère pour aller à l'Iſle de France; ces circonſtances, dis-je, jointes à pluſieurs autres, prouvent que l'hoſpitalité a ſouvent été violée, & quelquefois portée à l'excès, par les Anglois.

Mais la manœuvre militaire de Sir Eyre Coote, & le conſentement du

Conſeil de Madras, pour enrôler au ſervice de la Compagnie, des priſonniers de guerre alors en capitulation, qui étoient ſujets naturels du Roi de France, prouve encore plus l'ignorance militaire de l'un, & l'ignorance politique de l'autre.

M. Bellecombe, voulant obtenir quelques conditions favorables, étendit ſes demandes en quarante-ſept articles, qu'il auroit pu réduire au quart. Parmi quelques articles ſuperflus, il ſtipula, qu'on ne ſéduiroit pas les priſonniers de guerre, pour les enrôler au ſervice de la Compagnie Angloiſe. Sans doute qu'en faiſant cette condition, il ne comprenoit pas les Allemands, Suiſſes, Brabançons, & autres peuples qui n'étoient point ſujets naturels de la France; on n'auroit jamais pu croire qu'il voulût l'étendre ſur les priſonniers capitulants, nés en France. Les premiers avoient certainement la liberté de s'enrôler, parce que du moment qu'ils ſe ren-

doient, ils étoient détachés de l'allégeance momentanée qu'ils devoient à la France. Les derniers ne pouvoient pas ſe faire enrôler dans une armée Angloiſe, parce qu'ils étoient liés au Roi de France par une allégeance naturelle & inviolable.

Nous avons, dans la conduite de M. Bellecombe, une preuve frappante, qu'une complication de loix inutiles produit des effets contraires au but que l'on ſe propoſe. Le Général crut qu'il étoit néceſſaire, par une ſtipulation expreſſe, d'empêcher les Anglois de ſéduire les priſonniers, pour les enrôler à leur ſervice; le Général Anglois crut ne pas violer cette condition, en enrôlant les priſonniers qui n'avoient pas été débauchés, mais qui s'offroient volontairement comme recrues. Cependant, en enrôlant des priſonniers François, il violoit les loix des Nations, & il commettoit en même-temps un acte d'inhumanité, en mettant ces gens

ignorans & abuſés dans le cas des déſerteurs & des traîtres, ce qui les expoſoit à perdre la vie, ou à un banniſſement perpétuel de leur patrie.

La préférence qu'on accorda à ces traîtres, leur arrivée à Calcuta, ſur des troupes Européennes régulières, comme un moyen de s'aſſurer leur attachement, fit naître de forts ſoupçons, ſur leur fidélité, à leurs Maîtres & Commandans. J'avoue que ces ſoupçons n'étoient pas ſans fondement. J'oſe prédire que la ſupériorité accordée à ces traîtres, ne ſuffira pas pour les empêcher de commettre un ſecond acte de perfidie. Peut-être étoit-ce une démarche politique de la France de les faire enrôler à notre ſervice; & certes ce n'étoit point une mauvaiſe politique de placer au milieu de l'Indoſtan des troupes qui pouvoient faire paſſer les nouvelles. Je préſume que vous ſoupçonnerez cette conjecture, d'être un peu imaginaire. J'avoue que la rafinement en politique eſt ſouvent une

ſource d'erreurs. Mais les vues politiques de la France étant très-profondes, ſi nous nous en occupons, il eſt néceſſaire de les pénétrer à fond.

Je ſuis, &c.

LETTRE LI.

A J. — M. — Eſqr. à Londres.

Calcutta, ce 9 Décembre 1779.

CE fut l'oppreſſion ſeule qui cauſa dans le Carnate une dépopulation énorme, & par conſéquent la diminution de ſon produit. Les revenus immenſes du Nabab, qui conſiſtent, y compris la conquête du Marrawar, & tous les autres tributs appartenans à la Nababie, qui de ſon temps même, montoient à quarante huit ou cinquante lacks de pagodes, ce qui fait environ

2,000,000 livres ſterlings, montent actuellement, année courante, depuis trente juſqu'à trente-deux lacks, ou environ 1,200,000 livres ſterlings. Quelques-uns croyent qu'ils ne montent pas à vingt lacks de pagodes. Ces réflexions triſtes par elles-mêmes, le ſont encore davantage, lorſque l'on conſidère que la dépopulation du Carnate, & la pauvreté du Prince ont enrichi les Etats d'un ennemi invétéré (1), & ont augmenté ſon armée de troupes accoutumées à ſervir ſous des Officiers Anglois au ſervice du Nabab.

Les domaines du Rajah de Tanjaour, la contrée la plus riche entre Kiſtna & le Cap Comorin, & à laquelle on peut, à tous égards, donner le titre de clef & de ſoutien de ce pays immenſe, produiſoient annuellement, avant la dernière révolution & l'infraction de la foi

(1) Haïder-Aly-Khan. *Note de l'Auteur.*

publique, un revenu de dix-ſept à vingt lacks de pagodes; mais depuis qu'on les a livrés au Rajah, c'eſt avec difficulté qu'on en a tiré dix ou douze lacks.

Il n'eſt point de perſonnage dans l'Inde, qui ait été dépeint avec plus de partialité, ſoit par ſes ennemis ou ſes partiſans, & dont la conduite ait été ſi injuſtement déchirée, que le Nabab du Carnate. Ce Prince doit ſa grandeur & l'exiſtence de ſa famille à la Grande-Bretagne. Il en a donné de grandes marques de reconnoiſſance, non-ſeulement à la Compagnie des Indes, mais aux particuliers même de l'Angleterre.

D'un autre côté, il n'eſt pas moins vrai que la Compagnie Angloiſe doit en grande partie ſes ſuccès à l'attachement, la fidélité & l'amitié du Nabab; à ſes richeſſes, à ſon crédit, qu'il prêta ſi généreuſement à la Compagnie de ſes Etats, lors de ſa détreſſe, à ſes conſeils prudents, & ſon influence, lorſqu'elle

lorſqu'elle n'avoit ſur l'Inde que des idées obſcures & ſuperficielles. — La Compagnie a toujours rendu juſtice au mérite du Nabab, dans les papiers qui ſortent de ſes bureaux, lorſqu'elle n'étoit pas guidée par des préjugés ; mais éloignés des lieux où ſe paſſoient les évènemens, & trompés par leurs ſerviteurs intéreſſés à leur repréſenter les faits d'une manière fauſſe, mais ſpécieuſe, les Directeurs condeſcendirent ſouvent à des actes d'iniquité & à des crimes qui, dans tout autre cas, auroient révolté leur eſprit.

Tantôt trompé, deshonoré & inſulté ; tantôt amuſé, flatté, favoriſé, & exalté ; il n'eſt point étonnant que le Nabab ſoit devenu méfiant, craintif, irréſolu, & ruſé. — Les circonſtances & les évènemens contribuent bien plus que la nature, à former le moral de l'homme. — Le Nabab du Carnate étoit naturellement humain, affable, juſte, généreux & conſ-

tant ; mais ces diſpoſitions heureuſes furent bientôt détruites par la néceſſité & le beſoin qu'il eut de ſe maintenir lui-même ; il eſt ſeulement étonnant, que preſque ſeptuagénaire, il poſsède ce courage indomptable qui le met à l'abri des dangers dont il eſt continuellement entouré, & qu'en même-temps il ſache allier un air noble & majeſtueux, avec toute l'affabilité & la grace qu'on puiſſe imaginer.

Ce Prince, eſpérant vainement de raſſaſier l'avarice inſatiable des ſerviteurs de la Compagnie Angloiſe, opprima ſon peuple à un tel point, que ſes Etats devinrent preſque déſerts : alors guidé par l'intérêt de ſa sûreté perſonnelle, & par l'ambition naturelle aux Princes Maures, il ſaiſit l'amorce éblouiſſante que des Anglois avides lui préſentèrent, en le perſuadant de s'emparer du pays de Tanjaour, ſous des prétextes auſſi étangers à la juſtice, que deshonorants pour la

Compagnie Angloiſe, (1) garante du traité de 1762, & liée aux deux partis. Delà, les malheurs du Nabab; delà ſa dette, de près de cinquante lacks de pagodes, (2) quoiqu'il n'en eût jamais reçu la valeur de vingt : ce qui dément le bruit public, que par là il enrichit ſes tréſors d'une ſomme beaucoup plus conſidérable : dans cet embarras, continuellement aſſiégé de créanciers, de harpies & menacé de la verge d'un pouvoir précaire; expoſé perpétuellement à la rapacité de ſes maîtres, & de ſes voleurs en chef, qui changeoient perpétuellement, & lui faiſoient payer cherement une protection momentanée; priſonnier d'Etat dans ſon propre

(1) Nous ſavons que cette Hiſtoire de la conquête & de la reſtitution du Tanjaour, & en général l'état actuel du Carnate doit être plus amplement développé dans la ſuite du tableau de l'Inde, par M. Briſſot de Warville. *Note du Traducteur.*

(2) 2,000,000 livres ſterlings.

palais, & ne pouvant recevoir de viſites que des perſonnes intimement liées avec le Protecteur du moment, ſe cachant pour en voir d'autres ; telle étoit & telle eſt encore la ſituation de ce Prince. Paroîtra-t-il ſurprenant que, comme ſes oppreſſeurs, il uſe de politique, & ſe ſerve contr'eux, de leurs propres armes? Son état eſt ſi critique, que fût-il en ſon pouvoir de payer ſes dettes, il n'oſeroit le faire, parce qu'il n'oſe pas ſéparer les réclamations *réelles*, d'avec les *chimériques*; & ſes revenus ne lui permettent pas de payer le tout.

Les meſures imprudentes priſes par les ſerviteurs de la Compagnie, l'ont auſſi fait agir injuſtement envers ſa famille: effet qui, par la ſuite, pourra faire beaucoup de tort à la Compagnie. Il a deux fils arrivés à l'âge de maturité ; l'aîné eſt d'un caractère doux, ſpirituel, juſte, & auſſi franc, auſſi ſincère qu'on pouvoit l'attendre de l'éducation Orien-

tale qu'il a reçue (1) mais un attachement trop grand pour ſon harem, l'a rendu indolent, & lui a fait négliger les affaires publiques. Le ſecond eſt naturellement artificieux, fourbe, inſinuant, & traître, mais entendu, actif, & opiniâtre dans ſes affaires & dans ſes intrigues. Soit par les inſinuations artificieuſes du plus jeune, ſoit méfiance de la foibleſſe de l'aîné, ou bien par quelqu'autre cauſe particulière, le Nabab abandonne ſon fils aîné, & ſe laiſſe entiérement conduire par le plus jeune, qu'il a nommé Général de ſon armée, & à qui il doit laiſſer la ſucceſſion du Carnate : ſon attachement pour ce ſecond fils, l'a éloigné encore plus de la Compagnie Angloiſe. Il lui eſt néanmoins impoſſible de faire ou du bien ou du mal,

(1) Il y a une grande différence entre les mœurs des Maures & celles des Indous ; les Maures ſont ſubtils & ambitieux. Les Indous ſont francs & ſans ambition, & toujours ſatisfaits de leur ſituation. *N. de l'Aut.*

à moins qu'il n'emploie des intrigues à la Cour de Founah, & dans les Etats voiſins, ou en corrompant les mœurs & la fidélité des ſerviteurs de la Compagnie.

Il eſt de l'intérêt de la Compagnie, dans l'état actuel de l'Inde, & à l'âge du Nabab, de lui nommer un ſucceſſeur, parce que ſi on ne détermine pas celui qui doit ſuccéder avant la mort de ce vieux Prince, la ſucceſſion ſera un ſujet de querelle entre les deux frères ; l'aîné voulant faire valoir ſes droits, & le ſecond ayant de grands tréſors pour ſoutenir ſes uſurpations : quel que ſoit le ſucceſſeur d'entr'eux, il ſera obligé de donner ou de promettre des crores de roupies, pour ſe concilier la protection des ſerviteurs de la Compagnie. Il eſt donc néceſſaire que la Compagnie ſe détermine ſur les trois points ſuivants, ſans perdre de temps : 1°. à aſſurer cette ſucceſſion à l'aîné des enfans du Nabab : 2°. à liquider ſes dettes, ſuivant la juſtice : 3°. à lui reſtituer les prérogatives de Nabab.

Ces opérations ſeules peuvent rétablir la paix dans cette contrée.

Je ſuis, &c.

LETTRE LII.

A. J. — M. — Eſq^r. à Londres.

Calcutta, ce 13 Décembre 1779.

IL y a long-temps que je me flatte en vain de retourner par terre en Europe, il faut encore une fois confier ma vie à l'Océan; quoique ma ſanté ſouffre beaucoup d'être confiné, comme on l'eſt ſur un vaiſſeau; mais je ſuis accoutumé aux contre-temps.

J'ai encore quelque obſervations à faire ſur les affaires de la Compagnie dans l'Inde. S'il ſe préſente une occaſion avant que je m'embarque, je vous les ferai paſſer; ſinon, je ſerai moi-même le porteur de mes lettres; elles ſeront un témoignage que la diſtance d'un hémiſphère ne m'a fait oublier ni mes amis ni mes promeſſes.

Il eſt peu de faits publics qui faſſent plus de tort à la conduite des Anglois dans l'Inde, que le plan & la manière générale dont eſt dirigé le gouvernement de la ville de Calcutta dans le Bengale. Il n'eſt point de pays, excepté les ſept Provinces-Unies, qui ſoit auſſi diſtingué que l'Angleterre, pour la propreté, la régularité qui règnent dans ſes villes, villages, maiſons & enclos. Il eſt cependant vrai que, depuis la pointe occidentale de la Californie en Amérique, juſqu'à la côte du Japon, il n'eſt point d'endroit où le jugement, le goût, la décence & les convenances, ſoient plus fortement violés, que dans ce cahos confus de maiſons, de cabanes, d'angars, de défilés, d'allées, de détours, d'égoûts d'éviers & de fontaines qui, formant une maſſe de boue & de corruption auſſi révoltante que nuiſible à la ſanté, compoſe la capitale du Gouvernement des Anglois dans l'Inde. Le peu de propreté dont elle jouit, eſt dû à la fréquentation des vautours affamés & des milans; de

même c'eſt à la fumée qui s'élève dans les rues publiques, provenant des cabanes, des angars, que les habitans doivent le bonheur de ne pas toujours ſentir les moſquittes, inſecte très-commun dans les pays couverts d'eaux ſtagnantes & putrides. Mais tandis que la fumée ſortant d'un grand nombre d'endroits, met les habitans de Calcutta à l'abri d'un mal, elles les aſſujettit à un autre; car en l'évitant par une clôture exacte de leurs fenêtres & de leurs portes, ils ſont forcés de ſe priver de l'air pur, aux heures de retraite, lorſqu'il ſeroit le plus eſſentiel à la reſpiration & à la ſanté.

Certainement il n'eſt point d'êtres qui doivent autant de reconnoiſſance à la Providence, que les habitans de Calcutta, pour s'être ſi long-temps préſervés eux & leurs biens, des terribles ravages du feu. Toutes les maiſons, & autres bâtimens, paroiſſent être ſoutenus par des chaumières, (appellées dans le pays choppers) conſtruites en bambou; les côtés, les

toits & les planchers, ſont couverts de nattes de paille, ou d'herbes très-longues. Dans ces chaumières, conſtruites de matières ſi inflammables, on entretient conſtamment, ainſi que dans les rues publiques & dans les endroits inhabités, un feu comme autrefois les Veſtales en entretenoient un dans les temples payens. Ces choppers ſervent d'habitations à des domeſtiques négligens, des porteurs de palanquins, des coulies & des chevaux : on y met auſſi des voitures; c'eſt au peu de ſoin qu'on a dans ces choppers, ou à une cauſe peut-être plus vraiſemblable, qu'on attribue la perte de plus de 22 lacks de roupies conſumés dans l'un des magaſins de la Compagnie, le jour mémorable du 5 Novembre dernier. — Le public ſupporte tous ces déſagrémens avec une patience extraordinaire, quoiqu'il ſoit obligé de payer chaque année environ 80,000 roupies, ſeulement pour établir une police à Calcutta. Cette taxe conſidérable, ſous la dénomination inſignifiante

du *Jemmidar*, conformément aux maximes générales qui dirigent la conduite des principaux ſerviteurs de la Compagnie, eſt employée à enrichir quelques favoris, & à payer les appointemens de pluſieurs centaines de tyrans inférieurs, d'oppreſſeurs & de collecteurs de taxes. On dit que le quart de la taxe ainſi levée avec autorité, eſt diſtribué entre les *inférieurs ;* & les trois autres quarts tombent entre les mains du *Chef*, qui autoriſe ouvertement les dommages, les conſidérant comme une partie des gratifications pécuniaires, ſtipulées en forme & payées régulièrement. Quant aux ſous-Officiers de la Police, ils ne manquent point de ſuivre l'exemple honorable du *Jemmidar*, en favoriſant, ou en commettant des vols, & des abus de différenre eſpèce.

Le mal eſt trop avancé pour être promptement guéri, quelque efficace que fût le remède qu'on y apporteroit; la propriété des individus eſt cependant trop ſacrée, pour qu'on puiſſe la violer, & trop conſi-

dérable pour pouvoir être achetée ; & les préjugés, les passions, les opinions des hommes, ne concourront jamais ensemble, à un établissement quelle que soit son utilité pour le public. Si jamais Calcutta possède une bonne police, on ne la devra ni à la sagesse ni à la vertu des Serviteurs de la Compagnie dans l'Inde : il faut que la réforme se fasse dans la rue de Leadenhall (1), & qu'elle soit autorisée par le Parlement de la Grande-Bretagne.

Quel que soit le plan qu'on adopte pour établir une bonne police à Calcutta, il peut être mis en exécution, par un corps constitutionnel, formé du Gouverneur Général, du Conseil suprême des Indes, & d'un certain nombre de personnes possédant toutes les qualités nécessaires, & choisies par les propriétaires de Calcutta, pour les représenter, à cet effet, dans

(1) J'ai oublié de remarquer, je crois, que c'est la rue où est situé l'hôtel de la Compagnie des Indes à Londres. *Note du Trad.*

l'assemblée générale. Il faudroit revêtir ces trois corps d'un pouvoir législatif, assez considérable pour vendre, abattre, rebâtir, réparer, agrandir, nettoyer & faire tout ce qui, sans nuire aux habitans, peut être nécessaire pour bâtir des maisons, faire des rues, des places, des fontaines, des conducteurs pour les eaux, & établir une police régulière dans la cité & dans les fauxbourgs de Calcutta : pour imposer & lever des taxes, des droits sur les habitans, à cet effet.

Comme le luxe est répandu dans toutes les Cours, & que les vices qu'il entraîne, sont nuisibles au commerce, aux manufactures, & à toute espèce d'industrie ; on devroit prendre pour maxime invariable, dans tous les Etats commerçans, de séparer le siége du gouvernement de ceux du commerce. Les coutumes Orientales, ont fait regarder la pompe, les ornemens & la magnificence, comme un principe essentiel de l'administration. Le luxe fait donc partie des constitutions

politiques de l'Inde, ou comme Monteſquieu l'auroit dit, en eſt l'eſprit. Il eſt abſolument néceſſaire d'aſſurer la ſubordination des rangs, depuis le Prince juſqu'au plus pauvre, parmi vingt-ſept claſſes du peuple; il ſera convenable de conſerver pendant quelque temps l'apparence d'une coutume ſi conforme aux idées de ſupériorité & de pouvoir qui règne dans l'Orient, & qui ſont par conſéquent, néceſſaires à un bon gouvernement.

Mais il n'exiſte aucune raiſon pour que le commerce imite un exemple de luxe, qui non-ſeulement ſeroit pour lui un fardeau inſupportable, mais qui en corrompant les mœurs, & en affoibliſſant la conſtitution des commerçans & des manufacturiers, les rendroit débauchés, pareſſeux, avides & injuſtes.

Il ſeroit peut-être plus avantageux pour l'avancement du commerce, & relativement au plan de rebâtir & de réformer la police de Calcutta, d'aſſigner quelqu'autre endroit que cette ville, pour le

Chef-lieu du Gouvernement ; la ſeule partie de la cité actuelle qui mérite d'être conſervée, eſt ſur ou près de l'eſplanade, où demeurent principalement les membres du Gouvernement & des Cours de juſtice. Les autres parties de la ville ſont conſtruites de matériaux ſi vieux, que dans peu d'années tout ſera détruit par l'intempérie de l'air. Les maiſons ſur & auprès de l'eſplanade & de la grande fontaine, peuvent loger tous ceux qui occupent à préſent la partie mal-ſaine de la ville (1) ; ce qui mettra les commiſſaires en état de commencer après une recherche exacte, & une attention convenable aux bonnes maiſons & aux grandes rues, le nouveau plan de la ville, ſans aſſujettir les habitants à de très-grands inconvénients. Il eſt évident que les eaux qui ſe fixent dans Calcutta, quoique plus baſſes que la rivière, lors de la marée, peuvent au moyen d'une petite dépenſe, être con-

(1) Je vais donner ici quelques détails ſur Calcutta, d'après M. Price. Lorſque les Anglois s'établirent dans le

duites juſqu'aux canaux ou *nullas* qui communiquent au lac de ſel.

L'objet dont on devroit enſuite s'occuper, ſeroit de fixer le ſiége du Gou-

---

Bengale, ils fixèrent leur établiſſement à l'Eſt de la rivière Hougly, plutôt qu'à l'Oueſt, comme tous les autres Européens. Différentes raiſons les y déterminèrent. Il y avoit de ce côté des villages très-peuplés, beaucoup de manufacturiers, qu'ils vouloient engager à leur ſervice. Ils voulurent ſe mettre à l'abri des Marattes, alors fort dangereux; l'ancrage étoit bon, le terrain ne leur coûtoit pas cher; il eſt vrai qu'il étoit extraordinairement marécageux, étant preſqu'entiérement ſous les eaux pendant la ſaiſon des pluies; aujourd'hui même la partie baſſe de la ville eſt, dans la ſaiſon des pluies, lorſque la marée monte, de quatre pieds au-deſſous du niveau de la rivière, & le rez-de-chauſſée de toutes les maiſons eſt inondé: cela n'arrêta point les Anglois; ils élevèrent, ſur la partie la plus élevée, un fort, une égliſe, une cour de juſtice, différentes maiſons; plantèrent des promenades, &c. Les naturels s'établirent inſenſiblement autour d'eux. La manière de bâtir des Indiens n'eſt pas fort diſpendieuſe; ſur le terrein qui leur eſt accordé, ils creuſent un trou, élèvent avec les terres une partie du terrain, les employent auſſi à bâtir les murailles qu'ils couvrent enſuite de paille & de bambou qui leur ſervent de toit. On fait très-profond le trou qu'on a creuſé dans la ſaiſon des pluies; il devient une eſpèce de lac où les Indiens lavent leurs corps & leurs habits, ſuivant les préceptes de leur re-

vernement.

vernement. Il n'eſt point douteux que les richeſſes & la puiſſance du Bengale, du Bahar, & de l'Oriſſa, jointes à bien

---

ligion. La végétation eſt ſi rapide & ſi puiſſante, & l'ombrage ſi néceſſaire, que pendant ſix mois cette hutte eſt preſque cachée à tous les yeux, & n'eſt guères connue que des voiſins. Un petit chemin large d'un ou de deux pieds ſuffit à ce peuple ſimple pour gagner le chemin public qui conduit au marché. Il y a des milliers de ces huttes autour des établiſſemens Européens. Si c'eſt une méthode inſalubre, il doit paroître au moins bien étrange, que cette Nation peuple avec tant de fécondité.

Ces huttes défigurent certainement une ville, & la rendent mal-propre. Les différens Gouverneurs du Bengale ont cherché à remédier aux inconvéniens qui en réſultoient.

M. Haſtings éloigna le plus qu'il put les Indiens du centre de la ville; il diviſa Calcutta en ville blanche & ville noire, & la ſépara en trente-cinq quartiers. — On tenta tout pour détruire ces huttes enfumées, & ces maiſons marécageuſes. — On ne put bien y réuſſir; les querelles qui ſurvinrent entre le Conſeil & la Cour ſuprême retardèrent la police qu'on vouloit mettre dans Calcutta. — Enfin, M. Haſtings parvint à engager les habitans à ſe ſoumettre à une rente de dix pour cent ſur leurs maiſons, & de dix-huit pour cent ſur les magaſins, pour payer une police générale.

d'autres avantages qu'ils poſsèdent, ſans compter une armée qui y eſt entretenue, & la fortereſſe ſuperbe du fort William, ſont des raiſons aſſez fortes, pour faire pencher la balance en leur faveur, en ſuppoſant qu'elle reſtât un moment en équilibre. Il eſt indifférent pour le choix du ſiége du Gouvernement, laquelle de ces provinces occupe davantage le centre des domaines de la Grande-Bretagne dans l'Inde; car en quelqu'endroit qu'il ſoit, il deviendra le chef-lieu général, ſurtout dans un pays où on a tant d'égard pour le pouvoir, & où on entend & on fait uſage des principes de la politeſſe des Cours, avec plus d'exactitude qu'en quelque pays que ce ſoit. La juſtice & la ſaine politique montrent la néceſſité d'établir dans les provinces éloignées, des aſſiſes & des cours inférieures de juſtice, pour ſoulager les habitans des dépenſes énormes & des inconvéniens perſonnels qu'ils ſupportent depuis que la juſtice ſe rend à Calcutta.

Dans le choix de l'objet en queſtion, il faudroit avoir égard à la ſituation, la communication des eaux, l'élévation du ſol & la qualité de l'air ſur les bords de l'Houghly, depuis Cudgeri juſqu'à Coſſimbazar ; il n'eſt point d'endroit plus convenable que celui qui fut choiſi par les Repréſentans de la Compagnie Françoiſe des Indes Orientales à Chandernagor. L'élévation de cette ville eſt ſi favorable, que toute la pluie qui tombe dans le centre & aux environs, dans quelque ſaiſon que ce ſoit, & quelle que ſoit la marée, va ſe jetter ſans cauſer aucun embarras, dans la rivière : le terrain y eſt uni, l'air pur, ſec & ſalubre : le ſol fournit une aſſez grande quantité de ſable, pour le rendre fertile, en abſorbant la pluie : la rivière Houghly eſt navigable juſqu'à Chandernagor pour un vaiſſeau de guerre du troiſième rang, comme l'a montré le brave Amiral Watſon, en la remontant dans ſon vaiſſeau le *Kent* de ſoixante-quatorze canons ; mais à une demi-lieue

plus haut, elle n'eſt point navigable pour un vaiſſeau ayant une charge un peu conſidérable; circonſtance qui peut faire venir l'idée de faciliter la communication entre Chandernagor & Calcutta, (1) en conſtruiſant un pont de pierre ou de bois, en deça de Chinſura (2). Cette communication pourroit procurer pluſieurs avantages pour la sûreté, le revenu, & les convenances: il faudroit auſſi conſtruire un pont-levis d'une arche de chaque côté, pont-levis qui laiſſeroit un paſſage libre aux vaiſſeaux à mâts, & qui ſerviroit en même-temps de défenſe.

La grande liaiſon qui exiſte entre le commerce de Calcutta, la navigation de la rivière Houghly, & ſa com-

(1) Ces deux villes ſont ſituées ſur les rives oppoſées de l'Houghly. *N. de l'Aut.*

(1) Ce projet eſt impraticable, ſuivant une perſonne éclairée qui a long-temps réſidé dans le Bengale. *Note de l'Edit.*

munication avec toutes les rivières navigables des territoires des Marattes, & avec les extrémités ſeptentrionales & orientales de l'Indoſtan, exigeroient la plus grande attention des habitans de Calcutta. C'eſt pourquoi il paroît prudent de confier à la légiſlation de cette ville le ſoin de veiller à cette navigation, par-tout où s'étendent les domaines de la Grande-Bretagne. Et il n'eſt point douteux que lorſque notre Nation aura contribué avec joie aux progrès de cette navigation, que la force de l'exemple, l'avantage évident, & l'influence de la Grande-Bretagne, engageront les Princes voiſins à ſuivre dans leurs Etats le même plan pour le bien général. Les difficultés que préſentent les Adminiſtrateurs de la Compagnie, pour excuſer leur négligence, relativement à la navigation de l'Houghly, objet ſi important, exciteroit certainement l'indignation de tout le peuple Anglois, ſi elles ne prêtoient pas

encore plus de priſe au ridicule. Le moyen de ſurmonter ces difficultés eſt aſſurément bien ſimple.

Je ſuis, &c.

LETTRE LIII.

A. J. — M. Eſq^r, à Londres.

Calcutta, ce 18 Décembre 1779.

LA manière d'adminiſtrer la juſtice actuellement ſuivie dans le Bengale, ſous la ſanction d'un acte du Parlement Anglois, eſt un objet qui demande la plus grande attention du public, & une prompte réformation. Les abus terribles qui y règnent, menacent de leur ruine le pouvoir & les biens de la Grande-Bretagne dans l'Inde. La corruption a uſurpé le ſiége ſacré de la juſtice, &, protégée ouvertement par un gouvernement

vénal, elle jouit tranquillement de cette uſurpation depuis ſix longues années, ſans même employer le voile de l'hypocriſie pour couvrir les horreurs de l'oppreſſion & d'une cruauté ſans bornes. Ce ſeroit cependant avec plaiſir que je ferois ici exception de Sir Robert T. Chambers, ſi la nature avoit été libérale envers cet aimable homme, & avoit accompagné ſa vertu d'un aſſez grand courage pour réſiſter à la haine & à l'arrogance des Magiſtrats. L'eſprit accablé d'une foule d'actes & de déciſions cruels, injuſtes & violents, eſt incapable de mettre en ordre toutes les idées qui ſe préſentent ſur ce ſujet d'horreurs. C'eſt une raiſon pour ne pas regretter que le peuple ait, d'une voix unanime, préſenté une adreſſe au Parlement, contenant le tableau authentique de ces iniquités, tableau qui peint fortement ſa ſituation déplorable.

La condamnation & l'exécution de Nundcomar; l'empriſonnement violent

& la mort des Juges naturels, dans la cauſe de la Begum de Patna (1); l'outrage imprudent, commis ſur la perſonne, le Zenana, les Dieux Pénates, & la propriété du Rajah de Coſſyurah, & pluſieurs autres actes d'une injuſtice notoire, demandent des exemples d'une juſte vengeance dans l'endroit même où ſe commirent ces faits atroces; ils convaincront tous les aſiatiques, que les Juges n'avoient ni l'autorité, ni la ſanction du Gouvernement de la Grande-Bretagne, & que, quelque corrompus que ſoient les ruiſſeaux de la juſtice Britannique, la fontaine en eſt toujours pure.

Il ſuffira de citer un exemple pour donner une idée de la rapacité de la Cour ſuprême de judicature du Bengale, & de l'état déplorable du pays où s'é-

(1) Begum, Bigum, Princeſſe, femme d'un Grand, d'un Souba, d'un Nabab ou d'un homme puiſſant. V. le Vocabul. Indoſt. Tableau de l'Inde, N°. 1. *N. de l'Edit.*

tend ſa juriſdiction. Par un calcul moyen, on a compté que les frais des procès & des arrêts de la Cour ſuprême, montent chaque année à la ſomme énorme de quatre cents vingt-ſix mille livres ſterlings. D'après cet échantillon, quel doit être le montant de la ſomme entière qu'extorquent les membres de cette Cour arbitraire & tyrannique!

Voici l'abrégé de l'hiſtoire de Nundcomar, dont j'ai parlé plus haut.

Maha-Raja Nundcomar étoit Prince & tout-à-la-fois Prêtre de l'ordre le plus élevé de la caſte des Bramines. Sa famille & ſa caſte lui ſervirent de degrés au rang qu'il avoit long-temps occupé dans l'Adminiſtration du Gouvernement, dans la Soubabie du Bengale de Bahar & d'Oriſſa; ſa capacité rare, ſon adreſſe & ſes connoiſſances, lui attirèrent la confiance illimitée & la direction du Dorbar ou Conſeil du Muxadabad. — La réputation qu'il avoit d'intriguant dans ſa vie domeſtique, le rendit ſuſpect aux

yeux de pluſieurs perſonnes, & ſon pouvoir fit naître la jalouſie & la rivalité. — Ce qui, dans un autre pays, & ſur-tout en Europe, auroit été regardé & applaudi comme vertu & vrai zèle patriotique, fut jugé criminel par les Serviteurs de la Compagnie, & les naturels qui leur étoient attachés. — Il voyoit avec jalouſie & avec peine s'accroître l'autorité des Européens & des chrétiens dans l'Indoſtan ; il prévit la chûte qui en réſulteroit du Gouvernement, de l'influence & de la liberté nationale. Il vit ſon Prince revêtu d'une ombre de pouvoir, entretenant une Cour idéale, & perdant tous les jours de ſes droits & de ſes prérogatives. — Sans doute que le propre intérêt du Bramine, le portoit à voir ces innovations avec douleur : & le même motif pouvoit l'exciter à les déconcerter. Soit que ce fût-là la vraie cauſe des ſoupçons dans la préſidence du Fort William, ou ſoit que le Miniſtre du Nabab actuel Ma-

baruk-ul-Dowla ne fût pas ſi prodigue qu'on s'y attendoit des lacks de ſon maître en tutele, on s'empara du Miniſtre Nundcomar, pour le conduire à Calcutta, où on le retint priſonnier, avec une garde militaire, juſqu'à l'arrivée du Conſeil ſuprême, en Octobre 1774.

On crut qu'après avoir reçu des marques du deſpotiſme Européen, en étant puni pour des crimes imaginaires, il ſeroit dorénavant plus ſoumis & plus condeſcendant. On s'imagina que par ſa capacité & ſon caractère intriguant il pourroit ſervir au Général Clavering, comme Banyan du ſecond Membre du Conſeil & du Commandant militaire en chef, & pour ſeconder les vues du Gouverneur Général qu'il devoit ſervir pendant tout le temps, comme eſpion & penſionnaire. Le plan fut exécuté, & le Maja-Rajah étoit prêt à remplir les deux emplois de Banyan & d'eſpion. Mais le Général avoit reçu auparavant

une recommandation, & ſa promeſſe étoit inviolable (1).

Le Chef civil, trompé dans ſon attente, renonça à ſe ſervir du Bramine, qui de ſon côté, ſe ſouvenant de ſes ſouffrances paſſées, en craignant de nouvelles, voyant que le grand Conſeil faiſoit des recherches ſur l'adminiſtration de la Nababie du Bengale, & ſur la diſtribution de l'argent, lui préſenta l'état de l'emploi de l'argent, lequel contenoit une accuſation directe contre le Gouverneur Général, telle qu'elle auroit pu entraîner la perte de ſa charge & celle de ſa fortune.

On tint une délibération ſecrète pour trouver le moyen de prévenir l'accuſation prochaine de Nundcomar, & d'empêcher de pareils actes de la part des naturels du pays. On découvrit que neuf ans auparavant le ſtatut de la Grande-

(1) M. Price nie cette intrigue ſecrète. Il importe peu qu'elle ſoit vraie ou fauſſe. *N. de l'Edit.*

Bretagne, qui ordonne la formation d'une Cour de judicature, & établit des loix pour la ville de Calcutta, & pour les territoires des comptoirs ſubordonnés, loix qui obligeoient ſeulement les naturels au ſervice de la Compagnie, & ceux qui ſe ſoumettent de bonne volonté à la déciſion de cette juriſdiction, on avoit accuſé Nundcomar d'avoir, en s'acquittant de l'emploi d'exécuteur teſtamentaire, pour un de ſes parents, fait un faux pour toucher une ſomme d'argent. Sur cette accuſation, on le décreta de priſe de corps, quoiqu'il fût retenu par force à Calcutta, & on l'enferma dans une priſon.

Il eſt néceſſaire de vous expoſer les dogmes des Gentous, & les loix des Indous, qui ont rapport à la cauſe dont je traite. La religion des Gentous ordonne de ſe laver chaque jour tout le corps, ainſi que les mains, avant & après les repas; défend aux perſonnes de caſtes différentes de manger enſemble, de faire

cuire les mets d'une caſte dans le vaſe d'une autre caſte, d'y employer une perſonne d'une caſte différente; elle ordonne auſſi qu'ils ſoient cuits ſur la terre; & que ces ablutions & ces rafraîchiſſemens ſe faſſent en particulier. D'après les loix & les coutumes des Indous, & ſurtout à cauſe de ces principes religieux, on n'empriſonne pas pour crimes ou pour dettes; on place une garde ſur la maiſon, où les perſonnes enfermées peuvent ſuivre les rites qu'enjoint leur religion. Par ces loix, le faux eſt regardé comme fraude ſeulement pour les perſonnes ſans titre, & il eſt puni par des amendes; mais quelque offenſe que commette un Bramine, on ne la regarde pas comme criminelle, à moins que ce ne ſoit des crimes d'état, un meurtre atroce, ou un ſacrilége: & leurs loix ne permettent de mettre un Bramine à mort, qu'en lui perçant une veine avec la pointe d'une épée. — Il eſt défendu particuliérement d'étrangler; parce que

les Indous croyent que les crimes ſont expiés en verſant du ſang. — D'après ces principes de leur religion, il eſt aiſé de voir que l'empriſonnement & l'exécution qui les violent ſont tout-à-la-fois un châtiment double & un attentat à l'opinion publique. On n'obſerva point les loix du pays envers Nundcomar. Le faux ſuppoſé étoit fait neuf ans avant l'acte du Parlement Anglois; & la loi même fixe expreſſément le temps où les clauſes pénales devoient avoir leur effet, c'eſt-à-dire, le premier Août 1774 (1).

A l'époque du faux ſuppoſé, le Nabab dirigeoit le gouvernement civil, & les Juges adminiſtroient les loix des Indous dans ſes Cours. — L'auteur de ce faux étoit le premier Miniſtre du

(1) M. Price dit que le faux fut commis en 1769; neuf ans ou cinq ans ſont égaux ici: il ſuffit, pour prouver l'injuſtice, que le faux ait été commis avant la loi, ne fût-ce que d'un jour. *N. de l'Edit.*

Nabab, & la perſonne lezée en étoit le ſujet ; aucun d'eux n'étoit au ſervice de la Compagnie, ni ſoumis en aucune façon à ſa juriſdiction (1).

Après avoir porté ſon accuſation dans le Conſeil ſuprême, contre le Gouverneur général, & lorſqu'il ſe préparoit à la prouver, Nundcomar fut arrêté pour ce faux, & conduit dans la priſon ordinaire parmi les criminels & les débiteurs, dont la compagnie eſt une ſouillure pour un Gentou ; il manquoit de moyens pour faire les ablutions & pour ſuivre le rites de ſa religion & de ſa caſte, & pour en obſerver les règles dans ſa nourriture (1).

---

(1) M. Price nie ce fait, & prétend que lors du faux, Nundcomar vivoit à Calcutta. *N. de l'Edit.*

(1) M. Price prétend que dans ſa priſon il pouvoit remplir toutes les cérémonies de ſa religion. Cela eſt difficile à croire quand on conſidère la nature de ces rites, qui exigent le plus parfait iſolement, & cet iſolement eſt impoſſible dans une priſon Européenne. *Note de l'Editeur.*

Le Gouverneur Général nia le droit qu'avoit le Conſeil ſupérieur, de prendre connoiſſance des accuſations portées contre lui, ou des crimes qu'on lui avoit imputés; mais il étoit néceſſaire d'éloigner le témoignagne hardi de Nundcomar, & de donner un exemple qui empêchât les Indiens d'agir de la même manière. Les Juges n'écoutèrent point le Bramine, ni les autres perſonnes qui les ſupplioient d'avoir égard à ſa religion, à ſa caſte, à ſon état civil. On aſſure qu'à ce Tribunal les témoins & les Avocats furent regardés de bien mauvais œil. On jugea à propos d'exclure M. W. W. & M. J. L., hommes de la réputation la plus pure, & d'une intégrité inébranlable, & incapables d'être gagnés. Lorſque le procès fut examiné, on s'écria en vain que ce n'étoit pas le cas d'appliquer l'acte du Parlement. Tout le banc, excepté Sir Robert Chambers, déclara que Nundcomar étoit ſujet à la loi. Il fut jugé

coupable, condamné à être pendu, & exécuté publiquement à quelques pas du Fort William, ce qui étonna & conſterna tout l'Indoſtan. Tout ſe paſſa comme l'avoient ſouhaité les Conſpirateurs : il ne fut plus queſtion de l'accuſation portée contre le Gouverneur ; depuis ce temps on n'a pas oſé prononcer la moindre cenſure contre aucun membre Européen du Gouvernement de l'Indoſtan. Le procès qui a été publié en Angleterre eſt regardé ici comme faux & altéré. La Cour des Directeurs fit imprimer le récit de tout ce qui s'étoit fait à cette époque, récit qui contient une partie des traitemens atroces qu'on fit eſſuyer à ce malheureux Prince & Bramine (1).

Je ſuis, &c.

---

(1) Pour approfondir la vérité de cette étrange hiſtoire de Nundcomar, j'ai parcouru pluſieurs Ouvrages pour & contre M. Haſtings, & entr'autres, j'ai lu ſon apologie par ſon panégyriſte déclaré, le Major Scott (a), & ſa juſtifica-

(a) A Narrative of the fact. in Bengal. p. 36.

tion, par M. Price (*b*), que j'ai déjà cité; & après avoir bien peſé les raiſons, je me range du côté de M. Makintosh, & je crois M. Haſtings & les Juges de Calcutta, coupables de meurtre envers la perſonne de Nundcomar. J'accorde à M. Price les neuf menſonges ou prétendus menſonges qu'il relève dans M. Makintosh. J'accorde au Major Scott, que Nundcomar fut un mauvais ſujet, un intriguant; je lui accorde qu'il fut coupable de faux; je lui accorde encore la vérité de l'inſignifiante dépoſition du Capitaine Swinton; je lui accorde enfin qu'au moment du faux, Nundcomar vécut dans le territoire des Anglois, je n'en ſoutiens pas moins qu'il y a injuſtice dans la ſentence, atrocité dans ſon exécution; injuſtice, parce que ſuivant toutes les loix de la terre, ſuivant le droit naturel, le bon ſens, on ne peut être obligé à une loi qui n'exiſte pas, & que jamais aucune loi, ſur-tout une loi pénale, ne peut avoir d'effet rétroactif. — Il y a atrocité dans l'exécution, parce que les Juges devoient reſpecter l'opinion des Gentous. Ces deux taches ſouilleront à jamais leur Arrêt. — *N. de l'Edit.*

(*b*) Obſervations, &c. p. 77.

LETTRE LIV.

A J.—M.—Esqr. à Londres.

Calcutta, ce 21 Décembre 1779.

LE syſtême avoué du Gouverneur Général actuel eſt de maintenir ſon pouvoir en favoriſant ſes partiſans, malgré les ordres de la Compagnie, & à ſes dépens. Par les traités qu'il a faits cette année avec pluſieurs perſonnes, au nom de la Compagnie, il a fait perdre à ſes commettans un million ſterling. Les regiſtres de la Compagnie renferment les articles les plus importans, concernant les faits qui ſont les fondemens de cette accuſation. Vous vous amuſeriez ſans doute bien peu d'un récit détaillé du traité pour la fourniture de bœufs; du traité pour les proviſions de l'armée; de celui pour l'avitaillement du Fort William; de ceux des digues & des bateaux; des traités

avec MM. Adamſon & Sullivan, avec le D. Campbell ; le Capitaine S. D., le Colonel Parker. Mais parmi tous les abus commis ſous l'adminiſtration du Gouverneur actuel du Bengale, il en eſt peut-être qu'on trouvera intéreſſans. M. Templer, qui avoit amaſſé une fortune conſidérable, en fourniſſant des éléphans à la Compagnie, vouloit cette année négocier avec le Conſeil ſupérieur, ſous les mêmes termes que par le paſſé : mais le Gouverneur Général ſoutint que la ſomme n'étoit pas aſſez conſidérable. — L'appointement que recevoit l'Avocat-Général dans la Cour ſupérieure, fut augmenté pour l'engager à ne pas remplir exactement les devoirs de ſon emploi, & à refuſer d'entreprendre la défenſe des droits & de la propriété de la Compagnie. On nomma un Ambaſſadeur près le Lama du Thibet, avec des appointemens conſidérables par mois : mais on ne les envoya jamais. — Le Capitaine P., Secrétaire du Gouverneur, moyen-

nant une ſomme énorme par mois, fut envoyé comme Ambaſſadeur au malheureux Rana de Gohud, pour être témoin de l'exécution du traité honteux qui avoit déjà eu toute l'autencité qu'exige la coutume Orientale.

L'emploi de Préſident à la Cour d'Aſoph-ul-Dowla, Nabab d'Aoude, eſt un de ces poſtes importans que la perception annuelle d'environ un million de livres ſterlings, rend digne d'être occupé par un Prince de ſang royal de l'Europe. M. Nathaniel Middleton s'étant acquitté de cet emploi à la ſatisfaction de ſes amis, mais en ruinant le pays, on crut que c'étoit une politeſſe due au nouvel aſſocié du Gouverneur, de l'accorder à un de ſes amis. Il nomma M. Hoſéa, qui pour lui, peu diſpoſé à ſe fier aux évènemens, & au caprice de la nature humaine, ſe prépara avec la plus grande vîteſſe, à s'emparer de la toiſon d'or, croyant que ſes lettres de créance le ſuivroient; malheureuſement il compta

ſans ſon hôte : ſon départ fut trop précipité, car il n'avoit pas établi de préliminaires : ſa conduite déplut, & on le remplaça.

M. Purling quitta Runpore, où il demeuroit, pour aller prendre l'adminiſtration du pays du Viſir & de ſes tréſors à Lucknao, *& auſſi pour préparer une réception convenable à ſon bienfaiteur*, qui le ſuivit en grand appareil & en grande pompe, pour faire la revue de l'armée dans ſes différens cantonnemens. Mais hélas ! la toiſon étoit déjà enlevée. Des coffres vuides, des tréſors épuiſés, un pays abandonné & inculte, préſentoient à l'œil affligé, une dévaſtation horrible, & à l'eſprit déſolé, des eſpérances détruites. L'air concerté de pompe & d'appareil de Sander Ally, le frère ambitieux & l'ennemi plein d'animoſité du Nabab, qui accompagnoit le Général, après un exil à Calcutta, pour inſpirer la terreur dans l'Indoſtan, inſtrument ordinaire des exactions dans ce pays, ne put pas alors

faire des miracles, ni tirer de métaux précieux & des pierres, des zemindaries, qui étoient abandonnées. En penſant quel dut être le regret de l'avide M. Hoſéa, & de l'orgueilleux Commandant militaire, on ne peut s'empêcher de rire; mais il naît des ſentimens bien différens, lorſqu'on réfléchit à l'état déplorable auquel la tyrannie Européenne réduit les Princes de l'Indoſtan. Les Etats du Nabab ſont entiérement déſerts; les manufactures ſont détruites, tous les canaux de commerce avec la Perſe & le Continent ſont interceptés; & les habitans ont eu recours à leurs plus grands ennemis, les Marattes & les Djates, pour obtenir un abri & des moyens de ſubſiſtance. On aſſure que ſi la Compagnie éloignoit la brigade de la Province d'Aoude, où elle eſt actuellement placée, le Nabab, avec toute ſa Cour & ſes vaſſaux ſeroit taillés en pièces par ſes ſujets furieux & opprimés. — Mais le malheur de ce Prince ſe dépeint mieux dans ſa lettre au Réſident.

» L'amitié qui règne entre l'honorable Compagnie, M. Haſtings, Gouverneur Général, le Conſeil ſupérieur & moi, n'éprouve pas la moindre nuance de déſunion : pouvoir, propriété, honneur, tout eſt commun pour nous.

J'ai informé M. Middleton, par écrit & par converſation, de l'état de mes affaires actuelles ; & à préſent je vais vous expoſer le tout.

Depuis plus de trois ans, la dépenſe occaſionnée par les troupes de la Brigade, & d'autres troupes commandées par des Officiers Européens, m'a beaucoup gêné pour l'entretien de ma maiſon, tellement que la ſomme fixée pour le ſérail & les enfans du Nabab défunt, a été réduite au quart de ce qu'elle étoit ci-devant ; ce qui les a fait ſubſiſter d'une manière bien miſérable, depuis plus de deux ans. Depuis le même eſpace de temps, la ſuite, les Ecrivains, les Serviteurs, &c. de ma Cour, n'ont reçu aucun appointement, & il ne reſte plus

aucune terre qu'on puiſſe employer à payer les créanciers particuliers de mon père, qui s'adreſſent tous les jours à moi, avec la plus grande impatience. J'ai combattu toutes ces difficultés depuis trois ans, & je me conſolois par l'idée que je ſatisfaiſois l'honorable Compagnie; j'eſpérois que le Conſeil ſupérieur s'adreſſeroit à des perſonnes impartiales, pour prendre des informations ſur ma ſituation déplorable; mais je ſuis à préſent forcé d'en préſenter le tableau. L'augmentation conſidérable de la dépenſe, obligea d'affermer les revenus à un très-haut prix; & chaque année il y eut des déficit. Les terres & l'agriculture ſont abandonnées, & cette année ſur-tout la ſéchereſſe exceſſive de la ſaiſon a obligé de faire déduction de pluſieurs lacks aux fermiers, qui ſont cependant encore mécontens; j'ai reçu à-peu-près aſſez d'argent pour fournir à mes premiers beſoins; & c'eſt pour cela que pluſieurs anciens Capitaines, leurs troupes & des

ſerviteurs à titres de la Cour, ont été forcés de la quitter, & actuellement il ne me reſte qu'un très-petit nombre de troupes de fantaſſins & de cavalerie pour la levée des revenus : & ſi les Zémindars ſe révoltoient, le nombre ne ſuffiroit pas pour les ſoumettre à mes collecteurs.

La nouvelle brigade placée à Futtygur, eſt non-ſeulement tout-à-fait inutile à mon gouvernement, mais de plus elle eſt la cauſe d'une très-grande perte dans les revenus & dans les Douanes ; le corps détaché de troupes ſous le commandement d'Officiers Européens, qui ſont entièrement leurs maîtres, ne produit au Gouvernement que de la confuſion dans ſes affaires.

Dans cet état affligeant de mes affaires, il eſt juſte & convenable que M. Haſtings, le Général M. Eyre Coote, & le Conſeil ſupérieur, m'apportent du ſecours. Il m'eſt impoſſible de pourvoir cette année à la nouvelle brigade de Futtygur, aux

corps de cavalerie & autres corps détachés de troupes de mes Etats.

J'eſpère que vous conſidérerez avec attention ces repréſentations, & que vous les expoſerez de la manière que vous jugerez convenable au Gouverneur Général, &c. «.

LETTRE LV.

A. J. — M. — Esqr. à Londres.

Calcutta, ce 23 Décembre, 1779.

JE dois à préſent remplir ma promeſſe en vous donnant des détails ſur la manière dont un Anglois paſſe ſa journée dans le Bengale.

A ſept heures du matin environ, ſon Durvan (portier) ouvre la grande porte, & alors la viranda, (galerie), eſt remplie de ſes circars, péons, domeſtiques, ſes harccarahs, (meſſagers ou eſpions) ſes chubdars (eſpèce de connétables), ſon huccabadar & ſon conſumas, (maître-d'hôtel & bouteillier), de ſes écrivains & ſolliciteurs. Le chef des porteurs & le jemmadar, entrent dans le ſallon, & dans ſa chambre à coucher

à huit heures. La dame qui eſt avec lui eſt conduite alors par un eſcalier dérobé, dans ſon appartement ou hors de la maiſon. Au moment où le maître met les pieds hors du lit, toute la troupe qui attendoit dans ſa galerie ſe précipite dans ſa chambre, faiſant chacun trois ſalams (1), en baiſſant le corps & la tête juſqu'à terre, & en ſe touchant le front avec l'intérieur des doigts, & le plancher avec l'extérieur. Il condeſcend quelquefois à faire un ſigne de tête, à jetter un coup d'œil ſur ceux qui ſollicitent ſa faveur & ſa protection. Environ au bout d'une demi-heure, après avoir ôté ſes grands caleçons, on lui met une chemiſe blanche, des culotes, des bas & des pantoufles, ce qui ſe fait ſans qu'il ſe donne beaucoup plus de mouvemens que ſi c'étoit une

(1) On doit ſavoir que c'eſt le mot Arabe déſignant une ſalutation.

ſtatue. Le barbier entre, le raſe, lui coupe les ongles, & lui nettoie les oreilles. Un domeſtique apporte le chillumgre, le baſſin & le pot-à-l'eau, il lui verſe de l'eau ſur les mains pour les laver ainſi que ſon viſage, & lui préſente un linge. — Enſuite l'important va gravement en veſte dans le ſallon où il déjeûne ; on l'aſſeoit : le conſumah fait le thé, le verſe, & lui préſente une aſſiette de pain rôti. Le coëffeur vient & commence ſon opération, tandis que l'huccabadar lui gliſſe ſubtilement dans la main le bout ſupérieur du tube ou ſerpent de l'houcca (1); pendant que le coëffeur fait ſon devoir, l'Anglois mange, boit & fume tour-à-tour. Un inſtant après, ſon banian vient ſe préſenter en faiſant trois ſalams

(1) L'houcca eſt la machine d'où s'exhale la fumée du tabac & des aromates, au travers d'un tube de pluſieurs pieds ou mêmes verges de long, qu'on appelle ſerpent.

très-humbles, & avance un peu plus près de ſon maître que les autres ſerviteurs. Si parmi les ſolliciteurs il ſe trouve quelque perſonne d'une grande qualité, on lui fait l'honneur de lui donner une chaiſe.— Toutes ces cérémonies durent ordinairement juſqu'à dix heures; temps, où accompagné de ſa cavalcade, on le conduit à ſon palanquin, qui eſt précédé de huit ou douze chubdars, harccarahs & péons, portant l'enſeigne de leur profeſſion, & leur livrée ſe diſtingue par la couleur de leurs turbans & de leurs cumberbans (longues ceintures de mouſſeline): ils vont d'un pas aſſez rapide: les porteurs, qui ſont au nombre de huit, ſe relèvent avec agilité, & ſans incommoder le maître: s'il a des viſites à faire, ſes péons conduiſent les porteurs; & ſi les affaires ne demandent que ſa préſence, il ſe montre, & continue ſes viſites juſqu'à deux heures: alors lui & ſa compagnie, s'aſſeoient à un bon dîner, chacun ſervi par ſon propre domeſtique, & banniſſent toute

toute cérémonie dans leurs ajuſtemens & leurs manières. Auſſitôt qu'on apporte les verres, ſans faire attention aux dames, les houccabadars entrent chacun avec un houcca, & préſentent le tube à leurs maîtres; ils reſtent derrière eux pendant tout le temps, pour ſouffler le feu. Comme le maître de la maiſon attend tous ſes convives à ſouper, à quatre heures chacun ſe retire; en ſorte qu'au bout de quelques minutes, le maître a la liberté d'aller dans ſa chambre à coucher, où on le déshabille juſqu'à la chemiſe, pour le revêtir de ſes longs caleçons; il ſe jette ſur ſon lit, & dort juſqu'à ſept à huit heures; enſuite on répète la première cérémonie, & on lui met, comme au matin, du linge blanc de toute eſpèce; ſon houccabadar lui met le tube dans la main: on lui fait boire du thé, & ſon coëffeur fait la même opération que dans la matinée. Après le thé, il met un bel habit, & va faire des viſites de cérémonie aux dames; il ſe rend chez lui avant dix

heures, parce que le ſouper eſt ſervi à cette heure. La Compagnie reſte juſqu'à minuit ou une heure du matin, en obſervant bien les bornes de la ſobriété & de la décence ; & lorſqu'elle s'en va, on conduit notre héros dans ſa chambre à coucher, où il trouve une dame pour l'amuſer juſqu'à ſept ou huit heures du lendemain matin. — C'eſt ainſi qu'avec auſſi peu d'occupations, les ſerviteurs de la Compagnie amaſſent les plus grandes fortunes.

Je ſuis, &c.

LETTRE LVI.

A J. — M. — Esqr. à Londres.

Calcutta, ce 25 Décembre 1779.

LE Gouverneur Général actuel du Bengale est certainement un homme d'un talent extraordinaire. Il possède parfaitement bien l'art d'écrire, & quoique son abord, loin d'être honnête & engageant, soit rude & rebutant, cependant par une vigueur d'ame naturelle, & sa hardiesse, il s'acquiert un ascendant sur des ames plus vertueuses & plus délicates, mais plus timides & irrésolues. Son élévation a contribué, avec la fierté qui lui est naturelle, à le rendre ambitieux, impérieux, vindicatif & implacable. — Vous pouvez vous former une idée de son grand rival, M. Francis, en vous disant que ce gentleman s'est tou-

jours oppoſé aux meſures du Gouverneur Général, avec la plus grande fermeté & le plus grand courage, mais malheureuſement pour ſa patrie, ſans ſuccès.

J'imagine qu'une des plus grandes cauſes de la conduite mal-entendue de M. Haſtings, & de ceux qui ſoutiennent ſes meſures, eſt l'opinion » que la crainte » & la haine ſont dans la péninſule de » l'Indoſtan, les principaux reſſorts de » l'adminiſtration «. Je ne contredirai pas cette opinion. Il eſt certain que le fondement & le ſoutien des Gouvernemens deſpotiques eſt la crainte, qui eſt naturellement ſuivie de la haine. La diviſion de l'Empire du Mogol en pluſieurs petites principautés, qui, par des réclamations différentes, ſont continuellement en querelle l'une avec l'autre, a grandement contribué à établir la vérité de cette abominable doctrine. Mais ſi les Princes Indous ſont, ainſi que leurs ſujets, principalement gouvernés par la haine & la crainte, il ne s'en ſuit pas delà qu'il

eſt impoſſible de les gagner par la douceur. S'ils ſont obligés de diriger leur conduite ordinaire par la verge de la crainte, s'en ſuit-il qu'on ne puiſſe les gouverner en conciliant la juſtice avec l'amitié?

Il eſt à regretter que les vues juſtes & modérées qui dirigent la conduite de MM. Francis & Vheler ne dominent pas dans l'eſprit de Sir Eyre Coote, nom que la renommée avoit placé dans un jour brillant. Ce Général accepta une place au Conſeil ſupérieur de l'Inde, & le commandement en chef de toutes les troupes de la Compagnie. On eſpéroit que le ſucceſſeur de John Clavering, ſuivroit les traces de ce grand homme, dont l'intégrité fut inébralable, & dont la mort ſera éternellement déplorée par les amis de la Grande-Bretagne, de la juſtice & de l'humanité.

Mais il paroît que ce Général, & nouveau Membre du Conſeil, veut donner des marques de ſa reconnoiſſance

à ſes bienfaiteurs & ſes amis, & ſatisfaire plus ſes paſſions que faire le bien de ſon pays. Poſſédant une fortune immenſe qu'il a acquiſe dans l'Inde, étant ſans poſtérité, dans un âge avancé, & accablé d'infirmités, comment s'eſt-il déterminé à s'expatrier encore une fois? On accuſe ſon avarice connue de l'avoir porté à ce deſſein; elle devroit être raſſaſiée par les dons accumulés dont l'accable ici le Gouvernement, qui a voulu gagner ſes ſuffrages, en lui accordant, malgré les défenſes du Parlement, 20,000 liv. ſterl. par an, outre 16,000 liv. ſterl. d'appointement (1).

(1) C'eſt ici un exemple frappant du pillage qui ſe fait des revenus de la Compagnie des Indes. *N. de l'Editeur.*

LETTRE LVII.

A. J. — M. — Esqr. à Londres.

Calcutta, ce 29 Décembre 1779.

DANS ma lettre du 20 Septembre, j'ai remarqué que le tiers des territoires de la Compagnie, sous la présidence du Bengale, étoit rempli de bois & de bêtes féroces, depuis que les habitans avoient été forcés, par la rapacité des Européens, à abandonner leur patrie (1). Je vais à présent donner quelques détails sur la guerre des Rohillas, qui fut la première cause de ce triste évènement.

(1) M. Price nie ce fait, & cite à son appui le Major Rennel; il soutient que sans la malheureuse sécheresse de 1769, la population auroit considérablement augmenté. *N. de l'Editeur.*

Les belles & fertiles Provinces appellées Rohilcund, ſont la plupart ſituées entre les deux grandes rivières, le Gange & la Dgemna, depuis les bornes du Corah, juſqu'aux limites d'Agra & de Delhi. Elles renferment auſſi une grande étendue de terres au Nord du Gange, & s'étendant à l'Eſt juſqu'aux Provinces d'Aoude, ſont bornées au Nord par des montagnes inhabitées. Le revenu annuel de ces Provinces, avant qu'elles fuſſent accablées par l'oppreſſion, montoit à plus de deux crores de roupies (1), ou 2,500,000 livres ſterlings, & leur cavalerie & infanterie étoient compoſées de quatre-vingt mille ſoldats, hommes braves & guerriers. Le corps du peuple étoit formé d'Indous, d'une taille, d'un teint, d'une conſtitution & d'un caractère infiniment ſupérieurs à ceux des habitans des contrées plus baſſes; mais la guerre

(1) 56,250,000 livres tournois, à 22 livres 10 ſols la livre ſterling.

les assujettit à la domination de Pytans-Mahométans, militaires, sous la dénomination de Chefs ou de Rajahs. Comme leurs Chefs étoient fort nombreux, ces principautés séparées n'étoient guères puissantes ; mais réunies, comme des branches qui proviennent de la même tige, & défendant la même cause, on les regardoit toujours comme très-formidables.

Ce peuple étoit assez d'accord avec l'Empereur de l'Indostan, à qui il étoit fidèlement attaché. Mais la proximité qui joignoit ses provinces aux territoires des Marattes, l'exposa souvent aux ravages de cette nation guerrière. C'est avec raison qu'on attribue aux déprédations des Marattes, les malheurs des Rohillas ; car ces déprédations fournirent un prétexte à l'ambitieux & actif Soujah Doulah, Visir de l'Empire, & Nabab d'Aoude, pour usurper la domination d'un pays dont les richesses, la puissance & le voisinage lui devoient ser-

vir de degrés pour monter au trône impérial de Delhi. Il insinua avec art aux Chefs des Rohillas, son projet d'entrer en alliance avec eux, & de leur donner des secours contre les Marattes, les peignant comme un ennemi commun; mais il ajouta que les Rohillas devant tirer le plus grand avantage de cette alliance, devoient payer un subside pour les services que devoient rendre ses troupes dans ces expéditions éloignées. Avant cette démarche il avoit bassement fait assassiner Mahomet-Kouly-Kan, Nabab d'Ellaabad & du Corah, au temps où il rempliſſoit les rites de sa religion; & ensuite il s'empara de ses Etats, voulant ainsi joindre sa domination avec celle des Provinces des Rohillas, qui étoient ouvertes au pillage & aux rapines des Marattes dispersés.

Quoique les Chefs des Rohillas connussent & soupçonnassent son caractère, ils ne doutèrent pas de sa sincérité dans une démarche qui paroissoit lui être avan-

tageuſe ; en ſorte qu'ils conſentirent à payer quarante lacks de roupies, s'il vouloit envoyer auſſi-tôt une armée puiſſante pour ſe joindre avec leurs troupes, repouſſer & chaſſer hors de leurs états les Marattes. Ces derniers profitèrent de la lenteur des mouvemens du Viſir, & de la ſécurité dans laquelle les Chefs des Rohillas s'expoſoient en vertu de ſes promeſſes. Ils renouvellèrent avec une furie redoublée & un grand ſuccès, leurs déprédations & leurs incurſions. Les troupes de la Compagnie, ſous le commandement de Sir Robert-Barker, envoyées de la part du Viſir, entrèrent dans le Rohilcund pour le défendre, après que les Marattes eurent commis tous les dégâts qu'on peut imaginer. Par ce moyen, les Provinces des Rohillas furent réduites à un tel point, que non-ſeulement les Chefs différèrent l'exécution du traité fait avec Soujah-Doulah, mais qu'ils furent encore forcés à demander un délai pour le paiement complet du

ſubſide ſtipulé, qu'ils promirent cependant d'effectuer à des époques fixées, & proposèrent de s'en rapporter ſur le tout à l'arbitrage de la Préſidence du Fort William. Comme le Viſir rejetta toute propoſition, ils conſentirent à payer tout le montant de la ſomme dont on étoit convenu, ſous des conditions convenables à l'état miſérable auquel les dernières incurſions des Marattes & la conduite lente du Nabab avoient réduit leur pays. Le Viſir vouloit s'en emparer entièrement, mais il lui manquoit un prétexte. Son ambition, ſa perfidie & ſa cruauté, donnent lieu de croire qu'il avoit des émiſſaires parmi les Marattes, pour les exciter à commettre les dernières déprédations, en leur promettant que ſes armées, malgré le traité qu'il avoit conclu avec les Chefs des Rohillas, ne s'oppoſeroient pas à leurs opérations juſqu'à l'année ſuivante; il calculoit, ce qui depuis eſt arrivé, que des motifs de néceſſité & d'équité, allégués

par les Rohillas, lui fourniroient quelques prétextes de guerre.

Les affaires étoient dans cet état de ſuſpenſion, lorſqu'au milieu de l'année 1773, M. Haſtings & ſon Conſeil réſolurent d'aſſembler un Comité de circuit ambulant pour fixer les revenus, régler l'adminiſtration du Dewannée ou des Finances, & liquider tous les établiſſemens concernant le commerce & les revenus dans les Provincos du Bengale & du Bahar; enfin pour terminer avec Soujah-ul-Doulah. Une querelle ſuſcitée, avec art, ſépara les Membres du circuit, le jour de leur départ de Calcutta, & M. Haſtings fut chargé de rétablir l'harmonie avec le Viſir Soujah-ul-Doulah. Le Gouverneur chargé du pouvoir d'arranger les affaires touchant le commerce, & de régler le ſubſide, retourna à Benarès, centre de la diſcorde. Il y avoit alors dans cette ville pluſieurs membres du Conſeil, Sir Robert Barker, Commandant en Chef de l'ar-

mée, & pluſieurs Serviteurs de la Compagnie, ſoit employés, ou attendant un emploi : mais les manœuvres ſecrètes ne peuvent ſoutenir la lumière ; & d'après les principes qui dirigèrent la négociation entre le Gouverneur & le Viſir, il auroit été contre la politique & très-dangereux d'avoir des Collègues ou des témoins. Sir Robert-Barker fut donc écarté ; & reſſentant l'affront qu'on lui faiſoit dans la place militaire & civile qu'il occupoit pour la Compagnie, & en homme de probité, qui ſait apprécier la foi & l'honneur de la Nation, il condamna le traité comme injuſte & deshonorant. On ne ſe ſervit de la préſence & du nom de cet Officier, que comme témoin de l'exécution & des échanges mutuels des articles publics du traité, ſigné le 18 Septembre 1773. Il y en avoit d'autres d'une nature beaucoup plus embarraſſante, qui ne devoient point être divulguées, & que le Gouverneur ſe réſervoit de préſenter au

Conſeil, où ſa préſence ſeule & ſon influence encore augmentée, pouvoient les faire approuver.

Par ce traité public, le Viſir devoit être revêtu, & devoit jouir à perpétuité, comme de ſon bien, des droits de l'Empereur, aux Provinces de l'Elaabad & du Corah, qui lui avoient été aſſurés ſolemnellement par pluſieurs traités ſacrés en 1765, ratifiés ouvertement par la Compagnie, & implicitement par la Nation. Pour cette conceſſion injuſte, il devoit donner à la Compagnie quarante lacks de roupies (1), comme une eſpèce de compenſation d'un revenu de quarante-cinq lacks, dont il alloit jouir; & les deux parties contractantes déclarèrent que le tribut de vingt-ſix lacks, dû par la Nababie du Bengale à l'Empereur, étoit confiſqué, à partir du 22

(1) M. Scott, dans ſon apologie de M. Haſtings, porte 50 lacks. *N. de l'Editeur.*

Février 1772, excepté deux ſommes que le Viſir, & Nadjiff-Khan, ſon Collègue d'alors, réclamoient comme une dette particulière du Roi, montant toutes deux à 92,800 livres ſterlings.

La première partie de ce traité ſecret, qu'on fit connoître au public confuſément & avec précaution pluſieurs mois après, contenoit l'acte barbare & affreux qu'on fit commettre à un Anglois, commandant en chef, & une armée dont les Officiers étoient des ſujets de la Grande-Bretagne, & que payoit la Compagnie Angloiſe des Indes Orientales, en maſſacrant & en exterminant une Nation entière de l'Indoſtan, diſtinguée par ſes qualités ſupérieures; & en mettant ſon pays dans la poſſeſſion de Sujah-ul-Doulah, qui paya à la Compagnie, pour le ſervice inhumain de ces mercenaires, la ſomme de cinquante lacks de roupies, ſomme modique, en comparaiſon du revenu annuel, & du pillage.

Il eſt inconcevable que M. Haſtings put contracter un attachement ſi grand & ſi ferme pour un Prince qui étoit regardé univerſellement, comme un criminel; qui d'ailleurs, lui étoit entièrement étranger, & qui avoit reçu ſous ſa protection les perſonnes qui, peu de temps auparavant, avoient inhumainement & perfidement maſſacré de ſens froid, ſes propres collègues, ſes compagnons, & ſes amis les plus intimes, les membres du Conſeil de Patna, & d'autres. Ses motifs ſecrets, ou ſes gratifications, donnent lieu aux ſoupçons; mais on ne peut alléguer de preuves légales. Toutes les vertus qui peuvent honorer l'humanité, furent ſacrifiées à l'ambition ſanguinaire du plus barbare des hommes. (1) Le

(1) On ne s'étonnera pas de ce que Soujah-ul-Doulah ait protégé Coſſim-Aly-Khan, & Sombro, Auteurs du meurtre de MM. Hay Ellis, Chambera, &c. lorſqu'on connoîtra ſeulement les deux anecdotes ſuivantes, priſes entre une centaine de la même ſorte. Le Capitaine Harper, employé au ſervice de la Compagnie, & à celui du Viſir, eut un

Gouverneur Général s'engagea, après une longue délibération, dans une guerre cruelle, & à laquelle on n'avoit pas donné lieu, pour détruire un peuple doux & induſtrieux, qui avoit été ſecouru l'année précédente, par les mêmes armes qui l'attaquoient alors. Il ſacrifia les droits de l'Empereur, pour élever, par un acte

---

petit vaiſſeau marchand arrêté par les Officiers des Douanes, parce qu'il n'avoit point de paſſe-avant ; ne ſe doutant point des ſuites fâcheuſes qui devoient réſulter de ſa plainte, il parla au Viſir. La nuit même il fut éveillé, on lui apporta dans un panier la tête du Phouzdar, ou premier Magiſtrat du diſtrict : ſpectacle qui remplit le Capitaine Harper d'une telle horreur, qu'il recouvra à peine ſes eſprits pendant ſon ſéjour dans l'Inde.

Le Colonel G. H. étant un jour à la chaſſe dans le Rohilcund, quelques villageois, dont les cochons avoient été tués par ſes chiens, jettèrent un bâton à un de ces animaux. Le Colonel alla enſuite voir Sir Robert Barker, dans ſa tente, où déjeûnoit ce jour-là le Viſir; & par haſard, il vint à parler de cette circonſtance minutieuſe. Le Viſir parla à l'oreille d'un de ſes ſerviteurs, & avant que le déjeûné fût fini, le ſerviteur revint & dit que le village étoit détruit, & que l'homme, la femme & ſes enfans avoient été paſſés au fil de l'épée. *N. de l'Auteur.*

de révolte publique, le ſerviteur & le ſujet de ce même Empereur ; il viola les traités ſolemnels, ſur leſquels ſont fondés tous les droits du commerce, & les revenus territoriaux de la Compagnie Angloiſe ; il anéantit le tribut qui fourniſſoit ſeul à la Compagnie, & à la Nation Britannique, un prétexte légal & politique, pour jouir du Bengale ; & il le fit, ſans conſulter ſes Conſtituans ni ſon Conſeil, & malgré un traité ratifié ; il céda les Provinces de l'Elaabad, & de Corah, appartenant à l'Empereur, à ſon propre Miniſtre, Officier purement du moment, que l'Emperur pouvoit à ſon gré dépouiller de ſon emploi : il alla même juſqu'à aſſurer avec une indécence ſans égale, que le traité non autoriſé de Benarès, & les conditions ſecrètes connues ſeulement aux deux Négociateurs, & qui n'étoient pas miſes par écrit, impoſoient à tous égards, des obligations à la Compagnie ; & il ſoutint en particulier, que le contenu du traité

l'obligeoit positivement d'assurer à Soujah-ul-Doulah & à sa postérité le *Mus-nud* (1), & la possession paisible de la Nababie d'Aoude, & des terres usurpées par le meurtrier sacrilége de Mahomet, Kouly-Khan ; quoiqu'en même-temps il avoue avoir dit au Visir, au moment de la concession, qu'il agissoit & consentoit à des mesures contraires aux ordres positifs de ses supérieurs. — » Tous ces » faits sont si extravagans & si déplacés, » si fort au-delà du pouvoir de la Com-» pagnie & souillent à un tel point la gloire » de la Grande-Bretagne, qu'on devroit » les regarder comme les effets d'une » folie, & comme nuls par eux-mêmes «.

M. Hastings fit tous ses efforts pour faire approuver le traité public, par la pluralité des membres de son Conseil ; le discours équivoque & captieux qu'il tint par la suite dans le Conseil, relativement

(1) Tapis qui se met sous le trône ou sous le siége des Vice-Rois ou Soubadars. *N. du Traducteur.*

aux conditions ſecrètes ſtipulées entre lui & le Viſir, à l'égard de la conquête des Provinces de Rohillas, démontroient clairement qu'il les croyoit d'une nature peu convenable à une diſcuſſion publique. — Et ce fait eſt aſſez évident d'après la propoſition qu'il fit, de nommer un réſident à la Cour du Viſir, ce que perſonne avant lui n'avoit trouvé néceſſaire, en réclamant avec autorité le droit indépendant de nommer & de rappeller à ſon choix, le Réſident en queſtion; voulant auſſi que ce Réſident fût regardé comme l'Agent privé du Gouverneur, & qu'il ne tînt de correſpondance qu'avec lui. Les minutes & le rapport de M. Haſtings, contiennent la propoſition ſuivante: » que mon intention » étoit de convaincre le Viſir, que dans » ſes affaires avec la Compagnie, il dé» pendoit ſeulement du Gouverneur & » d'établir avec lui une correſpondance » directe, ſans admettre de tiers «. — M. Haſtings pouvoit-il adopter une maxime ou un langage plus propre à

obtenir une récompenſe aſiatique? — Il propoſa enſuite de nommer une perſonne pour traiter les ſujets de correſpondance & de communication qu'il jugeroit à propos de confier à ſa direction ; & il avoue franchement que ſi le Conſeil lui donnoit à lui ſeul, le pouvoir de nommer ce Réſident, & de le rappeller à ſa volonté, il en réſulteroit d'heureuſes ſuites ; mais non autrement. — Quelle concluſion peut-on tirer de ces déclarations, ſinon que le réſultat de la viſite à Soujah-ul-Doulah, étoit d'en avoir mis l'auteur au-deſſus du pouvoir de ſes Conſtituans ? — Les ordres qu'il donna au Réſident, & ſa correſpondance avec lui & le Colonel Champion, confirment aſſez directement ces ſoupçons. Selon les ordres que reçut M. Midleton, le Réſident, le Gouverneur défend expreſſément aux Européens, ſoit Anglois ou non, dans l'état civil ou militaire, au ſervice de la Compagnie, ou hors de ſon ſervice, d'aller voir ſous aucun prétexte le Viſir ou le

Rajah-Cheytſing, mais particulièrement le Viſir; permiſſion refuſée aux Européens qui ſont au ſervice du Viſir, excepté au Commandant en Chef. — » Comme » M. Haſtings obtint en faveur du Ra- » jah-Cheytſing & de ſa poſtérité, la » Zemindarie des Provinces de Benarès, » de Ghaſipore, &c. en faiſant chaque » année une rente de vingt-deux lacks & » demi de roupies, on peut bien croire » que le fils & héritier du riche Rajah- » Bulwantyng, a été auſſi très-libéral » envers ſon ami & ſon bienfaiteur; & » conſéquemment c'étoit agir en politique » prudent, que d'éloigner les Européens. » M. Haſtings l'éprouva un jour «.

Un certain M. Hall qui, par ſes talens & ſon adreſſe, s'étoit procuré un accès auprès de tous les gens de condition de la Cour du Viſir & de la Métropole, étant venu à Calcutta, dans un beſoin d'argent, & ne voyant aucun moyen de ſe retirer hors d'embarras, imagina de communiquer en gros quelques anec-

dotes ſecrètes à un intime de M. Haſtings; il lui déclara que ſi dans ſa ſituation préſente, on ne lui prêtoit pas des ſecours, il ſeroit obligé d'ouvrir ſon ame au Général Clavering. Il parvint ainſi à ſon but; ſes dettes furent payées : mais M. Hall obſerva ſagement qu'il lui falloit de quoi ſubſiſter, & qu'il avoit beſoin d'argent à l'inſtant. — Il reçut un ordre ſur Coſſim-Bazar pour ſes beſoins préſens, & enſuite un emploi à Futtygur, à condition qu'il iroit auſſi-tôt le remplir.

Le Colonel Champion fut nommé Commandant des troupes de la Compagnie, dans l'expédition contre les Rohillas; il devoit les conduire par eau, pendant l'eſpace de près de quinze cents milles, & on lui ordonna expreſſément de ſe laiſſer diriger dans ſa marche & dans ſes actions, par le Viſir Soujah-ul-Doulah, à qui il devoit obéir implicitement dans toutes les occaſions. En conſéquence le Colonel, à la tête de l'armée, ſe mit en marche ſous le commande-

ment abſolu d'un Prince dont le but étoit dicté par la barbarie & l'inhumanité, & qui refuſa lâchement dans un engagement, de haſarder ſa perſonne, ſon armée ou même ſon artillerie, pour aſſurer le ſuccès de ce que ſon ambition lui faiſoit deſirer ſi ardemment. — La bataille fatale ſe donna le 23 Avril 1775, & décida injuſtement du ſort déplorable du peuple courageux, induſtrieux, nombreux & doux des Rohillas. Pendant cette expédition Soujah-ul-Doulah ſe retira avec ſon armée, ſon artillerie & ſon bagage, à la diſtance de quelques milles du champ de bataille; & il refuſa poſitivement au Colonel Champion, de lui donner une partie de ſa cavalerie, pour attaquer l'ennemi d'un certain côté, où les troupes de la Compagnie n'étant pas aſſez conſidérables, ne pouvoient s'étendre ſans courir les plus grands dangers, & il refuſa auſſi de donner quelques pièces d'artilleries, très-néceſſaires pour un autre côté. Ces refus firent naître au Colonel des

ſoupçons d'une trahiſon de la part du Viſir; en cas que la victoire ſe décidât en faveur des Rohillas; ce qui pouvoit placer l'armée vaincue entre un ennemi victorieux & un ami perfide. Peut-être le Général Anglois n'avoit-il pas beſoin de cette idée pour combattre avec courage; mais elle pouvoit lui faire prendre la ferme réſolution de vaincre ou mourir.— Le courageux Général de la Compagnie, & ſes troupes, remportèrent ſans avoir reçu aucun ſecours, une victoire déciſive, mais à la vérité deshonorante; leur artillerie étoit ſi bien placée & dirigée, qu'on aſſure à l'honneur éternel des braves habitans des Rohillas, qu'ils laiſsèrent quatre mille hommes morts ſur le champ de bataille, avant leur retraite.

Les Chefs qui ſurvécurent au combat ſe livrèrent entre les mains de l'armée victorieuſe, & furent remis à Soujah-ul-Doulah, excepté Fyzulla-Kan, qui abandonna ſon camp & ſes villes au pillage, & s'enfuit dans la partie montueuſe de

ſa Province, où il pût ſtipuler quelques conditions, quoiqu'elles fuſſent dures & inhumaines. — Les autres Chefs furent forcés, ainſi que leurs familles, de ſe ſoumettre à l'empriſonnement le plus deshonorant, & au traitement le plus humiliant; leurs Zenanas, qui ſont des ſanctuaires ſacrés dans l'Inde, même contre les violences & les outrages des ſauvages, furent pillés, & les femmes, les filles, les ſœurs des Princes furent violées. Des enfans ſous l'âge de puberté, furent ſacrifiés à la paſſion d'un vieux débauché : on tait d'autres circonſtances affreuſes. — On a eſtimé le pillage qui paſſa au Viſir, à un crore & demi de roupie, ou un million neuf cents mille livres ſterlings; & cependant il doit encore à la Compagnie vingt lacks ſoixante mille ſix cents huit roupies, partie du ſubſide qui lui étoit dû pour cette conquête, outre dix lacks que le Viſir promit de donner à l'armée, au lieu du pillage qu'il s'étoit approprié.

Selon le calcul public, il y eut environ cinq cents mille laboureurs & artiſtes induſtrieux, la plupart de très-bons guerriers, qui ſe réfugièrent au-delà de la Dgemna, & y demandèrent un aſyle aux Marattes, leurs anciens ennemis. — Fyzulla-Khan fut obligé de ſe ſoumettre à la condition qu'il n'entretiendroit pas plus de cinq mille hommes dans ſes Etats. — Vers la fin de 1777, ſous le prétexte vague que le pays de Fyzulla commençoit à fleurir, & que ſa population excédoit l'étendue dont on étoit convenu par un traité; M. Midleton, comme Réſident de la Compagnie à Luckna, de concert avec ſes amis & ſes protecteurs, envoya comme Ambaſſadeur, ſans informer le Conſeil ſuprême, & ſans demander ſon conſentement, M. Daniel-Barwell, au paiſible & timide Fyzulla-Khan, qui, s'enveloppant de ſon innocence, ne ſoupçonnoit rien moins que l'accuſation d'avoir violé le traité, & que l'Ambaſſadeur Européen étoit venu

pour mettre ordre à cette violation imaginaire. On dit que quoique l'accuſation n'eût aucun fondement, cependant le Miniſtre parvint à ſe procurer, comme une eſcorte pour le conduire à Lucknao, pluſieurs éléphans & quelques chameaux chargés de huit ou dix lacks de roupies en eſpèces.

Les Provinces des Rohillas ſont à préſent incultes, & preſqu'entièrement abandonnées par les habitans. Les chefs & leurs enfans ſont encore dans les priſons, où ils vivent dans l'état le plus miſérable, privés des choſes les plus néceſſaires à la vie.

LETTRE LVIII.

A J. — M. — Esqr. à Londres.

Calcutta, ce 2 Janvier 1780.

QUE le pouvoir de l'Angleterre dans l'Inde est foiblement appuyé, puisqu'un seul individu audacieux, peut à sa volonté, renverser tous les principes du gouvernement de la Compagnie, violer ses ordres les plus positifs, & ses instructions solemnelles, & balancer son pouvoir ! Les prétextes de la guerre des Rohillas furent condamnés unanimement par la Cour des directeurs; & cependant M. Hastings, méprisant leurs ordres les plus absolus, les entraîna dans une guerre dont les suites menacent la ruine du pouvoir de la Grande-Bretagne, ainsi que la propriété & les possessions de la Compagnie Angloise des Indes

Orientales dans l'Indoſtan ; peut-être eſt-il trop tard pour que la Compagnie conſidère avec attention les conſéquences deshonorantes & dangereuſes d'une condamnation & d'une impunité perpétuelles, & de conſerver en place, des hommes revêtus de la plus grande confiance, du pouvoir le plus étendu, qu'elle devroit regarder comme indignes des emplois les plus bas, ſi nous devons en croire l'opinion qu'elle a ſouvent donnée ſur leur conduite & leur réputation.

Les territoires des Marattes, en exceptant celui qui fut dernièrement uſurpé par Haïder-Aly-Khan, s'étendent vers la mer, depuis Travancore, près du Cap-Comorin, qui eſt ſitué à l'extrémité méridionale de la Péninſule de l'Indoſtan, juſqu'à la rivière Paddar qui ſe rend dans le Golfe de Sindi, & qui ſépare Guzarate des Etats de la Perſe. Ils ſont bornés à l'eſt par le Carnate, les circars ſeptentrionaux de la Compagnie, & les Etats du Nizam-ul-Muluck, Soubadar du Décan

& de Bazalet-Jung ; mais la Province de Catac, s'étend d'une manière indirecte, juſqu'au Golfe du Bengale.

Les Etats des Marattes dans le Décan, ſont les ſeuls qui n'ont jamais été entièrement ſubjugués, & qui ne ſe ſont jamais reconnus comme fiefs de Delhi. Le grand Aurengzeb lui-même, incapable de conquérir les courageux Marattes, penſa que pour conſerver la paix, il étoit prudent de leur abandonner la ſouveraineté du Décan. Ils répandirent la terreur de leurs armes juſqu'à Delhi, d'où ils remportèrent des tréſors conſidérables ; & ils commirent des déprédations d'abord dans les Etats voiſins de cette Capitale, & enſuite dans le Bengale, le Bahar & l'Oriſſa, juſqu'à ce que, ſous condition de la ceſſion du Catac, & d'un tribut annuel de 12 lacks de roupies, ils conclurent un traité d'alliance avec Aliverdi-Khan, qui avoit uſurpé la Soubabie du Bengale en 1750.

Les remparts & les montagnes inacceſſibles des Marattes, qui contribuèrent avec

avec le courage naturel de ce peuple, à le ſouſtraire au joug du Mogol, ſont la ſource de ſon goût pour les pirateries, de ſa négligence pour l'agriculture, & de ſon amour invincible pour les armes. Ces guerriers ſeuls, exercent envers les étrangers & entr'eux, avec une exactitude qui va même juſqu'à la ſuperſtition, l'hoſpitalité qui diſtinguoit autrefois les mœurs de l'Orient.

Les Marattes, comme tous les autres peuples de l'Indoſtan, étoient originairement gouvernés par des Princes, portant le titre de *Sou* ou de Ram-Rajah (1), qui réſidoient à Satterrah : réunis ſous ce chef, ils furent toujours puiſſants & invincibles ; mais par la ſuite les Com-

(1) Il y avoit chez les Indous d'autres titres de Souverain, tels que Ranah, Rajah, &c. Les Princes ſubordonnés recevoient le nom de Paishaw, Surdar, Zemindar, Polygar, &c. Ce furent les Mahométans qui introduiſirent les titres de Viſir, de Soubab, de Nizam, de Nabab, d'Omrah, &c. *Note de l'Auteur.*

mandants ſubordonnés s'arrogèrent les prérogatives de Prince indépendant, & lorſque l'anneau de la chaîne qui les uniſſoit, fut une fois rompu, le Royaume fut diviſé en pluſieurs petits Etats, qui s'engagèrent cependant à une certaine vaſſalité envers le Ram-Rajah, qui avoit le droit d'aſſembler les chefs, & d'employer leurs troupes toutes les fois que le bien public l'exigeoit.

Les revenus des Marattes étoient autrefois très-conſidérables, avant les uſurpations d'Haïder-Aly-Khan, dans le Royaume de Maïſſoure, & dans les contrées voiſines : ils montoient à environ dix-ſept millions de livres ſterling. On croit que leur revenu annuel eſt encore de douze millions.

Leurs troupes, qui ſont compoſées de cavalerie, montent encore à trois cents mille hommes; mais on ne les regarde pas comme des troupes régulières ou permanentes ; mais comme une milice fixée. En jugeant des forces des Marattes,

il faut auſſi obſerver que c'eſt une coutume invariable, parmi leurs ſoldats, lorſqu'une expédition eſt conclue, de ſe retirer chacun chez eux avec le butin qu'ils ont pu s'approprier, & laiſſent ſeulement avec leurs chefs, ce qui peut être appellé leurs gardes du corps (1).

Le Sou ou Ram-Rajah actuel n'eſt Empereur que de nom. Nana-Rao, frère du préſent Ragonaut-Rao, (2) ordinairement appellé Ragoba, s'empara tout-à-la-fois des rênes du Gouvernement & de la perſonne du Ram-Rajah; révolution qui fut appuyée par la caſte du Bramine uſurpateur. Il adminiſtra le Gouvernement, ſous le titre de Paishwa, ou premier Miniſtre, & il enferma le Prince dans un Fort près de la Métropole *Satterah*.

---

(1) On lit des détails plus conſidérables ſur l'origine, ſur l'Hiſtoire & l'état des Marattes, dans le tableau de l'Inde, N°. 2, Tome premier. *Note du Traducteur.*

(2) Ce mot chez les Marattes, ſignifie Prince ou Chef. *Note de l'Editeur.*

Telle a été juſqu'à préſent la ſituation du Ram-Rajah actuel, & du Gouvernement du pays des Marattes.

Nana-Rao laiſſa à ſa mort deux fils, Mada-Rao & Narain-Rao; le premier, en qualité d'aîné, lui ſuccéda dans l'emploi uſurpé de Paishwa. Jonogi-Bouſla, ou Bouncello, père ou prédéceſſeur immédiat de Moudage-Boſla, Rajah actuel de Berar, étoit un des prétendants au trône de Satterah, comme le parent plus proche du Ram-Rajah enfermé; dans le même temps, Ragonaut-Rao prétendoit à l'emploi de premier Miniſtre, même pendant la vie de ſon neveu; prétention qui le fit enfermer par Mada-Rao.

Mais le Paishwa ſentant la fin de ſes jours approcher, fut ému d'une tendreſſe fraternelle pour le jeune Narain-Rao, ſon frère & ſucceſſeur en droite ligne, que la jeuneſſe & l'inexpérience expoſoient aux manœuvres de ſon oncle ruſé & intriguant, quoiqu'il fût en priſon.

Si Mada-Rao avoit à cette occaſion

obſervé la cruelle politique de l'Orient, il auroit pu d'un mot éloigner la cauſe de ſes craintes, touchant ſon frère ; mais il étoit naturellement humain, & ſon ame étoit éloignée de toute idée noire d'empoiſonnement ou d'aſſaſſinat. Balançant entre l'humanité qui le portoit vers ſon oncle, & l'affection pour ſon frère, il prit la réſolution d'effectuer une réconciliation entre les deux objets de ſa tendreſſe & de ſa compaſſion. Il fit élargir Ragonaut-Rao ; & après avoir fait tous les arrangemens qu'il crut propres à éloigner des deux partis, toute idée d'inquiétude & de mécontentement, il mit les mains de ſon jeune frère dans celles de ſon oncle, & les embraſſa en verſant des larmes : » Je confie, dit-il, » ce jeune Prince à vos ſoins ; je le recom- » mande à votre protection ; donnez-lui » des conſeils ſur l'adminiſtration du » Gouvernement : mettez-le à l'abri des » piéges & des complots de ſes ennemis ; » il ne conſeilla jamais votre empriſonne-

» ment : il plaida toujours votre élargiſſe-
» ment : que tout ſouvenir de nos querel-
» les paſſées, meure avec moi «. On dit que le jeune homme & Ragonaut-Rao même, fondirent en larmes à cette occaſion : mais que les impreſſions momentanées faites ſur le cœur ſont trompeuſes, lorſque l'ame n'eſt pas fortifiée par quelque principe de vertu ! Ragoba promit de regarder Narain-Rao comme ſon propre enfant : mais auſſi-tôt qu'il eut trouvé des aſſaſſins pour le mettre en pièces, il viola ſa promeſſe.

Mada-Rao mourut en Novembre 1772, & on permit à Narain-Rao de vivre juſqu'au mois de Septembre ſuivant, temps où il devoit avoir vingt-trois ans. Je vais vous donner un récit détaillé de la cauſe & des circonſtances de ſa mort.

Gobincabaou, mère de Madah & de Narain-Rao, avoit inſpiré du dégoût à ſon fils aîné, par ſa vie débauchée : en conſéquence elle ſe retira à une grande diſtance de Pounah, à Benarès, ville com-

priſe dans l'Etat d'Aoude, qui étoit alors en guerre avec les Marattes. Peu de temps avant ſa mort, Mada-Rao témoigna le deſir de la voir, entrevue qu'elle refuſa avec dédain : en conſéquence, craignant ſon influence ſur l'eſprit foible de ſon frère Narain-Rao, il lui conſeilla fortement de ſe méfier de ſes avis artificieux. Quelques circonſtances de la conduite de Ragonaut-Rao, ayant fait naître des ſoupçons de perfidie envers ſon neveu, le bruit en courut juſqu'à Benarès, d'où Gobincabaou écrivit à ſon fils, pour le mettre en garde contre les artifices de ſon oncle; & elle lui recommanda même de le renfermer, comme ſon frère Mada-Rao s'étoit vu obligé de faire pour ſa propre sûreté. Avant de parvenir à Narain-Rao, cette lettre tomba dans les mains du fils adoptif de Ragonaut-Rao, qui étoit alors ſous la tutelle de Moudaji-Bouſla, dans le Berar ; il l'envoya à ſon père à Pounah. Ragonaut-Rao réſolut auſſitôt de mettre d'un ſeul coup ſa liberté en

sûreté, & de s'assurer la dignité de Paishwa, sans un seul compétiteur ; comme les deux frères n'avoient eu aucun enfant, & on ignoroit alors que la femme de Narain-Rao fût enceinte. Il choisit deux Soubadars de la garde du Dorbar pour accomplir son dessein. On consulta Simmer-Sing & Mahomet-Isouff ; lesquels, après quelques réflexions, s'engagèrent pour deux lacks de roupies, & la cession de deux Forts considérables, qui leur serviroient de défense à l'avenir, à commettre cet horrible attentat : un évènement attacha une troisième personne à leur complot. Tulagi, serviteur favori de Narain-Rao, avoit été nommé par lui Commandant d'une troupe de cavalerie, destinée à garder sa personne. Ce jeune homme ayant commis un acte de violence sur un Soubadar de rang & de condition, la nouvelle en parvint à Narain, qui dégrada & fit enfermer le favori ; cependant par ses prières il obtint non-seulement son élargissement, mais fut élevé de nouveau

au rang & à la faveur : il conſerva dans ſon eſprit l'idée de la mortification qu'il avoit eſſuyée, & il réſolut ſecrètement d'en tirer vengeance. Les conſpirateurs l'aſſocièrent à leur deſſein, & fixèrent le jour, l'endroit & la manière dont on le mettroit en exécution. Dans la ſoirée du 18 Août 1773, lorſque le Paishwa s'étoit retiré comme à l'ordinaire, dans ſa maiſon, il fut alarmé par le bruit & la nouvelle qu'un corps d'hommes armés forçoit ſon appartement : il ſoupçonna auſſi-tôt que ſon oncle méditoit ſa mort ; & il sélança dans l'appartement, & dans les bras de Ragonaut, en le ſuppliant de lui ôter le Gouvernement, & d'épargner ſa vie : Ragoba fut ému pendant un moment, & parla aux Soubadars ; mais l'affaire étoit pouſſée à un trop haut point, pour qu'on pût s'en dédire ſans courir riſque de quelques dangers. Tulagi s'empara des jambes de Narain-Rao, & un Cipaye dégagea ſon oncle de ſes bras ; Tulagi donna le

premier coup, Simmer-Sing & Mahomet-Iſouf conſommèrent l'aſſaſſinat.

LETTRE LIX.

A. J. — M. — Eſq^r. à Londres.

Calcutta, ce 5 Janvier 1780.

NARAIN-RAO fut généralement regretté, & la manière dont ſa mort avoit été effectuée, remplit la nation d'horreur. On s'oppoſa fortement à l'élévation de Ragoba au poſte auquel il aſpiroit. Ce parricide, révolté lui-même de ſes crimes, fut forcé de fuir ſa patrie ; mais il ſe procura du ſecours dans l'Iſle de Bombay, en promettant de faire quelques conceſſions très avantageuſes, qu'il avoit néanmoins auſſi peu le pouvoir que le droit de faire. Cet aſyle, accordé à Ragonaut-Rao, provoqua les Marattes d'un

côté ; tandis que d'un autre côté, il récréoit les Anglois, par la perſpective non-ſeulement de pluſieurs ceſſions de territoires conſidérables, mais auſſi des dépouilles ordinaires qu'offrent les révolutions de l'Inde aux Alliés Européens.

Les hoſtilités ayant bientôt commencé, la marine de Bombay ſoutint avec courage les troupes employées à la réduction de l'Iſle de Salſette, réduction qui s'effectua avec une perte conſidérable pour les aſſaillants ; tandis que celle de Baroch coûta la vie au Général Wedderbunn, un des plus braves & des meilleurs Officiers que la Compagnie ou l'armée Angloiſe ait jamais eu à ſon ſervice. La Compagnie ſentit ſa perte peu de temps après, dans la défaite de l'armée de Bombay, ſous le commandement du Colonel Keating : heureuſement cependant, l'inimitié que portoient les Marattes à Haïder-Aly-Khan, la jalouſie & la haine ſecrètes qui régnoient entre les Etats principaux & les Etats ſubordonnés des

Marattes, & les diviſions qui exiſtoient dans le Conſeil de Pounah, forcèrent ce dernier à la paix.

Telle étoit la ſituation de la Compagnie avec le gouvernement des Marattes, au mois d'Octobre en 1774 : à cette époque, commença le nouveau gouvernement du Bengale, compoſé de M. Haſtings, du Général Clavering, du Colonel Monſon, M. Barwell & M. Francis. Les nouveaux membres, le Général Clavering, le Colonel Monſon & M. Francis, entrèrent avec joie dans l'emploi qui leur étoit deſtiné par la Compagnie, & leur patrie: le ſeul but qu'ils ſe propoſoient, étoit de débarraſſer les affaires de leurs commettants de la confuſion, des dettes, & du diſcrédit : formant une pluralité dans le Conſeil ſupérieur, ils profitèrent de la ſupériorité que leur accorda l'acte du Parlement dans certains cas, ſur les autres préſidences, & ils envoyèrent le Colonel Upton à la Cour des Marattes, pour négocier une

paix avantageuſe; elle fut enfin conclue & ratifiée, le premier Mars en 1776: cette paix eſt connue ſous le nom de traité de Pourunder, ou de traité de Pounah.

Par ce traité, Salſette, Baroch & autres diſtricts des provinces de Guzzerat, furent cédés à la Compagnie; on devoit lui payer douze lacks de roupies, à trois termes fixés, pour la dédommager des frais de la guerre; & pour garant, elle obtint pluſieurs pergunnahs ou territoires en gage, & une étendue de territoire ſitué près de Baroch, qui rapportoit trois lacks de roupies par an.

De l'autre côté il fut ſtipulé, qu'on fourniroit à Ragonaut-Rao une ſomme convenable pour l'entretenir ſelon ſon rang, en particulier, & qu'il ſe retireroit de Bombay auſſi-tôt; qu'on ne lui accorderoit aucun ſecours, non plus qu'à quelque ſujet, ou allié de l'Etat des Marattes, qui ſeroit dans le cas d'occaſionner quelque trouble ou rebellion dans ce pays.

Ce traité fut confirmé par la Cour des Directeurs, qui ordonna qu'on en obſervât exactement toutes les conditions: elle recommanda ſur-tout de ſurveiller la conduite de Ragoba, pendant le temps qu'il reſteroit encore à Bombay, afin qu'il ne pût former aucun plan contre le Miniſtère de Pounah, & ordonna expreſſément, de ne prendre aucune réſolution en ſa faveur, ſans en avoir demandé le conſentement du Conſeil ſupérieur, ou Cour des Directeurs: en même-temps elle voulut que la perſonne de Ragoba fût à l'abri de toute violence.

Dans cet intervalle, Ragonaut-Rao, ſous la protection du Gouvernement de Bombay, forma de nouvelles intrigues, & fomenta des diſſentions dans l'adminiſtration de Pounah; quand il crut ſon parti aſſez fort, il fit croire au Conſeil de Bombay qu'il étoit ſur le point d'être mis à la tête de l'adminiſtration du gouvernement. Cette nouvelle fut reçue avec avidité, & généralement crue par les

Anglois même de Calcutta. Réſolus de rétablir Ragoba ſur le trône de Pounah, ils appuyèrent leur réſolution par de nouveaux raiſonnemens ; ils aſſuroient que les Marattes avoient accueilli les Agents de l'Autriche & de la France. A en croire le bruit, ils avoient fait des engagemens formels avec M. Saint-Lubin, comme Agent de la France, dont l'objet quel qu'il fût, ne pouvoit qu'être nuiſible au commerce de la Compagnie Angloiſe, & au pouvoir de la Grande-Bretagne dans l'Inde ; qu'il étoit donc néceſſaire, par un coup ſoudain & déciſif, & ſur-tout en s'emparant du promontoire de Baſſin, de détruire le pouvoir des Marattes, avant que la France y joignît le ſien. Ces préſidences ſe flattoient du plus grand ſuccès en faveur de Ragoba, comme elles attendoient du ſecours d'Haïder-Aly-Khan, qui témoignoit être dévoué à ſon parti. Ainſi le but de cette guerre préméditée étoit de mettre à la tête du gouvernement des Marattes, un

homme qui avoit les mains teintes du ſang de ſon propre parent; qui par ſa perfidie s'étoit attiré l'horreur de toute l'Aſie, & qui d'ailleurs étoit l'ami déclaré & le partiſan d'Haïder-Aly-Khan, uſurpateur ambitieux, dont l'inimitié pour les Anglois & leurs Alliés, étoit auſſi fortement enracinée, que ſa haine pour les Marattes.

Il paroît que trois motifs principaux déterminoient ou encourageoient le Gouverneur Général du Bengale : ſelon lui, il y avoit à la Cour de Pounah, un parti puiſſant, réſolu de haſarder leurs vies, pour défendre Ragoba ; la plupart des chefs des Marattes avoient fait, ou étoient ſur le point de faire un traité d'alliance avec la France; & Haïder-Aly-Khan ne manqueroit pas de joindre les Anglois, pour ſoutenir ſon ami Ragoba, contre ſes ennemis invétérés. — Combien le Gouverneur fut malheureux dans ſa correſpondance ſecrète, comme dans ſes conjectures ! Il fut trompé en tous ces

ces points : tandis que M. Haſtings déclamoit à Calcutta, ſur le pouvoir & le zèle des partiſans de Ragoba, le peu de perſonnes qui lui étoient attachées languiſſoient en priſon à Pounah : il n'y avoit pas un homme, dans l'adminiſtration du Gouvernement Civil ou Militaire des Marattes, qui voulût défendre la cauſe de Ragonaut-Rao. Au contraire, le corps de la Nation paroiſſoit unanimement réſolu de s'oppoſer à ſon deſſein : le Gouvernement ſe montra d'abord diſpoſé à conſerver l'amitié & une alliance avec les Anglois ; & s'ils entrèrent enfin en négociation avec les François (1), nous

(1) Il paroît que les Marattes n'accueillirent chez eux le Chevalier de Saint-Lubin, que pour donner de la jalouſie aux Anglois, & leur faire voir qu'ils étoient diſpoſés à traiter avec les François, s'ils ne ſe conformoient pas aux anciens traités. Il paroît encore que l'alliance de Haïder-Aly avec les Marattes n'étoit pas plus réelle que le traité de ce Prince avec le Chevalier de Saint-Lubin. Je trouve dans les obſervations de M. Price, un paſſage curieux,

pouvons en trouver la cauſe dans la protection accordée à Ragonaut-Rao, la

---

relatif à ces objets, que je traduis ici, parce qu'il donnera une idée de la manière avec laquelle Haïder-Aly & les Marattes regardoient & traitoient les Européens.

Quant aux Européens, dit M. Price, qui quittent les drapeaux de leur Nation, pour entrer au ſervice des Princes Indiens, j'ai entendu dire à un des meilleurs Officiers de la Compagnie, qu'ils ne les eſtimoient pas plus que les Cipaies; car ils devenoient ſemblables aux Noirs, en étant commandés par des Noirs. Je pourrois citer trois ou quatre exemples de corps Européens, jettant bas les armes, lorſque l'armée du Prince Indien commençoit à fuir. Ainſi le Gouverneur Law ſe rendit avec quatre cents François, au Général Carnac, lorſqu'il battit l'armée du Mogol.

J'interromps ici ce récit, pour obſerver que M. Price n'eſt pas exact dans ce dernier fait. M. Law n'avoit à la bataille, ou à la déroute de Buxar, que cent & quelques François, & environ deux cents Cipaies. Il fut forcé de ſe rendre; mais les deux tiers de ſa troupe ſe ſauvèrent; enfin, il eſt vraiſemblable qu'il fut trahi par le Général du Mogol, & vendu aux Anglois. Voyez ſur ce point la diſcuſſion qui ſe trouve dans le ſixième numéro du tableau de l'Inde. Je reprends les obſervations de M. Price.

Haïder-Aly appelle les François ſes pourceaux, & ſes Officiers les traitent avec le dernier mépris; il ne ſe fie

violation du traité ſolemnel, & dans ſes intrigues à Bombay. Les Marattes ne voulant point irriter les Anglois, ne formèrent aucune eſpèce de traité avec les François ; mais au contraire ils renvoyèrent M. Saint-Lubin de Pounah,

---

à aucun. Sa politique eſt d'exciter des jalouſies entr'eux, de les oppoſer l'un à l'autre, afin qu'ils ne le trahiſſent pas. Il a ſoin de les ſéparer dans différens corps. Jamais ce Prince ne voudroit attacher à ſon ſecours deux ou trois mille Européens, commandés par leurs propres Officiers. Apportez-moi des canons, les meilleures armes, amenez-moi quelques Ingénieurs, j'ai aſſez de ſoldats : tel eſt ſon langage éternel. — Auſſi ne ſouffrira-t-il jamais un grand nombre de François dans ſes états. — Ces pommes de terre, diſoit-il à ſon fils aîné, ſont bonnes ; mais elles ſont comme les hommes du pays deſquels elles nous viennent. Si vous ſouffrez qu'on en plante trop dans votre terrain, jamais vous ne pourrez les empêcher de s'étendre, ni vous en débarraſſer ; ſouviens-toi de cela, mon enfant, quand je ne ſerai plus.

Auſſi doit-on regarder comme des fables tout ce que M. M. nous débite ſur le Chevalier de Saint-Lubin. Le pauvre diable! il n'a pas plus fait de traité avec Haider-Aly, qu'avec les Marattes. Il a joué ſes compatriotes, &c. V. Obſervations de Price, page 119, 120, 121, 122. *Note de l'Editeur.*

où il s'étoit fait des partiſans. Cet Agent de la France alla donc vers Haïder-Aly, qui, avant que M. Saint-Lubin fût renvoyé de Pounah, avoit conçu du reſſentiment des offres qu'il avoit faites aux Marattes; le gouvernement des Marattes en rejettant ces offres, facilita un traité entre les François & Haïder-Aly, & lui procura la ceſſion de Mangalore (1).

Le paſſage ſuivant, d'une lettre du Rajah de Berar, ami de M. Haſtings, atteſtera la diſpoſition pacifique de la Cour des Marattes, & leur refus de traiter d'une manière efficace avec M. Saint-Lubin. » Je vous ai fait ſavoir dans mes lettres précédentes, adreſſées à Calcutta, ce que les Miniſtres de Pounah m'écrivoient; qu'ils n'avoient & ne vouloient avoir aucune liaiſon avec la nation Françoiſe; que l'Agent de la France

(1) Ces derniers faits ſont faux. Haïder-Aly diſoit, à qui vouloit l'entendre, que s'il tenoit M. de Saint-Lubin, il le feroit expoſer aux mouches. *Note de l'Editeur.*

venoit à Pounah ſeulement pour le commerce; & que par amitié pour les Anglois, ils l'avoient renvoyé; ils me chargeoient donc d'écrire au Nabab-Amand-ul-Doulah, parlant du Gouverneur général, d'être ſatisfait à leur égard, parce qu'ils étoient fermes dans leurs engagemens.

LETTRE LX.

A. J. — M. Eſq^r, à Londres.

Calcutta, ce 10 Janvier 1780.

LE 22 Novembre 1778, une armée qui montoit à trois mille neuf cents dix hommes, y compris les Officiers, partit de Bombay, avec une grande quantité de bagage, & dix-neuf mille beſtiaux, pour mettre Ragonaut-Rao à la tête de l'adminiſtration de Pounah: la direction

de cette expédition fut confiée à un Comité, composé du Colonel Egerton, de M. Carnac & de M. Mostyn. Ainsi le Commandant en chef étoit borné dans ses desseins & ses opérations, par des Commissaires de guerre; méthode dont l'expérience a démontré les suites funestes: la discussion & l'exécution sont incompatibles : le succès des expéditions militaires, dépend en grande partie de l'unité du commandement, sans quoi il ne peut y avoir ni décision ni exécution à propos: cette maxime militaire fut confirmée par le mauvais succès de cette expédition. L'armée étoit à peine à deux journées de Pounah, après avoir eu pendant cinquante jours, le bonheur de ne voir aucun ennemi, qu'elle fut totalement défaite, & réduite à offrir une carte blanche à l'ennemi : après quelques jours d'escarmouche, elle capitula à Wargaum, le 16 Janvier 1779. Cette nouvelle mortifiante fut reçue à Calcutta au mois de février; elle étoit contenue dans

la traduction d'une lettre adreſſée au Nabab d'Arcat, de la part de ſon Vaquil à la Cour de Pounah : je vous en envoie la copie, elle vous fera connoître tout-à-la-fois un nouveau trait de perfidie, de la part de Ragonaut-Rao ; la folie de placer ſa confiance dans un traître, & de permettre à Ragoba de ſe retirer dans un camp ſéparé ; & la généroſité, la modération & le bon ſens des Marattes.

Nouvelle de Pounah, renfermée dans une Lettre de Row-Gee au Nabab d'Arcat, en date du 12 Janvier 1779.

1°. J'ai écrit depuis peu pluſieurs lettres à Votre Alteſſe, j'eſpère que vous en avez reçu une partie ; j'ai appris qu'il y en avoit eu quelques-unes d'interceptées dans la route, & ainſi je récapitulerai les faits les plus importans.

2°. J'ai déja écrit à Votre Alteſſe que les Surdars ou chefs Anglois, marchèrent

de Bombay vers les paſſages de montagnes, & fortifièrent celle de Kodtichully. Ragonaut-Rao s'empara des deux Forts ſitués dans la route, & rejoignit l'armée Angloiſe, laquelle, à ce qu'on m'a dit, conſiſtoit en ſept cents Européens, huit bataillons de Cipaies, munis de 40 pièces de canon, des mortiers, & une grande quantité de poudre & de munitions militaires; elle avoit outre cela quatre lacks de roupies en argent.

3°. Siccaram Pundit, & Nana Furneſe, deux Surdars des Marattes, unirent leurs forces, & ſatisfirent les Chefs mécontens, Schindiah & Holkar, en leur donnant de l'argent, des jaghires, & autres préſens.

4°. Tous les Chefs s'étant aſſemblés pour conſulter ce qu'on devoit faire dans l'état actuel des affaires, ils convinrent unanimement que ſi Ragonaut-Rao venoit avec ſon armée ſeule, ils les recevroient, & lui donneroient comme auparavant, une part dans le Gouver-

nement ; mais que puiſqu'il venoit avec une armée Angloiſe, qui étoit d'une Nation différente de la leur, & dont ils connoiſſoient la conduite dans les états de Soujah-ul-Doulah, dans le Bengale, le Carnate & dans le Rohilcund, ils arrêtoient de ne point recevoir Ragonaut-Rao ; parce qu'autrement, ils ſeroient obligés d'abandonner leur religion, & de devenir les eſclaves des Européens. Ils en prêtèrent le ſerment, & on envoya au Gaut (1) de Tulicanoun, Nehum-Rao, Apagi Pundit & Scindiah, avec une armée de 15,000 hommes de cavalerie, outre des fantaſſins ; ils furent ſuivis des Siccaram Pundit, & Nana Furneſe, avec 40,000 chevaux.

5°. Les chefs Surdars avoient réſolu depuis quelques temps d'aider Ragonaut-

(1) Gaut — Gâte, ſignifie paſſage de rivières ou de montagnes. Il eſt pris ici dans le dernier ſens. V. le Vocab. indoſt. tableau de l'Inde. *Note de l'Editeur.*

Rao, pour le remettre à la tête du Gouvernement; on envoya de Calcutta une armée pour entrer en alliance avec Bouſla, Rajah de Berar, & la nouvelle qu'ils reçurent de la priſe de Pondichery les encouragea dans leur réſolution.

6°. M. Moſtyn, qui partoit de Pounah, leur fit croire que pluſieurs Surdars des Marattes étoient attachés à leur intérêt, & qu'auſſi-tôt que leur armée arriveroit au Gaut, Holkar les rejoindroit avec toutes ſes troupes.

7°. L'armée Angloiſe comptant ſur cette promeſſe, marcha vers le Gaut, & attendit avec impatience pendant un mois; mais perſonne ne vint rejoindre ſon étendard. Elle quitta enfin le Gaut, & fut tellement harraſſée par les Marattes, qu'elle ne put faire que deux coſſ (1) par jour, & perdit une grande partie de

(1) Deux coſſ ſont quatre milles Anglois. *Note de l'Aut.*

ſes ſoldats, par le canon que tiroit continuellement les Marattes. Elle fut obligée de faire halte à Chockly, qui eſt éloigné de quatorze coſſ du Gaut. Le Capitaine Steward, un des Surdars Anglois, fut tué dans cette ville.

8°. Le 21 Janvier, l'armée Européenne arriva à Tulicanoun (ſituée à dix-ſept coſſ du pays), ainſi que M. Carnac, ſecond de Bombay. Siccaram envoya à Tulicanoun un corps de cavalerie pour l'haraſſer; vingt-cinq Européens, parmi leſquels étoit un Officier & cent Cipaies furent tués le premier jour. Du côté des Marattes il y eut deux cents hommes de tués.

9°. Le ſecond jour, les Anglois furent entourés de tous côtés par les Marattes, & les moyens de ſe procurer des proviſions leur furent interceptés. Réduits à cet état, ils réſolurent de retourner, s'il étoit poſſible, au Gaut, & conſultèrent ſur le moyen de précipiter leur départ. Ragonaut ayant appris

cette réſolution, envoya ſecrètement dire au chef des Marattes, Schindiah, que s'il vouloit attaquer les Anglois, il le joindroit avec ſes deux bataillons de Cipaies, & ſix cents chevaux. Il paroît que cette perfidie parvint juſqu'aux Anglois; car le treize de Janvier, ils ſortirent tout-à-coup & ſecrètement de Tulicanoun, en amenant avec eux Ragonaut-Roa, & laiſsèrent leur bagage & leurs tentes dreſſées ſous la garde de deux cents Européens, & d'un bataillon de Cipaies, avec huit pièces de canon, pour faire croire aux Marattes que toute leur force étoit renfermée dans Tulicanoun. — Cependant Siccaram fut informé de leur retraite; & de concert avec Nana Furneſe, Schindiah & Holkar, ſe mit en marche pour les couper, & il envoya en même-temps à Tulicanoun un corps de cavalerie, où le reſte des Anglois étoit campé. Les Marattes, comme à l'ordinaire, tombèrent ſur le butin, & il s'en ſuivit un engagement

assez violent entr'eux & les Anglois. Le détachement qui avoit accompagné Ragonaut-Rao n'étant pas éloigné, revint au secours de ceux qui étoient dans le camp. Les Marattes entretinrent un feu régulier depuis minuit jusqu'à quatre heures du matin ; il fut impossible aux Anglois de faire le moindre chemin, & ils tirèrent sans succès ; cent cinquante Européens, plusieurs de leurs Officiers, & huit cents Cipaies furent tués. Les Marattes les entourèrent, & firent des patrouilles pendant toute la nuit, pour empêcher qu'il ne s'en sauvât quelques-uns. Le quatorze, les Marattes recommencèrent leur canonnade : il y eut cinquante Européens, & quatre cents Cipaies de tués. Voyant que leur feu ne produisoit aucun effet, les Anglois y mirent fin. Dans la soirée de ce même jour, le domestique de Ragonaut-Rao, & celui de M. Carnac, apportèrent une lettre à Madah-Rao, pour lui dire que s'il le

permettoit, ces Gentlemen lui enverroient une perſonne de confiance pour traiter ſur quelques ſujets. Les Surdars lurent la lettre, & firent répondre par la même perſonne, qu'ils vouloient bien ceſſer toute hoſtilité, juſqu'à l'arrivée de l'Envoyé. Ils eurent ſoin cependant de faire roder, pendant toute la nuit, une patrouille autour du camp Anglois. Le 15, les Surdars des Marattes allèrent aux retranchemens, & recommencèrent à faire feu; mais le camp Anglois n'y répondit pas. Un moment après, M. Farmer, particulier qui étoit, il y a quelque temps, à la Cour de Votre Alteſſe, ſortit de ce camp, & auſſi-tôt le feu des Marattes ceſſa. Ces guerriers le firent venir en leur préſence, & M. Farmer leur dit: » Nous ne ſommes que des Négociants. — Lorſque vous étiez en diſcorde, Ragonaut-Rao vint nous demander notre protection. Nous croyions qu'il avoit un droit au Gouvernement, & nous lui donnâmes du ſecours. Tous les malheurs

le ſuivent, & nous nous ſommes réduits à cet état déplorable en le gardant avec nous. Vous êtes maîtres de l'en éloigner. Nous nous conformerons déſormais aux traités que nous avons contractés avec vous. Daignez oublier ce qui s'eſt paſſé «.

Le Miniſtre répondit : » Ragonaut-Rao eſt un de nous. Quel droit aviez-vous de vous mêler des affaires que nous avions avec lui ? Nous demandons à préſent que vous nous livriez Salſette & Baſſin, & toutes les Provinces dont vous vous êtes mis en poſſeſſion, auſſi-bien que les Circars, ceux des Purgunnahs de Baroch, &c. dont vous vous êtes emparés à Guzzarat. Conformez-vous au traité paſſé au temps de Bajali Rao, & ne demandez rien de plus «. Après avoir entendu cette réponſe, M. Farmer retourna à ſon camp. Tandis que cette négociation ſe faiſoit, 15,000 Marattes furent envoyés contre quelques poſtes extérieurs où les Anglois s'étoient retran-

chés : ils y mirent le feu, & firent mourir tous ceux qu'ils rencontrèrent. Ils firent la même choſe au Fort de Choul, où les Anglois s'étoient fortifiés. J'ai appris toutes ces nouvelles de Nana Furneſe ; je ne me ſuis pas aſſuré de leur vérité.

Le 6, après dîner, M. Farmer retourna vers les Marattes, & dit à Schindiah qu'il avoit apporté un papier blanc, ſigné & ſcellé, que les Chefs des Marattes pouvoient remplir comme ils le jugeroient à propos. Schindiah dit aux Miniſtres, que quoiqu'ils puſſent faire toutes les demandes qu'ils voudroient, il ne ſeroit pas prudent d'uſer de leur pouvoir alors «. Car en faiſant des demandes conſidérables, nous ne ferons que ſemer le reſſentiment dans leurs cœurs, & il vaut mieux ne demander que ce qui eſt néceſſaire ; que Ragonaut-Rao vienne avec nous, & le traité paſſé entre nous & les Anglois ſera ſuivi. Qu'on nous rende Salſette, les Purgunnahs du Guzzarat, &c.

Que

Que l'armée du Bengale retourne ſur ſes pas. Pour le reſte, agiſſons avec eux de la manière ſtipulée dans le traité conclu avec Bajali-Rao ; que les joyaux engagés par Ragonaut-Rao ſoient rendus, en ne demandant aucun retour. Qu'on écrive tous ces articles ſur le papier qu'ils nous ont envoyé «. Ce qui fut fait. On eſt convenu auſſi, que juſqu'à ce que ce traité fût renvoyé, ſigné & ſcellé par le Gouverneur du Conſeil & du Comité choiſi, ſous le ſceau de la Compagnie, & juſqu'à ce que Salſette & les autres Provinces ſoient livrées, le neveu du Capitaine Steward & M. Famer reſteroient dans le camp des Marattes comme ôtages, afin que les Anglois ſe conforment aux articles de ce traité «.

Les ſoldats Anglois qui ont conſervé leur vie, ont jeûné pendant trois jours, & ſont à préſent dans un état déplorable. Les Européens & les Cipaies ont tous mis bas les armes. — Le traité fut envoyé le 17 au camp des Marattes. Les

articles furent écrits en langues Perſe, Maratte & Angloiſe, ſcellés du ſceau de la Compagnie, & ſignés par M. Carnac & ſept Officiers. Alors les Marattes leur envoyèrent des proviſions, dont ils avoient grand beſoin. Les Anglois ſe retirèrent, eſcortés de deux mille chevaux Marattes; mais Ragonaut-Rao, n'ayant pas trouvé l'heure convenable, n'a pas été au camp des Marattes : il ira demain après-midi «.

LETTRE LXI.

A. J. — M. — Esqr. à Londres.

Calcutta, ce 14 Janvier 1780.

JE vous ai donné, dans ma dernière, des preuves frappantes de la modération & du bon sens de la Régence des Marattes, dans l'occasion la plus propre à émouvoir la vengeance & l'ambition. Je desire à présent graver dans votre esprit les idées que ces preuves y ont fait naître, en vous envoyant deux lettres que Siccaram-Pundit, Ministre de la Souveraineté des Marattes, écrivit à M. Hastings, en sa qualité de Gouverneur général. — Plusieurs écrivent des lettres pour couvrir les crimes & déployer les vertus des principaux Serviteurs de la Compagnie; rendons justice à ceux qu'ils se sont volontairement attirés comme ennemis.

Copie d'une Lettre de Siccaram-Pundit, premier Miniſtre du Gouvernement de Pounah, au Gouverneur Général M. Haſtings. — Reçue dans le Bengale, le 9 Décembre 1778.

» LORSQUE les Chefs de la Compagnie étoient en diſcorde avec ceux du Gouvernement, guidé par le deſir de faire le bien & le bonheur du genre humain en général, qui ſouffroit des ces diviſions, vous interpoſâtes votre médiation amicale pour éloigner la cauſe du mal, & y mettre fin ; & dans ce deſſein vous députâtes le Colonel Upton à mon maître Scorminuſte-Row, Row-Pundit-Pinkham, & Piskaw-Saib.

» Lors de la ratification de lapaix, j'objectai qu'il n'y avoit aucune perſonne de rang & de crédit de la part du Gouverneur de Bombay ; ſur quoi le Colonel répondit que le Gouverneur & le Conſeil ſupérieur de Calcutta étoient

revêtus de l'autorité ſur tous les établiſſemens de la Compagnie Angloiſe, & que leurs actes obligeoient les Chefs de tous les établiſſemens Anglois. D'après cette déclaration, je fis la paix entre le Gouvernement & les Chefs de la Compagnie, & je conclus le traité; mais depuis, le Gouverneur de Bombay a excité des troubles & des diſſentions entre nous; & malgré vos ordres exprès de renvoyer Ragonaut-Rao des Etats de la Compagnie, & de terminer toutes les diſcuſſions entre les deux Etats, conformément au traité, il n'en a rien fait. Un Envoyé du Roi de France, arrivant ici avec une lettre, pluſieurs perſonnes intéreſſées & de mauvaiſe foi, croyant que c'étoit une occaſion favorable pour donner du crédit aux faux bruits qu'elles avoient répandus, l'interprétèrent ſans examen ni réflexion, de la manière la mieux combinée pour répondre à leurs deſſeins malicieux.

» Je prends Dieu à témoin, que par

égard pour l'amitié & l'alliance qui exiſtoient entre la Compagnie & les Chefs Anglois, je renvoyai l'Envoyé François ſans négocier avec lui, & ſans même lui parler. — J'ai appris depuis peu, qu'une partie de vos gens s'eſt emparée avec hoſtilité du Fort Calpée, qui appartient à ce Gouvernement. Cette démarche eſt contraire à la foi du traité ſolemnel ſigné par les Anglois.

» Lorſqu'autrefois le Gouverneur de Bombay employa le maſque de l'amitié pour exécuter ſes deſſeins fourbes, & qu'il prêta des ſecours aux ennemis de ce Gouvernement ; vous regardant, Monſieur, comme ſupérieur à tous les autres Chefs, je conclus un traité de paix & d'amitié avec vous ; & tels ſont les fruits qu'a produits cette amitié.

» Vous me faites part de votre réſolution de maintenir une amitié & une union ſtricte entre nos Etats reſpectifs. Eſt-ce en effet pour la conſervation de l'amitié que vous jettez le trouble dans

nos Etats ? Une telle conduite eſt incompatible avec les maximes de Chefs élevés & illuſtres. Nous ſommes mutuellement obligés de conſerver les conditions de notre traité.

Du même. — Reçue à Calcutta, le 12 Décembre 1778.

» J'AI eu l'honneur de recevoir votre lettre, datée du 22 Tremadée Aſſamée, ou 17 Juillet, au ſujet de la converſation & de l'augmentation de l'amitié entre les deux Etats; où vous me dites que votre première réſolution eſt de vous conformer aux articles, tant que le Paishaw les ſuivra; que les troupes ont été envoyées ſeulement comme renfort à l'établiſſement de Bombay; que l'Officier commandant avoit reçu des ordres poſitifs de tenir une conduite qui fût à tous égards compatible avec l'amitié régnante; que les différentes lettres que vous avez reçues dernièrement de ce quartier, en

voulant parlér de moi, contiennent la déclaration de maintenir le traité d'amitié entre nous : cependant, que mon refus de laiſſer paſſer les troupes par les Etats du Gouvernement, vous cauſa le plus grand étonnement. Que ſi je perſiſte dans ce refus, vous ſerez dans un grand embarras, & que la faute tombera ſur moi. Cette lettre, qui contient pluſieurs autres détails dont je parlerai plus bas, m'a fait grand plaiſir, je l'ai reçue le 4 Sabann ou 28 Août.

» On convient univerſellement, qu'il n'y a rien au monde de ſi doux que l'amitié & l'harmonie qui font le bonheur du genre humain en général. Les deux parties ſont également obligées de ſoutenir tous les articles du traité. — Il n'eſt dit, dans aucun article, qu'une partie peut envoyer des forces à travers les Etats de l'autre, avant de la conſulter, ni puiſſe répandre le trouble & la diſſention parmi ſon peuple. — A quelle loi de l'amitié peut-on attribuer cette

meſure de mettre des garniſons dans les Forts, & de faire des levées dans le pays de l'autre partie? — Ce qui eſt arrivé, eſt-il donc conforme à la foi Angloiſe? Pour preuve de cette aſſertion, qu'on obſerve que le Colonel Leſlie, l'Officier Commandant du détachement, a gardé avec lui le Vaquil de Ragonaut-Rao, & a de concert avec lui, levé de l'argent des Etats de ce Gouvernement, en rempliſſant ſes ſujes de terreur. — Le fait étant ainſi, que deviennent vos proteſtations, que vous vous conformeriez au traité, tant que mon maître le rempliroit? Ou quel degré de foi peut-on y ajouter?

» De temps immémorial, aucunes troupes des Nations maritimes de l'Europe n'ont été par terre à travers les Etats du Gouvernement; mais la route qu'ont priſes les Nations commerçantes & Européennes, a été l'Océan, & il n'eſt point non plus ſtipulé dans le traité, que les détachemens Anglois paſſeront

par les territoires du Gouvernement. Réfléchiſſez mûrement à cette objection, & dites enſuite de quel côté eſt la faute.— Il eſt auſſi ſurprenant que des actes ſi inconſidérés partent de vous, qu'il l'eſt que des Chefs puiſſans agiſſent d'une manière directement oppoſée à la foi de leurs engagemens. Vous écrivez, que ſi la Préſidence de Bombay continue de demander des troupes, vous ne pouvez en aucune façon conſentir à les rappeller. — Tel eſt le fait en abrégé. — Le Roi d'Angleterre & la Compagnie Angloiſe ont mis leur confiance dans le Conſeil ſupérieur de Calcutta, & l'ont revêtu d'une autorité ſur tous les autres établiſſemens. Les actes de ce Conſeil lient le Gouvernement de tous les établiſſemens de la Compagnie. Ayant aſſuré ce fait, il propoſa de former un traité tel que l'exigeoit la ſituation critique des circonſtances; vous fîtes paſſer un traité conforme à cette réſolution, ſous le ſceau de la Compagnie Angloiſe. Le Gouvernement

de Bombay a toujours desiré ardemment qu'il ne se formât aucune liaison amicale entre les deux Etats, & il a depuis fait tous ses efforts pour la détruire : & malgré la conclusion du traité, il retint Ragoba. Comment pouvoit-on donc espérer qu'il rappelleroit ses troupes, qui troubloient la paix des Etats du Gouvernement ? Il paroît même presque certain qu'il a engagé Ragoba aux mesures qu'il a prises. Où est donc l'autorité dont le Roi d'Angleterre a revêtu le Conseil de Calcutta, puisque les Chefs des différens établissemens n'ont point égard aux engagemens que vous contractez, & qu'ils ne se font point scrupule de les violer ? Et vous, Monsieur, oubliant vos propres actes, vous agissez d'après les représentations du Gouvernement de Bombay. Cela est on ne peut pas plus étonnant!

» Il est d'une politique saine de rappeller vos troupes dans votre propre territoire. Ce sera une preuve convaincante de la sincérité de votre amitié, qui

fera connoître votre bonne-foi dans tout l'univers.

» Depuis que la famille du Paishwa dirige le Gouvernement, elle eſt entrée en traité avec pluſieurs Chefs de l'Orient, & jamais elle n'a éprouvé une telle violation de foi; jamais elle ne s'eſt écartée de ſes engagemens, & n'a jamais manqué aux devoirs de l'amitié & de l'alliance; la faute eſt de votre côté «.

LETTRE LXII.

A J.—M.—Esqr. à Londres.

Calcutta, ce 18 Janvier 1780.

TANDIS qu'une armée marchoit de Bombay, pour placer Ragoba à la tête de l'administration de Pounah, une autre sortoit du Bengale, pour élever au même poste Moudaji-Bousla, Raja de Berar. Vous croyez cela presque impossible; mais c'est un fait dont les détails suivans vont vous convaincre.

Le 23 Février, M. Hastings présenta une lettre de Bombay, qui annonçoit les circonstances favorables de la Cour de Pounah, avec d'autres particularités, dans l'intention d'engager les Anglois à soutenir les prétentions de Ragonaut-Rao, à la charge de Paishwa: sur cette lettre, il fonda une motion pour

envoyer un détachement par terre à l'armée de Bombay : les deux voix du Gouverneur, avec celle de M. Barwell, l'emportèrent ſur les ſimples voix de leurs oppoſans; on décida qu'à cet effet il ſeroit envoyé un détachement commandé par le Colonel Mathieu Leſlie, compoſé de cent trois Officiers, dix mille ſix cents vingt-quatre ſoldats, dix-neuf mille ſept cents vingt-neuf domeſtiques, & douze mille bazars ou vivandiers. Une armée ſeulement de ſix mille ſept cents vingt-ſept hommes de troupes, & une ſuite de trente & un mille ſept cents vingt-neuf hommes, condamnée à paſſer une contrée inconnue, de quinze cents milles d'étendue, montueuſe, coupée par des défilés & des rivières navigables, & habitée par un peuple guerrier & ennemi! Ce détachement commença ſa marche au mois de Mai.

C'étoit dans la ſaiſon pluvieuſe, le pays étoit inondé, les chemins étoient impraticables, & juſqu'aux rivières & aux

plus petits ruiſſeaux, tout étoit inabordable. La chaleur fut fatale à nos troupes & à leur nombreuſe ſuite, ſoit par l'ignorace de leurs conducteurs, ou l'obſtination du Commandant, elles s'égarèrent: la fatigue & le manque d'eau firent mourir dans le délire de la rage, dès le premier jour de marche, entre trois à quatre cents perſonnes. Le Capitaine Craufurd, un des meilleurs hommes & des plus braves Officiers de l'Inde, mourut dans cet état, après deux heures des plus fortes ſouffrances. Le Colonel Parker, le Major Fullarton, le Capitaine Ash, le Capitaine Showuers, & environ dix Officiers ſubalternes, ſe tirèrent heureuſement de leurs dangereuſes maladies.

L'armée ayant traverſé la Djemna, malgré la forte réſiſtance des Etats des Marattes, qui touchent à cette rivière, & s'étant avancée dans le centre d'un pays ennemi, le Gouverneur Général ne crut pas devoir plus long-temps, déguiſer l'objet de cette expédition, le rappel de

cette armée devenant impoſſible, parce qu'on l'auroit interprété comme une retraite deshonorante. L'armée qui étoit d'abord deſtinée à ſoutenir les prétentions de Ragoba, doit ſervir pour placer Moudaji-Bouſla à la tête de l'Empire des Marattes, contre les efforts de Raganaut-Rao, & de ſes adverſaires; la Compagnie va ſe joindre avec le Prince, pour envahir les poſſeſſions de leur allié, le Nizam du Décan. Et cependant M. Haſtings, au mois de Décembre dernier, déclara que ce Moudaji-Bouſla, qui étoit alors dangereuſement malade, & qui croyoit mourir, n'étoit pas le vrai Rajah de Berar, ni le prétendant au trône Impérial des Marattes; mais le Naib, ou Lieutenant Rajah de Berar, pendant la minorité du Prince.

En conſéquence du changement du but de l'expédition, on fit prendre au Colonel Leſlie, ſa route par Berar, au lieu de continuer ſon voyage directement par Balva: au commencement d'une guerre

avec

avec la France, dans un temps où toute l'Inde voyoit avec jalouſie & effroi, s'accroître le pouvoir de la Compagnie, au lieu de s'occuper des moyens de ſe conſerver le Bengale, & nos autres poſſeſſions de l'Eſt, le Gouverneur Général dépêcha M. Eliot, pour faire un traité d'alliance, offenſif & défenſif, avec le Rajah de Berar. Par ce traité Ragonaut-Rao, étoit mis de côté, & Moudaji--Bouſla devoit être placé à la tête de l'Empire des Marattes, & ſoutenu dans des prétentions contre l'allié de la Compagnie, le Soubab du Décan, le Prince le plus riche de l'Indoſtan. M. Elliot partit pour ſon Ambaſſade; il mourut en route, ce qui ſuſpendit toutes les négociations dont il étoit chargé. Souffrez que je laiſſe ma narration, pour gémir ſur la mort anticipée d'un des hommes dont le caractère & le génie élevé ont fait honneur à l'eſpèce humaine. Tous ceux qui le connoiſſoient étoient ſes amis; & juſqu'aux étrangers

qui n'avoient qu'entendu parler de ſes vertus & de ſes talens, regrettèrent cet homme reſpectable. M. Elliot fut le martyr de ſon patriotiſme & de ſa fidélité pour la Compagnie des Indes. Affligé d'une indiſpoſition particulière à l'Orient, qui s'annonce par des obſtructions bilieuſes, maladie qui ne ſe guérit qu'avec beaucoup de mercure, ſon devoir l'emporta ſur toute autre conſidération : il entreprit un long & fatigant voyage, dans la ſaiſon pluvieuſe, ſans poſſibilité de faire les choſes convenables à ſa ſanté. En quittant les territoires de la Compagnie, il découvrit que le Gouverneur Chevalier, qui s'étoit ſecrètement échappé de Chandernagor, l'avoit devancé dans la même route; n'ignorant pas les deſſeins ambitieux de cet homme, & les connoiſſances exactes qu'il avoit recueillies ſur la politique de l'Inde, il forma le projet de ſe ſaiſir de ſa perſonne, craignant que ſon arrivée en France ne fût très-nuiſible aux affaires de la Compagnie, & aux vues

de la grande-Bretagne. Il força sa marche en suivant à la trace M. Chevalier. Mais malheureusement, au moment où il apperçut sa voiture, il fut arrêté dans sa poursuite par le débordement des eaux d'une large rivière du Catac. Sans égard à l'état de sa santé, & aux drogues qu'il avoit prises, par une impulsion extraordinaire de zèle & de force, il s'exposa au courant rapide, & traversa à la nage la rivière, avec quelques personnes de sa suite, & plusieurs Cipaies; il trouva M. Chevalier dans la Métropole du Catac; & quoiqu'il fût escorté foiblement, il réclama la personne du Gouverneur Chevalier avec tant d'éloquence & de si bons raisonnemens, qu'il l'obtint du Rajah.

Comme M. Elliot n'avoit pas une nombreuse suite, & qu'il avoit à faire la plus grande & la plus dangereuse partie de son voyage, il ne pouvoit, sans sacrifier l'objet de sa commission, détacher une garde pour accompagner M. Chevalier & son compagnon M. Mo-

neron à Calcutta ; il leur fit ſigner un engagement par lequel ils ſe rendoient priſonniers de gûerre, pendant un temps limité, au Gouverneur général. M. Chevalier & M. Moneron tinrent leur parole. M. Elliot continua ſa route vers Berar ; mais il mourut peu de jours après.

Chatterpore, la capitale du Budlecund, *le pays aux diamans*, eſt ſituée à l'Oueſt des limites de cette Province. Sa diſtance de Calcutta eſt évaluée à vingt journées pour un courier du pays. Le Colonel Leſlie y reſta près de trois mois, ravagea cette contrée, & y commit beaucoup d'hoſtilités. Le 19 Octobre on préſenta au Conſeil ſupérieur une lettre de cet Officier, par laquelle il rendoit compte des cauſes qui avoient retardé ſa marche ; il s'excuſe de n'avoir pas été plus étendu dans ſes lettres au Conſeil, diſant qu'il s'étoit rendu au deſir de M. Haſtings, en lui fourniſſant un journal très-détaillé de ſes opé-

rations, & qu'il l'avoit auſſi chargé de fournir au Conſeil les explications dont il pouvoit avoir beſoin. Ce Colonel, malgré ſes délais nuiſibles & ſes concuſſions, ne paroiſſoit nullement craindre le reſſentiment de M. Haſtings ; mais au contraire, il le défioit ouvertement, & refuſa de continuer plus long-temps ſa correſpondance particulière avec lui.

LETTRE LXIII.

A J. — M. — Eſq^r. à Londres.

Calcutta, ce 21 Janvier 1780.

LE Colonel Leſlie mourut à Chatterpore le 3 Octobre 1778, & le Colonel Goddard eut ſa place de Commandant en Chef du détachement ; il fut chargé de renouveller la négociation avec Moudaji-Bouſla, d'après les mêmes

inſtructions de M. Elliot, avec un plein pouvoir de conclure un traité.

Le pouvoir qui avoit été accordé le 15 Octobre à la préſidence de Bombay, de commander la marche du détachement, fut révoqué, & le Colonel Goddard ne devoit plus être dirigé que par le Conſeil ſupérieur. Le Gouverneur général avoit vivement repris la Préſidence de Bombay, de ne s'être pas oppoſée avec plus de vigueur à la Régence des Marattes, pour rétablir Ragonaut-Rao au poſte de Paishwa; il ſe conduiſit alors d'une manière peu conſéquente à l'objet oſtenſible de l'expédition, qui étoit de coopérer avec l'armée de Bombay, en faveur de Ragoba; car ſans la coincidence de mouvemens concertés d'avance, comment deux armées peuvent-elles agir pour le même but? & comment cette coincidence peut-elle exiſter lorſque les armées ſont ſous différens commandemens? Mais, nonobſtant l'approbation de M. Haſtings, donnée au plan pour

élever Ragoba au trône des Marattes, il regarda ſon cas comme déſeſpéré; & tandis qu'il approuvoit la réſolution de la Préſidence de Bombay, de le faire accompagner avec une armée à Pounah, il déclara qu'il n'en attendoit aucun ſuccès: opinion bien fondée d'après l'inſtabilité des Conſeils de Bombay. Mais quoiqu'il ne comptât guère ſur les meſures que prenoit cette Préſidence, en faveur de Ragoba, probablement il eſpéroit qu'au moins il pourroit ſauver ſon détachement; conjecture que juſtifia l'évènement. Il eſt cependant démontré par l'uniformité de ſes minutes, comme par ſes lettres au Rajah de Berar, & par celles qui venoient de ce dernier, que l'objet de cette expédition étoit de faire alliance avec le Rajah, & de lui envoyer une Ambaſſade pour le ſolliciter de ſe mettre ſur les rangs pour la ſouveraineté de l'Empire des Marattes. Cependant l'expédition par terre fut concertée, & on réſolut de la commencer le 23 Février 1778;

& par le ſixième article des inſtructions données le 18 du mois de Mars ſuivant, à la Préſidence de Bombay, pour traiter d'une manière efficace avec Ragonaut-Rao, le Conſeil ſupérieur s'étoit ſolemnellement engagé à exécuter toutes les conditions que pourroit renfermer ce traité; & ſi dès le commencement, on n'avoit point intention de violer la foi, pourquoi auſſi-tot qu'on étoit réſolu d'entrer en négociation avec Moudaji-Bouſla, n'a-t-on pas défendu au Gouvernement de Bombay d'entrer en traité avec Ragonaut-Rao; & d'éviter toutes hoſtilités ouvertes contre les Marattes, à moins que ce ne fût pour ſa propre défenſe, juſqu'à ce qu'il y fût autoriſé expreſſément par le Conſeil ſupérieur, ou la Cour des Directeurs? Ou pourquoi ne lui a-t-on pas confié le deſſein concerté en faveur de Rajah, & ordonné de contribuer à ſon ſuccès, lorſqu'il ſeroit temps de le mettre en exécution?

Dans la continuation de ſon projet,

d'élever Moudaji-Bouſla au trône Impérial des Marattes, M. Haſtings écrivit à ſon premier Miniſtre Dewagur-Pundit la lettre ſuivante, datée de Calcutta le 23 Novembre 1778.

» Je me ſuis écarté dans toutes mes démarches de la politique ordinaire, & j'ai fait des avances lorſque d'autres dans ma ſituation euſſent attendu les ſollicitations; comme les avantages que je puis attendre, ne peuvent par eux-mêmes égaler ceux que procurera peut-être l'heureuſe iſſue de nos meſures au Gouvernement de Maha-Rajah. Mais je connois les qualités de ceux auxquels je m'adreſſe. Je compte ſur la bravoure connue de votre Chef, pour adopter ardemment des projets offerts à ſon ambition; & ſur votre ſageſſe, laquelle, s'il faut en croire la renommée, égale celle qu'aucun Miniſtre ait jamais poſſédée.

Mais Moudaji-Bouſla n'adopta pas le plan offert à ſon ambition, avec autant d'ardeur que le Gouverneur l'eût ſouhaité;

& il ne paroît pas qu'il en ait jamais eu idée, encore moins qu'il eût le deſſein de faire la guerre à la Régence des Marattes & au Souba du Décan, ni d'entrer en alliance avec la Compagnie, ce qui auroit occaſionné une rupture avec l'un de ces Etats ſes voiſins. Le Rajah, ſur le point de quitter cette vie, préféra ſagement la paix dans la médiocrité, à l'engagement flatteur, mais dont le ſuccès étoit incertain, offert à ſon ambition. Il eſſaya de juſtifier le Paishwa de l'accuſation que les Serviteurs de la Compagnie avoient portée contre lui, d'entretenir une liaiſon ſecrète avec les François, & offrit de bonne-foi, ſa propre médiation, pour effectuer une entière réconciliation entre ſes compatriotes & les Anglois.

LETTRE LXIV.

A J. — M. — Esqr. à Londres.

Calcutta, ce 23 Janvier 1780.

AU commencement de Janvier 1779, le Colonel Goddard traversa, avec le détachement, la Narbudda, & campa sur les bords méridionaux de cette rivière, dans l'intérieur du territoire de Berar, où il attendit la résolution finale de Moudaji-Bousla. Il députa le Lieutenant Weather-Stone à Naig-Pore pour solliciter le Rajah, de conclure le traité en question, & de l'exécuter aussi-tôt, mais cette députation ne fit aucun effet. Ce Prince refusa d'entrer en traité, ou de prendre aucune part dans cette opération, jusqu'à ce qu'il reçût encore des nouvelles de Calcutta. Pour colorer d'un prétexte

ſon refus, il allégua le parti pris par le Conſeil de Bombay, en faveur de Ragonaut-Rao, & non-ſeulement recommanda aux Anglois, mais les pria ardemment d'abandonner ce Chef, & de ſe ſoumettre aux conditions du parti miniſtériel de Pounah.

Il ajouta une foule d'autres raiſons pour s'oppoſer au deſſein qu'on avoit de le revêtir de la dignité de Ram-Rajah de Setterah; & cita en particulier ſa foi engagée, & l'amitié qu'il avoit jurée au Paishwa; il aſſuroit qu'en faiſant valoir ſes prétentions à la Souveraineté, il auroit des obſtacles ſans nombre à combattre; qu'on ne pouvoit remporter la victoire ſans répandre beaucoup de ſang, & ſans violer les engagemens les plus ſacrés. Il regardoit la protection qu'accordoient les Anglois à Ragonaut-Rao, comme une démarche contre la politique, & prédit qu'à la fin on s'appercevroit de cette vérité. Il ajoutoit que ce Chef étoit univerſelle-

ment déteſté, & qu'il ſeroit très-difficile de détruire les préjugés que le Décan avoit ſur ſon compte.

Le Gouverneur Haſtings fut fort déconcerté, lorſqu'il connut les ſentimens de Maha-Rajah & de ſes Miniſtres. Il écrivit une lettre à Moudaji-Bouſla, dans laquelle il ſe plaint de ſa méfiance, & déclare que s'il avoit accepté les conditions que lui offroit le Colonel, & conclu un traité avec le Gouvernement du Bengale, il (M. Haſtings) l'auroit regardé comme ſupérieur à tous les autres engagemens formés par le Gouvernement de Bombay, & ſe ſeroit cru obligé de maintenir, malgré toute conſidération, celle même de ſon plus grand intérêt & de la ſûreté des poſſeſſions Angloiſes confiées à ſes ſoins (1).

(1) Cette déclaration de M. Haſtings ſurpaſſe les accuſations les plus fortes qu'ont portées ſes adverſaires contre lui, & décèle des deſſeins entièrement incompatibles avec le devoir & la fidélité. *Note de l'Auteur.*

Cette lettre du Gouverneur ne fit aucun effet ſur Moudaji-Bouſla, & le Colonel Goddard ſuivit l'avis du Général Carnac & du Colonel Egerton, qui lui écrivent une lettre le 11 Janvier (1), pour lui conſeiller de ne point continuer ſa marche vers Pounah, mais d'aller à Baroc ou à Surate, ou bien de reſter ſur les frontières du Berar. Le 6 Janvier il quitta Brahmpore avec ſon détachement, & arriva à Surate le 26 de ce mois, ſans avoir rencontré aucun obſtacle, ni vu ſeulement un ennemi; & ſi l'armée avoit été commandée par un homme moins brave & moins actif, cette expédition n'auroit peut-être pas eu tant de ſuccès. Les Marattes rappellèrent toutes leurs troupes, pour s'oppoſer à l'armée de Bombay; & le traité conclu avec M. Carnac les plongea dans une ſécurité,

(1) D'après cela, il eſt évident que ces militaires reconnurent leur erreur avant la première action avec l'armée des Marattes. *Note de l'Auteur.*

juſqu'à ce qu'il fût déſavoué à Bombay; & pendant cet intervalle, le Colonel Goddard hâta ſa marche, & échappa.

LETTRE LXV.

A. J. — M. — Eſq^r. à Londres.

Calcutta, ce 26 Janvier 1780.

LES Nations Européennes ſont dans l'erreur, en croyant poſſéder toute la délicateſſe du goût & le rafinement des ſentimens, & en regardant les autres Nations comme groſſières & barbares. Il eſt vrai que pluſieurs hommes éclairés ſont prêts à accorder un certain degré d'entendement à quelques Nations Aſiatiques; mais ces perſonnes même déprécient les talens & les vertus des peuples de l'Orient; du moins j'ai rencontré bien peu d'Auteurs qui parlent ſur

ce ſujet avec quelque enthouſiaſme. Tout le monde paroît porté à accorder tacitement aux Européens cette grande ſupériorité qu'ils s'attribuent en tous points par leur vanité & leur arrogance, ſur tous les autres peuples.

J'ai ci-devant rapporté une lettre du Miniſtre des Marattes, qui prouve que la prudence & l'humanité ne ſont point étrangères à ces peuples que nous traitons de barbares. — Le Rajah de Berar, ſi vivement ſollicité par M. Haſtings, pour prétendre à la Régence des Marattes, lui écrivit des lettres infiniment judicieuſes & raiſonnables, pour l'engager à ſe déſiſter de ſon projet.

» L'Etre ſuprême, diſoit-il, dans une lettre, diſtribue les couronnes à qui il lui plaît ; mais c'eſt dans ſa colère contre les Nations, qu'il en raſſemble une grande quantité ſous l'empire du même homme, & cet homme même en eſt victime à ſon tour. L'hiſtoire de l'Indoſtan nous prouve que tous les conquérans, les Princes ambitieux,

ambitieux, ont vécu & ſont morts malheureux.

» La paix, ajoutoit-il régnoit entre vous & la Cour des Marattes, & il eſt poſſible de la ramener. Ils demandent que vous exécutiez les traités que vous avez ſignés; ils déclarent qu'ils ſont loin de ſe lier avec vos ennemis. Pourquoi donc perſiſtez-vous à ſemer la diſcorde chez eux, à lever des armées, à ſoutenir un uſurpateur, un parricide? Laiſſez ce ſcélérat à ſes remords, rendez à vos peuples & à toute l'Inde ſa première tranquillité, & vous jouirez des bénédictions de toutes les Nations «.

En liſant cette lettre, lequel regarderat-on comme barbare, du Maratte ou du Gouverneur Anglois?

LETTRE LXVI.

A. J. — M. — Esqr. à Londres.

Calcutta, ce 24 Janvier 1780.

LES affaires de la Compagnie en Europe & dans l'Inde sont réduites à un état trop critique pour ne pas alarmer les vrais patriotes.

La Nation est engagée dans une guerre générale en Europe & en Amérique, qui ne peut avoir pour elle que l'issue la plus funeste. Mais sa position dans l'Inde est encore plus dangereuse. On a affirmé que la Compagnie y avoit des troupes, des trésors, des ressources. Rien de tout cela n'existe; le Ministre accusera de cette catastrophe la Compagnie; la Compagnie se justifiera en alléguant la perfidie de ses principaux Serviteurs; la Nation condamnera les Directeurs,

comme ayant eu part au crime de leurs Serviteurs, qu'ils auroient pu déplacer, puiſqu'on leur avoit ſouvent peint leur mauvaiſe adminiſtration. Les Directeurs ſe rejetteront ſur le Miniſtre, dont l'influence & la protection ſecrète, non-ſeulement ont conſervé aux coupables leurs places, mais les ont encouragés à perſiſter dans leur déſobéiſſance, & à continuer leurs fraudes.

La Nation conſidérera ce tiſſu de délits dans ſon vrai point de vue, ce ſera le ſujet d'une accuſation; on abandonnera les perfides coupables à leur ſort. On paſſera unanimement un bil de punition & d'amende : aucun Miniſtre n'oſera ſoutenir une ſi mauvaiſe cauſe. La propriété privée ſera cachée, & le coupable arrêté & puni. Voilà le ſort qui menace nos deſpotes de l'Inde.

Je quitte cette ville dans un ou deux jours pour m'embarquer dans le vaiſſeau *le Gange*, à préſent à l'ancre à la Barabutta, près de l'entrée de l'Houghly. Ma

première ſera de Madras, d'où nous devons avoir un convoi. Je continuerai de vous écrire juſqu'à mon arrivée en Angleterre, des différentes places de rafraîchiſſement.

LETTRE LXVII.

A. G. — L. — Eſq^r. à Calcutta.

A bord du vaiſſeau le *Gange*, ſur la route de Madras, le 23 Février 1780.

LA ſincérité, mon cher ami, eſt trop fermement gravée dans mon cœur, par la nature & l'habitude, pour que je ne rempliſſe pas ſcrupuleuſement les promeſſes que l'amitié m'a fait faire, de vous écrire de tous les lieux de rafraîchiſſement.

Je ne ſais quels ordres reçurent les Capitaines, touchant la direction que chacun devoit prendre. Cependant un d'eux fut retenu pendant quinze jours,

pour la sûreté de tous deux, retard qui fit perdre la belle saison pour se procurer un passage prompt & sûr jusqu'à Madras. Mais, ils se séparèrent & se perdirent de vue la seconde nuit, comme si ç'eût été d'un commun accord. Les calmes retardèrent notre traversée, en sorte que notre passage jusqu'ici a été prolongé depuis le 6 jusqu'à ce jour. A ce désagrément, joignez le défaut de commodités pour s'asseoir & se coucher, & encore plus pour écrire, car j'écris à présent sur mon genou, & le bruit continuel de dix-huit enfans qui ne sont sous la direction de personne, & vous aurez une idée des inconvéniens de ce voyage, bien propres à épuiser ma patience. Si dans ce vaisseau, ils doivent me suivre en Europe, je tâcherai de me procurer une place dans quelqu'autre vaisseau à Madras, qui soit plus propre à répondre à mes vues, & à me procurer toutes les commodités dont j'ai toujours joui sur mer, lorsque même j'étois prisonnier.

Pour comble de malheur, notre ſociété eſt compoſée de veilles femmes, dont la triſte loquacité me confond : il eſt vrai que nous avons auſſi quelques Dames douces, aimables & ſpirituelles, qui aux agrémens de leurs converſation, joignent le ſoin particulier d'éviter ce ton déteſtable des cercles à la mode, pour lequel j'ai toujours eu une grande averſion, je veux dire le langage obſcène. — J'ai fait bien des voyages ; mais je ne me ſouviens pas d'avoir rencontré une compagnie qui reſſemblât tant, à ce mêlange biſarre des voitures publiques de la Grande-Bretagne, & des diligences du continent de l'Europe. J'ai trouvé un grand avantage dans la connoiſſance du Capitaine C. —, homme franc, honnête & intelligent, connoiſſant bien les hommes, ainſi que leurs mœurs, & poſſédant un cœur qui fait également honneur à ſa patrie & à l'humanité. Si notre ami devoit un jour préſider dans l'Inde, je ſouhaiterois, pour l'avantage de tous

deux, qu'il fût ſon Aide-de-Camp, avec un rang & un émolument convenables à ſon mérite & à ſa capacité. Le Major W— gagne à ſe faire connoître. Le grand uſage du monde lui donne une grande ſupériorité ſur les autres membres de notre ſociété.

LETTRE LXVIII.

A. . . . . Esqr. à Calcutta.

Madras, ce 28 Mars 1780.

LE lendemain de mon arrivée ici, je pris la liberté de vous exposer d'une manière confuse quelques idées qui s'étoient présentées à mon esprit, dans mon passage du Bengale dans cette ville. Etant fortement attaché à ma patrie, ayant la plus haute idée des avantages que peuvent procurer à la Grande-Bretagne les productions de l'Indostan, en retour de la protection qu'elle lui accorde, & espérant obtenir l'encouragement nécessaire pour exécuter mes desseins, pour mon honneur, & l'avantage de la Compagnie de la Nation, je suis naturellement porté à m'arrêter sur un sujet qui pourroit paroître étranger à ma situation & à ma réputation.

C'eſt d'après de grandes connoiſſances ſur la politique Indienne, que j'ai acquiſes par mes recherches en Europe, & dans leſquelles je me ſuis confirmé par des preuves locales, puiſées, ſoit dans les établiſſemens étrangers, ſoit dans Calcutta, que j'ai rédigé mes dernières idées ſur l'adminiſtration & le ſort futur de nos poſſeſſions Indiennes. J'avois à peine paſſé quelques ſemaines dans l'Inde, que la vapeur avec laquelle mes liaiſons les plus intimes de l'Europe avoient obſcurci mon entendement, fut diſſipée.

Je m'apperçus bientôt des erreurs auxquelles des faux expoſés & des préjugés entraînent les politiques Européens. On nous peint en Angleterre tous les Princes Indiens, adorant notre Gouvernement: on nous peint notre Empire, s'étendant par-tout dans l'avenir. Comme les yeux ſe déſillent quand on voit de près! Les Princes Indiens ne voient dans les Anglois que les violateurs de leur religion, les perturbateurs de la paix

de l'Aſie, en un mot, que leurs tyrans. Au lieu de vénérer les Anglois, ils les ont à préſent en horreur; au lieu d'être ſollicités, les Anglois les ſollicitent à préſent en vain; ce ſont les Anglois qui leur donnent aujourd'hui de l'argent pour intercéder en leur faveur auprès de leurs ennemis, & cependant les auteurs de ces calamités perſiſtent dans leur ſyſtême funeſte, & ont encore l'art d'en impoſer à leur patrie.

Le retour de M. George Gray à Madras, d'une ambaſſade dont il avoit été chargé à la Cour de Haïder-Aly-Khan, & pluſieurs autres circonſtances prouvent clairement qu'il exiſte un traité conçu ſous les auſpices de quatre Etats puiſſants, les Marattes, Haïder-Aly-Khan, le Niſam du Décan & Nadjiff, tant pour lui que pour l'Empereur qu'il repréſente. On n'a plus l'intention de le laiſſer ignorer; & il eſt vrai que des perſonnes de principes oppoſés, & ennemis invétérés, ſont parvenues à contracter une union, qu'une

tempête violente ſe prépare, & eſt prête à éclater ſur l'Angleterre. Cependant, on pourroit encore trouver le moyen de rétablir ſa réputation en Aſie.

Vous m'avez ſouvent entendu prédire que tout étoit perdu d'une manière irréparable, à moins qu'on ne change ſur-le-champ les Chefs & le ſyſtême d'adminiſtration dans l'Inde. Cette conduite prouvera aux naturels, que ni la Cour des Directeurs, ni les Adminiſtrateurs de la Grande-Bretagne, n'étoient les auteurs, ou même les fauteurs des actes illégaux des principaux ſerviteurs de la Compagnie dans l'Inde. Si on ne fait point ce changement avec promptitude, Haïder réclamera & obtiendra l'exécution de ſon dernier traité avec la France : il profitera de l'état diſperſé des troupes de la Compagnie, de la réduction de l'armée du Nabab, & de l'état miſérable de ſes finances & de ſon pays, pour tirer vengeance de l'infraction faite au traité de 1769, en 1770, & des hoſtilités

commencées par la Compagnie en 1766; & il fera éclater ſa colère avec une furie redoublée ſur le Nabab, à qui il impute avec raiſon tous ces procédés, également injuſtes & non provoqués. Certes, il n'auroit jamais oſé l'entreprendre, ſi les armes de la Compagnie n'avoient pas été employées contre les Marattes, & que les ouvertures de ce peuple envers tous les états naturels, n'euſſent pas réuſſi à former la ligue tant deſirée.

Le chef de cette Préſidence (1) a enfin déclaré dans le Conſeil, ſa ferme réſolution de ſe retirer, comme le moyen le plus sûr de ſauver ſa vie; ſes attaques de bile devenant toujours plus fréquentes & plus dangereuſes. — Il a beaucoup d'ennemis ici, pluſieurs deſquels ne le ſont point par principe, mais parce que, trompés dans leurs eſpérances, ils n'ont point la force de cacher leurs

(1) Sir Thomas Rumbold.

regrets. Si tout ce que ſes ennemis imputent à ſon ambition & à ſon avarice eſt vrai, il a agi en homme ſage & en bon politique en ſe retirant ; parce que dans l'état déplorable où eſt à préſent réduite la Nation Britannique, il eſt plus que probable, qu'une enquête parlementaire peut s'étendre auſſi bien ſur l'adminiſtration de Madras, que ſur celle du Bengale ; quoique les effets de la première ne ſoient qu'une monticule en comparaiſon de la montagne d'atrocités de la dernière : malgré tout ce que j'ai entendu ſur lui, je ne puis m'empêcher de croire que la nature l'a doué de très-grandes facultés ; & que ſi l'accuſation portée contre lui à l'égard des abus commis envers les naturels, n'étoit pas fondée, il avoit aſſez de capacité & de fermeté pour faire beaucoup de bien. J'ai parlé à ſon ſucceſſeur avec liberté & candeur, en lui recommandant de tenir la conduite la plus propre à coopérer avec les vues de vos amis, conſéquemment

avec le vrai intérêt & la propriété de la Compagnie & de la Nation Britannique, & comme un moyen de détruire tous ſoupçons injuſtes qu'on auroit pu avoir conçu ſur ſon compte, en l'accuſant d'entretenir un commerce illégal avec les François. Il a réſolu de ne point augmenter ſa fortune, pendant tout le temps qu'il jouiroit de ſon pouvoir, que par les ſimples émolumens légaux de ſon emploi.

P. S. Le jour de notre départ eſt fixé pour le 3 Avril. J'eſpère qu'il ne changera pas, car je deſire bien être parti.

LETTRE LXIX.

A. J. — M. — Esqr. à Londres.

Du Cap de Bonne-Espérance, ce 15 Septembre 1780.

JE n'ai laissé que deux lettres à Madras pour être envoyées par l'isthme de Suez en Europe, & l'une étoit pour vous.

Je m'embarquai vers le soir du 6 Avril à Madras, & le jour suivant la flotte composée de quatre vaisseaux de la Compagnie, sous le convoi de trois vaisseaux de ligne, mit à la voile pour l'Europe. — Le plus vieux Capitaine faisoit les fonctions de Commodore; mais soit qu'il fût guidé par ses instructions ou par un renseignement faux, après avoir traversé l'équateur, il diri-

gea ſon cours vers l'Eſt, à un ſi grand éloignement du point qu'indiquoient l'expérience & le ſens commun, qu'on peut imputer à cette ſimple faute tous les délais & la perte de nos matelots, qui arriva pendant la ſuite de notre paſſage : le temps que nous avons paſſé à regagner ce que nous avions perdu, auroit ſuffi pour nous conduire au Cap de Bonne-Eſpérance, & nous euſſions probablement évité la tempête, qui a dégréé le mât principal du *Rippon*, au lieu de faire, ou du moins d'approcher de dix à vingt lieues du Sud de l'Iſle Roderique, appellée auſſi Diego-Rays : la mauvaiſe direction de notre cours nous conduiſit à environ cinq degrés du Sud-eſt de cette Iſle ; en ſorte qu'avant que nous euſſions atteint l'Iſle de Madagaſcar, l'équipage de l'Aſia, vaiſſeau de guerre qui avoit été pendant ſix années conſécutives au ſervice en Amérique, en Europe & en Aſie, tomba malade, & mourut en grande partie du

du ſcorbut de mer, malgré les moyens judicieux & humains dont ſe ſervit le Capitaine Vandeput, pour les ſauver, en ſacrifiant ſes propres proviſions & ſes liqueurs, en ayant ſoin que le vaiſſeau fût toujours bien aéré, & en rafraîchiſſant leur eau au moyen des pompes, & par tous les autres moyens que lui pouvoient dicter ſes ſentimens comme homme, & ſon expérience comme Capitaine. Sir *Thomas* Rumbold ne manqua pas de ſon côté de lui envoyer, du vaiſſeau dans lequel il étoit comme paſſager, de très-bons vins, & des proviſions fraîches de ſa propre table. Lorſque la flotte jetta l'ancre dans la baie de Saint-Auguſtin, le 15 Juin, l'*Aſie* n'avoit point aſſez d'hommes pour manœuvrer ; & le *Rippon* & le *Belle-Iſle* avoient près de la moitié de leurs équipages & paſſagers morts ou malades.

La ſoirée du 13, en dirigeant notre cours vers le Sud de Madagaſcar, nous

fûmes bien près de perdre la flotte ſur le Star-bank, mais le Capitaine Vandeput découvrit heureuſement, par un ſignal de l'*Aſie*, notre poſition, qui enfin fit prendre la réſolution au Commodore, quoiqu'il fût alors huit heures du ſoir, de revirer & de prendre un autre cours; le ſeul vaiſſeau qui n'avoit point remarqué le ſignal du ſoir, quoique celui auquel le vent étoit le plus favorable & le meilleur voilier des vaiſſeaux de la Compagnie, & ayant un bon vent conſtant, fut trouvé le lendemain matin dans une ſituation critique, & il fallut employer beaucoup de courage & d'adreſſe pour réparer ſes voiles. Peu de jours après, nous rencontrâmes dans la baie de Saint-Auguſtin, quatre vaiſſeaux Chinois de la Compagnie, faiſant voile pour l'Angleterre: au bout de quelques jours nous en rencontrâmes un cinquième qui avoit fait eau. Les matelots qui appartenoient aux vaiſſeaux de Sa Majeſté, dont la maladie n'avoit

point encore gagné les parties vitales, ſe rétablirent bientôt : la ſaiſon sèche, les rafraîchiſſemens joints aux ſoins aſſidus des Capitaines & des Chirurgiens, produiſirent des effets rapides. Il s'éleva quelques petits différents dans les négociations entre le Roi & nos gens, qui auroient pu occaſionner par la ſuite de grands déſagrémens ; mais le bon ſens & l'adreſſe du Capitaine Vandeput, & du Capitaine Blanket, éloignèrent aiſément tous les obſtacles. Ces militaires, d'après de vrais principes politiques, ne bornèrent pas leur vues au préſent, mais ils eurent toujours devant les yeux le moyen d'éloigner toute impreſſion préjudiciable dans l'eſprit des naturels, pour aſſurer des ſecours & un traitement favorable aux vaiſſeaux Anglois, qui pourroient, ſoit ſeuls ou en flotte, en avoir beſoin par la ſuite.

Après de longs délais, la flotte conſiſtant alors en douze grands vaiſſeaux partit à la grande joie de tous les paſſa-

gers, de Madagaſcar, le 28 Juillet; nous avions été ſix ſemaines à l'ancre, dans la baie de Saint-Auguſtin. Nous navigâmes avec un vent favorable; mais nous fûmes conſidérablement retardés par la lenteur du *Morſe* & du *Norfolk*. Leurs Capitaines s'efforcèrent en vain de ſuivre à force de voiles, mais ils ne purent gagner le vent. M. Elliot, Capitaine du *Morſe*, montra une grande ſupériorité dans ſa profeſſion, & confirma la réputation de marin qu'il a généralement; mais il exerça ſon ſavoir malheureuſement dans un mauvais vaiſſeau, qui renverſa tous ſes efforts; & ni lui ni le *Norforlk* ne purent nous ſuivre, nous les perdîmes de vue. Nous touchâmes la terre de l'Afrique le ſoir du 4 Août, le Cap Natal étant à notre Nord-Oueſt, éloignés d'un peu plus que la largeur de la baie de Natal. — Ici encore nous nous écartâmes du cours que nous devions prendre, ſoit par le faux jugement ou les craintes de notre pilote.

Depuis quelques années, des Navigateurs expérimentés ont reconnu qu'il y a moins de risque à essuyer les tempêtes particulières à ces mers, & que la côte sous le vent est peu à craindre, en serrant la terre de l'Afrique, depuis le Cap Natal jusqu'au Cap de Bonne-Espérance; & qu'un courant rapide qui s'étend au Sud-Oueſt, favorise généralement la navigation. Mais malheureusement, vers la soirée du 7, sans avoir donné le signal, la flotte mit à la voile; l'*Asie* qui devoit faire l'arrière-garde ne s'apperçut pas du mouvement, & perdit ainsi de vue la flotte; mais le Capitaine Vandeput, par sa prudence active & sa vigilance, y remédia bientôt, & rejoignit heureusement la flotte le lendemain au soir. Quoique le Commodore eût été averti sur ce point, par tous les Capitaines des vaisseaux de la Compagnie, qui lui avoient même communiqué leurs journaux, cependant il persévéra à continuer son cours dans la mer, jusqu'à ce que

nous entrâmes dans la latitude orageuſe; le onze nous eſſuyâmes une tempête affreuſe. Lorſqu'elle étoit encore dans toute ſa force, vers le matin du 13, nous nous trouvâmes ſous la ſeule protection de l'*Aſie*; car le *Belle-Iſle* & le *Rippon*, ainſi que le vaiſſeau le *Talbot* de la Compagnie, étoient hors de vue. Et comme la mer étoit plus terrible que la tempête, nous n'étions pas ſans appréhenſion ſur le ſort du *Belle-Iſle*, qui faiſoit eau de toute part: la tempête s'appaiſa le 15; le 21 nous fûmes rejoints par le *Morſe* & le *Norfolk*; & le 23 par le *Rippon* qui naviguoit avec toute la vîteſſe poſſible avec ſon mât d'artimon & ſon mât de miſaine, ayant perdu ſon grand mât dans la tempête: & le lendemain nous arrivâmes au Cap des Aiguilles, que nous côtoyâmes, juſqu'à ce qu'au 25 nous fûmes rejoints par le *Belle-Iſle* & le *Talbot*, en deça de l'Iſle de Penguin, à l'entrée de la baie de la Table, où nous jettâmes l'ancre dans le cours de

cette soirée, jusqu'au lendemain matin.

L'habileté, l'expérience & le bon sens des Capitaines Vandeput & Blanket, délivrèrent les vaisseaux du Roi & de la Compagnie, des embarras dans lesquels les avoit précipités la conduite du Commodore : nous avions un indispensable besoin de mâts, de barres de bois, de fer, de cordages & de provisions, pour être en état d'achever le voyage. Contre l'usage uniforme de tous les Amiraux, Commodores & Capitaines de la marine Angloise, qui se sont arrêtés au Cap de Bonne-Espérance, pour y prendre des rafraîchissemens, depuis l'origine du commerce de l'Angleterre aux Indes, le Capitaine Barber refusa de saluer la citadelle, où le pavillon des sept Provinces-Unies étoit déployé ; il refusa de faire une visite de cérémonie au Gouverneur, demanda des provisions d'un ton tranchant, menaçant de les obtenir par force, si on ne les lui accordoit pas de bonne volonté ; refusa d'obéir aux loix du pays touchant les

douanes, dans la viſite du bagage qu'on déchargea de ſon vaiſſeau : il fit ſes demandes par écrit en langue Angloiſe, & ne voulut point en recevoir la réponſe, parce que l'adreſſe d'une lettre ayant pour cachet les armes de la Compagnie Hollandoiſe des Indes Orientales, étoit écrite dans la langue de la Nation, en Hollandois, & la renvoya ſans l'avoir ouverte, à la Chambre du Conſeil d'où elle venoit, qui lui accordoit les munitions qu'il avoit demandées ; & il brûla ſans l'avoir lu, une proteſtation qu'on lui avoit officieuſement remiſe. Malgré cette inſolence, le Gouverneur & le Conſeil usèrent de modération, & fournirent aux vaiſſeaux du Roi & de la Compagnie, toutes les proviſions dont ils avoient beſoin, & leur condeſcendance ne paroît point avoir été occaſionnée par la crainte, puiſque leur conduite a toujours été courageuſe, ferme & juſte, & qu'ils attribuoient ſagement & généreuſement

le procédé à l'homme, & non pas au pays qu'il repréſentoit par haſard, & non par choix.

Les mécontentemens qui régnoient au Cap, lors de mon premier voyage, entre le peuple & le Gouvernement, étoient à mon retour changés en diſcorde, & en une rébellion ouverte, qui reſſembloit à une inſurrection. La Nation, accablée par l'oppreſſion continuelle du Gouvernement & par la tyrannie de la Compagnie, ſollicitoit par des repréſentations & des députés, une réforme en vain; & enfin elle députa ouvertement quelques perſonnes de la plus haute claſſe, pour expoſer aux Etats Généraux, les crimes & les exactions, & pour demander une réforme, & demanda d'être affranchie de la ſervitude que lui avoit impoſée le Gouvernement de la Compagnie.

Après beaucoup de délais inutiles, on donna enfin, le 12 Octobre, à bord du *Belle-Iſle*, le ſignal pour lever l'ancre,

& la flotte après avoir été jointe au Cap par le vaiſſeau de la Compagnie le *Cerès*, fit voile hors de la baie de la Table, avec un bon vent, & arriva à Sainte-Hélène le 29 Octobre, où nous trouvâmes l'*Annibal* de 50 canons, commandé par le Capitaine Caldwell, le *Prothée* de 64 canons, commandé par le Capitaine Buckner, & le vaiſſeau de la Compagnie le *Hawke*, venant de Bombay. — La lettre ci-jointe vous fera connoître mes obſervations ſur l'Iſle & les habitans de Madagaſcar.

LETTRE LXX.

A. J. — M. — Esqr, à Londres.

Du Cap de Bonne-Espérance, ce premier Octobre 1780.

IL est inutile de donner une description de l'Isle de Madagascar, puisqu'on sait qu'avant que l'ingénieux Capitaine Cook eût découvert que la nouvelle Hollande, &c. étoient des Isles, on la regardoit comme une des plus grandes Isles de l'Univers; elle s'étend depuis le douzième degré de latitude, jusqu'au vingt-sixième au Sud, & depuis le quarante-troisième jusqu'au cinquante-unième de longitude, à l'Est de Londres.

La force du préjugé, lors même qu'il est fondé sur les idées fabuleuses de Navigateurs ignorans & peu curieux,

ou ſur les relations romaneſques d'Ecrivains qui ne voyagent que dans leur cabinet, l'emporte preſque toujours ſur la raiſon & la vérité ; & Madagaſcar en offre la preuve. On a imputé aux habitans de ces contrées, de la férocité, de la barbarie, de l'ignorance, de la ſtupidité, de l'irréligion, & un amas de crimes : & ces imputations ſont abſolument fauſſes.

Les François ſont le ſeul peuple de l'Europe, qui ait eſſayé de former un établiſſement dans l'Iſle de Madagaſcar. Pour l'entreprendre, ils ſuivirent le même plan ſur lequel ils s'étoient guidés dans les Indes Orientales ; mais après avoir perſiſté, & fait beaucoup de dépenſes pendant pluſieurs années, le climat favoriſa la réſiſtance conſtante des natifs, en détruiſant quelques milliers de François : & alors ils abandonnèrent leur projet. Vers l'année 1770, le Comte Beniowski, Gentilhomme Polonois, hardi & entreprenant, s'étant ſauvé de

ſon exil en Sibérie, où l'avoit envoyé l'Impératrice de Ruſſie, voyagea enſuite juſqu'au Kamſchatcka. Il y conſtruiſit une eſpèce de vaiſſeau, dans lequel il s'embarqua avec quelques compagnons d'infortune, déterminés comme lui. Ils côtoyèrent cette partie de l'Aſie, juſqu'à ce qu'ils arrivèrent près de la rivière de Canton, dans la Chine, d'où le Comte paſſa aux Iſles Françoiſes, recueillit des détails touchant les naturels du Madagaſcar, & ſuivant ſon goût pour les exploits & les entrepriſes, il vint en France, où il préſenta le plan d'un nouvel établiſſement dans Madagaſcar. On prêta attention à ſes vues, & on lui permit de lever des troupes juſqu'au nombre de 300 hommes, de toute Nation & religion de l'Europe, & de leur donner l'uniforme qu'il jugeroit à propos. Il choiſit l'uniforme Ruſſe, c'eſt-à-dire vert, & la même eſpèce d'armes. Il complèta ſon corps, s'embarqua enſuite pour l'Iſle de France, de-là pour

le Fort Dauphin, dans l'Isle de Madagascar. Il engagea un grand nombre de Colons à le suivre. Il traita avec les naturels, qui consentirent à ce qu'il formât un établissement dans une baie près de la mer, mais ils lui refusèrent l'entrée dans l'Isle. Il fit construire un Fort, où il mit garnison & toutes les provisions nécessaires : il fit aussi construire des cabanes pour ses hommes, ses munitions & ses provisions. Les habitans ne lui donnèrent aucun sujet de mécontentement, tant qu'il ne passa point les limites qu'on avoit fixées à sa domination, & se conformèrent à la lettre du traité : mais le Comte voulant percer des chemins dans l'intérieur du pays, ils s'opposèrent aussi-tôt à son dessein, & les hostilités commencèrent. Cet établissement ayant été inconsidérément formé près d'un terrain bas & marécageux, ses troupes & ses Colons périrent avec une grande rapidité ; il s'éleva des mécontentemens & des mur-

mures parmi eux ; on adreſſa des plaintes à l'Iſle de France, au Gouvernement ſuprême ; des différents divisèrent les Chefs des Iſles & le Comte ; on en vint à un appel à la Cour de Paris, & on permit à ce dernier de retourner en France. A ſon arrivée dans ce royaume, on blâma ſa conduite, & quoiqu'on ne le renvoyât pas ouvertement de ſon emploi, le traitement qu'il reçut équivaloit à un congé. On dit, que depuis, il a eu l'adreſſe de ſe procurer un emploi militaire honorable, dans le ſervice de l'Empereur d'Allemagne (1). En Octobre 1778, il n'y avoit plus que quatre Officiers dans l'Iſle, trois en priſon, pour quelque faute militaire, & environ cinquante Officiers ſans commiſſion. Tous

(1) Ce dernier fait n'eſt pas vrai. Le Comte de Beniowski quitta le ſervice de la France en 1783, ſe retira en Angleterre, & tenta l'année ſuivante de faire, pour cette couronne, un nouvel établiſſement à Madagaſcar. Des nouvelles récentes apprennent qu'il y a été maſſacré par les naturels du pays. *Note de l'Editeur.*

les Colons étoient morts. — Ainſi ſe termina l'établiſſement, & les Naturels ſe conduiſirent hoſtilement envers même les commerçans particuliers des Iſles; circonſtance qui nuiſit beaucoup à l'approviſionnement de ces Iſles, car on tire du riz & des bêtes à cornes en grande quantité, de Sainte-Marie, Foul-Point, & Saint-Antongil, qui ſont de grands Golfes, ſitués vis-à-vis les Iſles. On emploie pour aller de l'Iſle Bourbon ou l'Iſle de France, à un de ces golfes, depuis deux juſqu'à cinq jours; mais le retour eſt plus fatiguant, à cauſe des vents aliſés & des courants qui obligent de remonter au Nord, ou d'aller au midi pour pouvoir trouver les Iſles.

Notre flotte jetta l'ancre dans la baie de Saint-Auguſtin, le 14 & le 15 Juin. Les Naturels vinrent bientôt à bord; ils portent dans le commerce un jugement mûri par l'expérience. Leur génie dans tous les arts mécaniques eſt bien au-

deſſous

deſſous du médiocre ; mais ils connoiſſent aſſez bien l'art des échanges : les articles qu'ils échangent ſont de très-beaux bœufs, des moutons, des chèvres, des volailles domeſtiques, des poules-d'inde, du lait, & toutes les eſpèces de végétaux que produit la ſaiſon, pour de la poudre, des balles, des pierres à fuſil, des mouſquets & des liqueurs ſpiritueuſes. Du côté du Nord-Eſt & du Sud-Sud-Eſt, ils cultivent une grande quantité d'excellent riz, & ont du plantin, des yanes, de la chaux, des citrons, des oranges, des tamarins, &c. en abondance. Il ſe trouve dans le ſein de la terre, dans cette Iſle, le cryſtal de roche, le plus grand & le plus clair de l'univers. Les baies abondent en poiſſons excellens dans leur eſpèce, & on trouve ſous les rochers & dans les rivières, différentes eſpèces de poiſſons à écaille. Il y a dans les bois de cette Iſle un vaſte champ, où les Naturaliſtes peuvent exercer leurs talens.

L'Iſle eſt diviſée par les habitans, à ce qu'on dit, en ſept Royaumes, chacun deſquels eſt gouverné par ſon propre Roi, qui jouit héréditairement de ſon autorité & de ſon titre. Ces Princes, dans leurs hoſtilités, ſuivent les règles de notre droit. Ils ſe contentent de piller & d'enlever les bêtes à cornes, & les priſonniers ſont vendus, comme eſclaves, aux Commerçans François & Hollandois. Les hommes ſont d'une moyenne taille, propres, agiles, actifs ; ils ſont hardis & braves au plus haut degré, & ne pardonnent pas une injure, même à leurs ſupérieurs, ſans témoigner leur reſſentiment par le mouſquet ou la lance. Ils ſont très-adroits à jetter cette dernière arme ; c'eſt d'un coup de lance qu'ils tuent à une très-grande diſtance leurs bœufs, ce qui produit une mort très-ſubite ; le coup porte près de l'épaule, & l'animal tombe mort au bout d'un moment. Ils aiment beaucoup les liqueurs ſpiritueuſes, & ſont portés à la licence

& aux querelles, lorſqu'ils ſont ivres. C'eſt un peuple judicieux, pénétrant, & jaloux de ſa liberté, mais en général peu fidèle à ſes engagemens ; en ſorte qu'il ſeroit imprudent de lui faire quelque avance, à moins que ce ne ſoit les préſens qu'on fait ordinairement au Roi, & aux autres Chefs. Ils proſtituent leurs femmes aux étrangers, & font ſouvent paſſer des perſonnes d'une claſſe inférieure pour des Princeſſes, afin d'en augmenter le prix. Du côté de l'Eſt, les François achètent, des Chefs & des Princes, leurs filles, par un contrat d'une ſemaine ou d'un mois, pendant lequel temps elles emploient non-ſeulement tous leurs ſoins à préparer la nourriture, & à veiller aux affaires du ménage, mais elles veillent conſtamment à ce qu'il n'arrive aucun mal à leur maître, & à ce qu'il ne ſoit pas trompé dans ſes affaires avec les autres habitans. Ils ſont fort tourmentés du mal vénérien, qui fut ſans doute introduit par les Euro-

péens ; mais ils ont trouvé un remède efficace & prompt dans de certaines herbes. Il paroît par leurs cheveux laineux, leurs traits & leur tempérament, qu'ils deſcendent la plupatt de Cafres, habitans du Sud-Eſt de l'Afrique. Il y a au Nord de cette Iſle une étendue de terre habitée par des deſcendans d'Arabes ; & quoique cette Nation ſoit continuellement en guerre avec quelques-uns de ſes voiſins, il eſt plus que probable que leur liaiſon a contribué à rendre les traits des habitans moins plats ; mais il eſt étonnant, que malgré le commerce fréquent de leurs femmes avec les Européens, je n'aie jamais vu un mulâtre à Madagaſcar, ou venant de cette Iſle. Je ſoupçonne que par une jalouſie politique, on proſcrit cette génération.

Je n'ai jamais pu ſavoir s'il y avoit des bêtes féroces dans cette Iſle. Il y a des alligators dans toutes les rivières. Il y a auſſi une grande quantité de chiens

& de ſangliers qui ſe trouvent dans l'Iſle, & différentes eſpèces de canards ſauvages & d'oies, qui ne ſe trouvent point ailleurs. — Je ne crois pas qu'il ſoit à ſouhaiter qu'il y ait un établiſſement Européen dans cette Iſle, parce qu'en faiſant quelques règlemens ſages, auxquels devroient ſe conformer les Capitaines de vaiſſeaux, on pourra ſe fournir de tous ſes beſoins à un prix plus raiſonnable, & d'une manière plus agréable que s'il y avoit un établiſſement Européen. Tout ce qu'elle ne peut point fournir ſont des végétaux de potage, tels que des choux, des navets, des carottes, &c. &, avec un peu de peine, on pourroit en faire croître. En ſe comportant bien & en obſervant ſtrictement leurs engagemens, les Européens feroient bientôt prendre aux habitans la même conduite.

Ayant été réduit à la dernière extrémité, & obligé de garder ma chambre pendant ſix ſemaines, pour une maladie

de bile, & incapable de digérer quelque nourriture ſubſtantielle, je craignois de laiſſer mes os à Madagaſcar. — Je trouvai cependant dans cette Iſle un remède prompt & efficace; un ruiſſeau d'eau minérale ſort à la baſſe marée, d'un rocher, dans la baie de Saint-Auguſtin, à environ cent verges au Nord du rocher de Tent; d'abord elle cauſe une eſpèce d'étourdiſſement, comme l'eau de Bath; mais en moins d'une ſemaine, elle me guérit entièrement de toutes mes obſtructions bilieuſes. J'en pris pendant toute la route, juſqu'au Cap de Bonne-Eſpérance, avec un effet conſtamment bon; j'avois un grand appétit, & je pouvois dîner avec une tranche de bœuf, qui avoit été tué le même matin, ſans éprouver le moindre accès d'indigeſtion. — Les bœufs de cette Iſle ſont excellens, & pèſent depuis cinq juſqu'à huit cents livres; la chair en eſt délicate, tendre & de très-bon goût. Ses moutons ont de très-groſſes queues, comme ceux de

l'Afrique, & ſont auſſi énormes. — L'hoſpitalité de ce peuple eſt une preuve de ſon caractère humain. Le lendemain de notre arrivée, un jeune homme alla avec un des habitans dans un de leurs canots, ſur le rivage; mais le vent du ſoir & le courant rapide de la marée mettant obſtacle à leur retour, l'homme le conduiſit chez lui. Un des Princes de l'Iſle, & le tuteur du jeune Roi de Baba, alla voir l'étranger, ſouper avec lui, & l'invita à l'aller voir dans ſa propre maiſon; on tua une poule de Guinée, qu'on fit cuire à leur manière, pour ſon ſouper: l'hôte & ſa femme couchèrent à terre, pour donner leur lit à l'étranger. Nous avons eu pluſieurs autres exemples de cette hoſpitalité.

LETTRE LXXI.

A. J. — M. — Esqr. à Londres.

Sainte-Hélène, ce 5 Novembre 1780.

VOUS ſerez sûrement aſſez curieux, pour demander la deſcription d'un endroit que des perſonnes au ſervice de la Compagnie des Indes Orientales ont repréſenté, avec partialité, comme un paradis parfait. Sur des ſujets généraux, je céderois volontiers aux opinions vulgaires; mais dans cette circonſtance, aſſuré de la juſteſſe de mes propres idées, je ne puis ſouſcrire à des tableaux que les faits démentent.

L'Iſle de Sainte-Hélène, qui paroît s'être élevée au-deſſus de la ſurface de l'Océan Atlantique, par une éruption, ou convulſion de la nature, ſituée au ſeizième degré de latitude méridionale, & au ſixième de longitude à l'Oueſt de Londres, eſt formée par une ſeule roche

de forme circulaire, elle a environ vingt-quatre milles de circonférence. Il eſt certain que l'Iſle entière a ſubi un incendie; la maſſe entière de la roche montre qu'elle a cédé à la force du feu, & a été diſſoute. Lorſque le feu fut éteint, il ſe forma des veines horiſontales, où le ſtrata a toujours conſervé ſa qualité raboteuſe. Les parties les plus proches de la ſurface reſſemblent à la lave ordinaire que vomiſſent les volcans; la couche qui a été réduite en cendres, conſerve encore dans pluſieurs endroits l'apparence & la couleur de cendre qu'elle avoit originairement; & les veines d'argile conſervent dans la première ou ſeconde couche, leur poſition avec l'apparence de feu qu'ont les briques brûlées. Si les éminences étoient ſituées ſur un continent ou une grande Iſle, elles prendroient le nom de collines; mais ſur un terrain auſſi circonſcrit que Sainte-Hélène, on peut leur donner celui de montagnes. Il y a à peine dans l'Iſle une étendue de douze

arpens de terrain plat; & dans la plus grande partie de l'Iſle, il a été difficile de trouver une plaine aſſez étendue pour pouvoir bâtir une maiſon & d'autres bâtimens. Le terrain mince qui couvre les rochers eſt d'une nature mouvante, mais d'une qualité propre à la végétation, s'il étoit arroſé par quelques pluies à propos, & ameublé par la marne blanche & bleue dont on trouve une quantité dans l'Iſle. Je ne vois pas que les habitans en aient découvert l'uſage: j'en trouvai ſur le grand chemin, & j'en mis deux morceaux dans ma poche pour en examiner la nature à mon retour chez moi: & lorſque je parlai de ſes qualités, les habitans parurent ne pas me comprendre. Il ne reſte plus qu'une ſource où les vaiſſeaux puiſſent ſe munir d'eau, & celle-là même eſt ſi peu conſidérable, qu'ils ſont obligés d'amaſſer une grande partie de l'eau dans un vaſte réſervoir, pour les vaiſſeaux de la Compagnie qu'ils abreuvent. Il n'y a que deux endroits où il

eſt poſſible de débarquer ; ils ſont aux côtés oppoſés de l'Iſle, & ſont tous deux très-bien fortifiés ; celui qui eſt ſitué contre le vent eſt trop dangereux, pour que les vaiſſeaux le paſſent ; il ſeroit auſſi très-dangereux de vouloir forcer celui qui eſt ſitué ſous le vent, près de la Métropole, non-ſeulement à cauſe d'un grand nombre de batteries dirigées de la manière la plus ingénieuſe, mais à cauſe des difficultés qu'on rencontre pour s'aſſurer un ancrage ſur le rivage qui eſt étroit. Le courant étant rapide, ſi l'ancre eſt jettée ſur ou près de ſon reflux, le vaiſſeau dérivera, & ſera au bout d'un inſtant deſſous le vent, & ce ne ſera alors qu'avec beaucoup de peine qu'il regagnera l'Iſle. — Outre les habitans, leſquels, y compris les hommes & les femmes de tout âge, peuvent monter à deux mille quatre cents ames, la plupart eſclaves, la Compagnie y entretient entre cinq & ſix cents hommes de troupes régulières ; elle tire de l'Europe toutes

les néceſſités de la vie, lorſqu'elles ne ſont pas apportées de l'Inde, de la Chine & du Cap. On peut calculer d'après un prix moyen, que les dépenſes annuelles pour l'entretien de Sainte-Hélène, ont monté depuis quelques années à trente mille livres ſterling, tandis que l'Iſle ne procure d'autre avantage à la Compagnie, que d'être une place de rendez-vous. Depuis quelques années, l'Iſle a été ſi ſujette à des ſéchereſſes continuelles, qu'elle n'a pu fournir aucun rafraîchiſſement aux vaiſſeaux; l'eau même y eſt devenue très-rare. Les beſtiaux ont péri par la famine, & les jardins produiſent à peine aſſez de végétaux pour la nourriture des habitans. Par ces conſidérations, elle ne pourra jamais tenter les ennemis de la Grande-Bretagne, excepté la Hollande. Car les Hollandois nuiroient fortement au commerce de l'Angleterre, en s'emparant de Sainte-Hélène. Si les troupes & les habitans de cette Iſle étoient tranſplantés ſur un ſol fertile du continent,

les vaiſſeaux de la Compagnie retireroient un avantage du changement, & les Colons jouiroient du fruit de leur induſtrie. Je ne puis m'empêcher de croire que par des exploſions de poudre, & en détruiſant les rochers où coule la ſource principale, la ſecouſſe détourneroit ſans doute le courant de l'eau, & dans ce cas l'Iſle ſeroit inhabitable. Quant à préſent elle paroît n'être d'aucune utilité à la Compagnie, & paroît être une priſon perpétuelle ou un tombeau pour ſes habitans.

Je m'embarquai hier au ſoir, & on vient de hiſſer le ſignal pour jetter l'ancre.

LETTRE LXXII.

A. J. — M. — Esqr. à Londres.

Dublin, ce 29 Janvier 1781.

J'AI pris congé de vous le 5 Novembre, sur la route de Sainte-Hélène, le signal pour partir étant alors donné à bord du vaisseau de Sa Majesté le *Belle-Isle* avec onze vaisseaux de la Compagnie, & escortés par cinq grands vaisseaux de guerre.

Pour vous donner une idée concise du passage, sans descendre aux détails, comme passager, il me suffira de dire que le hasard & non la conduite, a amené en sûreté cette flotte précieuse dans un Port de la Grande-Bretagne. Il est du devoir des Serviteurs de la Compagnie, de faire connoître à leurs Commettans leurs Journaux & leurs opinions, non pas

dans le deſſein de remédier au paſſé, mais pour prévenir les erreurs à l'avenir.

Le 12 Novembre nous arrivâmes près de l'Iſle, ou plutôt la montagne de Cendre, de l'Aſcenſion, ſi fameuſe pour le rafraîchiſſement ſalutaire qu'elle offre aux voyageurs dans la bonne ſaiſon. C'eſt-là qu'on trouve en abondance les tortues, regardées comme ſupérieures à toutes autres pour le goût & la grandeur, & quantité de poiſſons & d'oiſeaux excellens. Elle n'offre aucune autre proviſion; manquant de terre, il eſt impoſſible qu'elle produiſe de l'herbe; & je n'y ai vu aucun courant d'eau, quoiqu'un François m'ait dit, que dans l'intérieur de la terre, à une très-grande diſtance de la baie, où on débarque ordinairement, il avoit vu une aſſez belle ſource d'eau, d'où ſortoit un courant d'eau claire.

Nous eûmes le bonheur d'avoir un bon vent qui nous porta près de l'entrée du canal de l'Angleterre, le ſixième

jour de cette année. Mais hélas ! un vent calme, favorable, ſe changea le même ſoir en un vent contraire, ce qui nous fit diriger notre courſe vers l'Irlande, ſans eſſayer d'aborder plus loin dans le canal. Mais en nous écartant même de ce plan ſi ſimple, quoique le vent fût très-favorable pour tous les Ports de l'Irlande, nous nous éloignâmes tellement, que le lendemain matin nous manquâmes Shannon & Corke; & nous fûmes obligés le 7 de ce mois de faire voile pour le Port de Crookhaven, près du Cap Cléar. — Je ſuis ainſi arrivé dans les Etats de la Grande-Bretagne, après avoir éprouvé trois hivers dans une année, l'un au mois de Janvier dans le Bengale, un autre au mois d'Août, après avoir paſſé la ligne, au Cap de Bonne-Eſpérance, & le troiſième dans le mois de Décembre de l'année dernière, à l'entrée du canal, après avoir repaſſé la ligne.

L'hoſpitalité de cette Nation étant paſſée

paſſée depuis long-temps en proverbe, j'anticipai dans mon imagination tous les plaiſirs que je devois goûter pendant mon court ſéjour; mais la deſcription qu'on en a faite eſt bien au-deſſous de l'hoſpitalité, de la libéralité & de l'humanité, que je puis à préſent atteſter moi-même. Le ſoin que j'avois pris de deux jeunes paſſagers de cette Nation, qu'on m'avoit confiés, me procura l'accueil le plus agréable que je puſſe eſpérer.

Ce fut avec beaucoup de difficulté d'abord que je pus me procurer un logement à Crookhaven. Après avoir été dans pluſieurs maiſons miſérables, le haſard dirigea mes pas vers une des meilleures de l'endroit. Sir Thomas Rumbold étant débarqué le premier, s'aſſura au moyen du Commis de la Douane, des meilleurs logemens pour lui & ſa famille. J'informai la femme du Secrétaire de l'Intendant, de ce que je ſouhaitois; ſon mari étoit à exercer les fonctions de ſa place, dans la Douane de Cork: elle conſentit

à me loger, ainſi qu'un homme d'un certain âge, mais elle refuſa les Dames, en diſant qu'on ne pouvoit les ſatisfaire; je lui aſſurai que les Dames que j'avois l'honneur de lui préſenter, étoient ſi aimables & ſi affables, qu'elles la forceroient à changer l'opinion qu'elle avoit conçue de ſon propre ſexe. Elle perſiſta néanmoins dans ſon refus. Le Curé du village, qui mangeoit & logeoit dans la maiſon, homme d'un cœur excellent, étant préſent, ainſi que la fille de la Dame de la maiſon, je m'adreſſai alternativement à la fille & à la mère, & je parlai au Révérend Curé, d'une manière adaptée à ſes fonctions divines: & je le touchai au point qu'il s'intéreſſa à ma cauſe, auſſi-bien que la fille, ſoit par amour-propre ou autre motif; enfin après avoir plaidé à pluſieurs repriſes, la bonne hôteſſe conſentit à recevoir mes belles compagnes de voyage. Sous peu de jours elle leur rendit juſtice, en me diſant pluſieurs fois qu'elle ne

jugeroit plus dorénavant des étrangers d'une manière ſi injuſte, car ſes convives actuelles étoient trop bonnes, & même meilleures qu'on ne les lui avoit décrites. L'honnête Curé, qui poſſédoit une auſſi grande étendue de bonté que de ſavoir, exprima auſſi de la manière la plus agéable ſa ſatisfaction & ſon eſtime, & prit congé de nous avec le reſpect le plus marqué, lorſqu'il arriva de Cork une voiture où montèrent les deux Dames & les quatre enfans.

Ma libéralité mal entendue envers le poſtillon, fut une ſource de très-vives alarmes, & penſa occaſionner une terrible cataſtrophe. Il avoit négligé ſes chevaux, mais n'avoit point oublié ſa propre perſonne; car enivré de liqueur, il lui fut impoſſible de conduire. Dans la première journée nous avions pluſieurs deſcentes rapides à paſſer, & la première conduiſoit près d'un précipice qui étoit ſuſpendu perpendiculairement ſur la mer. Lorſqu'il fut arrivé à cet endroit, les

chevaux affamés, fatigués, furent incapables de traîner la voiture, & le poſtillon, au lieu de les ramener tout doucement, les accabla de coups, juſqu'à ce qu'ils s'abattirent tout au milieu du banc. Craignant le danger, j'allai par derrière tout près de la voiture, lorſque heureuſement, la roue de derrière fut arrêtée en tournant par la jambe de derrière de mon cheval, je ſaiſis l'autre avec la main, & par adreſſe plus que par force, je lui donnai un tour qui redreſſa la voiture, & mit les chevaux accablés à leur aiſe. Je fis ſoutenir le poids de la voiture par mon cheval, juſqu'à ce que je puſſe deſcendre; alors je mis ſous les roues une aſſez grande pierre, je quittai mon cheval, & je courus à la voiture, & je retirai promptement les deux Dames effrayées, & les quatre enfans. Je les laiſſai, pour m'occuper du cheval rétif que je fis ſortir, & ſans le ſecours du fouet je fis tirer tout doucement la voiture qui étoit vide. Après s'être repoſées un peu,

les Dames, ainſi que les enfans reprirent leurs places dans la voiture; mais au bout de très-peu de temps, le poſtillon enivré jetta encore la chaiſe dans un trou très-profond, à côté d'une éminence, & riſqua de la renverſer. — Après avoir ſecouru mes compagnes pour la ſeconde fois, & imploré le ſecours d'environ une vingtaine de payſans, nous gagnâmes encore un chemin plat. — Les Dames me conjurèrent de retourner, & je les engageai à continuer leur chemin, parce que nous étions près de la maiſon du Docteur Townſend, à qui je me propoſois de les préſenter, quoique je n'euſſe eu qu'une fois le plaiſir de le voir. Après avoir marché juſqu'à ce qu'elles fuſſent hors d'haleine, je parvins à les faire monter dans la voiture, mais à condition que je ne m'en écarterois pas; le poſtillon encore ivre avoit refuſé de me laiſſer mener la voiture, tandis qu'il monteroit mon cheval. Dans cette ſituation, nous rencontrâmes une voiture bourgeoiſe à

quatre chevaux. — J'étois réſolu de parler à ceux qui étoient dedans pour ſoulager mes compagnes de voyage, lorſqu'heureuſement j'apperçus le digne Docteur Townſend. J'allai vers lui, & ſans plus de cérémonie, après m'être félicité de mon heureuſe rencontre, je lui racontai ma ſituation. Il menaça notre poſtillon: & ſous la condition expreſſe que nous irions paſſer la nuit chez lui, il nous donna ſon meilleur domeſtique & deux des meilleurs chevaux de ſa voiture, les fit mettre à la nôtre, & pria un gentleman, M. Jermyn, de Millbourn, de nous conduire à ſa maiſon, & de nous préſenter à ſa femme, en nous promettant de nous rejoindre dans une demi-heure. Mes aimables compagnes de voyage, les yeux & les mains levés vers le ciel, bénirent l'ame libérale & hoſpitalière du Docteur, & de ſon frère, Commiſſaire de la Douane, qui étoit avec lui dans la voiture, & qui nous témoigna également le deſir de nous tirer d'embarras.

Nous arrivâmes à la maiſon du Docteur, & nous fûmes reçus par un jeune homme qui avoit l'air le plus agréable, nommé M. Robertſon, neveu du Docteur, qui étoit auſſi dans les ordres. On nous fit apporter un bon dîner froid, différentes liqueurs. M. Townſend parut bientôt; & quoiqu'infirme, ſon air & ſa converſation étoient très-agréables. Le Docteur & ſa nièce revinrent à l'heure fixée, & nous eûmes bientôt trois charmans voiſins. Après un ſoupé élégant, un bon verre de vin, & beaucoup de gaieté, nous nous ſéparâmes à deux heures du matin, & allâmes repoſer dans notre appartement; le lendemain matin, après le déjeûné, nous quittâmes une famille dont nous conſerverons toujours un ſouvenir agréable.

Nous fûmes traités avec la plus grande hoſpitalité à Skibberreen, chez M. Jermyn, où Madame Wright, femme du Receveur, & ſœur du Docteur Townſend, vint elle-même pour nous inviter

à aller la voir. Nous nous rendîmes à Cork, ſans éprouver d'autre retardement, excepté celui cauſé par des Commis de l'Exciſe. — Dans cette ville nous fûmes très-accueillis du Maire, M. Carleton, de ſa femme & de ſon neveu. Le ſecond jour, nous continuâmes notre voyage pour Dublin, le jeune M. Carleton avoit alors écrit chez lui pour qu'on nous y préparât des logemens.

Je fus ſurpris très-agréablement, en trouvant dans toute la route des logemens & des amuſemens, qu'on ſeroit très-charmé de rencontrer dans les principales routes de l'Angleterre. Le pays me parut dépourvu de cette culture qui diſtingue les régions de la liberté. Quoique le ſol ſoit pour la plupart d'une médiocre qualité, cependant il eſt ſuſceptible d'amélioration, ſur-tout en le deſſéchant, & je ne doute pas, que quelques années, ſous l'état de liberté dont ce pays jouit actuellement, & dont il auroit dû jouir il y a longs-temps, mon-

treront les effets de ce bonheur, en augmentant conſidérablement les richeſſes, le commerce, la puiſſance & la population de la Nation Britannique. Alors nous ſerons témoins des vertus tranſcendantes qui ſont inſéparables de la liberté politique : le peuple, qui eſt encore plus groſſier & plus fourbe que quelque Nation Indienne, Américaine, Africaine, que j'aie jamais connue, ſera civiliſé, induſtrieux & de bonne-foi, & nous verrons fleurir des terres qui, quoique ſtériles, peuvent recevoir toutes les améliorations que produiſent l'agriculture, les arts & les canaux. Deux jours après avoir quitté Cork, je fus vers la ſoirée ſi frappé des enclos formés par des murailles, des marais & foſſés, des jolies fermes bien fournies, du peu de pauvres que je voyois, & de l'air de contentement répandu ſur tous les viſages, que j'obſervai à Madame M. — T. la Dame avec laquelle j'avois alors l'honneur de voyager, que le propriétaire

des terres que nous parcourions, devoit être bienfaisant & bon; & que si je pouvois croire que Lord Cahir possédât quelque portion de ce Comté ou Province, je conclurois, d'après les éloges que j'avois entendu faire de la conduite de ce grand & généreux Lord, comme sujet, comme maître, & comme homme, je conclurois, dis-je, que nous voyagions dans ses Etats. Peu après, nous entrâmes dans une ville où l'abondance & la tranquillité se signaloient dans tous les objets qui se présentoient à notre vue. Nous nous arrêtâmes pour faire reposer les chevaux; je demandai pour les enfans des gâteaux, que nous apporta l'hôtesse, belle femme qui avoit l'air distingué; je lui demandai le nom de l'endroit? » Cahir, répondit-elle «; je lui demandai à qui appartenoient les terres des environs; » au Lord » Cahir «. — Ma belle Compagne, après m'avoir témoigné sa surprise, répéta ce que j'avois dit une heure auparavant. L'hôtesse fit l'éloge de sa seigneurie avec

beaucoup de chaleur ; comme j'avois l'honneur d'en être un peu connu, ainſi que de ſon frère, M. T. Butler, je priai l'hôteſſe de ſe charger d'un mot pour ſa ſeigneurie, touchant un de ſes parens de l'Inde ; elle me le promit en ajoutant que Milord ſeroit très-charmé de me voir, moi ainſi que toutes les Dames & Gentlemen qui voyageoient. La réputation élevée qu'a Lord Cahir en Angleterre & en France, avoit toujours attiré mon admiration ; mais alors je fus rempli de ſentimens de vénération pour lui : je regrettois ſeulement qu'il ne fût pas aſſez jeune, pour faire eſpérer qu'il vivroit encore cinquante ans pour ſervir d'exemple aux autres, pour le bonheur du genre humain.

J'entendis avec plaiſir à Dublin, les grands Orateurs de cette Nation ; leur langage étoit alors celui du patriotiſme, & ils le ſoutenoient par des raiſonnemens & une énergie irréſiſtibles. Ce n'étoit point le ton ſéditieux d'hommes aigris par la

disgrace, & qui déchiroient les Ministres en place ; c'étoient les expressions énergiques de sentimens sincères, & d'une vertu patriotique. Un vaste champ s'ouvre en Irlande pour son bonheur, & j'ose dire pour celui de l'Univers.

APPENDIX

AU PREMIER VOLUME.

NOTE SUR LES FOURMIS QUI ATTAQUENT LES CANNES DE SUCRE.

Je la traduis parce que la plus grande partie eſt tirée d'un Mémoire intéreſſant ſur ces Inſectes, peu connu en France, lequel eſt du Docteur Smeathman. Cette Note ſe rapporte à la page 275 du premier Volume.

ON dit que les fourmis à ſucre des Indes Occidentales, qui ſont ſi préjudiciables aux cannes, furent introduites dans de la terre ou du

fumier, apporté de Demerara dans la Barbade, par Godefroy Clarke, Eſqr, père de feu M. Clarke, de cette Iſle. Elles ont un goût prodigieux pour les cannes, mais elles détruiſent en outre les beſtiaux, & quelquefois les enfans. Elles attaquent la tige & les fibres des cannes dans la terre, & abſorbent ainſi tout leur jus, juſqu'à ce qu'elles périſſent. C'eſt une eſpèce de fourmis très-petite, ayant des raies brunes & blanches, avec une eſpèce de duvet ſur le corps. Elles exhalent une odeur acide. Lorſque le ſol le permet, elles creuſent pluſieurs pieds en terre, marchent en droite ligne & en proceſſion régulière, la nuit, le matin & le ſoir; & pendant la grande chaleur du ſoleil, elles ſe mettent ſous terre, ou ſous quelque autre abri, avec leurs petits dans la bouche : elles évitent d'entrer ſur une terre nouvellement labourée, donnent la préférence au terrain ferme, ni le feu ni l'eau ne changent le lieu de leur deſtination, ni n'arrêtent leurs progrès; c'eſt par la deſtruction de quelques millions de leurs ſemblables que ces fourmis éteignent un feu, & procurent un paſſage au corps principal; elles ſe tiennent ſur le bord d'une rivière, juſqu'à ce qu'un morceau de bois ou une branche d'arbre ſe préſente à leur vue, & elles s'en ſervent comme d'un

pont, pour paſſer les rivieres, & continuent leur voyage juſqu'à ce qu'elles arrivent à une plantation à ſucre; elles s'y fixent juſqu'à ce qu'elle ſoit entièrement détruite. Ainſi leur courſe & leurs progrès ſont bien lents. On a calculé qu'il faudroit un nombre d'hommes preſqu'auſſi conſidérable que celui des fourmis pour empêcher la deſtruction d'une plantation, ainſi que toutes leurs opérations, ſi le ſol & autres objets néceſſaires ſont naturellement bons.—De la Barbade, elles furent d'abord communiquées à la Martinique, dans des ballots de marchandiſes & de proviſions, elles furent apportées de la Barbade dans une plantation de M. Clarke dans la Grenade. Delà elles ſe répandirent aux plantations adjacentes, dans l'eſpace de dix ans. Un Contrebandier de la Martinique, pour ſe venger d'une injure qu'on lui avoit faite, en apporra dans une grande bouteille dans la plantation d'un François, de l'autre côté de l'Iſle, dont le propriétaire ſe défit prudemment (1) le plutôt poſſible,

(1) On ſait que ces acheteurs ſe dédommagèrent bien vîte de cet achat, en achetant à bon marché deux autres habitations qui n'étoient point ravagées par les fourmis. On aſſure que ces ravages ne ſont plus auſſi grands aujourd'hui. *N. de l'Editeur.*

en faveur de MM. Boſanquet & Fatio à Londres. De ces deux plantations elles ſe ſont répandues dans pluſieurs habitations voiſines. Ce fut auſſi de la Barbade qu'elles furent apportées à Tabago. Et c'eſt de la Martinique qu'elles ſe ſont propagées dans Sainte-Lucie, la Guadeloupe, la Grenade, & ſeulement dans une plantation de l'Iſle de la Dominique. C'eſt en vain qu'on a employé pluſieurs méthodes pour les détruire. Leurs ſens ſont ſi ſubtils, que de quelque manière qu'on leur adminiſtre le poiſon, elles diſcernent ſes effets pernicieux, & le fuient. Les habitans des Iſles Françoiſes, de la Grenade & de Tabago, ont offert, dans des Ordonnances, des prix qui excédoient 100,000 liv. ſterl. pour la découverte d'un remède efficace pour les détruire.

La ſagacité ou l'inſtinct des fourmis à ſucre ne paroîtra plus extraordinaire, lorſqu'on connoîtra les découvertes ſurprenantes que vient de faire M. Smeathman, ſur les fourmis appellées termites.

Les termites ont généralement été regardées comme des fourmis, & compriſes ſous ce nom général dans nos Ouvrages ſur l'Hiſtoire Naturelle ; mais en les examinant avec attention, on voit que leur forme eſt totalement différente, ainſi que leur manière de vivre. Le premier état

des

des termites eſt celui de laboureurs. Ils deviennent ſoldats, leur volume augmente dans ce dernier, & ils ne ſont bons à aucun travail; vers la fin de leur vie, ils acquièrent des aîles, qui cependant tombent bientôt, & alors ils deviennent la proie des volailles, ou des habitans du pays, qui les regardent comme un excellent mêts. C'eſt parmi cette dernière claſſe qu'eſt choiſie la reine par un corps de laboureurs errans. Dans l'état que je viens de décrire, ils ſont très-petits, car ils ne ſont pas plus grands que la fourmi ordinaire de ce pays. C'eſt l'état dans lequel ils font leurs plus grands travaux, & c'eſt à cette époque qu'ils doivent être regardés comme plus parfaits, parce qu'alors ils rempliſſent le but de leur exiſtence. — Ces inſectes ſe réuniſſent, comme les fourmis, en grandes ſociétés, où chaque individu obéit non-ſeulement aux loix, mais contribue à fournir les néceſſités & commodités de l'état. Les termites qui travaillent dans cet état, ſont appellés par M. Smeathman, les laboureurs, parce qu'ils élevent les habitations, & font tous les autres travaux pénibles de la ſociété. De même que les abeilles chargées des travaux de leurs corps, ces ouvriers ne ſont ni mâles ni femelles; ce qui me paroît un règlement bien ſage de la nature.

L'amour, qui excite tant de diviſions parmi les animaux les plus ſolitaires, interromproit entièrement les devoirs d'une République ſi étendue. Comme leur cœur n'eſt dirigé que par l'amour du bien public, les emplois ordinaires ſont remplis avec exactitude & ſoin. Outre ces ouvriers, il y a une autre eſpèce de termites, beaucoup plus gros, qui portent une arme offenſive; ils ſont chargés de ſurveiller les ouvriers, & de mettre les habitations à l'abri des inſultes des autres animaux; c'eſt pour cela que M. Smeathman leur donne le nom de ſoldats. Je ne connois à ces derniers que cette utilité, car ils ne peuvent, ni travailler, ni multiplier leur eſpèce. La Reine, dont le corps prolifique donne naiſſance à tous les autres, doit à préſent attirer notre attention; dans l'origine, elle ne jouiſſoit d'aucune ſupériorité ſur les autres termites femmelles, leſquelles, comme les abeilles, quittent, dans un certain état, leur habitation pour en chercher une autre; mais par haſard elle eſt rencontrée avec ſes compagnes par un corps de laboureurs errans, ils la choiſiſſent auſſi-tôt pour leur Souveraine, & laiſſent aller les autres ça & là, juſqu'à ce qu'elles ſoient mangées par les habitans ou les animaux. Cette Reine eſt placée dans l'appartement royal, qui

eſt ſitué au milieu de l'habitation. Cette chambre eſt proportionnée à ſa taille : le haut eſt fait en forme d'arcade & le bas offre une ſurface polie. Pour rendre ſa majeſté enceinte, les artiſans choiſiſſent pluſieurs mâles qu'ils enferment avec elle ; les autres mâles ſont chaſſés de la ſociété, ou mis à mort comme un fardeau tout-à-fait inutile. C'eſt ainſi que la ſaine politique l'emporte ſur la nature, chez les termites comme chez les fourmis. — Après avoir donné quelques idées des laboureurs, des ſoldats, de la Reine, & de ſes mâles, je dois parler de leurs habitations extraordinaires. On en rencontre très-fréquemment dans l'Afrique, les iſles des Indes Occidentales, le Breſil, & d'autres parties de l'Amérique méridionale. Il y en a de différentes grandeurs, ſelon leur âge, l'état de la république, & autres circonſtances : leur hauteur eſt ſouvent peu conſidérable, quoiqu'on en voie quelquefois qui s'élevent en forme conique juſqu'à quatorze, ſeize ou même dix-huit pieds, ayant une baſe bien proportionnée aux autres parties. En comparant la grandeur de ces êtres à celle des hommes, combien cet édifice nous paroîtra ſupérieur à tous nos plus grands ouvrages ! — Dirons-nous toujours, que les êtres qui ont amaſſé, formé, préparé & appliqué des

matériaux ſi convenables, n'étoient dirigés que par l'inſtinct ? Que les têtes qui ont pu ordonner un travail ſi conſidérable, & lui donner la ſtructure qu'exigeoient les circonſtances & la nature du terrain, & qui ont pu réparer de la maniere la plus ſimple & la plus efficace, les dommages qui avoient été faits; croirons-nous, dis-je, que ces têtes n'étoient douées d'aucun rayon de raiſon; qu'elles ne pouvoient, ni réfléchir, ni comparer, ni compoſer ou décompoſer leurs idées ? — Ces bâtimens ſont compoſés de parties terreuſes, réunies avec du ſuc de végétaux, de maniere à leur donner la ſolidité d'une pierre. La réunion de pluſieurs de ces habitations forme une maſſe très-conſidérable, & ſouvent les beſtiaux montent deſſus pour voir ce qui ſe paſſe aux environs. Les bâtimens ſont ſi ſolides & ſi bien conſtruits dans toutes les parties qui pouvoient être endommagées, que le poids de ces animaux ne leur fait aucun tort. L'ingénieux M. Smeathman nous a le premier donné une deſcription de la ſtructure intérieure de ces bâtimens, ce qui étoit difficile à faire, à cauſe de la dureté de leurs murs, & de la bravoure des ſoldats qui les défendent. Il dit qu'à la premiere attaque faite à l'édifice, pluſieurs ſoldats font leur apparition, qu'ils courent avec

l'air le plus inquiet & le plus furieux après l'agreſſeur: les troupes ſe multiplient bientôt juſqu'à ce que tout le corps ſoit en commotion. Ils attaquent l'ennemi avec leurs ciſeaux, & tuent les plus grands animaux qui perſiſtent dans leur aſſaut. Après avoir mis l'ennemi en fuite, ils examinent ſoigneuſement le tort qu'il a occaſionné; les laboureurs aſſemblent auſſi-tôt des matériaux pour faire les réparations néceſſaires; lorſqu'ils ſont à l'ouvrage, un ſoldat chargé de les ſurveiller, fait de tems en tems un bruit perçant, qui dure quelques ſecondes; lorſqu'il commence, les ouvriers qui commençoient à ſe ralentir dans leurs opérations, redoublent unanimement leurs efforts, juſqu'à ce que la fatigue exige un nouvel encouragement. — De même nos matelots s'animent par leurs cris mutuels; & j'imagine que c'eſt pour la même raiſon que les bœufs vont avec plus de viteſſe en entendant le ſifflet du laboureur, ainſi que le mulet Italien au ſon de ſa ſonnette. La partie la plus remarquable de l'intérieur du bâtiment, eſt la chambre qu'occupe la Reine; elle n'y entre pas plus groſſe qu'une fourmi ordinaire, mais par la ſuite ſon corps s'enfle, & ſa tête conſerve toujours ſa même groſſeur. Une vieille Reine a quelquefois plus d'un pouce de

circonférence, avec une longueur proportionnée, en ſorte que ſon appartement s'agrandit juſqu'à un diamètre de pluſieurs pouces, avec une hauteur convenable dans cette chambre. Il y a pluſieurs paſſages pour ſa ſuite, qui communiquent à un grand nombre de cellules dont elle eſt entourée. Les domeſtiques, au nombre de pluſieurs mille, ne ſont employés qu'au ſervice de la Reine. Les uns lui apportent ſa nourriture, les autres ſont toujours occupés à tranſporter les œufs dans les cellules dont je viens de parler. Ces charges ſont abſolument néceſſaires, car il n'y a point de ſortie aſſez grande pour la Reine dans ſa chambre, où elle reſte continuellement depuis le prémier jour de ſon entrée. Le nombre d'œufs que dépoſe une Reine dans une minute, eſt preſqu'incroyable. Comme l'étendue de cette chambre eſt petite en comparaiſon du nombre de domeſtiques qu'elle contient, & que les uns vont de la porte à la Reine, tandis que d'autres marchent dans une direction contraire, il pourroit y avoir une grande confuſion, s'ils ne la prévenoient pas prudemment, en ſe formant en une ligne ſpirale; en ſorte que tous ceux qui vont de la Reine à la porte, ſont obligés de décrire toute la ligne. L'appartement deſtiné à recevoir les œufs eſt compoſé d'un grand

nombre de cellules. Il y a dans les murs des bâtimens, une eſpece de chemin couvert, par lequel les habitans montent juſqu'au haut de la maiſon, ou à la hauteur qu'ils veulent; comme ils ne peuvent pas ſe tenir comme les mouches à une ſurface, ils ont donné une pente convenable à ce paſſage. Il communique aux autres cellules, chambres & paſſages; en ſorte que quand il arrive quelque malheur, toute la communauté peut aller dans la partie qui exige ſon ſecours.

Le grand nombre des inſectes que je viens de décrire, nont sûrement pas été créés pour ne remplir aucun but, comme quelques perſonnes ont été tentées de le croire, ou pour n'en remplir qu'un nuiſible. Il eſt vrai que le planteur des Indes Occidentales eſt ſouvent près de ſa ruine par les ravages qu'ils occaſionnent.—On a offert des prix pour tâcher de détruire ces pernicieuſes fourmis. Lorſque les végétaux ont une fois perdu leur principe de vie, ils ſont toujours attaqués par ces inſectes, s'ils ſont près de leurs habitations, dont ils font des excurſions par des chemins profonds, formés des mêmes matériaux que leurs autres ouvrages. Les termites ſont en état de réduire preſque en poudre une maiſon ſous peu d'heures, en perçant

en mille endroits différens, le bois qui la couvre & la soutient. M. Smeathman dit avoir vu un bureau tellement percé & rongé dans très-peu de tems par ces insectes, que quoiqu'il eût conservé sa premiere forme, son poids étoit prodigieusement diminué. En Afrique les maisons sont très-souvent détruites, ainsi que tous les meubles & les animaux. Mais ils sont aussi de quelque utilité, en convertissant en terre les substances végétales, qui croissent si rapidement & en si grande quantité dans ce sol fertile. On sait que la putréfaction, jointe à l'humidité & la chaleur, occasionne les fievres les plus dangereuses dans les pays sous l'équateur. Sans les termites, les mosquites qui empêchent cette putréfaction, & d'autres insectes, nous pouvons assurer qu'une grande partie du monde habitable ne seroit convenable ni à la vie animale, ni même végétale.

Fin des Voyages de M. Makintosh.

VOYAGES

AUX

INDES ORIENTALES,

AU TRAVERS

DE L'ÉGYPTE

ET DU GRAND DÉSERT.

Longitude du Méridien de l'Isle de Fer.

CARTE

SUR LA QUELLE ON A MARQUÉ LES DEUX ROUTES QUE PRENNENT LES ANGLOIS POUR ALLER AUX INDES SANS DOUBLER LE CAP DE BONE ESPÉRANCE

l'une de Latikié à Bassora

l'autre de Gaza à Suez ou à Tor.

Pour les Voyages du Colonel J. CAPPER.

Par M. MENTELLE, ami du Traducteur.

Milles Anglois de 69 ½ au Deg.

Lieues de 20 au Degré.

Gravé par P. F. Tardieu

Longitude du Méridien de Paris.

VOYAGES

AUX

INDES ORIENTALES,

AU TRAVERS DE L'ÉGYPTE

ET DU GRAND DÉSERT,

Avec des Remarques ſur les Contrées adjacentes, les Routes, &c.

PAR J. CAPPER, Colonel au Service de la Compagnie Angloiſe des Indes Orientales, Londres, 1783.

INTRODUCTION.

LA lettre ſuivante a été écrite pour une perſonne vivant dans l'Inde, qui deſiroit retourner en Europe par la voie

de Suez. Mon deſſein n'étoit point de la rendre publique. Mes amis croyant qu'elle ſeroit utile, ont ſouhaité qu'elle vît le jour, & je me prête à leurs deſirs.

Pour lui ajouter un degré d'utilité, j'ai cru devoir parler ici de la ſaiſon convenable, & de la route qu'on devoit choiſir pour aller de l'Europe dans l'Inde par Suez, ce que je n'avois point fait dans la lettre; mais comme ce paſſage eſt actuellement interdit aux Européens par le Gouvernement Turc, il me ſemble néceſſaire d'expliquer les cauſes & l'origine de cette prohibition, & de prouver qu'elle ne doit point s'étendre à de ſimples Voyageurs.

Cette route pour aller dans les Indes étoit autrefois très-fréquentée; mais depuis la découverte du paſſage par le Cap de Bonne-Eſpérance, elle a été abandonnée par la plus grande partie des Nations Européennes. Les Mahométans ſeuls qui font le commerce de la mer Rouge, ont continué de la fréquen-

ter ; & voici comment ſe fait le commerce.

Dans les mois de Novembre, de Décembre & de Janvier, les Pélerins qui vont à la Mecque s'aſſemblent près de Suez. Une partie ſe réunit pour former une caravane & faire le voyage par terre ; ceux qui ont des marchandiſes frètent de grands vaiſſeaux du port de 600 à 1200 tonneaux, qui les tranſportent avec leurs marchandiſes à Gedda, Port à ſix milles de la Mecque, & environ à deux degrés du tropique. Comme il règne en même-temps différens vents dans les mers Rouges, des deux côtés du tropique, on voit arriver de points oppoſés dans le même temps, des vaiſſeaux à Gedda. Un vent de Nord Oueſt y porte ceux qui viennent de Suez, tandis que ceux qui viennent de l'Inde & de l'Arabie heureuſe y ſont conduits par un vent régulier de Sud-Oueſt. Lorſque les Pélerins ont rempli leurs devoirs religieux & fini leurs affaires, ils tâchent, s'ils le

peuvent, de s'embarquer à Gedda, assez à temps pour profiter du vent appellé *Khumseen*, (1) qui souffle du Sud depuis la fin de Mars jusque vers le milieu de Mai, & qui les reporte en moins d'un mois à Suez. Les vaisseaux destinés pour l'Inde doivent aussi quitter Gedda, de façon à être hors du détroi tde Bab-al-Mundel, vers la fin d'Août. Le concours général des Pélerins à Gedda, fait de cette ville une espèce de foire, & comme toutes les marchandises y paient un droit de dix pour cent, ce temps procure au Gouvernement une somme considérable.

Le Gouvernement est, à proprement parler, entre les mains du Sheriff ou Grand-Prêrre de la Mecque. Mais afin d'avoir la protection du Grand Seigneur, quand elle lui est nécessaire, ce Sheriff consent à ce que ce dernier entretienne

(1) Ce mot en Arabe signifie cinquante; on appelle ainsi ce vent, parce qu'il dure pendant cinquante jours.

un Bacha ſur les lieux ; & afin de ſe conſerver, il envoie de temps en temps quelques bourſes à la Porte.

En 1774, le Gouverneur général du Bengale propoſa à quelques Négocians de charger un vaiſſeau pour la mer Rouge, de marchandiſes à l'uſage des Turcs, & de l'expédier directement à Suez, au lieu d'arrêter à Gedda. Par-là il eſpéroit établir un commerce direct entre les Anglois de l'Inde & les Turcs, & ouvrir une nouvelle voie bien plus prompte, pour la communication des nouvelles, entre l'Europe & l'Inde. Ce n'eſt pas ici le lieu d'examiner l'utilité de ce plan, par rapport au commerce. Il ſuffit de dire que le Sheriff de la Mecque en prit l'alarme, & réſolut de l'arrêter. Il ſollicita ſi vivement à la Porte, & fut ſi bien appuyé par des marchands Turcs, dont ce plan dérangeoit les opérations, qu'il obtint du Grand Seigneur un Firman, dont voici la

ſubſtance, en le dépouillant de l'enflure Orientale.

» Les Hiſtoriens nous apprennent que les Chrétiens, ſecte artificieuſe & entreprenante ont, dès l'origine des temps, fait uſage de la fourberie & de la violence, pour exécuter leurs projets ambitieux. Quelques-uns d'entr'eux s'introduiſirent déguiſés en Négocians à Damas & à Jéruſalem : De la même manière ils ſont parvenus à s'introduire dans l'Inde, où les Anglois ont réduit les habitans en eſclavage. Dernièrement auſſi, encouragés par les Beys, des gens de la même Nation ſe ſont gliſſés en Egypte ; & il eſt à croire que quand ils auront levé des cartes du pays, ils reviendront pour en faire la conquête.

» Afin de prévenir ces deſſeins dangereux, ſur la première nouvelle de ces opérations, nous avons enjoint à leurs Ambaſſadeurs d'écrire à leur Cour, afin qu'elle eût à défendre aux vaiſſeaux Anglois de fréquenter

fréquenter le Port de Suez. Elle a accordé cette demande; & en conſéquence, ſi quelque bâtiment Anglois oſe y jetter l'ancre, ſa cargaiſon ſera confiſquée, toutes les perſonnes à bord ſeront empriſonnées, juſqu'à ce que nous ayons fait connoître notre bon plaiſir «.

Il ne ſeroit pas difficile aux Chrétiens, s'ils le vouloient, de ſe laver des accuſations que contient ce Firman, & de récriminer contre les Mahométans. Car il eſt connu de tout le monde, que l'eſprit du Mahométiſme eſt un eſprit de ſang; que cette religion ordonne à ſes partiſans de faire des conquêtes pour réduire en eſclavage ceux qu'elle appelle des incrédules. N'eſt-il pas ridicule d'après cela, qu'un deſpote reproche à d'autres le deſpotiſme? Mais celui qui a tenu la plume du Sultan, ignoroit l'hiſtoire, ou cherchoit à en impoſer ſur la manière dont les Anglois & les Mahométans ſe ſont établis dans l'Inde.

La ſoif du ſang & des conquêtes

conduiſit ces derniers dans cette belle contrée, tandis que le commerce ſeul y attira les Anglois ; ils ne prirent les armes que lorſqu'ils y furent forcés. Etoit-ce un crime en eux ? & devoient-ils laiſſer le trône & même la vie à un Nabab leur ennemi ſecret ? Suraja-Doulha étoit un fou violent ; Meer-Jaſſer ſon ſucceſſeur étoit un ingrat, fin, cauteleux, & c'en étoit fait de la puiſſance des Anglois dans l'Inde, s'ils ne l'avoient pas dépoſé (1).

Il eſt certain que l'avarice & l'ambition ont ſeules conduit les Mahométans dans l'Inde, tandis que l'eſpoir ſeul d'y faire un commerce lucratif nous y attira. Il eſt très-vrai que depuis, nos idées ſe ſont bien changées, nos vues ſe ſont étendues. Il eſt très-vrai encore que ſous notre domination, le pays s'eſt dépeu-

(1) Malgré cette apologie, tout homme ſans paſſion qui lira l'hiſtoire du Bengale, ſera ſcandaliſé & révolté de la tyrannie des Anglois, & de la diſtribution fréquente qu'ils faiſoient des Nababies. *N. de l'Editeur.*

plé, appauvri, parce que nous en avons enlevé toutes les eſpèces. Mais nous dominions au Bengale, & nous ſommes loin de vouloir dominer dans l'Arabie; & ſi le Grand Seigneur eût eu réellement les craintes qu'il affecte ici, il ne nous laiſſeroit pas poſſéder des factoreries à Conſtantinople, à Smyrne, à Alep. — Il eſt donc très-vraiſemblable que cette prohibition du Grand Seigneur étoit le fruit des intrigues & de l'avarice du Schéerif de la Mecque.

Il eſt à regretter que notre Ambaſſadeur à Conſtantinople n'ait pas fait connoître auſſi-tôt qu'il fut rendu, le Firman prohibitif. Car, ſur la foi du paſſé, quelques Négocians Anglois allant depuis de Suez au Caire, furent attaqués, dépouillés, aſſaſſinés par des bandits, qui probablement étoient aux ordres du Schérif de la Mecque.

Je dois obſerver cependant que la défenſe du Grand Seigneur ne tombant que ſur le commerce de Suez, cela n'empêche

pas d'envoyer des perſonnes & des lettres par cette voie.

Ceux qui connoiſſent l'Inde, doivent ſentir l'importance de ce paſſage, & la néceſſité qu'il ſoit libre & ouvert, ſurtout en temps de guerre. Pendant la dernière guerre, les François, même après le Firman, ſe ſervirent de cette voie pour faire paſſer leurs nouvelles de l'Europe à l'Inde, & réciproquement de l'Inde à l'Europe, avec une très-grande célérité, en ſorte qu'ils pouvoient nous devancer dans leurs opérations ou prévenir les nôtres. On pourroit en citer quelques exemples. Il ſuffira de rappeller que la nouvelle de la défaite du Colonel Baillie nous arriva par la France, où elle étoit connue dès le mois de Février, temps où les François pouvoient envoyer des renforts à Haïder-Aly, avant que la ſaiſon alors prochaine ſe fût écoulée; tandis que nous qui ne l'apprîmes qu'en Avril, nous fûmes obligés d'attendre la ſuivante, c'eſt-à-dire ſix mois.

Puis donc que l'exiſtence même de nos poſſeſſions territoriales dans l'Inde, dépend en quelque façon de la liberté de ce paſſage par l'Egypte, puiſque le Firman prohibitif du Grand Seigneur, ne s'étend que ſur le commerce qu'on vouloit transférer de Gedda à Suez, il eſt de la dernière importance pour nous, d'obtenir du Grand Seigneur un autre Firman, par lequel il ſoit défendu d'arrêter ni moleſter tout Anglois paſſant par la mer Rouge ou par l'Egypte, pourvu qu'il ne ſoit chargé que de lettres & d'un bagage tel que peut l'avoir un Voyageur. Le Schérif peut-être s'y oppoſera; peut-être auſſi ſera-t-il ſecondé par les François, qui ont intérêt à nous en priver; mais ces obſtacles ne doivent point nous arrêter.

Après avoir prouvé que ce paſſage eſt libre pour tous les Voyageurs Anglois, il me reſte à indiquer, dans quelle ſaiſon il faut faire ce voyage.

Elle commence au mois d'Avril & finit

en Juin. Pendant cet intervalle, une perſonne accoutumée à voyager, paſſera aiſément de Londres à Alexandrie, en un mois, par la Méditerranée, en ſuppoſant qu'elle ait cependant pris auparavant ſes précautions pour trouver un vaiſſeau prêt au Port où elle veut s'embarquer. Les vents de Nord & d'Oueſt règnent dans la Méditerranée en Mai, Juin & Juillet. Dans ce temps, en partant de Marſeille, de Livourne ou de Veniſe, on peut aiſément dans un vaiſſeau ordinaire, paſſer à Alexandrie, en dix huit jours. Souvent même ce paſſage ne dure que dix ou douze jours. D'Alexandrie on va à Suez en huit jours, delà à Anjengo en quinze jours, à Bombay en vingt-huit, à Madras en trente-cinq jours, au Bengale en quarante. Ainſi le Voyage d'Angleterre aux Indes par terre eſt au plus de ſoixante-dix-huit jours, au moins de cinquante-neuf, terme moyen, ſoixante-huit & demi. Bien des perſonnes douteront de la bonté

de ce calcul, en penſant aux accidens variés qui peuvent le déranger : à cela je réponds qu'une grande partie de ce Voyage ſe fait entre les tropiques, où les vents & les ſaiſons ſont réguliers ; que dans la Méditerranée même, où les vents ſont plus variables, on ne voit jamais ſouffler long-temps les vents de Sud ou d'Eſt, les ſeuls qui ſoient défavorables pour cette eſpèce de Voyage. J'ai ſuffiſamment expliqué dans la lettre qui ſuit, la manière de voyager au travers de l'Egypte & de l'Inde ; je n'ai donc plus que quelques mots à ajouter ici ſur la partie de ce Voyage, qui regarde l'Europe.

Les couriers qui ne ſongent qu'à accélérer la rapidité de leur courſe, & qui s'inquiètent peu de la fatigue, n'ont pas beſoin de beaucoup d'avis. Mais les autres Voyageurs, qui craignent la fatigue, les dangers, la dépenſe, ont beſoin d'inſtruction, & c'eſt pour eux que j'écris. Il faut d'abord ſe munir

d'une bonne chaiſe de poſte de haſard, qui porte deux malles, & contienne deux perſonnes. L'équipage de chacune doit ſe borner à deux habillemens complets à la turque, une douzaine & demie de chemiſes, deux douzaines de paires de bas ordinaires, une autre de bas de ſoie, deux paires de ſouliers, & le reſte en proportion. Les Voyageurs novices, croiront peut-être ce bagage trop mince, parce qu'ils s'imaginent qu'on ne fait rien de bien, qu'on n'a rien hors de notre Iſle; quand on a un peu voyagé, on ne tarde pas à ſentir l'inconvénient d'un lourd bagage. Les Anglois qui ſont curieux de bon thé, doivent s'en munir de deux ou trois livres, car preſque par-tout on le trouve déteſtable. On peut y joindre quelques tablettes de bouillon portatif, & une bouteille ou deux d'eſſence de céleri; avec ces deux ingrédiens, on fera d'excellent bouillon dans le cours du Voyage.

Pour le vin, la France en fournira

d'excellens dans tous les Ports. Si la proviſion eſt épuiſée, en arrivant à Alexandrie on la rafraîchira.

On ne doit pas oublier l'article des remèdes. Avant de partir, le Voyageur doit conſulter ſon Médecin, pour ſavoir ceux qui lui conviennent le mieux, & s'en munir. Les poudres de James, ſi excellentes pour les fièvres, quelques livres de quinquina, peuvent être très-utiles; car on n'en trouve point, ou on en trouve de bien mauvais dans cette route. Ces précautions paroîtront ridicules à un homme accoutumé à voyager en Europe, où tout les beſoins ſont auſſi-tôt ſatisfaits que connus; il n'en eſt pas de même en Afrique & en Aſie, il faut porter avec ſoi proviſion de tout. Un Voyageur prudent doit même ſavoir donner à propos un coup de lancette, ou mettre un appareil ſur une plaie. Il peut par-là être utile à ſes amis, à ſes camarades de voyage, & s'attirer même un grand reſpect de la part de ſa caravane.

Les frais d'un pareil voyage ſeront aiſés à calculer, lorſqu'il y aura des paquebots établis entre Alexandrie & quelques Ports de l'Europe, & entre Suez & nos Ports de l'Inde. Juſques-là on ne peut guère calculer que par approximation.

La chaiſe de poſte qu'on achetera, ſera vendue avec avantage dans le Port où l'on s'embarque; il ne doit donc point en être queſtion. Le voyage au travers l'Europe, coûte, pour ceux qui ne s'épargnent rien, 50 livres ſterlings. Le paquebot d'Alexandrie, pour paſſage & table, 40 livres; à Alexandrie 10 livres, de là à Suez 40 livres; à Suez 10 livres, de là dans l'Inde, 60 livres; pour frais imprévus, 40 livres; total 250 livres, qui, diviſées en deux Voyageurs, forment 125 livres pour chacun. Le retour ne peut être fait à auſſi bon marché, parce que le voyage de la mer Rouge dure plus d'un mois, & que les frais de la quarantaine ſont conſidérables.

On attribue à deux grandes Puiſſances le projet de détruire l'Empire Turc, & ſon ſuccès dépendra beaucoup du rôle que nous y jouerons. Mais s'il réuſſit, on peut aſſurer que le déſert entre Suez & le Caire, ſera la route aux Indes, qu'on y établira des poſtes, qu'elle ſera auſſi peu dangereuſe que les routes Européennes.

Des politiques craignent que ce paſſage une fois fréquenté, ne nuiſe à notre commerce d'Aſie. Qu'ils ſe détrompent. Les frais de cette route ſont trop énormes pour qu'on la préfère, car il faudroit envoyer les marchandiſes par la mer Rouge à Suez, les débarquer, les tranſporter ſur des chameaux pendant 70 milles, juſqu'au Nil, les envoyer du Caire à Alexandrie, ou à Roſette; là, les rembarquer pour les Ports Européens. En calculant tout ce qu'il en coûte, on verra que les marchandiſes de l'Inde venant par le Cap de Bonne-Eſpérance, coûteroient 50 pour cent de moins, indépendamment de ce

qu'elles ne ſont point expoſées à être avariées par les fréquens déplacemens.

Quand les Vénitiens perdirent le commerce des Indes, ils le perdirent par la force des choſes. Par le paſſage du Cap de Bonne-Epérance, les Portugais & les Hollandois ſe procurèrent les marchandiſes à meilleur compte; ils devoient écraſer leurs rivaux dans tous les marchés de l'Europe.

Mais quel que ſoit, à l'égard du commerce des Indes, l'effet de la deſtruction de l'Empire Turc, cela ne doit pas nous empêcher d'aſſurer à préſent le paſſage de Suez pour nos lettres & nos Voyageurs. Au moyen de ce paſſage, & de ceux de Baſſora & du Cap de Bonne-Eſpérance, nous pourrons avoir des nouvelles régulières de l'Inde ou au moins à chaque ſaiſon de l'année. Car la ſaiſon pour le Cap de Bonne-Eſpérance commence en Novembre, & finit en Avril; celle pour le paſſage de Suez commence en Avril & finit en Juin. On peut ſe ſervir du

passage de Bassora pour le reste de l'année. On ne peut apprécier tous les avantages que la Compagnie des Indes, la Nation & les individus tireroient de ce triple passage nouvellement établi.

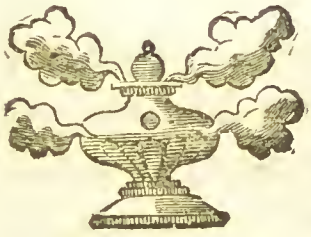

RETOUR

DES

INDES ORIENTALES,

PAR LA VOIE DE SUEZ.

LES principales objections que j'ai entendu faire contre ce Voyage, ſont la dépenſe, les déſagrémens & le danger. La dépenſe eſt une bagatelle pour un homme riche ; & diviſée en deux ou trois perſonnes, elle leur ſeroit moins coûteuſe que celle du Voyage en Europe par le Cap de Bonne-Eſpérance. La mer Rouge étant actuellement bien connue, la navigation y eſt à-peu-près sûre. Et enfin les déſagrémens que l'on a à craindre dans le paſſage, depuis Suez

juſqu'à Alexandrie, peuvent être aiſément évités, en faiſant de légers préſens aux Chefs du pays.

Un Européen qui voyage en Turquie & dans l'Arabie, agit prudemment en s'habillant comme les habitans de ces deux pays. Il doit laiſſer croître ſa barbe & ſes mouſtaches. Sans cette précaution, il riſque d'être inſulté par la populace. Mais il doit avoir ſoin de ne porter aucun habillement de couleur verte ou rouge, parce que Mahomet affectionnoit beaucoup la dernière, & que l'autre eſt réſervée pour ſes deſcendans & pour ceux qui ont fait le pélerinage de la Mecque.

En voyageant en Europe, on ſe munit de bonnes lettres de change; cette précaution n'eſt pas néceſſaire en voyageant en Arabie. Un homme qui a un nom & un caractère, peut tirer ſur l'Angleterre & ſur l'Inde, & trouve de l'argent. On peut d'ailleurs en porter avec ſoi.

Un interprète Arabe eſt néceſſaire depuis la mer Rouge juſqu'à Suez. Les gens de diſtinction en prennent un Turc, lorſqu'ils entrent en Egypte.

L'Européen qui quitte les Indes ou la côte de Coromandel, voyage plus agréablement par terre que par mer, pour gagner la côte de Malabar. On quitte cette dernière vers le mois de Novembre, & un vent favorable vous porte alors vers le détroit de Bab-al-Mandeb. La côte Orientale ou l'Arabie, dont on approche alors, à quelques lieues, préſente des perſpectives aſſez agréables. Ce ſont d'immenſes montagnes, des roches, des ruines de vieux châteaux: on y trouve auſſi quelques villes, mais où le peuple eſt peu nombreux, juſqu'à Mocka. C'eſt le premier Port qu'on rencontre dans la mer Rouge. Il abonde en rafraîchiſſemens de toutes eſpèces. On y trouve des moutons Abyſſins, exactement ſemblables à ceux du Cap de Bonne-Eſpérance. Une demi-douzaine ſuffiſent

juſqu'à

juſqu'à Gedda, où les proviſions ſont à très-bon compte.

La vue de Mocka inſpire le deſir de voir cette ville. Les maiſons, les moſquées, & même les murailles de la ville ſont blanchies, ce qui lui donne un air de propreté, auquel l'intérieur ne répond point. Le Gouvernement actuel eſt très-civil pour les étrangers. Lorſque nous y débarquâmes, il nous fit ſaluer par une décharge de trois canons. Sur le Port, le Commandant nous ſervit du café, en attendant l'arrivée des chevaux que le Gouverneur nous envoyoit, avec ſa muſique & ſa ſuite. Ainſi eſcortés nous arrivâmes à ſon Palais, qui eſt au milieu d'une large place : il eſt bâti en pierre & en brique non cuite. On nous conduiſit à ſon appartement, où il étoit aſſis près d'une fenêtre qui dominoit ſur la mer. En nous voyant, il ſe leva & nous ſalua à la manière des Arabes, en portant la main droite ſur la poitrine, & en inclinant légere-

ment ſa tête. Après une converſation qui dura environ un quart d'heure, & qui roula ſur notre voyage, on nous apporta des pipes, du café, des confitures, & ce ſervice fut remplacé par des parfums pour notre barbe & nos habits, ce qui eſt chez les Orientaux la manière de congédier ſes hôtes.

Il y a des bas-fonds aſſez dangereux entre Mocka & Gedda, mais il n'y a rien à craindre dans cette ſaiſon, lorſque le vent porte au Nord. La ville de Gedda n'offre rien de curieux. Il eſt plus prudent d'ailleurs de ne point deſcendre à terre, parce que Gedda n'étant éloigné que de ſix milles de la Mecque, les Mahométans croyent qu'un Chrétien ſouille l'eau de ce ſaint lieu, & en conſéquence, on y eſt expoſé aux outrages de la populace.

C'eſt à Gedda que commence la partie déſagréable du Voyage; à un ou deux degrés de là la mouçon vous abandonne. Vous trouvez le vent du Nord-Oueſt

qui contrarie votre courſe. — Un pilote habile, accoutumé à ce voyage, peut cependant l'abréger beaucoup.

A ſix degrés du Nord de Gedda, & ſur la côte Occidentale, on trouve une ville nommée Coſire, dont les habitans conſervent un violent reſſentiment contre les Anglois. En voici la cauſe. Le Capitaine de la frégate la *Conventry*, ayant eu querelle avec eux, aſſiégea la ville, détruiſit preſque toutes les maiſons, & tua près de ſix cents habitans; en ſorte que cette contrée eſt aujourd'hui impraticable pour des Européens; c'eſt un mal : car en débarquant-là, on éviteroit un paſſage par mer très-déſagréable & très-pénible juſqu'à Suez; d'ailleurs toute la haute Egypte eſt remplie de monumens antiques : on peut encore y voir les ruines de la fameuſe Thèbes.

Entre Gedda & Suez, on trouve quantité de villes; mais comme en général toutes les villes Arabes ſe reſſemblent, ce ſeroit perdre ſon temps que de s'ar-

rêter à les voir. Tor mérite d'être remarqué par le grand commerce qui ſe fait de-là à Médine. Dans le voiſinage, ſe voit le mont Sinaï, où exiſte un fameux Couvent de Moines Chrétiens. Trop de Voyageurs en ont parlé, pour que je m'y arrête.

Le voyage de Tor à Suez pourroit ſe faire aiſément en un jour, par un bon vent. Il ne doit pas excéder plus de cinq jours. Auſſi-tôt que le vaiſſeau paroît en vue de Suez, arrive un bateau du Gouvernement, chargé de s'informer du ſujet de votre voyage. L'Officier eſt ordinairement chargé d'un préſent du Gouvernement, conſiſtant en un ou deux moutons, des gâteaux, une jarre d'eau, des oranges délicieuſes; on ſalue cet Officier d'une ſalve de canons, on le régale avec du café, du tabac, des confitures; à ſon retour, il eſt expédié pour le Sheik-Bellet, le premier des Beys de l'Egypte, auquel il fait part de l'arrivée des Voyageurs.

Il en eſt qui, craignant d'être trop rançonnés s'ils découvrent leur rang, le cachent avec ſoin : ils ont tort. Si les gens de qualité ſont obligés de faire des préſens plus conſidérables, ils en reçoivent en échange de ſemblables ; & d'ailleurs on leur rend tous les honneurs dus à leur rang. Lord Percy, qui étoit au Caire en 1776, & qui s'étoit fait connoître, avoit la permiſſion de monter à cheval, avoit toujours une brillante eſcorte, recevoit de grands préſens des Beys, tandis que le Duc de la Foens, Portugais, qui avoit caché ſon nom, fut ſur le point d'être arrêté, & ne s'échappa qu'avec peine par les moyens que lui donna M. Baldwin, Conſul Anglois à Alexandrie. Une perſonne forcée de vivre économiquement, ne doit point voyager dans le Levant pour ſon plaiſir ou ſon inſtruction. On ne peut adoucir le fanatiſme féroce des Mahométans, que par des préſens.

Ces préſens conſiſtent ordinairement

en piſtolets, vaſes de porcelaine, montres à répétition, châles, pièces de mouſſeline. — En en faiſant au Gouverneur de Suez & à l'Officier des douanes, qui eſt ordinairement nommé par le Grand Seigneur, on évite des perquiſitions déſagréables dans ſon bagage.

La diſtance de Suez au Caire eſt de ſoixante-dix milles. On a repréſenté cette route comme dangereuſe & fatigante. Je ne le crois pas. Pour éviter la fatigue, on peut ſe mettre dans une litière, portée par des Chameaux ou des mulets, dont le pas eſt doux; on peut d'ailleurs ſe procureur des chevaux Arabes, dont l'allure eſt en général très-agréable.

Les Voyageurs doivent ſe munir de proviſions à Suez, car on ne trouve rien dans ce déſert, pas même de l'eau. Celle de Suez eſt déteſtable. Il faut en prendre ſur le vaiſſeau & la mettre dans des bouteilles; car les outres dont ſe ſervent les Arabes, ſont en général malpropres.

Un préſent fait au Sheik-Bellet, l'engage toujours à accorder aux Voyageurs une eſcorte; & comme ſon autorité eſt également reſpectée des Turcs & des Arabes, il n'y a aucun danger à craindre ſous la protection de cette eſcorte: en faiſant partir ſon bagage d'avance, on peut faire aiſément cette route en vingt heures.

Le ſol de cette contrée eſt aride; on n'y voit ni verdure, ni arbres, excepté quelques arbriſſeaux épars, qui donnent une fleur jaune. A vingt milles du Caire, j'ai trouvé dans les rochers une eſpèce de pierre qui reſſemble à du bois pétrifié, avec de ſuperbes nuances variées à l'infini; j'en ai emporté avec moi des échantillons, qui ont été fort admirés en Angleterre.

Il faut arriver au Caire avant le ſoleil couché, parce qu'à cette heure on ferme les portes, & alors un Voyageur eſt obligé de paſſer la nuit dans de miſérables huttes Arabes. D'ailleurs en arri-

vant de bonne heure, on jouit d'une perſpective d'autant plus charmante, que juſques-là on ne voit que rochers & ſables.

A trois milles du Caire, lorſque vous êtes montés ſur une de ces collines, vous appercevez cette ville ſituée dans une vallée fertile, arroſée par le Nil, ſerpentant autour d'elle, & dans le lointain de ſuperbes campagnes. — Au Sud-Oueſt ſe préſente un énorme rocher, au pied duquel eſt la citadelle & le palais qui dominent la ville. Au Nord la terre eſt couverte de ſuperbes bâtimens, de palais & de moſquées, dont les dômes & les colonnes donnent la plus haute idée de la magnificence de cette ville.

Les Officiers des douanes n'arrêtent point, comme en Europe, les Voyageurs aux portes. Mais les guides les conduiſent chez leurs correſpondans Européens, & le lendemain ou le ſurlendemain les douaniers viennent viſiter les bagages.

Si les malles ont été ſcellées à Suez, il faut avoir attention de ne pas rompre ces ſceaux avant cette viſite, car ces Officiers en prendroient droit pour extorquer de groſſes ſommes ; & c'eſt ce qui nous arriva.

A Suez, les Officiers de la douane ſcellèrent nos malles, nos paquets. Mais comme nous eûmes beaucoup de pluie dans la route, nous imaginâmes de rompre les ſceaux, d'ouvrir nos boëtes pour ſécher nos habits & nos livres. Arrivés au Caire, lorſque les Officiers de la douane vinrent viſiter nos bagages, ils nous accusèrent d'avoir briſé les ſceaux pour cacher des objets de contrebande. Notre correſpondant, pour les intimider, imagina qu'il pourroit employer le Scheik-Bellet en notre faveur. Il ſe trompoit ; il nous en coûta pour cette faute 300 livres ſterlings, tandis que d'abord en compoſant tranquillement, nous aurions pu en être quittes pour quelques préſens de peu de valeur.

En arrivant au Caire, j'étois fort fatigué; & pour me délaſſer des mes fatigues, j'imaginai d'aller ſur-le-champ aux bains. Celui que je pris, non-ſeulement me ſoulagea, mais ſembla m'avoir donné une nouvelle vigueur. Je conſeillerois à toutes les perſonnes d'uſer de ce remède dans ce cas. La méthode des Turcs pour ſe baigner, eſt ſupérieure à tout ce que nous connoiſſons en Europe à cet égard; propreté, luxe, volupté même, rien n'y eſt épargné. Il eſt bien à deſirer qu'on tranſporte en Angleterre ces ſortes de bains; je ne ſais, mais il me ſemble que par-là on préviendroit peut-être une foule de maladies qui nous affligent, comme la goutte & les rhumatiſmes. Les Aſiatiques ne connoiſſent point ces infirmités, & ſans doute ils en doivent l'exemption à l'uſage des bains chauds, & à l'exercice connu ſous le nom de Maſſer dans lequel des domeſtiques vigoureux vous pétriſſent pour ainſi dire le corps, & par un mouvement tantôt doux, tantôt violent, diſſipent les

obſtructions qui voudroient ſe former.

Lorſqu'un Voyageur arrive au Caire, s'il a un nom, un caractère, il doit ſe faire préſenter au Scheik-Bellet & au Bacha, & leur faire des préſens. En s'y refuſant, on s'expoſe à beaucoup de dangers. Comme on nous avoit dit que le Bacha n'avoit preſqu'aucun crédit, nous dédaignâmes de lui faire viſite, & nous payâmes cher ce dédain : ce fait nous prouva que tout Voyageur doit bien connoître le Gouvernement actuel des pays qu'il parcourt.

Celui de l'Egypte eſt un des plus étranges qui exiſte ſur ce globe. Elle eſt diviſée entre vingt-quatre Sangiaks ou Beys, qui ont à leur tête une eſpèce de Chef, appellé Scheik-Bellet, la première & la ſeule dignité entr'eux. Le Grand Seigneur envoie un Bacha dans cette contrée, quoiqu'il n'y ait aucune autorité ; c'eſt ſimplement pour maintenir une apparence de ſouveraineté, & pour recevoir partie des droits des

douanes. La politique ordinaire de ce Bacha, eſt de ſemer la diviſion entre les Beys, afin d'augmenter ſon autorité. Mais quand ils s'apperçoivent de ſon deſſein, ils ſe réuniſſent contre lui & le congédient, & voici la forme de ce congé. Les Beys lui dépêchent un Carracoulouk ou un homme habillé en noir, portant leur ordre dans ſon ſein. En entrant dans l'appartement du Bacha, il fait le tour du tapis ſur lequel il repoſe, dépoſe l'ordre dans un coin ſans mot dire, & diſparoît enſuite bruſquement. Jamais Bacha ne déſobéit à cet ordre. S'il craint la fureur des Beys, il quitte promptement ce pays. Cependant ceux-ci pour la forme ſe plaignent au Grand Seigneur, lui demandent un autre Gouverneur, & ils ne ſont jamais refuſés. Ce tyran en eſt d'autant plus aiſe, que la plupart du temps il fait étrangler le Bacha congédié, pour s'emparer de ſes richeſſes.

Il exiſte une coutume ſingulière parmi

ces Beys : c'eſt que jamais leurs enfans n'héritent, ni de leurs tréſors, ni de leur dignité. Celle-ci paſſe toujours à leur Cashif ou Lieutenant, qui eſt ordinairement un eſclave Circaſſien ou Géorgien, adopté par le Bey.

Cette ariſtocratie, pour être effective & non héréditaire, n'en eſt pas moins funeſte à cette contrée. Elle eſt rançonnée par les vingt-quatre tyrans qui la ravagent & la dépeuplent.

Ce n'eſt pas cependant au Caire qu'on peut s'en appercevoir. Car les rues offrent l'image d'une très-grande population. Mais comme il n'y a plus de caractère original dans la Nation, les habitans n'ont plus ſur le viſage des traits caractèriſtiques : c'eſt un mêlange de toutes les Nations, qui forme une race dégénérée.

Après avoir ſatisfait ſa curioſité pour le Caire, on pourſuit ſa route pour Alexandrie par terre. Cependant, on

voyage plus aiſément & avec plus de sûreté par eau, juſqu'à Roſette. Il y a de bons bateaux ſur le Nil, mais bien inférieurs à ceux dont on ſe ſert dans le Bengale. J'en pris un au Caire qui me porta à Roſette en trente heures. Il étoit à dix-huit rames, les deux tiers de rameurs travailloient lorſque l'autre tiers dormoit. Le rivage eſt couvert de villages nombreux & bien peuplés ; mais il ne faut pas ſe fier à leurs habitans qui déteſtent les Européens. Il faut même la nuit entretenir conſtamment une lumière qui indique à ces pillards qu'on eſt Européen, & qui les éloigne de la tentative de vouloir piller le vaiſſeau.

Roſette mérite qu'un Voyageur y paſſe pluſieurs jours pour en connoître les beaux bâtimens & les curioſités. Cette ville eſt ſingulièrement révérée par les Mahométans, qui diſent que ſi la Mecque leur étoit enlevée, c'eſt à Roſette que les Pélerins viendroient. Cette

idée naît de ce qu'on assure qu'à Rosette est enterré, dans une mosquée, un parent de Mahomet.

Cette ville, sur deux milles de long, n'a qu'un demi-mille de large. Dans les environs on voit une quantité de jolies maisons de campagne appartenantes à des Négocians Chrétiens, dans les jardins desquels on trouve les meilleurs fruits du monde, & sur-tout des oranges délicieuses; ce qui contribue à rendre ce séjour agréable aux Chrétiens, est la politesse des Mahométans de cette ville, qui les traitent bien, malgré l'idée qu'ils ont de sa sainteté, tandis qu'à Damiette, située sur la rive opposée, un Chrétien ne peut paroître sans s'exposer à être insulté. On attribue ces mauvais traitemens au souvenir que les habitans conservent des ravages commis autrefois par les Croisés.

Les Voyageurs se plaignent beaucoup des outrages & des vexations qu'ils éprou-

vent, lorſqu'ils vont viſiter les antiquités, les pyramides par exemple de l'Egypte. Ils les attribuent, ou aux préjugés religieux, ou à la groſſiereté des Turcs. Je crois que c'eſt une erreur. Les Turcs croyent que tous les Européens ſont verſés dans les ſciences ſecrètes, & dans l'aſtrologie, & les regardent du même œil que le peuple dans nos campagnes, regarde les ſorciers. Ils croyent encore les Contes Arabes, & les Mille & une Nuits, qui ſont preſque toute leur lecture, les entretiennent dans cette idée que l'Egypte eſt remplie de palais ſouterrains, pleins de perles & de diamans. Ils s'imaginent que les Européens viennent pour les enlever. Quand ceux-ci leur parlent d'antiquités, de curioſités, ils ne ſont pas entendus par les Turcs, qui ne conçoivent pas comment on peut faire un pas pour voir des pierres ou des cendres. C'eſt donc l'avidité Européenne qu'ils croyent mettre à contribution.

C'eſt

C'eſt par le livre favori d'une Nation qu'on peut juger de ſon goût, de ſes connoiſſances & de ſon caractère. Les Mille & une Nuits peuvent donc ſervir aux Voyageurs Européens, pour connoître les Arabes & les Turcs. C'eſt le manuel de tous les habitans de ce pays. On le trouve par-tout, on le lit par-tout. Jeunes & vieux, tous s'en amuſent; & comme c'eſt un tableau encore reſſemblant des mœurs de l'Orient, un Voyageur doit le connoître avant de parcourir ce pays. L'inſtruction qu'il y trouvera ſera accompagnée du plus grand plaiſir, au moins ſi j'en juge par l'effet que ſa lecture a fait ſur moi. Mais cet effet n'eſt rien en comparaiſon du plaiſir que les Arabes goûtent en le liſant. Je les ai vu vingt fois, à la fin d'une journée pénible, raſſemblés autour d'un bon feu, oublier en écoutant un de ces contes, toute la fatigue qu'ils avoient éprouvée, & qui les accabloit un inſtant auparavant.

Entre Roſette & Alexandrie, on trouve un petit endroit appellé Madhia, où l'on paſſe dans un bac, lors de la marée, & à cheval, lorſqu'elle eſt baſſe. Près du bac eſt un Caravanſerai, fort mal propre, & ouvert à la pluie, où les Voyageurs s'arrêtent quelquefois; mais il vaut mieux aller à Aboukio, ville ſituée à un mille & demi de là.

La deſcription d'Alexandrie a été faite par Pocock, Norden & Nieburh. Je renvoie donc mes Lecteurs à ces Ecrivains, en ajoutant quelques obſervations.

Je remarque qu'aucun d'eux n'a fait une mention aſſez honorable du Mole, d'environ mille verges en longueur, qui fut bâti pour former une communication avec l'Iſle de Pharos. Comme Alexandrie fut bâtie dans l'intention d'en faire une ville de commerce, la conſtruction de ce Mole date probablement de l'origine de cette ville. Quelle doit être la bonté des matériaux qu'on y employa,

puiſque ce Mole a réſiſté aux vents & aux flots pendant près de 2000 ans. Le Docteur Pocock admire avec raiſon les citernes avec des arches bâties ſous les maiſons d'Alexandrie, pour y recevoir l'eau du Nil. Il n'en reſte plus que cinq ou ſix; mais il me ſemble qu'on eût mieux fait d'en appliquer la dépenſe à conſtruire avec les mêmes matériaux, le canal du Nil à Alexandrie. Par-là cette ville n'eût jamais manqué d'eau, & toutes les productions de l'Egypte y auroient abondé. Faute d'avoir employé les ſolides matériaux qui ont ſervi au Mole, le canal eſt tombé en ruine, & cette ruine entraîne la chûte du commerce d'Alexandrie.

Il y a eu de grandes diſputes parmi les modernes, pour conſtater la place de l'ancienne ville de Bérénice, ſur la côte occidentale de la mer Rouge, & pour ſavoir s'il n'y avoit pas un canal navigable entre cette ville & Coptos, ſur les rives du Nil.

Les Géographes anciens & modernes placent les reſtes d'un canal venant de Suez, près d'un petit lac qui ſe trouve à environ trente milles au Nord de cette place, & delà font partir un canal qu'ils diſent avoir été creuſé juſqu'au Nil par les ordres de l'Empereur Trajan. Mais je n'ai vu aucunes ruines de ce prétendu canal près de Suez, excepté un petit filet d'eau, tels qu'on en trouve quelquefois dans le grand & le petit déſert. A l'égard de ce canal, qu'on dit avoir exiſté entre Bérénice & Coptos, dans la haute Egypte, je doute fort de ſon exiſtence (1). Car ce canal auroit dû tirer ſes eaux ou du Nil, ou de la mer Rouge. Dans le premier cas, il auroit privé la baſſe Egypte d'une grande quantité d'eau qui lui eſt néceſſaire pour ſa fertilité. Dans le ſecond, une marée

(1) Les gens inſtruits ne croyent pas qu'il y eût un canal dans l'endroit dont parle M. Capper, mais une route qui avoit des ſtations marquées.

extraodinaire ou un ouragan auroit pu briſer la clef du canal, inonder la baſſe Egypte, & en faire un vaſte lac d'eau ſalée. Ce mêlange d'eau ſalée & d'eau douce du Nil, auroit rendu celles du Nil impropres pour les beſoins domeſtiques.

D'Alexandrie il eſt facile de ſe rendre en Europe. Le chemin par terre, c'eſt-à-dire au travers de la Paleſtine, de la Syrie, de l'Aſie Mineure, ſeroit trop dangereux & trop pénible; auſſi préfère-t-on celui de mer. Parmi les vaiſſeaux qui fréquentent Alexandrie, ceux de Raguſe méritent la préférence. Viennent enſuite ceux des François qui ſont infiniment plus commodes que ceux des Anglois. Ces derniers s'y trouvent d'ailleurs rarement.

Delà un Voyageur peut, dans la ſaiſon favorable, parcourir l'Archipel Grec, voir Conſtantinople, revenir par l'Italie & la France, & terminer ainſi ſon Voyage d'une manière très-agréable.

VOYAGE

AUX

INDES ORIENTALES,

PAR LA VOIE DE BASSORA.

JE dois en commençant faire quelques observations à la Compagnie des Indes. Si elle est forcée d'envoyer des dépêches par Bassora, lorsque la saison pour celle de l'Egypte est écoulée : voici la manière la plus prompte & la moins dispendieuse. Il faut envoyer les duplicata des lettres à notre Ministre à Vienne, qui les fera parvenir à celui de Constantinople, delà une copie sera envoyée à Alep, & l'autre à Bagdad. Il est très-probable que toutes deux seront rendues en deux

mois à Baſſora. La poſte, depuis l'Angleterre juſqu'à Vienne, & enſuite un courier de cette ville à Conſtantinople, coûteront bien moins, & mettront plus de célérité. De Conſtantinople à Alep, ou à Bagdad, on a des couriers Tartares qui voyagent avec la plus grande rapidité. Il eſt des cas où l'on ne peut confier les dépêches qu'à une perſonne sûre, & elle a deux voies à choiſir, ou de faire toute la route par terre juſqu'à Baſſora, ou de ſe rendre à Latikié & à Alexandrette par mer, en partant de quelque Port ſur la Méditerranée. La première voie eſt certainement moins ſujette aux retards occaſionnés par les vents & les ſaiſons, mais elle eſt bien plus coûteuſe, plus pénible & plus dangereuſe. Il eſt bien peu de perſonnes en état de courir la poſte depuis Vienne juſqu'à Alep. — On peut envoyer des couriers par la première voie; mais les perſonnes qui ne ſont point accoutumées à courir la

poſte, doivent prendre l'autre. Ce fut celle que je choiſis.

On m'avoit donné ordre de me rendre par la Hollande à Veniſe ou à Livourne. J'employai dix-huit jours à ce voyage. J'en perdis deux, par le refus que me fit un maître de poſte à Gorcum en Hollande de me donner des chevaux la nuit, & par un accident arrivé à ma voiture.

Arrivés à Livourne, le Conſul Anglois fréta pour nous un Senau Raguſien de 220 tonneaux pour nous tranſporter à Latikié ou à Alexandrette. Il fut prêt à mettre à la voile le 27 Septembre 1778, & nous nous y embarquâmes (1).

Nous arrivâmes le 29 Octobre à Latikié. Cette ville eſt éloignée à-peu-près

(1) Je ne ſuis point ici le Journal de M. Capper, qui ne préſente qu'un relevé des vents, &c. *Note du Traducteur.*

d'un quart de mille de l'ancien Port, qui dans ſon premier état a dû être un magnifique monument. Il eſt en ruine aujourd'hui. Le pays des environs fut autrefois renommé pour ſon excellent vin. Il y a beaucoup de vignes encore aujourd'hui. Mais par répugnance ou indolence, les Chrétiens qui ſont les deux tiers des habitans de cette ville, n'en font point de vin. Le tabac de ce pays eſt très-eſtimé, & il en produit aſſez pour en fournir preſque tout l'Empire Turc. A Damiette on l'échange contre le café Mocka, ou contre le riz, qui croit dans le Delta. Le ſol de cette contrée eſt excellent. Sous un bon gouvernement elle ſeroit très-floriſſante. Mais tel eſt le ſort de tous les pays ſoumis à la domination Turque. La nature a tout fait pour eux, le Gouvernement fait tout contr'eux.

Nous employâmes le peu de temps que nous reſtâmes dans cette ville à en viſiter les antiquités. On y voit encore des

reſtes d'un ſuperbe arc de triomphe, avec des colonnes d'ordre Corinthien, & des inſcriptions Grecques, dont les caractères ont été en partie détruits par les Turcs. A environ un demi-mille de la ville, nous vîmes pluſieurs voûtes ſépulcrales, où ſont des tombeaux de pierre. Dans une de ces voûtes eſt une ſource à laquelle on attribue des effets merveilleux. On prétend qu'elle donne à ceux qui en boivent, le don de *la ſeconde vue*, ſi fameux parmi les montagnards d'Ecoſſe, & dans les Hebrides (1). Les Grecs penſent que c'eſt la caverne où ſe réfugia Sainte Thècle.

Le ſamedi, premier Novembre, nous nous mîmes en marche pour Alep. Deux

(1) Ce don *de ſeconde vue*, fort mal dénommé, n'eſt autre choſe que le don de deviner tout ce qui arrive loin de nous, ou doit arriver. Par exemple, il eſt des Montagnards Ecoſſois, qui vous diront le malheur qu'eſſuie à l'inſtant qu'ils parlent, leur Maître ou Seigneur, voyageant en Angleterre.

Le Docteur Jonhſon croyoit preſque à ce miracle.

janiſſaires nous eſcortoient. La route qui eſt très-pénible, eſt coupée par des collines couvertes de bois & de vignes. La récolte étoit faite ; mais quelques payſans nous apportèrent des raiſins en abondance.

Nous arrivâmes le lendemain à Chockour, nous devions y paſſer la nuit. Mais le Caravanſerai étant très-mal-propre, nous préférâmes à dormir en plein air ſur les bords de l'Oronte, rivière qui coule près de cette ville.

Au moment où nous allions partir, le Gouverneur nous fit dire qu'il y avoit des Bedouins en campagne, & que pour nous éviter le déſagrément d'être pillés, il alloit nous envoyer une eſcorte. En effet, le 3 Novembre, à quatre heures du ſoir nous partîmes avec une nombreuſe caravane, eſcortée par des ſoldats à pied & à cheval.

Nous entrâmes avec précaution dans les montagnes ; mais nous n'y vîmes paroître aucun ennemi. Après les avoir

paſſées, nous nous trouvâmes dans une ſuperbe campagne, couverte de vignes, de figuiers & d'oliviers. La ville d'Adelip, qui ſe trouva ſur notre paſſage, fut le lieu de notre repos pour cette nuit. Le lendemain nous reprîmes notre route pour Alep, & comme nous n'en étions pas éloignés, je devançai la caravane; mais quoique je n'éprouvaſſe aucun danger, notre Conſul, M. Abbot, me dit que j'avois fait une imprudence.

Il ſeroit ridicule de vouloir donner une deſcription d'Alep. Cette place eſt ſuffiſamment connue. Ceux qui voudront en avoir le tableau le plus complet & le plus exact, doivent conſulter l'Ouvrage du Docteur Ruſſell.

M. Abbot nous engagea à demeurer chez lui, & pendant tout le temps de notre ſéjour, il eut l'attention d'inviter à manger tous les Européens qui demeuroient à Alep. Leur langage le plus commun eſt l'Italien. Cependant la plupart parlent le François & l'Anglois,

& preſque toutes les Dames ſavent le Grec, le Turc & même l'Arabe. Ils apprennent les uns des autres les langues Européennes, le Grec de leurs domeſtiques femelles, & le Turc & l'Arabe des habitans du pays, ou de leurs domeſtiques mâles. Les enfans même parlent avec aiſance & pureté la plus grande partie de ces langues. Ces Européens ont fait une ſouſcription entr'eux pour ouvrir un théâtre ſur lequel on repréſente des pièces Italiennes & Françoiſes, & même des opéras.

Les Conſuls de toutes les Nations y portent l'habillement Européen; mais les perſonnes qui appartiennent aux diverſes factories, portent l'habillement Turc, avec une perruque & un chapeau, ce qui leur donne un air aſſez ridicule. Certes, il ſeroit mieux qu'ils fuſſent vêtus tout-à-fait à la Turque ou à l'Européenne. Les hommes conſervent toujours leur chapeau devant les femmes, ce

qui paroît extraordinaire d'abord à un étranger. Cette coutume a été introduite à cauſe des Mahométans, qui regardent comme de la dernière indécence de paroître la tête découverte.

Il n'y avoit pas d'apparence qu'il ſe formât de long-temps une caravane pour aller à Baſſora. Le Conſul fut donc obligé d'en aſſembler une petite pour nous. Il fit un marché avec un Scheick, ou Chef Arabe, pour nous tranſporter en toute sûreté, nous fournir des chameaux & des proviſions. Un Négociant Juif l'ayant appris, offrit de doubler notre eſcorte, à condition que nous prendrions avec nous trente chameaux chargés de ſes marchandiſes pour Graine. Nous y conſentîmes, pourvu qu'il y eût deux chameaux pour chaque charge.

Le marché que nous fîmes avec le Scheick, étoit ſigné de lui, & des Chefs des autres Tribus que la ſienne, pour nous garantir d'être attaqués par aucune

Nous devions lui payer en trois paiemens 2241 dollars.

Tels ſont les marchés qu'on fait pour toutes les caravanes qui doivent traverſer le grand déſert. On choiſit un Scheick Arabe qui ait une bonne réputation & une grande expérience. Il ſe joint pluſieurs autres Scheicks de différentes Tribus qui s'engagent à protéger la caravane, de manière à ce qu'elle ne ſoit expoſée au pillage d'aucune horde d'Arabes. Quand on eſt dans le voiſinage d'une de ces hordes, celui de ces Scheicks qui lui appartient déploie ſon étendard, & la caravane eſt reſpectée: comme le Scheick principal retient la moitié de la paie des autres, il a par-là une caution de leur fidélité.

Beaucoup de Voyageurs ont peint les Arabes ſous de mauvaiſes couleurs. Certainement ils cherchent à faire les marchés les plus avantageux qu'il leur eſt poſſible; mais quand ils les ont con-

clus, ils les exécutent ponctuellement (1).

---

(1) Voici un paſſage du Voyage de MM. Jonhſon & Boſwell, récemment publié, qui confirmera ce qu'avance M. Capper ſur les Arabes.

» Sir Eyre Coote, qui revenoit alors des Indes par les déſerts de l'Arabie, nous dit que les Arabes pouvoient vivre cinq jours ſans proviſions, & ſubſiſter près de trois ſemaines avec le ſeul ſang de leurs chameaux, qui pendant ce temps pouvoient en perdre une quantité ſuffiſante, ſans être épuiſés. Il vante beaucoup la fidélité des Arabes & leur probité envers ceux avec leſquels ils faiſoient un marché pour les conduire au travers du déſert. Il diſoit qu'ils ſacrifioient leur vie plutôt que de les laiſſer voler. Le Docteur Johnſon, qui aimoit à ſoutenir la ſupériorité des peuples civiliſés ſur ceux qui ne l'étoient pas, lui répondit: Je ne vois rien d'étonnant à tout cela. Un ſergent & douze hommes qui compoſent ma garde, ſe feront tuer avant de me laiſſer voler. Mais, lui dit le Colonel Pennigton, ces ſoldats y ſont forcés par la crainte du châtiment: & les Arabes repliqua Johnſon, par la crainte de l'infamie. — Les ſoldats, repartit le Colonel, ont cette même crainte, outre celle de la punition; partant ils ont moins de vertu, puiſqu'ils ſont néceſſités davantage.

Voyage aux Hebrides 1785.

Ce

Ce fut le 10 Octobre que nous quittâmes Alep. Le 12 Novembre nous fûmes joints par une caravane qui alloit à Bagdad (1).

Le 13 Novembre, étant à dix-ſept milles de Haglier, nous apperçumes environ à deux milles à droite de notre route, quelques ruines que nous allâmes examiner. Nous trouvâmes les murailles extérieures d'une égliſe bâtie en granit noir très-fort, & ſans ciment. On y diſtinguoit quatre arches très-larges, qui paroiſſoient avoir ſervi de fenêtres. Près de ce bâtiment étoient d'autres ruines d'une très-grande ville; les Arabes nous dirent qu'elle étoit détruite de temps immémorial, & qu'on l'appelloit Ashuk Mashook.

---

(1) Nous ne traduiſons pas ici entièrement le Journal de M. Capper juſqu'à Baſſora, parce que très-certainement il fatigueroit nos lecteurs, ſans beaucoup les inſtruire; mais nous en extrairons ce qui nous a paru principalement inſtructif & intéreſſant.

Le lendemain nous eſſuyâmes un orage très-violent, qui nous força d'arrêter notre marche, & de camper. Telle eſt la manière de camper des caravanes. On place dans le centre du camp les chameaux chargés des proviſions, des tentes & du bagage; on décharge en cercle tout autour, les ballots de marchandiſes qui font une eſpèce de rempart, & les chameaux qu'on attache par un pied à un piquet, près des ballots, font un autre rempart. Lorſqu'aux environs du camp il y a du pâturage, on laiſſe paître les chameaux, & on les rappelle & les raſſemble à la nuit, avec un cri, ainſi qu'on fait en Europe pour les vaches.

Près du camp que nous occupâmes le jour ſuivant, étoit un édifice en pierre blanche, que les Arabes nous dirent avoir été élevé comme un monument à la mémoire d'un cheval, par ſon maître, qu'il avoit ſauvé par la vîteſſe de ſa courſe, des mains des Bedouins,

& qui étoit mort dans ce même endroit. A quatre heures nous eûmes une alerte, & nous prîmes les armes, ſur l'avis de nos eſpions.

Dans notre route du lendemain 16 Novembre, nous rencontrâmes les reſtes d'un cadavre mutilé, dont la tête ſeule étoit entière. A cent verges étoit le corps d'un Jockei Arabe. Nos gens imaginèrent que c'étoit celui d'un courier parti de Bagdad, avec des dépêches pour Alep, & qui s'étoit égaré.

Le 17, comme nous étions en marche, nous apperçûmes ſur une montagne trois cavaliers, que nous jugeâmes appartenir à une horde d'Arabes. Nous ne nous trompions pas. Auſſi-tôt nos hommes commencèrent leur danſe de guerre, jettant leurs mouſquets au-deſſus de leurs têtes, & pouſſant de grands cris. Les trois cavaliers ſe retirèrent à meſure que nous avancions: nous déployâmes nos drapeaux, ils en firent autant. Notre Scheick jugea par-là que ce

n'étoient pas des ennemis irréconciliables. Cependant nous prîmes nos précautions. Notre camp fut aſſis entre deux marais, couvert d'une montagne ſur le derrière, où nous plaçâmes dix hommes. De cette montagne nous pouvions aiſément appercevoir à trois milles de diſtance un corps immenſe d'Arabes, qui avec leurs familles & leurs troupeaux nous rappelloient la vie des anciens Patriarches. Ils détachèrent quatre cents hommes pour nous attaquer; mais comme ils nous trouvèrent prêts à les recevoir, ils ſe déſiſtèrent de leur deſſein, & nous envoyèrent cinq hommes pour entrer en négociation. Nous en fîmes autant; la paix ſe conclut, nous les reçûmes dans notre camp, il ſe trouva que c'étoient des Bedouins ſous le commandement du Scheick Fadil, qui montoient à près de 20,000 ames, en y comprenant les hommes & les enfans. Notre Scheick convint de leur payer un tribut d'un ſequin par chaque chameau

chargé de marchandiſes ; moyennant ce tribut, ils nous donnèrent un homme de leur troupe pour nous garantir de toute inſulte de ceux de leur parti. — Pendant la négociation, des Bedouins nous amenèrent deux chameaux, qu'ils nous vendirent douze ſequins chacun. Nos gens en tuèrent un, qu'ils mangèrent. Ils regardent ce mets comme très-friand, & ils furent ſur le point de ſe battre pour le partager. Ces Bedouins ſont preſque les ſeuls qui aient entièrement conſervé la vie patriarchale. Ils ne logent que ſous des tentes, & jamais dans des villes. Ils ne reconnoiſſent aucun autre ſupérieur que leur Scheick, ne payent point de tributs au Gouvernement Ottoman. Dans l'été, pendant la diſette d'eau, ils campent près des terres ; dans la ſaiſon pluvieuſe, lorſque les puits ſont remplis, ils changent perpétuellement de domicile. Ils exigent des tributs de toutes les caravanes. Ils ne ſont point cruels, à moins qu'on ne

les provoque. L'année d'auparavant, ils avoient attaqué une caravane qui alloit de Damas à Bagdad; la victoire leur avoit coûté cher, ce qui les avoit rendus plus traitables avec nous.

Dans notre route du 19 Novembre, nous trouvâmes une ſource d'eau chaude, qui, pour la couleur, le goût & la chaleur, reſſemble beaucoup aux eaux de Briſtol. Notre Scheick nous dit qu'il y avoit encore des reſtes d'un ancien aqueduc, qui portoit les eaux à une ancienne ville à préſent détruite, appellée par les Arabes Guſſur-ul-Bain. Tiaba, autre ville également détruite, eſt à quelque diſtance, & à quarante-cinq milles ſont les reſtes de la fameuſe Palmire. Nous vîmes celle de Guſſur-ul-Bain, qui conſiſte en un édifice diviſé en deux quarrés; chaque quarré eſt de deux cents cinquante verges de long, & de trente pieds de haut. On voit auſſi deux tours, un portique entier de colonnes d'ordre corinthien, beau-

coup de colonnes mutilées & jettées à terre. Il paroît que ces ruines & beaucoup d'autres que nous avions en vue, appartenoient à des villes & des villages dépendans de Palmire.

Près delà nous tirâmes quelques lièvres, & nos Arabes nous en accommodèrent un de la manière ſuivante. Ils creusèrent un trou qu'il remplirent de genet épineux ; ils y mirent le feu, & quand il fut conſumé, le remplacèrent par d'autre, juſqu'à ce que le trou fût auſſi chaud qu'un four. Lorſqu'il fut à ce degré, ils mirent le lièvre entier ſans le dépouiller dans le trou qu'ils recouvrirent de terre ; & ils le laiſsèrent dans cet état juſqu'à ce qu'il fût cuit. Les Arabes mangent la chair & la peau ; nous trouvâmes la chair fort délicate.

Le lendemain nous eûmes un vent de Sud-Eſt aſſez fort. Lorſque ce vent ſouffle, les Arabes ſe couvrent la bouche d'un morceau de leur turban.

Nous nous ſéparâmes le vingt-cinq de

la caravane de Bagdad, & ce ne fut pas ſans plaiſir, car elle nous retardoit bien dans notre marche. Nous fîmes depuis deux milles & demi par heure.

Le vingt-ſept nous campâmes à Haglal-ul-Havran, où nous trouvâmes quantité de puits. Nos chameaux qui n'avoient point bu depuis cinq jours, les ſentirent d'un demi-mille, & coururent avec toute la rapidité poſſible pour y arriver.

Il fallut attendre juſqu'au lendemain matin pour leur donner le temps de faire une proviſion d'eau qui pût leur durer pluſieurs jours. Ce jour-là nous apprîmes par un de nos coureurs, que nous avions envoyé en avant, pour avoir des nouvelles de Baſſora, que certainement cette ville avoit été évacuée par les Perſans, qui en avoient été chaſſés par les Arabes, que Mahomed-Khullil, Arabe qui faiſoit ouvertement profeſſion de déiſme, avoit été battu par le Schérif de la Mecque, en voulant attaquer cette place.

Le deux Décembre, notre caravane ſe mit en bon ordre pour arriver à Rahall. A notre approche, l'Arabe qui y commandoit nous envoya un préſent de dattes & de pain. Nous y achetâmes quelques proviſions. Nous y vîmes les hommes qui s'occupent de la chaſſe des Gaſelles, & que les Arabes traitent comme nous traitons les Bohémiens. Véritablement, d'après leur langage & leurs traits, ils paroiſſent faire une race d'hommes à part. Nous apprîmes dans cette ville que nous rencontrerions des Arabes avec des deſſeins hoſtiles; les habitans étoient de grands voleurs, ils prenoient tout ce qui leur tomboit ſous la main. Nous les quittâmes ſans regret, après avoir fait un préſent au Gouverneur.

Sur notre route, nous trouvâmes enſuite un lac deſſéché, ſur lequel étoit une grande quantité de ſel, dont le goût nous parut bitumineux; & les ruines d'un vaſte édifice, appellé par les Arabes, Khuttar, & qu'ils prétendent

avoir été bâti par les Grecs. Nous n'y vîmes cependant aucun monument d'architecture Grecque. Comme nous étions occupés à examiner ces débris, ſurvinrent des voleurs Arabes, qui certainement nous auroient attaqués, s'ils n'avoient apperçu quelques-uns de nos gens venant à notre ſecours.

Le 6 Décembre, nous apprîmes qu'un François allant à Baſſora, avoit été attaqué, bleſſé, pillé par les Arabes qui l'avoient conduit à Graine; on nous dit qu'il s'étoit défendu très-bravement. Nous nous arrêtâmes ce jour-là à Hidia, où nous trouvâmes un étang d'eau. A douze milles environ nous vîmes la ville de Mesged, où eſt la moſquée & le tombeau d'Aly, gendre de Mahomet. La coupole nous en parut ſuperbe, & auſſi vaſte que celle de l'égliſe de Saint-Paul à Londres.

Dans un Fort où nous arrivâmes enſuite, nous apprîmes qu'une caravane venant de Graine, avoit répandu le bruit qu'il y avoit eu près de Baſſora, un

grand combat entre les Perſans & les Arabes, où les premiers avoient été taillés en pièces.

Après avoir rencontré un parti d'Arabes qui nous attaqua & qui fut obligé de ſe retirer, nous arrivâmes le dix-ſept Décembre à Zebeer, près de Baſſora, place qui avoit été détruite par les Perſans. Nous réſolûmes d'y attendre le retour du courier, que nous avions envoyé à M. Latouche, notre Conſul à Baſſora. Il ne tarda pas à revenir. M. Latouche nous écrivit qu'il alloit nous envoyer une eſcorte de Cipaies, qu'il falloit bien ſe garder d'amener nos Arabes, parce que Baſſora étoit encore au pouvoir des Perſans.

Lorſqu'ils s'en emparèrent, ils nommèrent Aly Mahomet pour Gouverneur. Il parut d'abord ſe conduire avec douceur & ſageſſe pour ſe concilier l'affection des habitans, & de toutes les places voiſines, & leur ôter toute défiance. Quand il fut venu à ce point, il ne

mit plus de bornes à ſa débauche, à ſes prodigalités, à ſon avarice & à toutes ſes paſſions. La première victime fut la fille d'un Médecin de Baſſora, laquelle étoit célèbre pour ſa beauté. Il l'enleva, la garda pluſieurs jours, & la fit chaſſer enſuite de ſon palais. Le père étoit reſté conſtamment à la porte pendant tout ce temps. Il vit le premier ſa fille, & ſe propoſoit pour ſatisfaire les préjugés du pays, de lui ôter la vie; mais ſa vue lui fit tomber le poignard de la main. Il la ramena chez lui & réſolut de la marier. Comme il étoit riche & aimé, il ne manqua point de partis qui ſe proposèrent. Il en choiſit un; ce mariage fit du bruit, le tyran n'en parut point d'abord affecté : mais enſuite dans un moment d'ivreſſe, ſe rappellant ce fait, & entrant en fureur, il fit venir le père, le gendre, la fille, & leur lançant des regards pleins de colère, il leur demanda comment ils avoient eu l'audace de diſpoſer d'une main qui étoit à

lui ; & ſur-le-champ, il fit couper la tête au père & au gendre, força la fille à verſer de l'eau ſur les mains du bourreau, encore teintes de ſang, & la força enſuite de ſatisfaire ſa brutalité.

Malgré ce trait de barbarie ſans exemple, la plupart des habitans de Zebeer & de Coebda, places voiſines, vivoient dans la plus grande ſécurité. Le monſtre en profita pour les ſurprendre dans une nuit, il les paſſa tous au fil de l'épée, brûla les maiſons, & revint triomphant à Baſſora, comme s'il avoit fait le plus bel exploit.

La cruauté de ce tyran avoit tellement indigné les habitans de Baſſora, que certainement ils ſe ſeroient révoltés contre lui, ſi la peſte n'avoit pas récemment fait parmi eux les plus grands ravages. Ils étoient en trop petit nombre pour réſiſter, & trop pour ſe ſauver; mais heureuſement les Arabes appellés Montifiks, vinrent à leur ſecours. Scheick-Tamur, Chef de cette Tribu, ayant raſſemblé

15,000 hommes environ, cacha ſon armée dans un fond, près de l'Euphrate, & s'avança avec environ 2000 chevaux, à la vue de Baſſora. Mahomed-Aly qui ne manquoit pas de courage, ayant apperçu ſes ennemis, ſortit avec environ 5000 hommes. Les Arabes ſe retirèrent précipitamment, il les ſuivit, & tomba dans l'embuſcade ; les Arabes alors ſe montrèrent, l'inveſtirent de toutes parts, enfoncèrent ſon armée, le ſabre à la main, & mirent tous les Perſans à mort, ſans en laiſſer un ſeul pour porter cette nouvelle à Baſſora. Mais par une inconſéquence inexplicable, les Arabes après cette victoire, ne marchèrent point vers Baſſora, où il ne reſtoit plus qu'une foible garniſon, & dont ils auroient pu aiſément s'emparer. Tels étoient les détails que nous apprîmes au milieu des ruines de Zebeer.

Les Cipaies que M. de Latouche nous avoit envoyés, étant arrivés, nous nous ſéparâmes de nos Arabes, qui furent

très-ſatisfaits de nous, & nous nous rendîmes à Baſſora. Cette ville qui, en 1772, comptoit près de 400,000 habitans, en avoit à peine 6000, & reſſembloit à un vaſte cimetière.

Suduc-Kan y fit ſon entrée à la tête de 4000 chevaux. Ces Perſans étoient de beaux hommes, mais miſérablement habillés. Le Prince lui-même étoit un des plus beaux hommes, ce qui ne doit pas ſurprendre, la plupart des Princes Perſans, ſortant de Circaſſiennes ou de Georgiennes.

M. de Latouche, malgré tous ſes efforts, eut bien de la peine à nous procurer un de ces longs bateaux que les gens du pays appellent Doa, & qui portent vingt à trente tonneaux. Il n'y avoit pas beaucoup de sûreté à s'embarquer ſur ces bateaux, car le Scheick de Julfa infeſtoit alors la mer, & on diſoit même qu'il avoit pris un vaiſſeau de Bombay, & en avoit vendu l'équipage. Mais comme nous avions promis

en Angleterre de ne pas attendre un vaiſſeau pour partir, nous louâmes un bateau. En attendant le moment du départ, je fis des recherches ſur la cauſe de la perte qui avoit dépeuplé Baſſora, & je vis qu'on l'attribuoit à une inondation extraordinaire qui avoit laiſſé une quantité prodigieuſe de poiſſons ſur la terre. Il s'étoit corrompu à l'extrême chaleur, & j'en vis encore les os. — La peſte fait ordinairement les plus grands ravages en Egypte & en Turquie. Il eſt inconcevable qu'elle ne les étende point dans l'Indoſtan, où la manière de vivre eſt la même, où règne la même religion, où la chaleur eſt bien plus grande, & cependant les vaiſſeaux qui venoient de l'Inde à Baſſora, après cette peſte, de prenoient pas même les plus légères précautions.

Nous mîmes à la voile le 27 Décembre, & nous deſcendîmes la rivière dans notre bateau. Le 3 Janvier nous eſſuyâmes une tempête, notre bateau ſouffrit

frit prodigieuſement, & nous gagnâmes avec peine Bender Abaſſi.

Pendant que le Nakhuda ou Capitaine de bateau, faiſoit des proviſions dans ce Port, je pris des informations ſur l'état actuel de l'Empire Perſan, & j'eus le bonheur de rencontrer un homme qui en étoit très-bien inſtruit. Voici ce qu'il me rapporta. Les ruines de Perſépolis, dont je lui parlois, ſe réduiſoient à quelques colonnes, quelques arches entièrement couvertes de ronces. Le nom Grec de Perſépolis lui étoit inconnu, & il nommoit cette place Tuckta Junesbire ; il eſtimoit qu'elle étoit à cent vingt-cinq milles de Bender Abaſſi. Iſpahan, qu'il appelloit Isfahan, étoit entièrement détruite. Le ſiége de l'Empire n'étoit plus dans cette ville, mais à Shiras, où Kerimkhan, Souverain actuel de Perſe, l'avoit tranſporté. On ſait qu'après le meurtre de Nadir-Schah, ce général Perſan avoit ſuccédé par la force à ſon Maître, & s'étoit établi à

Shiras, ville fortifiée, afin de ſe mettre à l'abri d'un coup de main ; il avoit même forcé ſes Officiers à y amener leurs femmes & leurs enfans. A la liberté près, ils jouiſſoient dans cette place de tous les avantages poſſibles ; le climat en étoit beau, le ſol fertile ; il produiſoit en abondance toute eſpèce de fruits : le vin en étoit délicieux. Il méritoit toute la réputation qu'il avoit, & que lui avoit faite le Poète Hafiz. On y voyoit auſſi des manufactures. Mais tous ces avantages étoient ſouillés par un Gouvernement deſpotique, & Kerimkhan étoit trop vieux pour remédier à ces abus, & bannir l'anarchie qui déchiroit ce malheureux Empire.

Nadir Schah, en entreprenant la conquête de l'Indoſtan, avoit rendu la Perſe encore plus malheureuſe. Pour avoir part au pillage, tous les habitans ſe faiſoient ſoldats, les terres étoient en friche, les arts abandonnés, & Nadir en répandant dans la Perſe 40,000,000

de livres ſterlings enlevées à l'Indoſtan, avoit plus appauvri ſes états, qu'il ne les avoit enrichis. Leçon frappante pour les Gouvernemens qui veulent s'élever à la proſpérité par la voie des richeſſes (1).

Nous quittâmes enfin Bender-Abaſſi, & par l'ignorance & la timidité de notre Capitaine, nous employâmes treize jours à gagner Maſcat. Nous y trouvâmes le Capitaine Twiſs qui devoit mettre à la voile pour Baſſora; il avoit à ſon bord ſix paſſagers Anglois, & M. Borel du Bourg, ce François qui avoit été attaqué & pillé par les Arabes dans

(1) On prétend que Lord Clive propoſa un jour de payer les dettes de l'Angleterre, en faiſant la conquête de la Chine. Ce projet fut certainement fait après un bon dîner, quoiqu'il ne ſoit pas impoſſible à exécuter. Mais Lord Clive étoit trop bon politique, pour ne pas voir que l'importation en Angleterre de 150,000,000 livres ſterlings volées à la Chine, auroit bien plutôt ruiné notre patrie.

le déſert. Son hiſtoire mérite d'être rapportée ici, je la tiens de lui-même.

Après l'engagement qui eut lieu en 1778, entre les flottes Angloiſe & Françoiſe, M. de Sartine, ami & protecteur de ce jeune Officier, l'avoit chargé de dépêches importantes pour l'Inde. Arrivé à Latikié en Août 1778, après bien des obſtacles, le Conſul François ne put lui fournir que vingt-cinq guides pour l'accompagner dans le déſert. Il n'eut aucune rencontre qu'environ à quinze journées de Baſſora. Il ſe vit ſuivi par trente Arabes montés ſur des chameaux. M. Borel ſoupçonnant leur deſſein, leur fit dire par ſon interprète, qu'il les prioit d'avancer, ou de s'arrêter, mais de ne pas le ſuivre. Ils lui répondirent qu'ils n'avoient rien à démêler avec lui, & auſſi-tôt le dépaſsèrent. Vers les trois heures, il les vit arrêtés & campés, de manière qu'ils paroiſſoient vouloir l'attaquer; au même inſtant, parurent trois autres corps d'A-

rabes. M. Borel vit bien qu'il alloit être enveloppé, & il réſolut de vendre chèrement ſa vie. Continuant ſa marche, il tomba ſur le corps qu'il avoit en tête, tua le Scheick; mais au moment où il déchargeoit ſes armes, il fut environné, aſſailli de coups de ſabres, & jetté à terre. Il y perdit connoiſſance, & ne la recouvra que le lendemain, au point du jour, lorſqu'en ouvrant les yeux, il ſe vit nud, nageant dans ſon ſang, & une partie de la chair de ſa tête pendant ſur ſa joue. Il ſe rappella alors le combat, & après s'être tâté, il vit bien que le crâne n'étoit point endommagé, & il commença à eſpérer. Mais que faire ſans pain & ſans habits? En ſe ſoulevant, il ne vit d'abord autour de lui que les cadavres de ceux qui avoient été tués dans l'action, mais jettant ſa vue plus loin, il apperçut à deux ou trois cents verges, des Arabes qui ſe chauffoient autour d'un vaſte feu. Il ſuppoſa que c'étoient ſes ennemis, cependant il ſe

réſolut d'aller à eux, dans l'intention, ou de les engager à lui ſauver la vie, ou à la lui ôter tout d'un coup. Comme il cherchoit les moyens d'exciter leur compaſſion, ce qui étoit difficile, parce que les Arabes pardonnent difficilement, il ſe rappella qu'ils portoient un grand reſpect à la vieilleſſe, & qu'ils tuoient rarement ceux qui recouroient à leur compaſſion; dans cette idée, il réſolut de ſe mettre ſous la protection du plus vieux de la troupe. Le plus difficile étoit d'arriver à eux, ſans être apperçu, il y parvint en ſe gliſſant ſur ſes mains & ſes genoux, juſqu'à quelques pas d'eux. Là, il choiſit ſon protecteur, ſe lève, s'élance par-deſſus la tête de l'un d'eux, va ſe jetter dans les bras du vieillard. Ce ſpectacle les ſurprit ſingulièrement d'abord, parce qu'ils le croyoient mort; enſuite on débatit ſi on lui oteroit la vie. Un d'eux, qui probablement avoit perdu un ami, ou un parent, leva ſon ſabre pour le frapper, mais ſon protec-

teur le défendit, & proteſta qu'il ne ſouffriroit pas qu'on lui fît le moindre outrage. En conſéquence ſon adverſaire monta ſur ſon chameau, & s'en alla. Quand ce débat fut fini, le Scheick, car il ſe trouva que ce vieillard l'étoit, s'appercevant que M. Borel étoit nud, lui offrit ſon abba ou manteau, lui préſenta du café & une pipe. Comme ce François n'entendoit pas l'Arabe, on chercha ſon interprète, qu'on trouva endormi & qui n'étoit que légérement bleſſé.

On lui demanda enſuite ſon argent & ſes joyaux, car les Arabes croyent que les Européens ne voyagent point ſans en avoir une grande proviſion. M. Borel leur dit qu'il n'en avoit point, mais que s'ils vouloient le conduire à Graine, il leur feroit compter cent louis. Ils y conſentirent. Dans cette ville il trouva un Arménien, qui voulut bien lui avancer cette ſomme, & de plus envoyer un exprès au Conſul François à Baſſora,

afin d'en avoir de l'argent, pour continuer ſa route juſqu'à Pondichery. Heureuſement pour nous, ſa lettre tomba entre les mains du Conſul Anglois, qui ſachant la rupture de l'Angleterre & de la France, réſolut de le faire arrêter à Graine. Il eſt fâcheux, en vérité, que dans les temps de guerre on ſoit forcé à des opérations de cette nature, mais la sûreté de nos établiſſemens dans l'Inde l'exigeoit; M. Abraham, Vice-Conſul Anglois, à Baſſora, ſe chargea de cette entrepriſe, & y réuſſit. Le Scheick fit d'abord difficulté pour s'y prêter, parce qu'il ne vouloit pas manquer aux loix de l'hoſpitalité, mais ſur ce que M. Abraham lui dit qu'il ne lui ſeroit fait aucun mal, il y conſentit. M. Borel fut donc arrêté. On lui trouva deux paquets, l'un pour l'Iſle de France, l'autre pour Pondichery. — Ils étoient en chiffre: M. Borel me dit que les Anglois, faute d'avoir fait des recherches exactes dans ſes habits, n'avoient pas trouvé la

clé de ce chiffre. Ce jeune homme étoit inconſolable, parce qu'il avoit la promeſſe de ſon avancement, s'il eût réuſſi. Ce qui devoit le conſoler, étoit le bon accueil qu'il eut dans tous les comptoirs Anglois, & le ſoin qu'on prit de ſa bleſſure. Il eût certainement péri, s'il fût reſté parmi les Arabes.

Je terminerai ici l'extrait du Voyage de M. Capper, en obſervant ſeulement qu'il ne fut rendu que le 8 Février 1779, à Bombay, le 14 à Anjengo, & delà quelques jours après à Madras.

M. Capper remarque qu'il employa cinq mois & dix jours dans ce voyage, depuis Livourne juſqu'à Bombay. Il attribue cette longueur à différens obſtacles, comme la contrarieté des vents, la perte de temps inutile. Il ſuppute qu'il eût pu le faire en trois mois & dix jours.

Il fait une autre obſervation plus intéreſſante. On s'imagine, dit-il, que le grand déſert eſt un vaſte eſpace inhabitable & inhabité, ſans eau, ſans produc-

tions végétales, ſans animaux. C'eſt une fauſſe idée. On y trouve de tout cela preſque par-tout. Le terrain n'eſt peut-être pas auſſi fertile que dans certaines contrées de l'Europe, mais il eſt ſuſceptible de culture, & avec de la perſévérance, & de l'induſtrie, on pourroit y faire des récoltes, ou élever des jardins. — Le grand nombre de ruines de villes qu'on rencontre fréquemment, prouve que ce pays a été très-habité, probablement quand, avant la découverte du Cap de Bonne-Eſpérance, il étoit le ſeul canal du commerce de l'Inde avec l'Europe.

Fin des Voyages de M. Capper.

EXTRAIT

DU

VOYAGE

DE M.

ANDRÉ SPARRMANN.

Au Cap de Bonne-Eſpérance, & chez les Hottentots & les Caffres.

OBSERVATIONS
DE L'ÉDITEUR,
SUR LE VOYAGE SUIVANT.

J'AI cru faire plaiſir aux Lecteurs François, en joignant aux Voyages de MM. Makintosh & Capper, un Extrait de celui de M. Sparrmann. Il eſt bien à ſouhaiter, & pour l'Hiſtoire Naturelle & pour l'Hiſtoire de l'Homme, que ce Voyage ſoit entièrement traduit en François. Il eſt encore pluſieurs autres Ouvrages en ce genre, dont je conſeillerois la traduction ; telle l'intéreſſante deſcription de l'Iſle de Sumatra, faite par M. de Marſden, qui a réſidé long-temps à Sumatra, & qu'il a publiée à Londres en 1782 ; telle encore une autre deſcription de l'Iſle de Ceylan.

Ce n'eſt qu'en raſſemblant tous les bons Mémoires ſur ces contrées éloignées que nous pourrons avoir des idées juſtes, tant ſur l'Archipel Indien que ſur l'Indoſtan.

Nous ſommes bien loin encore de ce point, malgré tant de livres publiés ſur l'Inde, malgré tant de manuſcrits prétendus Indiens, dont on nous a donné la traduction, auxquels on a ajouté foi ſi facilement, parce que la crédulité humaine s'en laiſſe aiſément impoſer par ce qui vient de loin. Par exemple, tout le monde, d'après Voltaire & d'autres Ouvrages, parle du ſamſcrit, cette langue primitive de l'Inde, de manuſcrits ſamſcrits, qu'on a traduits, en Anglois & en François, & d'après leſquels on a jugé les Indiens, ou bâti des Romans ſur l'origine & les progrès de ce peuple. Eh bien! voici ce qu'écrivoit en 1772, un Auteur qui a été à portée d'étudier cette langue, & de connoître parfaitement l'Inde, Auteur que nous avons déja cité, M. Bolts.

Voici ce qu'il dit dans ſes Conſidérations ſur l'Inde, tom. 1. p. 4.

» C'eſt un malheur qu'il n'y ait aucun Européen quelconque, qui ait acquis aſſez de connoiſſance de cette langue primitive, noble, & peut-être ante-diluvienne, pour pouvoir lire & traduire, ſans être expoſé à être trompé par la fourberie & l'ignorance des brames modernes, ces livres antiques, leſquels quoique remplis de fables & de ſuperſtitions, pourroient ſervir à jetter un jour nouveau & important ſur l'Hiſtoire ancienne & les ſciences, & nous donner des éclairciſſemens ſur les anciens Indous, dont il paroît que les principes, la doctrine religieuſe, les mœurs, les connoiſſances ont été adoptés, même par les Nations les plus éloignées, comme les Egyptiens & les Grecs, &c. «.

M. Bolts diſoit en 1785, à l'Auteur de ces Obſervations, que ſa remarque étoit encore vraie à cette époque; & cette aſſertion s'accorde avec ce qu'ont écrit

M. Meiners, Profeſſeur des langues Orientales en Allemagne, & M. Jones, ce Savant ſi profond dans la connoiſſance des langues Orientales, qui occupe aujourd'hui une place diſtinguée dans l'adminiſtration de Calcutta. — Mais il eſt à croire que par les ſoins de cet Anglois ſi zélé pour l'avancemenr des ſciences, & ceux de l'Académie qu'il a fondée dans le Bengale, nous parviendrons enfin à obtenir, s'il eſt poſſible, un manuſcrit ſamſcrit, & à en avoir une traduction fidèle. Alors l'Hiſtoire remplacera ces Romans ridicules, propres à deshonorer les Indiens, ſi leurs mœurs actuelles ne contrediſoient pas ſuffiſamment les fables qu'on a publiées ſur leurs ancêtres.

EXTRAIT

EXTRAIT

DU VOYAGE

DE

M. ANDRÉ SPARRMANN,

Professeur de Physique à Stockholm, Membre de l'Académie Royale de Suède, &c. &c.

Au Cap de Bonne-Espérance, au Pole Méridional & autour du Monde, mais principalement dans le Pays des Caffres & des Hottentots, depuis l'année 1772, jusqu'en 1776.

TRADUIT DE L'ANGLOIS.

DANS les années 1766 & 1767, le Professeur Sparrmann fit un voyage à la Chine, pour son propre compte, &

recueillit plusieurs plantes qui sont décrites à la page 497, du septième volume du *Linnæi Amœnitates*. De retour à *Upsal*, il s'adonna avec une application particulière à l'étude de la Physique & de la Botanique ; & en 1772, il s'embarqua pour le Cap, où il alla pour être Précepteur du fils du Sous-Gouverneur Kerste, dans la vue de satisfaire son goût pour la Botanique. Là, après un séjour de six mois, il fut trouvé par Messieurs Forster, qui l'engagèrent à les accompagner dans leur voyage autour du Monde. Durant le voyage, & pendant les longues nuits du Pole Méridional, où ils demeurèrent environnés par les glaces, Sparrmann, avec le secours du jeune Forster, traduisit du Suédois en Anglois, le Traité de *Rosen de Rosenstein*, sur les Maladies des Enfans. Cette traduction fut publiée au retour de M. Forster à Londres. Après un voyage de vingt-huit mois, M. Sparrmann retourna au Cap, où il resta une autre année à

botaniſer, & retourna enſuite à Stockholm. Après y avoir pris le degré de Docteur en Phyſique, il alla demeurer avec le célèbre Baron de Geer, juſqu'à ſa mort; le Baron ayant légué ſa collection d'Hiſtoire Naturelle à l'Académie Royale, cette Compagnie en confia la garde aux ſoins de M. Sparrmann.

Nommé pour préſider l'Académie à laquelle il appartenoit depuis long-temps, il prononça un diſcours très-judicieux ſur les avantages que l'humanité avoit reçus, & qu'elle devoit encore tirer des voyages dans les mers Méridionales. Les Tranſactions furent auſſi enrichies, de temps en temps, des tréſors qu'il avoit découverts dans l'Afrique.

M. Forſter obſerve dans ſa Préface, que la plupart de ceux qui ont voyagé précédemment au Cap, tels que Anſon, Byron, Bougainville, Saint-Pierre, Cook, Makintosh, & lui-même, n'y ont reſté que très-peu de temps. Kolbe y fit un plus long ſéjour; mais outre

que les choſes ont bien changé de face depuis lui, ſon ignorance & ſon amour pour le merveilleux, joints au défaut de méthode, en ont fait un mauvais guide. L'Abbé de la Caille obſerve avec la plus grande vérité, que Kolbe ſe priva par le dérèglement de ſes mœurs, des moyens d'être mieux informé. Cet Abbé lui-même paroît n'avoir pas été mieux inſtruit dans ſes recherches; car ſouvent il blâme ſans cauſe, & les conſéquences qu'il tire des obſervations des autres, ſont en général, plus foibles que ce qu'on auroit attendu d'un homme auſſi habile.

Le voyage de M. Mahon, inſéré dans les Tranſactions philoſophiques, ne contient que peu de choſes dignes de l'attention des Naturaliſtes. L'Ouvrage de M. Hop, intitulé: *Nouvelle deſcription du Cap de Bonne-Eſpérance, avec un Journal Hiſtorique d'un Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, ſous le commandement de M. Henri Hop. Amſterdam* 1778, ſemble avoir quelqu'analogie avec celui

de M. Sparrmann; mais outre que Hop ſe dirigea vers le Nord, & Sparrmann vers l'Orient, leur but, leur manière de voir, paroiſſent être auſſi différents que leurs voyages (1). Le Journal de Hop ne contient que l'Hiſtoire de ſon expédition, à laquelle les Editeurs ont joint quelques détails ſur le Cap, compilés de l'Abbé de la Caille, &c. & quelques deſcriptions des animaux les plus remarquables, mais la plupart ſi mal faites, qu'il eſt impoſſible d'en faire aucun uſage.

Sans prétendre, cependant, que l'Ou-

---

(1) On doit publier auſſi en France trois Voyages faits dans l'intérieur de ce pays, dont un juſque ſous le Tropique. M. Vaillant, fils, actuellement a Paris, dont il eſt ici queſtion, a rapporté de ces Voyages beaucoup d'oiſeaux inconnus en Europe, & la peau entière d'une giraffle ſuſceptible d'être empaillée. C'eſt la première que l'on ait eue en France, & elle ſervira à rectifier les fauſſes idées que nous avions ſur les formes & la couleur de ce bel animal, haut de dix-ſept pieds.

vrage de M. Sparrmann ſoit totalement exempt d'erreurs, M. Forſter le croit beaucoup ſupérieur à tous ceux qui ont paru juſqu'ici. M. Sparrmann pouſſa ſes recherches plus loin qu'aucun autre n'avoit fait avant lui. Il ſe trouva au Cap dans un temps, où les Hollandois crurent ne pas devoir faire plus long-temps un myſtère de leurs opérations. Il eut la facilité de prendre les meilleures informations, & comme diſciple de Linnæus, il étoit bien capable de donner un état des richeſſes naturelles de ce pays. Avec ces avantages, nous ne devons pas être ſurpris de trouver ſur le Gouvernement civil des notions, qui ainſi que celles ſur l'Hiſtoire Naturelle, portent avec elles le caractère de la vérité. Il eſt vrai qu'il ne s'engage pas dans un tiſſu de fables, comme les anciens écrivains, il détruit, au contraire, leurs récits merveilleux ſur les tabliers de chair, &c. &c. Mais on en eſt amplement dédommagé par le jugement

ſolide qui règne dans ſes deſcriptions, & par un grand nombre de nouvelles recherches dans l'Hiſtoire Naturelle. — Je vais rapporter avec préciſion ce qu'il renferme de plus neuf & de plus curieux.

Les Hottentots ſont généralement auſſi forts & auſſi bien proportionnés que les Européens, & lorſqu'il en eſt autrement, il faut l'attribuer à l'inſuffiſance de leur nourriture. Cependant leurs mains & leurs pieds (choſe qui n'a encore été remarquée par aucun Voyageur) ſont très-petits en proportion du reſte du corps; la partie ſupérieure du nez eſt communément applatie, ce qui fait paroître leurs yeux plus éloignés l'un de l'autre que ceux des Européens. Leur teint, en général, incline vers le noir; il reſſemble à celui des Européens qui ont la jauniſſe à un degré conſidérable. Mais ils n'ont dans les yeux aucun ſymptôme de cette maladie. Leurs lèvres ne ſont pas auſſi lar-

ges que celles de leurs voiſins, les Caffres & les habitans de Negritie & de Mozambique. Leur bouche eſt de proportion moyenne, & ils ont de très-belles dents. Toute leur complexion extérieure annonce la ſanté & le contentement. Ils paroiſſent couverts d'un poil fin, mais en approchant d'eux, on voit que c'eſt ſeulement un poil fin, comme celui de Nègres. — On a cru communément que lorſqu'ils atteignent leur dixième année, les pères enlevoient à leurs enfans une partie de ce qui forme leur virilité, & que les femmes naiſſoient avec un tablier naturel qui couvroit leurs parties ſexuelles. Mais ces deux Hiſtoires ſont fauſſes, & la dernière eſt fondée ſeulement ſur quelques circonſtances particulières au climat. Ils ſe frottent avec une ſorte de poudre & d'huile, comme les autres Nations, & vont preſque nuds. — Ici M. Sparrmann entre dans un long détail ſur leur manière de ſe barbouiller le corps, & ſur

quelques particularités de leur parure ; mais la matière n'eſt pas aſſez intéreſſante pour s'y arrêter, d'autant plus qu'à cet égard la différence entre M. Kolbe & lui n'eſt pas eſſentielle. — Il a joint des gravures qui repréſentent pluſieurs pièces de leur habillement, & particulièrement un ſoulier très-curieux, que M. Sparrmann deſireroit voir adopté en Europe. Il eſt probable qu'on trouveroit ce ſoulier ou quelque choſe de ſemblable dans le *British-Muſæum*, qui renferme les modèles des chauſſures en uſage dans les différentes parties du monde, collection qui mérite d'être vue par les curieux. M. Sparrmann dit quelque choſe de leurs huttes, en quoi il ne diffère pas de ce qu'a rapporté M. Kolbe, & parle enſuite avec quelque étendue des *Buſchmanners*. Comme il fut plus à portée de les connoître que les autres Voyageurs, je raſſemblerai ce qu'il en dit.

Les *Buſchmanners* (ou *Buſchis* comme

Kolbe les nomme) ſont une eſpèce de Hottentots ſauvages qui habitent dans les montagnes, & ſont les ennemis mortels des habitans des plaines. Ils combattent avec des arcs, & empoiſonnent leurs flèches avec un venin ſi ſubtil, qu'un lion qui en eſt bleſſé, tombe mort en très-peu de minutes, quoique d'abord la bleſſure paroiſſe ſi petite, qu'on n'y donneroit aucune attention. Les Hottentots prétendent que le poiſon tiré de différens ſerpens, ne fait aucun mal, lorſqu'il eſt pris intérieurement. M. Sparrmann fait une exacte deſcription de leurs carquois, arcs & flèches dont il donne le deſſein.

Les habitations de ces ſauvages ſont auſſi horribles que leurs mœurs; ils vivent la plupart dans des cavernes & des fentes de rochers. Ils ſont ſi ſales, que ſouvent ils font leurs ordures dans leur couche même.

L'agriculture leur eſt auſſi inconnue qu'aux ſinges, & comme eux, ils ſont

forcés de vivre des racines qu'ils peuvent arracher, quelquefois ſeulement ils ajoutent à leur nourriture des ſerpens, des araignées, des eſcarbots, & des fourmis.

Les Européens, accompagnés des Hottentots, & même des *Buſchmanners* qu'ils ont d'abord fait priſonniers, font contr'eux des chaſſes régulières, comme ils feroient contre les loups ou autres animaux carnaciers. Ces expéditions ſont ſouvent ſuivies de grandes cruautés qui forcent quelquefois les Hollandois de quitter le pays.

Le langage & la religion des *Buſchmanners* ſont les mêmes que chez les Hottentots, ni l'un ni l'autre de ces peuples n'ont l'idée d'un ſouverain maître de l'univers. Si vous leur parlez ſur cette matière, ils diſent qu'ils n'en connoiſſent rien. Prenant des informations, ſur ce ſujet, de quelques-uns de ceux qui avoient fait quelques progrès parmi les Hollandois, ils me répondirent: nous

ſommes ſtupides, nous n'avons à cet égard, aucune connoiſſance, nous n'y pouvons rien comprendre, & nous ſerions bientôt las de nous occuper d'objets auſſi arides. Comme ils croyent tous à la magie, ils paroiſſent reconnoître un *mauvais principe*, mais auquel ils ne rendent aucun hommage & ne font aucune prière, quoiqu'ils le regardent comme l'auteur du froid, de la neige, du tonnerre, des éclairs, & de tous les maux dont ils ſont frappés.

Dans pluſieurs cantons, les *Buſchmanners* cauſent de grands dommages aux Hottentots, & les forcent ſouvent d'abandonner leurs cabanes. Ils ſe mettront en embuſcade pour décocher leurs flèches ſur les moutons, ou ſouvent ils enleveront le troupeau tout entier, ſeule propriété du pauvre habitant. Ce ſeroit en vain qu'on les pourſuivroit; ils ſont extrêmement alertes à la courſe, & ſe réfugient dans leurs montagnes, où il ſeroit impoſſible aux habitans des plai-

nes de gravir après eux, d'autant qu'il en lancent des pierres énormes.

Il eſt tout-à-fait inutile d'eſſayer à perſuader à un Hottentot que, ſans la pluie, ni lui ni ſes troupeaux ne trouveroient aucune nourriture, & qu'il faudroit périr; ceux que j'avois pris à mon ſervice à Zwellendam, perſiſtèrent, malgré tout ce que je pus dire, à ſoutenir que la pluie étoit un mal, & qu'il vaudroit beaucoup mieux qu'il n'en fît jamais. Ils croyent que tous leurs Magiciens ont le pouvoir de faire ceſſer la pluie; & quand ceux-ci ne réuſſiſſent pas, ils en attribuent la cauſe à l'influence d'un Magicien plus puiſſant.

Ils croyent auſſi que toutes les maladies ſont cauſées par la magie, & peuvent être guéries par elle; néanmoins ils ne manquent pas d'appliquer les remedes, ſoit intérieurs, ſoit extérieurs, qui leur ſont fournis par leurs Magiciens. Le remède extérieur conſiſte à

poſer le patient ſur le dos, puis à le pincer & le maſſer juſqu'à ce qu'il ſorte un os, que, diſent-ils, on y a fait entrer par ſortilége. Il arrive ſouvent que le malade guérit par cette opération; mais s'il meurt, ils gémiſſent de ce qu'il étoit ſi fortement enſorcelé, qu'ils n'ont pu le ſauver. Un Hottentot me raconta que dans ſa jeuneſſe, il avoit vu un os, comme celui de la jambe d'un bœuf, qui étoit ſorti du dos d'un homme. Les Hottentots furent bien ſurpris de voir un lion déchirer en pièces un Magicien qu'ils avoient envoyé pour l'enſorceler, mais ils imputèrent l'accident au pouvoir d'un plus grand Magicien, qui étoit l'ennemi de l'autre. Comme les Magiciens d'Europe, ces Meſſieurs ſont quelquefois les dupes de leurs friponneries; on en eut dernièrement un exemple, lorſqu'un Chef des Caffres qui ne pouvoit être guéri d'une maladie violente, ordonna un maſſacre général des Magi-

ciens, comme Hérode avoit ordonné celui des enfans de Bethléem.

Quoique les Hottentots ne ſoient pas effrayés par l'obſcurité de la nuit, ils ſemblent craindre les apparitions : ils prient leurs morts de pourſuivre la route de leur deſtination, & de ne pas retourner pour les moleſter.

Ils ont une vénération extraordinaire pour toute une famille d'inſectes, que les Hollandois appellent les Dieux des Hottentots. Cependant, ce qui prouve qu'ils ne les ont pas en grande vénération, ils en donnèrent pluſieurs à M. Sparrmann, quoiqu'ils viſſent bien qu'il les perçoit avec une aiguille.

Kolbe eſt tout-à-fait dans l'erreur, en croyant qu'ils adorent la lune. Il eſt vrai qu'ils ont des danſes au clair de la lune, mais elles n'ont pas plus de rapports avec la religion que les promenades que nous faiſons auſſi au clair de lune en Europe.

La deſcription & le modèle de leurs pipes à tabac, qui leur ſervent auſſi de flûte, ſont très-curieux.

Quoique les Hottentots parlent en naſillant, pour peu qu'on y ſoit habitué, leur langage n'eſt pas déſagréable. M. Sparrmann en donne un long vocabulaire, à la fin de ſon ouvrage. Ils ont une ſorte de jeu, qu'on peut regarder comme une eſpèce de quadrille; ils s'aſſeoient quatre autour de leur trou enfumé, qui eſt la place favorite dans leurs huttes. Leur jeu conſiſte à faire aller leurs bras, avec un mouvement continuel, tantôt en haut, tantôt en bas, tantôt en travers. Je penſai d'abord, dit M. Sparrmann, que c'étoit une eſpèce de danſe en exercice; mais je crois qu'ils ont fixé des règles pour ce jeu, avec des conditions de profit ou de perte, car à certains momens, ils prennent de petits morceaux de bois entre le doigt & le pouce, &

les

les briſent avec de grands éclats de rire, provenant, me diſoient-ils, de ce qu'ils avoient gagné ou perdu quelque choſe. L'un d'eux s'endormit au bout de quelques heures, tandis que les autres continuèrent juſqu'au jour, en chantant les paroles ſuivantes : *Hei pruah pruah*, *hey pruah*, *hey*, *hey*, *pruah ha*, mots dont j'ignorois la ſignification & ſur leſquels je n'ai rien pu ſavoir, ſi ce n'eſt qu'ils les avoient appriſes, avec le jeu, de quelques-uns de leurs camarades qui avoient été chez les Hottentots qui habitent vers les Nord. Peut-être elles ne ſignifient rien de plus que le *Palabra* des Européens ; je vis auſſi jouer ce jeu au Cap même, par quelques Hottentots qu'un boucher avoit amenés des *montagnes de neige*.

Le plus jeune des fils eſt l'héritier de toute la ſucceſſion. M. Sparrmann entre dans un long détail ſur l'amélioration des manufactures du pays. Il n'a connu qu'un ſeul fermier qui eût appris

la manière d'employer la laine de ſes moutons. En général, on voit des propriétaires de troupeaux conſidérables, couverts de haillons & avec les jambes nues, faute de connoître le moyen de profiter des bienfaits de la nature.

Il rend compte enſuite du mêlange des races, par les mariages entre Européens & Hottentots. Les enfans ſont communément couverts des mêmes cheveux laineux, que les Hottentots; mais, à d'autres égards, ils reſſemblent, tantôt au père, tantôt à la mère, ſuivant le haſard.

La coutume d'arroſer les nouveaux mariés avec de l'urine, ne paroît pas univerſelle.

Ils enterrent leurs morts ſi négligemment, qu'ils peuvent aiſément être déterrés & dévorés par les animaux ſauvages.

On a beaucoup parlé de leur coututume d'expoſer leurs parens à la mort, lorſqu'ils deviennent âgés & infirmes.

Un Hottentot Chrétien dit à l'Auteur, que voyageant un jour, il avoit trouvé ſur une bruyère, une place entourée de buiſſons & de quelques perches, au milieu de laquelle étoit un vieil Hottentot aveugle, avec une cruche ſeulement, où il y avoit un peu d'eau. Le Hottentot s'effraya d'abord quand il entendit venir le Chrétien ; mais enſuite il devint très-inſolent. Il paroiſſoit évidemment avoir été abandonné à la mort par ſa tribu ; mais il ne fit aucune plainte, & ne témoigna aucun deſir d'être ſecouru.

Quand une femme meurt en couche, ils enveloppent l'enfant dans une peau de mouton, & l'enterrent avec elle. J'ai eu occaſion de connoître pluſieurs exemples de ce fait, ce qui me confirme encore dans l'idée que les perſonnes avancées en âge, qui n'ont point d'amis particuliers pour prendre ſoin d'elles, ſont traitées de la même manière.

Je fus visité, dit l'Auteur, par des Hottentots *Senaqas ;* c'est une espèce entre les Hottentots & les Caffres.

Les hommes seuls portent des bracelets : un Caffre qui m'avoit vendu les siens, se désoloit de ce qu'il seroit désormais forcé d'aller les bras nuds, comme une femme. — La danse des Caffres est d'une indécence publique, portée à son plus haut point. — Les deux sexes vont communément presque nuds.

Les rivières les plus considérables du pays sont, le *t'Kamsi t'Kai*, le *t'Nu-Kai*, le petit *Zomo*, le grand *Zomo*. Elles coulent du Nord au Sud, ou Sud-Oueſt, traversent le pays des Caffres, & vont se jetter dans la mer. Depuis le *Rau-Ḳay*, ou la grande rivière poissonneuse, jusqu'au *t'Kamsi t'Kay*, ou la petite rivière poissonneuse, ils comptent sept journées, chacune desquelles consiste en huit milles, qu'on fait dans un chariot traîné par des bœufs, en huit heures, sans s'arrêter ; delà jusqu'à *t'Nu-Kay*,

ou la rivière Noire, une ſeule journée; deux journées de la rivière Noire au petit *Zomo;* & delà juſqu'au grand *Zomo*, un demi-jour de chemin.

Les *Buſchmanners* ont un grand établiſſement ſur une étendue de onze journées, entre la rivière poiſſonneuſe & le *Zomo*. Là, ils vivent dans une eſpèce de ſociété, & dans un état de paſteurs. Des Chrétiens, en caravane peu nombreuſe, ont voyagé dans leur pays ſans en être inquiétés. Mais ils ont trouvé néceſſaire de raſſembler leurs chariots pour s'en faire un rempart pendant la nuit. Sur cette rive du Zomo, on trouve un peuple qui reſſemble aux Hottentots Chinois par la couleur & la taille, mais plus forts & plus courageux; ce ſont les *Tambuckis :* & ſur les frontières de leur pays, eſt une autre Nation plus brave encore & plus vaillante, qu'on appelle les *Mambuki*. Les Hottentots *Chinois* diſent que les *Tambuckis* commercent avec eux pour du

bois à l'uſage de leurs fours, où ils fondent une ſorte de métal, dont ils font leurs ornemens. Je vis à *Bruynteshohe*, quelques boucles d'oreilles faites de ce métal, qui eſt un mêlange de cuivre & d'argent.

Les Caffres habitent la rive orientale de la grande rivière poiſſonneuſe. Ce peuple ne connoît pas la manière d'élever les moutons, mais il a ſeulement des troupeaux de bêtes à corne. Ils s'habillent de peaux de vaches qu'ils rendent très-ſouples, en les frottant avec de la graiſſe. Leurs cabanes ſont petites & quarrées, bâties de jeunes branches, & couvertes de fumier de vache & de mule. Leurs armes ſont des boucliers de cuir qui couvrent leur corps en entier, & une eſpèce particulière de lance. Ils ne ſont pas républicains comme les Hottentots leurs voiſins, qui abhorrent toute idée de Monarchie; ils ſont gouvernés par des Rois, qui ſont toujours en guerre les uns contre les autres. Leurs

guerres ſont fréquentes : c'eſt pour un veau qui a été dérobé, ou pour quelque ſujet auſſi peu important. La dignité de ces Monarques eſt héréditaire. — Tous les priſonniers ſont mis à mort, *excepté les Rois qui ſe ſont fait un loi de ſe renvoyer chacun chez eux, en s'exhortant à reſter dorénavant en paix.* Néanmoins leur but n'eſt jamais d'exterminer aucun peuple ; mais ſeulement qu'il s'avoue vaincu & demande la paix. Il y a quelque temps, deſirant s'emparer du fer des chariots de quelques Hollandois, qui avoient pénétré dans leurs pays, pour y faire la chaſſe aux éléphans, ils les maſſacrèrent preſque tous. — J'ai marqué ſur ma carte un canton appellé la tribu du Roi Ruyter, du nom de celui qui y règne. Son Hiſtoire eſt curieuſe. Etant domeſtique chez un fermier à Rogge-Wedd, il avoit tué, dans une querelle, quelques-uns de ſes camarades ; ſachant qu'il ſeroit pendu pour ce crime, ſi on le prenoit, il

s'échappa chez les Buſchmanners. Il acquit bientôt un tel aſcendant parmi eux, qu'il ſe fit non-ſeulement craindre, mais reſpecter par les Caffres ſes voiſins. Il puniſſoit ſes propres ſujets, les mettoit à mort pour les plus légères offenſes, & ordinairement, il étoit l'exécuteur de ſes propres ordres. Il vivoit en bonne intelligence avec les colons, & leur donnoit des ſecours dans leurs incurſions contre les Buſchmanners; en retour, il recevoit du tabac. Il eſt vieux aujourd'hui, & ſa tyrannie fondée ſur ſa force ſeule, eſt tombée, ruinée par ſa baſe. — Il a été forcé de demander du tabac, comme un bienfait charitable. Ses propres ſujets l'ont même une fois abandonné aux ennemis, lorſqu'il les menoit dans une expédition contre les Caffres. Ceux-ci néanmoins le renvoyèrent, parce qu'il étoit Prince ſouverain; mais ils lui dirent qu'ils lui arracheroient les yeux, s'il revenoit les combattre.

Cependant, ſa paſſion pour la guerre n'eſt pas encore éteinte; mais il a promis de marcher contre un autre Capitaine des Buſchmanners, auſſi-tôt qu'il pourroit ſe procurer aſſez de fer pour ſes flèches. Il eſt probable qu'il trouvera la mort dans cette expédition: & s'il meurt, il prétend que ſon plus jeune fils ſoit ſon ſucceſſeur; mais on penſe que ce royaume ne ſubſiſtera pas.

Les vers ſont une maladie très-commune parmi les Hottentots. Les lumières de M. Sparrmann ſur la phyſique, le mettant en état de les guérir, lui procurèrent plus de connoiſſances qu'il n'en auroit acquis pour de l'argent.

Les Voyageurs qui l'accompagnoient, rencontrèrent dans un déſert une Compagnie de Caffres, & échappèrent à la mort, en faiſant bonne contenance, parlant haut, jouant avec leurs mouſquets, jettant de la poudre à canon dans le feu, & ſur-tout fortifiant leurs chariots pendant la nuit, (pour n'être

pas percés au travers, comme l'avoient été des Voyageurs avant eux,) avec des grandes redingotes, des paquets de papier, des peaux de bêtes qu'ils avoient tuées. M. Sparrmann rencontra dans cette route des amas de pierres, depuis trois jusqu'à dix pieds en circonférence, éloignés entr'eux depuis dix jusqu'à deux cents pieds, & élevés sur des lignes parallèles & droites. Il sut que ces monumens s'étendoient fort loin, ce qui lui fit croire que ce pays avoit été habité par un peuple plus puissant & plus civilisé que les Caffres ou les Hottentots, qui n'ont point de pareils monumens. M. Sparrmann fouilla dans l'un de ces monceaux de pierres, & trouva quelque chose qui ressembloit à du bois pourri, & à des os tombant en poussière. Mais il ne put s'arrêter longtemps pour faire des observations, parce que ce canton est infesté par des lions qui en rendent le séjour très-dangereux. On dit qu'un planteur trouva à quelque

distance de là, différens fragmens de pierres taillées. Ce fait mérite confirmation, & il est à espérer qu'il sera l'objet des recherches du Capitaine Gordon, aujourd'hui dans l'administration du Cap de Bonne-Espérance, & qui a tant de goût pour les sciences.

Après avoir peint les sauvages de ce pays, & donné en outre un Vocabulaire de la langue des Caffres, & une idée de leur musique, M. Sparrmann vient aux Européens ou descendans des Européens. Il peint sous des couleurs bien fortes l'horrible oppression sous laquelle ils gémissent, & il est d'accord sur ce fait avec les autres Voyageurs.

Afin de varier les morceaux choisis dans cet intéressant Voyage, nous extrairons, pour les amateurs de l'Histoire Naturelle, la description du TIGRE-CHAT *& d'autres animaux du Cap de Bonne-Espérance.*

IL y a, dit l'Auteur, peu de quadrupedes en Afrique, dont les espèces différentes soient plus nombreuses que celles du chat. J'en excepterai peut-être la classe des antelopes ou gazelles, depuis que j'ai appris qu'on en peut rencontrer en Afrique, jusqu'à vingt différentes espèces; mais jusqu'ici on n'en a pas découvert sur le continent, au-delà de huit ou neuf dans la classe du chat. Cependant je connois à peu près vingt & une espèces différentes de cette grande classe, & j'imagine qu'elles ne font pas la totalité de ce genre nombreux.

Plus les différentes espèces d'animaux sont grandes & nombreuses, plus il doit

être difficile au Naturaliſte de claſſer avec ordre, des diviſions auſſi étendues, ſurtout lorſque les animaux, dont il eſt queſtion, ne ſont pas également bien connus. Former de nouveaux genres, c'eſt un remède qui ne fait qu'augmenter le mal. La meilleure méthode ſeroit donc de faire dans chaque genre, de grandes diviſions, dans leſquelles ſeroient compriſes toutes les eſpèces qui, par quelques rapports ou caractères communs, auroient entre elles une plus grande affinité. Le genre du chat auquel appartient l'animal dont nous allons parler plus au long, offre trois ſubdiviſions faciles & naturelles; la première, comprend ceux de la race du chat, qui ont de longs poils, ou une eſpèce de crinière ſur le cou; la ſeconde, ceux qui ont une queue remarquable par ſa longueur, ſans crinière ſur le cou; la troiſième, ceux qui ont une houpe de poil ſur l'extrémité des oreilles, & des queues plus courtes que ceux de la ſeconde diviſion. La première pourroit être ap-

pellée en latin *Feles Jubatæ ;* la ſeconde *Ælures*, & la troiſième *Lynces.*

Le lion & le léopard chaſſeur, ou *Chittah Indien*, appartient à la première ſubdiviſion ; la ſeconde comprend le tigre, la panthère, le léopard, l'once, le pinna, le jaguarette, le jaguara, l'ocelot, le gingy du yongo, le marakaya, le tigre-chat du Cap, ou le niuſſi du Congo, le tigre-chat du Tibet, que j'ai vu à Pétersbourg, le chat commun du Cap, & enfin le chat ſauvage, avec toutes ſes variétés domeſtiques. — Le lynx, le caracal, le ſerval, le lynx-ibai, & le ghans du profeſſeur Guldenſtedt, formeroient la troiſième diviſion.

Comme il n'eſt pas dans mon projet de parler des eſpèces qui ſont déja connues par les Naturaliſtes, je me bornerai à celles qui, juſqu'à préſent, leur ont été décrites imparfaitement.

Labat eſt, je crois, le premier qui nous ai fait connoître le tigre-chat du Cap, dans la *relation hiſtorique de l'Ethyopie*

Occidentale, tom. 1, p. 177. Il y parle (d'après le Père Carazzi, à ce qu'on ſuppoſe) du niuſſi, une eſpèce de chat ſauvage de la taille d'un chien, avec une robe auſſi variée & rayée que celle du tigre; ſa contenance annonce la cruauté, & ſes yeux la férocité; mais il eſt poltron, & ne chaſſe ſa proie que par embûches & artifices; tous ces caractères s'appliquent parfaitement au tigre-chat du Cap; & il paroît que cet animal ſe trouve dans toutes les parties de l'Afrique depuis le Congo juſqu'au Cap de Bonne-Eſpérance, ſur une étendue de près de onze degrés de latitude. Kolbe, dans ſon *état actuel du Cap de Bonne-Eſpérance*, parle d'un tigre-chat, qu'il dit être le plus grand des chats ſauvages, & tacheté à-peu-près comme un tigre. M. Pennant trouva une peau de cet animal à Londres, dans la boutique d'un fourreur, qui penſoit qu'elle venoit du Cap de Bonne-Eſpérance; c'eſt d'après cette peau que M. Pennant donna la première deſcrip-

tion qui pût être de quelque utilité à un Naturaliſte ; tous les autres Auteurs ne parlent de cet animal que d'une manière vague : quand je m'arrêtai pour la ſeconde fois avec mon fils, au Cap de Bonne-Eſpérance, on offrit de me vendre un animal de cette eſpèce ; mais je refuſai de l'acheter, parce qu'il avoit une patte caſſée, ce qui me fit craindre de le voir périr durant le paſſage du Cap à Londres. Il étoit très-gentil, & bien apprivoiſé : on me l'apporta dans un panier, & je le gardai plus de vingt-quatre heures dans mon appartement, où j'eus la facilité d'obſerver ſes manières & ſa conſtitution, de le décrire, tandis que mon fils en faiſoit un portrait très-exact.

Après l'examen le plus attentif, je trouvai ſon caractère & ſa conſtitution parfaitement analogues à ceux du chat : il mangeoit de la viande crue & fraîche, & s'attachoit extrêmement à ſes bienfaiteurs, à ceux qui le nourriſſoient ; quoiqu'il

quoiqu'il ſe fût caſſé une patte de devant, par accident, il étoit cependant très-agile : lorſque je lui eus donné pluſieurs fois à manger, il me ſuivit bientôt comme un chat domeſtique : il aimoit à être flatté avec la main, il ſe frottoit la tête & le dos toujours contre les habits de la perſonne qui le nourriſſoit, & paroiſſoit ſolliciter ſes careſſes : il murmuroit comme font nos chats domeſtiques lorſqu'ils ſont contents ; il avoit été pris tout-à-fait jeune dans les bois, & il n'avoit pas alors plus de huit ou neuf mois. Cependant ayant vu un grand nombre de peaux de tigre-chat, qui étoient dans toute leur force, je puis aſſurer avec certitude, que celui-ci avoit déjà atteint ſa pleine croiſſance, ou en étoit bien près. On m'a dit que les tigres-chats vivoient dans les bois & les montagnes, & que dans leur état ſauvage, ils étoient grands deſtructeurs des lièvres, lapins, yerbuas, jeunes gazelles, agneaux, & auſſi de toutes les volatiles.

Ce chat a une queue bouclée, la peau jaune, la partie ſupérieure rayée, l'inférieure mouchetée de taches arrondies, les oreilles noires, avec une tache blanche en forme de croiſſant. Ses dimenſions ſont de dix-huit pouces, depuis le bout du muſeau juſqu'à celui de la queue; la queue huit pouces; la tête en longueur quatre pouces; la partie extérieure des oreilles trois pouces; les pieds de devant depuis l'articulation ſept pouces; & les pieds de derrière quatre pouces & demi.

L'intérieur de l'Afrique eſt rempli d'animaux carnaſſiers de toutes les eſpèces; il ſemble que ce ſoit la patrie des lions & des tigres: cette contrée eſt encore infeſtée par les léopards, la ſubtile hyene, & le loup rapace. Cependant ces ennemis deſtructeurs, dit M. Sparrmann, n'y ſont pas ſans utilité. Le monde végétal ſeroit dévoré, la terre ſeroit un déſert ſans productions, & les animaux herbivores, la nourriture de l'homme, peu-

pleroient ſans bornes, là où l'homme ne s'eſt point établi. Le lion & le tigre rétabliſſent l'équilibre, par la deſtruction des animaux doux; mais ces bêtes féroces ne mangent point les os, & rarement les carcaſſes; le loup & l'hyene leur ſuccèdent, & ce qui leur échappe eſt dévoré par différens inſectes, en ſorte que la terre peut reproduire des moiſſons ſucceſſives, & l'air eſt purifié des exhalaiſons putrides. La ſageſſe de la Providence eſt marquée dans cet ordre conſtant qui fait tant d'excellents effets, des cauſes qui paroiſſent les plus funeſtes.

Le lion paroît le roi de ces contrées; ſon rugiſſement eſt effrayant; tenant le milieu entre l'*u* & l'*o*, les ſons qu'il rend ſemblent venir de la terre, en ſorte qu'on ne ſait jamais de quel côté il vient. M. de Buffon a comparé ce rugiſſement au bruit du tonnerre; cette comparaiſon eſt hyperbolique: à ſon aſpect, tous les animaux ſont pénétrés de frayeur, même ceux qui viennent de contrées où il

eſt probable qu'ils n'ont jamais vu de lions. Tel eſt le courage de ces animaux, qu'ils ſe précipitent au travers même de la flamme pour en enlever leur proie. Les Hottentots l'attaquent, le mangent ſans craindre la vengeance d'autres lions: quand cet animal a goûté de la chair humaine, il paroît n'en plus aimer d'autres: lorſqu'il a manqué ſa proie, il ſe retire comme tout honteux, & ſemble meſurer l'eſpace qu'il a parcouru, pour découvrir comment il l'a manquée. Un Hottentot avoit été long-temps pourſuivi par un lion; la nuit s'avançoit, & le lion redoubloit de rage & de vîteſſe pour ſe ſaiſir de ſa proie: le malheureux alloit ſuccomber, lorſqu'un précipice ſe préſente à ſa vue, & lui fournit l'idée d'un ſtratagême bien ingénieux, qui lui ſauva la vie: il planta ſur le bord, ſa peau de mouton, fixée ſur ſon bâton, & ſe gliſſa quelques pas en avant, où il pouvoit être caché. — Le lion appercevant cette peau de mouton, s'élance à l'inſtant

deſſus, & tombe avec elle dans le précipice. Il eſt des occaſions où le courage ſemble abandonner cet animal terrible. Il s'enfuit ſouvent lorſqu'il trouve une forte oppoſition : quelquefois il vient à bout du buffle, & ſouvent il eſt vaincu par lui. On a vu un troupeau de vaches mettre un lion en fuite, & douze à ſeize chiens parviennent à le tuer. Il n'eſt pas vrai, comme l'a cru M. de Buffon, qu'il faille dreſſer des chevaux pour la chaſſe du lion. Cet animal ne tue pas auſſi-tôt l'homme ou la bête dont il s'eſt emparé ; on a vu un homme guérir de la morſure d'un lion qui l'avoit abattu. M. Sparrmann prit un jour un jeune lion qui avoit le cri d'un cochon. On tua la mère : la langue d'un de ces animaux qui avoit deux pieds cinq pouces de longueur, fut ſalée & ſervie à la table du Roi de Suède, au retour de l'auteur. Il rapporta auſſi une défenſe, de vingt-ſept pouces de long, qui peſoit ſix

livres neuf onces. — M. de Buffon a exagéré le poids des défenſes de cet animal.

La panthère n'eſt pas moins cruelle, pas moins commune dans cette contrée, que le lion; mais il eſt plus facile de s'en défendre.

L'hippopotame s'y trouve auſſi; ſa chaſſe par les naturels, eſt très-curieuſe, l'auteur en donne une deſcription.

Parmi les autres quadrupèdes voraces appartenant au Cap de Bonne-Eſpérance, il faut encore remarquer le *tigre-loup*, ou l'hyene tachetée de M. Pennant, qui eſt bien peu connu de nos Naturaliſtes Européens: en voici la deſcription curieuſe, donnée par M. Sparrmann.

La nuit ou l'approche de la nuit eſt le moment où cet animal ſe met en marche pour chercher ſa proie: il va ſeul ou en troupeau à la découverte. Mais une des plus malheureuſes qualités de ce loup

vorace, eſt de ne pouvoir cacher ſes deſſeins ni ſa courſe : ſes rugiſſements le précèdent par-tout : on ne peut pas peindre aiſément ſon langage ſur le papier ; cependant afin d'en donner une idée qui en approche, je dirai qu'il m'a ſemblé que ces ſons reſſembloient à ceux-ci : *aauae*, ou quelquefois *ooao* ; il y a quelqu'intervalle entre chacun de ces rugiſſemens : il ſemble que la nature, en forçant cet animal à prononcer ces ſons effrayans, ait voulu rendre ſon carnage moins fréquent, & prévenir les animaux paiſibles qu'ils avertiſſent de ſon approche; à-peu-près comme elle a armé les ſerpens les plus fameux & les plus dangereux, les ſerpens à ſonnettes, d'un bruit qui les trahit, au moment où ils vont s'élancer ſur leur proie. Mais d'un autre côté, le tigre-loup a une propriété bien funeſte ; celle d'imiter les ſons de pluſieurs animaux paiſibles, tels que les bêlemens du mouton, du veau ; par ce moyen,

il fait tomber ces pauvres animaux dans ſes piéges. Quelle eſt la cauſe du rugiſſement du tigre-loup ? Eſt-ce une ſuite de ſa faim dévorante, comme le bâillement eſt une diſpoſition au ſommeil ? Ces ſons ſourds paroiſſent preſque décéler le vuide de l'eſtomac. Il ſemble que cette diſpoſition à rugir la nuit eſt dans l'organiſation de cet animal. Car j'ai vu au Cap un jeune tigre loup, qui avoit été approivoiſé par un Chinois qui y réſidoit, lequel étoit taciturne tout le jour, & rendoit la nuit ces ſons effrayans particuliers à ſon eſpèce.

M. Sparrmann dit avoir vu à cette extrémité de l'Afrique, un animal qui paroît d'abord inſignifiant, & qui cependant ſert à détruire les ſyſtêmes d'un Naturaliſte célèbre. C'eſt celui connu ſous le nom de *Viverra putorius*. Cet animal appartient à l'Amérique ſeptentrionale, & ne ſe trouve point, comme M. de Buffon l'aſſure, dans les parties méridio-

nales de l'ancien continent. Il l'avoit affirmé, non qu'il en eût la certitude, mais parce qu'il ne vouloit pas croire qu'il exiſtât en Amérique des animaux qu'on ne pût pas ſuppoſer avoir paſſé le détroit entre les deux continens, à l'Eſt de la Sibérie. On peut joindre ce raiſonnement à tant d'autres rapportés par M. Pennant, dans ſa Zoologie Arctique, relativement à l'improbabilité du ſyſtême, où l'on ſoutient que le nouveau continent a été peuplé par l'ancien.

Ce n'eſt pas le ſeul point ſur lequel le Voyageur Suédois trouve en défaut le Naturaliſte François. Il aſſure, par exemple, que les faits qu'il rapporte ſur la génération du rhinocéros ſont faux. Il n'eſt pas toujours d'accord avec lui ſur l'article de l'éléphant. Ce dernier article eſt un des plus curieux de ce voyage. L'Auteur y décrit la manière de chaſſer les éléphans. Un ſeul chaſſeur bien monté & bien armé, peut atta-

quer un troupeau entier ; mais il faut qu'il ait bien ſoin de ſe mettre au-deſſous du vent de l'éléphant, car cet animal a l'odorat très-fin. Quand il eſt mortellement bleſſé, il ſe rafraîchit avec de l'eau, qu'il porte toujours dans ſa trompe, ou il ſe jette dans la rivière, s'il s'en trouve une à ſa portée.

Lorſque dans cette chaſſe on a tué la mère d'un jeune éléphant, on le nourrit avec du lait de vache. La nourriture de cet animal eſt exceſſivement diſpendieuſe, même au Cap. Il mange cent livres de riz par jour. Il peut ſoulever de terre deux cents peſant, & tirer trois mille deux cents. Quoiqu'on ait tué une quantité prodigieuſe d'éléphans, il en reſte encore des troupeaux nombreux. Il eſt très-dangereux d'attaquer les mères qui nourriſſent, & de tuer leurs petits ; car ſi la mère échappe, elle va dans ſa fureur attaquer les huttes, où elle croit que ſont renfermés ſes petits,

& démolit tout ce qui s'oppoſe à ſa vengeance.

Les deſcriptions du rhinocéros, de l'autruche, des différentes eſpèces de ſchacal, de la licorne, & d'une foule d'autres animaux qui ſe trouvent dans cette partie de l'Afrique, ne plairont pas moins au Naturaliſte, que celles que nous avons préſentées, & ſerviront à rectifier les erreurs où ſont tombés les Ecrivains Européens, d'après des Voyageurs qui n'étoient pas aſſez inſtruits dans l'Hiſtoire Naturelle, ou qui avoient obſervé avec trop de précipitation.

L'Hiſtoire Naturelle de cette partie de l'Afrique, & l'étude de la botanique ne ſont pas les ſeuls objets que le Docteur Sparrmann ait obſervés dans le Voyage pénible & dangereux qu'il entreprit parmi les Hottentots, les Boſchis & les Caffres. Il vouloit encore éclairer la Géographie de cette contrée immenſe, & être utile, ſur-tout

aux Navigateurs qui fréquentent ces paſſages. Le naufrage du vaiſſeau de la Compagnie des Indes, le *Doddington*, & tout récemment le naufrage d'un autre vaiſſeau de cette Compagnie, n'ont été occaſionnés que parce qu'on ignoroit que la côte d'Afrique s'étendoit bien loin à l'Eſt, avant qu'elle parût dans un degré remarquable, ſe porter vers le Nord ; en ſorte que les vaiſſeaux venant de l'Inde, trouvoient la Caffrerie bien plutôt à l'Eſt, qu'ils ne l'avoient calculé ; & ceux qui étoient jettés au loin du côté du Sud, luttoient contre cet élément orageux, dans ces affreux climats, lorſqu'ils auroient pu ſe réfugier dans pluſieurs havres qui ſe trouvent à la côte Méridionale, à l'Eſt de la Baie fauſſe, havres omis à deſſein, & par une perfidie affreuſe, ſur les Cartes publiées par les Hollandois.

Il eſt néceſſaire de remarquer, dit le Voyageur Suédois, que toutes les Cartes

de la côte Orientale de l'Afrique, publiées jusqu'à ce jour, sont défectueuses, en ce qu'elles font son étendue bien moindre à l'Est, qu'elle ne l'est réellement, ainsi que je fus à portée de m'en convaincre dans mon Voyage par terre. Je suis aussi persuadé que plusieurs Navigateurs ont, dans le cours de leurs Voyages, remarqué cette erreur, & entr'autres le Capitaine Cooke, dans le temps, où étant de retour de son premier Voyage, autour de la terre, dans l'*Endeavour*, il tomba sur cette côte sans s'en douter. Pendant mon séjour à la rivière de la Vache-Marine, je vis un vaisseau avec toutes ses voiles dehors, portant sur le rivage, & il ne changea sa course qu'au moment où il alloit toucher. J'appris au Cap, que c'étoit un vaisseau Hollandois, & que le Capitaine se confiant à sa Carte, n'avoit pas compté être si près de la côte, & ne l'avoit apperçue qu'au moment où il

fit plier les voiles. Mon hôte, qui étoit avec moi, pouvoit distinguer aisément tout l'équipage sur le pont. Mais il nous sembla que nous n'en fûmes point apperçus, probablement à caûse de quelques exhalaisons qui sortoient de la terre.

FIN.